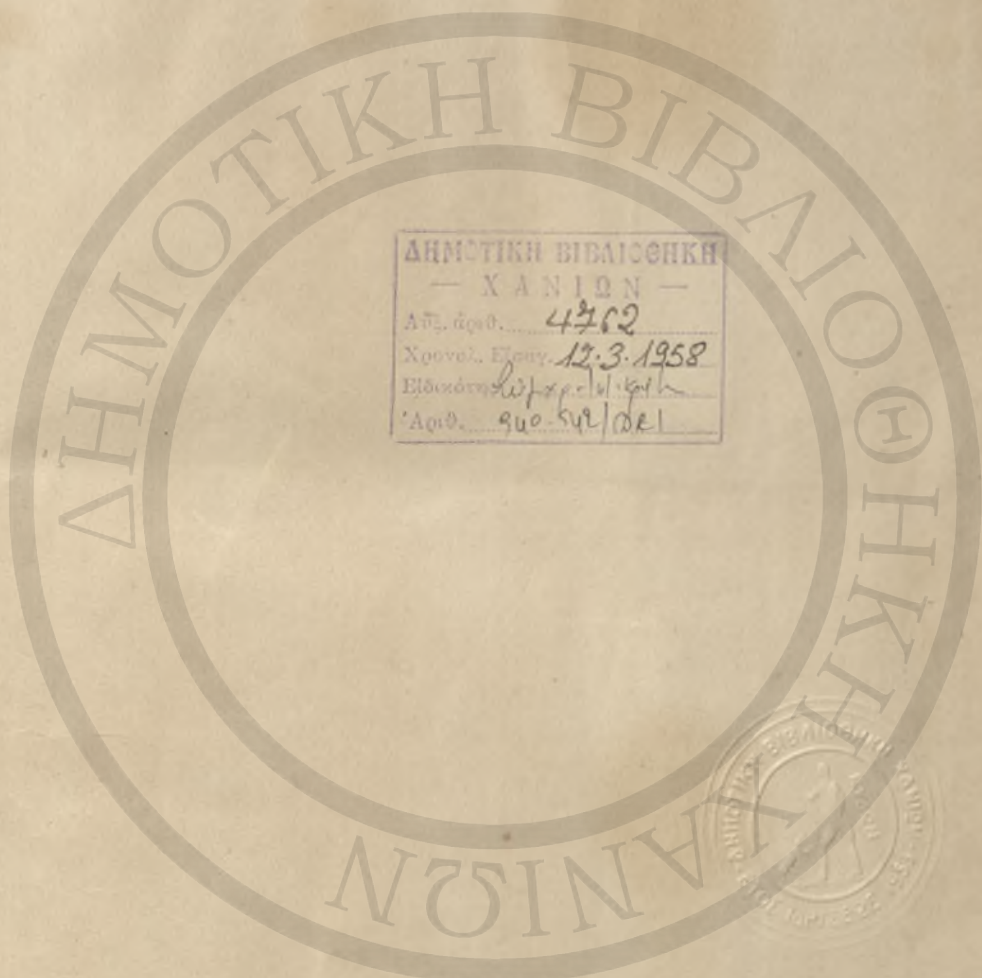






Δεήτα

ΔΗΜΟΤΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
— ΚΑΝΙΩΝ —
Αρ. αρθ. 4762
Χρονολ. Είσοδ. 12.3.1958
Είδος αρθ. <i>Διηγήματα</i>
Αριθ. 900.541/ΔΕ1





A!

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

PUBLICATIONS SPÉCIALES

SOUS LES AUSPICES DE SA MAJESTÉ FOUAD I^{er}

Η ενδοπρωτοβουλία

L'EXPÉDITION
DE CRÈTE ET DE MORÉE

(1823-1828)



OUVRAGES DE M. ÉDOUARD DRIAULT.

La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours. Huitième édition, 1920, un vol. in-8°.

(Récompensé par l'Institut.)

La question d'Extrême Orient. 1906, un vol. in-8°.

La politique orientale de Napoléon, 1806-1809 : Sébastiani et Gardane. 1904, un vol. in-8°.

(Prix Drouyn de Lhuys à l'Académie des Sciences morales et politiques.)

Napoléon en Italie, 1800-1812. 1906, un fort vol. in-8°.

NAPOLÉON ET L'EUROPE :

(Grand Prix Gobert à l'Académie française, 1927.)

I. — La politique extérieure du Premier Consul, 1800-1803. Un vol. in-8°.
(Prix Théroüanne à l'Académie française.)

II. — Austerlitz. La fin du Saint-Empire, 1804-1806. Un vol. in-8°.

III. — Tilsit. La rivalité franco-russe sous le premier Empire. La question de Pologne, 1806-1809. Un vol. in-8°.

(Deuxième Grand Prix Gobert à l'Académie française.)

IV. — Le Grand-Empire, 1809-1812. Un vol. in-8°.

V. — La Chute de l'Empire. La légende de Napoléon, 1812-1815. Un vol. in-8°.

Tous ces ouvrages sont à la Librairie Félix Alcan (Paris).

Aux Presses Universitaires de France :

Les tomes I (1821-1830), II (1830-1862) et V (1908-1923) de l'Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours. 5 vol. grand in-8°.

Aux Publications spéciales de la Société Royale de Géographie d'Égypte :

Mohamed Aly et Napoléon (1807-1814). Correspondance des Consuls de France en Égypte. Grand in-8° jésus, Le Caire, 1925.

La formation de l'Empire de Mohamed Aly : de l'Arabie au Soudan (1814-1823). Grand in-8° jésus, Le Caire, 1927.

L'expédition de Crète et de Morée (1823-1828). Grand in-8° jésus, Le Caire. 1929.

L'EXPÉDITION
DE CRÈTE ET DE MORÉE

(1823-1828)

CORRESPONDANCE
DES CONSULS DE FRANCE
EN ÉGYPTE ET EN CRÈTE
RECUEILLIE ET PUBLIÉE AVEC UNE INTRODUCTION
ET DES SOMMAIRES ANALYTIQUES

PAR

ÉDOUARD DRIAULT



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

MCMXXX

INTRODUCTION.

SOMMAIRE.

I. LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN. — La tolérance religieuse. — L'opposition au nizam : les anciennes troupes et les « soldats d'ordonnance ». — La révolte de 1824. — L'incendie de la Citadelle. — Le camp d'Abou-Zabel, l'armée nouvelle.

L'activité personnelle de Mohamed Aly. — Création des directions provinciales. — Le châtimeut des fonctionnaires prévaricateurs.

L'organisation économique. — La régularisation des crues. — Le monopole commercial. — Importance de la question du coton. — Les fabriques.

Les Français en Égypte. — Les mésaventures de la mission Boyer. — Le décret sur les indésirables. — Les premières frégates de Mohamed Aly.

✓ II. LA CRÈTE ET LA MORÉE (1824-1826). — L'insurrection de la Grèce. — L'établissement de Mohamed Ali en Crète.

La question du pachalik de Damas et les relations avec Khosrew pacha. — La campagne maritime de 1824.

↓ La conquête de la Morée par Ibrahim pacha (1825). — Canaris devant Alexandrie. — Le Capitan pacha à Alexandrie.

Le protectorat britannique demandé par les Grecs.

Le mouvement philhellénique de 1826. — Missolonghi. — L'intervention de l'amiral Cochrane.

III. L'ARMADA ÉGYPTIENNE DE 1827. — NAVARIN. — L'arrivée des nouvelles frégates. — La flottille grecque devant Alexandrie. — Toujours Mohamed Aly et Khosrew pacha. — Le traité de Londres du 6 juillet 1827.

Le départ de l'expédition égyptienne (5 août 1827).

La bataille de Navarin (20 octobre 1827). — L'effet produit à Alexandrie. — Mohamed Aly demande le retour de Drovetti et reste attaché à la politique française. — Il va ramasser ses forces.

I. — LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN.

Les documents que nous publions dans ce volume apportent d'utiles contributions à l'histoire du règne de Mohamed Aly, même sur des questions aussi sérieusement étudiées que l'insurrection de la Grèce et l'occupation de la Morée par Ibrahim pacha.

Mais d'abord on y verra la suite des efforts méthodiques et vigoureux de Mohamed Aly pour faire de l'Égypte un État moderne, selon les lois que lui dictait son esprit autoritaire plus que les préceptes des économistes : nul mieux que lui ne personnifia le régime du despotisme éclairé.

Contre la peste et toute maladie contagieuse, il voulut organiser un lazaret, sur le modèle de la France.

Il pratiqua la plus large tolérance religieuse; jamais sous son règne il n'y eut en Égypte la moindre manifestation de fanatisme : il faudrait écrire cette formule en lettres d'or. Le Révérendissime de Jérusalem vint au Caire; il y avait alors une querelle entre les catholiques et les « schismatiques de l'Église copte » au sujet de la possession d'une chapelle très vénérée au Vieux-Caire, à l'endroit où la Vierge s'était un moment reposée. Mohamed Aly rendit les plus grands honneurs au Révérendissime et prit un délicat plaisir à arranger ce différend entre chrétiens (12 février 1827).

Ses idées nouvelles et son absolutisme lui créèrent naturellement des difficultés avec ses sujets, que l'on comparerait aux Vieux Turcs d'une époque plus récente, si les Jeunes Turcs n'étaient pas beaucoup plus intolérants, même au sein de l'Is-

lam. Il y eut en 1824 une assez grave révolte de paysans dans le pays d'Esneh; elle dura plusieurs mois; nos dépêches parlent d'un millier de morts (10 avril 1824).

Surtout les anciennes troupes étaient en état de perpétuelle agitation contre les soldats du *nizam* ou de la « nouvelle ordonnance ». On en a vu des manifestations dramatiques en pleine campagne d'Arabie, jusque devant Dérayeh. Le 30 mars 1824, un immense incendie dévasta la Citadelle et faillit gagner toute la ville; on l'attribua à la malveillance, et nos consuls comparèrent la situation critique de Mohamed Aly à celle où s'était trouvé le sultan Sélim en face des Janissaires. Cependant les choses tournèrent moins mal pour Mohamed Aly; la campagne de Nubie lui fournit des contingents solides et sûrs; il organisa à quatre lieues du Caire le vaste camp d'Abou-Zabel où il eut toutes les troupes nécessaires pour garantir l'ordre et poursuivre au dehors ses entreprises politiques.

Ce qui frappe presque à toutes les lignes de ces documents de première main, c'est l'activité inlassable, prodigieuse, de Mohamed Aly. Rencontre-t-il des fonctionnaires oisifs — cela peut arriver même en Occident — il fait lui-même la besogne, en attendant qu'il ait trouvé les hommes qu'il lui faut.

Le 1^{er} septembre 1824, il créa des directions provinciales; ainsi faisait Napoléon quand il créait nos préfetures.

On lira plus loin la triste aventure de Bilal-aga, ou du fonctionnaire prévaricateur, tout à coup disparu à la suite d'une audience du pacha. Il est resté du mystère autour de la mort du chevalier de Lascaris.

On ne saurait trop admirer l'énergie et la persévérance extraordinaire apportées par le vice-roi à l'organisation économique et à l'exploitation systématique de l'Égypte.

Les crues du Nil n'étaient pas encore bien réglées; les travaux du Barrage n'étaient pas commencés. L'inondation fut insuffisante en 1824, et de nouveau en 1825; les paysans furent obligés de vendre leurs bestiaux; le pacha défendit l'exportation des comestibles (7 octobre 1824). L'inondation de 1826 fut abondante et bienfaisante et la prospérité reparut tout d'un coup, sur ce sol privilégié.

On peut dire que l'avènement du coton a été l'un des grands événements de ce règne. Désormais l'Égypte a deux puissants dieux, le Dieu-Nil et le Dieu-Coton, celui-ci est de la fondation de Mohamed Aly. Il s'agit du coton Mahon, que l'on appelle aussi le coton Jumel. La culture et le commerce en prirent aussitôt une si grande importance, que le gouvernement français fut tout confus de ne s'y être pas davantage intéressé. Il ne s'en fit point le reproche à lui-même, il s'en prit à ses représentants en Égypte, et M. de Villèle lança la foudre sur Drovetti. Drovetti se défendit par une remarquable étude qui est une des pièces essentielles de ce volume (24 juillet 1824) et, mécontent qu'on ne sût pas mieux reconnaître ses longs et bons services, il demanda un congé; on ne le lui accorda pas, et le baron de Damas répara de son mieux l'incartade de son prédécesseur.

Mohamed Aly ne cessa point de vouloir et d'installer des fabriques, fabriques de cotons filés, fabriques de toiles imprimées, de toiles calicots. Il lui arriva de rencontrer de grosses difficultés; les produits qui sortirent de sa première fabrique de drap étaient franchement mauvais; il n'y renonça point, bien entendu; il fit venir d'autres ouvriers, d'autres machines. Il prétendit assurer, même au point de vue industriel, l'indépendance totale de l'Égypte; il était impossible qu'il y parvînt

absolument; mais c'était une ambition du plus noble caractère.

La France enfin, et même son gouvernement, commença de s'intéresser à ce développement économique si nouveau et si étonnant. Il fut question de fonder une compagnie française pour le commerce de l'Égypte et de l'Océan Indien; on réunit un capital de 50 millions (7 juillet 1825). On ouvrit des relations vers Moka et l'Arabie Heureuse (25 avril 1827), vers l'Abbyssinie où un Arménien d'Alep annonçait les plus sérieux profits, offrant, en attendant mieux, deux girafes vivantes pour 10.000 francs (28 mars 1827).

Toutes ces entreprises n'étaient pas encore très consistantes; ce n'étaient que des approches tâtonnantes. Cependant elles marquaient un sensible développement de l'influence française, qui semble l'emporter dès lors sur celle de l'Angleterre. Drovetti et Salt, les deux consuls rivaux, n'en sont pas moins bons amis, ayant les mêmes goûts à la recherche des antiquités; Drovetti paraît avoir de plus près l'oreille du pacha. Il faut sans doute y voir, après l'éclipse des temps de la Révolution et de l'Empire, un nouveau rayonnement de l'ancien prestige de la France dans les Échelles du Levant.

Des erreurs furent commises; il y eut de graves malentendus et de mesquines querelles, comme il arrive très souvent dans les colonies de Français à l'étranger: il est rare qu'on y rencontre l'union et l'harmonie nécessaires. Malivoire, le vice-consul au Caire, cachait mal son envie de remplacer, le plus tôt possible au Consulat général, Drovetti malade; il ne souhaitait certes pas qu'il fût plus malade, mais seulement qu'on lui donnât un congé. Il aurait voulu avoir au Caire une installation plus confortable, une maison consulaire digne de la France;

on lui répondit qu'il y fallait d'abord une demande de la « nation », et l'avis de la Chambre de commerce de Marseille. D'ailleurs le vice-consulat du Caire fut supprimé, et Malivoire nommé à Alep. Il n'était pas de taille à prendre la succession de Drovetti.

Mohamed Aly envoya quelques jeunes Égyptiens en France, pour s'y instruire : une tradition qui ne s'est pas perdue.

On connaît l'histoire de la mission militaire du général Boyer⁽¹⁾. On verra ci-dessous qu'après avoir bien travaillé, elle eut une fin moins favorable; elle aussi fut déchirée de jalousies et d'ambitions contradictoires : Gaudin pressé de succéder à Boyer, — Pégoud, un aventurier, semble-t-il, aux allures pittoresques (il aimait, cet homme, à tirer des coups de fusil sous les fenêtres du vice-consul!), — le colonel Rey, tout à fait près de la faveur du vice-roi : Drovetti fut obligé d'aller au Caire pour apaiser ces conflits regrettables (10 mars 1826). A peine était-il reparti, ce fut l'affaire Marengo, un attentat sur le colonel Rey. On verra dans nos documents toutes ces histoires. Le vice-roi se fâcha; il prit un décret relatif aux étrangers qui se montraient turbulents ou indésirables (8 juin 1826); même il exagéra et pensa soumettre ses ouvriers étrangers à la police locale; comme ils la connaissaient, ils menacèrent de s'en aller

La marine sauva la situation. Les frégates construites par M. de Cérisy à Marseille firent l'admiration de Mohamed Aly; elles eurent une courte carrière; elles lui donnèrent un moment un rôle remarquable sur la Méditerranée⁽²⁾. . .

(1) *Correspondance des généraux Belliard et Boyer*, publiée par Georges Douin.

(2) Georges Douin, *Les premières frégates de Mohamed Aly*, Le Caire, 1925.

II. — LA CRÈTE ET LA MORÉE. 1824-1826.

Nos documents apportent des lumières nouvelles à l'histoire de l'insurrection grecque; car Mohamed Aly y fut presque aussitôt mêlé. Dès 1822, il répondit à l'appel du sultan Mahmoud et envoya des troupes en Crète sous le commandement de son gendre, Hassan pacha, puis, après sa mort, sous celui de Hussein bey. La tâche était rude; car les insurgés crétois étaient nombreux et hardis; il y fallut faire régner une terreur impitoyable : ce fut la « catastrophe de Candie » (1823).

En fait, Mohamed Aly fut dès lors le maître de la Crète. Les pachas que le sultan y nommait s'en allaient d'abord à Alexandrie et au Caire pour y recevoir un complément d'investiture. Les troupes d'occupation étaient toutes égyptiennes. Une amnistie, décrétée le 17 avril 1824, annonça que le calme était à peu près rétabli; en effet, il n'y eut, dans les années suivantes, que des incidents secondaires, des épisodes locaux. Les grands désordres ne recommencèrent que plus tard, après le départ des Égyptiens. Car le problème de la Crète restait posé.

Il faut compter, là-dessus aussi, sur les révélations qu'apporteront les documents turcs ou arabes des Archives du Caire.

De la Crète, Mohamed Aly étendait de larges vues sur la Méditerranée orientale, de l'Atlas au Liban : on songe, en étudiant son histoire, aux Ptolémées, aux Pharaons; comme eux, il suivait la direction du Nil au delà de ses embouchures.

Il demanda à Constantinople le prix de ses services. Mais là était le champ de bataille le plus difficile de sa carrière;

car Khosrew y était maître, Khosrew qu'il avait autrefois chassé du Caire : c'est la plaie empoisonnée de cette grande histoire.

Le pachalik de Damas lui fut d'abord accordé, puis refusé.

De même il fut d'abord question de donner à Ibrahim pacha le commandement de la flotte combinée turco-égyptienne, puis Khosrew se le réserva, avec le titre de Capitan-pacha, quoiqu'il y dût montrer peu de mérite.

Quand même Mohamed Aly ne refusa pas le concours de sa flotte qu'Ibrahim emmena dans les eaux de la mer Égée. Il partit le 19 juillet 1824. Khosrew pacha signala son commandement par de cruelles exécutions; ce fut la « catastrophe de Psara »⁽¹⁾. A part cela, malgré les instances d'Ibrahim, la flotte turco-égyptienne ne fit à peu près rien sur le rivage de l'Ionie; les Grecs remportèrent des succès sensibles dans les eaux de Rhodes, et de Samos; on lira là-dessus le témoignage d'un officier français (13 novembre 1824), et la campagne maritime de cette année se trouva manquée.

Celle de 1825 fut plus glorieuse, du moins pour les armes égyptiennes. Le Capitan-pacha rentré à Constantinople, Ibrahim conduisit ses navires à Modon (5 mars 1825) et fit le siège de Navarin. En peu de mois il allait faire la conquête de la Morée. En divers milieux on commença d'épiloguer sur les conséquences de ces événements. Guilleminot, l'ambassadeur de France à Constantinople, imagina « une alliance de famille » entre la Morée et l'Égypte. Ailleurs on parlait de la transmission égyptienne en Grèce et grecque en Égypte. Le fait est qu'en s'avancant de Navarin à Kalamata, puis à Tripolitza, Ibrahim enlevait les populations en masses et les envoyait aux

⁽¹⁾ Cf. notre *Histoire Diplomatique de la Grèce*, I, 357.

bords du Nil. La Morée fut toute entière ravagée, et le vainqueur mit le siège devant Nauplie, en face d'Hydra, « la petite Angleterre ».

Cependant Khosrew pacha n'avait même pas pu amener sa flotte au delà d'Andros, en sorte que les communications avec Alexandrie demeuraient précaires, à la merci des « pirates » grecs. Du moins, le sultan envoya Reschid pacha au siège de Missolonghi, avec cet avertissement : « Missolonghi ou ta tête ! »

Les Grecs, acculés aux derniers moyens de la résistance ou du désespoir, demandèrent le protectorat de l'Angleterre (septembre 1825). On verra ici l'émotion produite en Égypte par cette nouvelle, la colère et l'inquiétude de Mohamed Aly : l'Angleterre avait déjà le protectorat des îles Ioniennes ; il sentit l'âpreté des ambitions de cette puissance sur les chemins de l'Inde, donc tout autour de l'Égypte. Il en redoubla d'amitié pour la France : c'est toujours la même histoire.

En attendant, les Grecs, avec ou sans le concours de l'Angleterre, étaient toujours les maîtres de la mer. Mohamed Aly n'avait pas encore reçu les belles frégates qu'il faisait construire en France. L'alarme était dans toutes les Échelles ; le commerce était impossible ; les dépêches consulaires sont pleines des méfaits des pirates : ce n'est pas là qu'il faut chercher des manifestations de philhellénisme, quoiqu'il commence alors à être à la mode.

Le 13 août 1825, on signale tout à coup quelques voiles à l'horizon du port d'Alexandrie. C'est la flottille grecque conduite par Canaris. Elle allume quelques brûlots et les pousse à l'intérieur de la rade ; l'un d'eux bien dirigé va droit aux bateaux qui y sont à l'ancre. . . , un coup de vent le rabat et le jette sur le sable, inoffensif. L'alarme avait été chaude. Le vice-roi

était là; il monte lui-même sur un bateau pour donner la chasse aux Grecs, mais ils ne l'attendirent pas.

Le Capitan-pacha l'avait échappé belle. Il arrivait justement alors à Alexandrie, où on ne l'avait point vu depuis son brusque départ d'autrefois. Il venait se réconcilier avec le vice-roi; il y a en Orient de ces brusques changements de spectacle et d'humeur. Mohamed Aly lui fit, bien entendu, un magnifique accueil, et souligna le plus possible la portée en effet considérable de l'événement. De la part du sultan, Khosrew lui apportait sa nomination de grand-vizir avec la promesse réitérée du pachalik de Damas dont il avait tant d'envie.

Le vice-roi s'y laissa prendre, et son imagination s'exalta aux rêves les plus grandioses : pacha de Damas, comme de la Crète, grand-vizir, il allait gouverner, régénérer tout l'Empire ottoman, comme il avait fait de l'Égypte, et réaliser sous son commandement l'unité politique de l'Islam. Il avait les plus amicales relations avec la Perse. Alors il ne redouterait plus la puissance de l'Angleterre; elle avait de grands embarras alors en Birmanie. Il serait mieux placé que Napoléon pour aller la combattre jusque dans l'Inde (12 octobre 1825). Ce sont des lumières qui portent sur tout le siècle.

Pour lors Khosrew pacha et Mohamed Aly avaient concerté les opérations militaires et navales nécessaires pour en finir avec l'insurrection grecque, soutenue ou non par l'Angleterre. La mission militaire française venait d'arriver; le général Boyer avait été prié par le vice-roi de garder son titre et son costume de lieutenant-général du roi de France : gentillesse et politique. De beaux cadeaux avaient été échangés; le vent était à l'influence française.

Cependant l'année 1826 allait être l'année de Missolonghi.

Au moment où va se nouer cette grande crise du drame autour de l'héroïque petite cité grecque, l'intervention des puissances européennes se dessine en faveur des insurgés. . . *pede claudo*. Lord Byron vient d'y mourir; il laisse un testament. Le tsar Nicolas I^{er}, en menaçant d'agir seul, oblige l'Angleterre à s'accorder avec lui (avril 1826), et la France ne peut guère rester étrangère à cette combinaison. Car l'opinion européenne presque partout est toute enflammée de philhellénisme; amour de la liberté, tradition des croisades, tout le monde y trouve son compte.

Mais non pas l'Égypte, ni Mohamed Aly, qui s'embarrasse de réflexions et d'informations contradictoires. Les officiers de la marine royale de France, autour de leur chef l'amiral de Rigny, ne cachent pas leurs sentiments en faveur de la Grèce; ils les proclament à Alexandrie, à la barbe du vice-roi, et ce n'est pas de nature à faciliter la tâche du consul général de France; il s'en plaint (3 janvier 1826).

C'est une situation assez confuse qui se retrouvera ailleurs et souvent, au cours du siècle, et au siècle suivant : la France «entre un double chemin», Grecs ou Turcs, Islam ou Chrétienté, Capitulations ou Croisades.

Alors le nom du général Fabvier est glorieux parmi les défenseurs de la Grèce. Mohamed Aly ne sait pas quel degré de confiance il doit garder au général Boyer; où est la politique de la France? Sans doute ce souci fut pour quelque chose dans la facilité avec laquelle il laissa se dissoudre la mission militaire française, parmi ses ridicules querelles.

D'autre part les Grecs, avec beaucoup plus de raison, se plaignent que les Français fournissent à l'Égypte des bateaux, des officiers, des instructeurs. Ils disent que c'est un officier français

qui, dans la rade d'Alexandrie, a détourné le brûlot de Canaris qui allait faire sauter la flotte du vice-roi : violation de neutralité. La France se défend en faisant remarquer qu'il n'y a point d'officiers français dans l'armée d'Ibrahim . . . Il y a au moins le colonel Sèves, qui justement alors épousa une jolie fille de Modon ; il fallait bien qu'il y fût ! Mais il s'appelait dès lors Soliman.

Toutes ces complications induisent Mohamed Aly à souhaiter un arrangement avec les Grecs. Il n'a pas de passion fanatique ; il est un politique ; il ne veut pas se briser contre l'Europe. Malheureusement il ne croit pas à des dispositions pacifiques de la Porte ; Sir Stratford Canning porte alors à Constantinople des paroles de médiation ; le vice-roi annonce son échec à l'avance.

En attendant que le ciel un peu s'éclaircisse, il envoie tout ce qu'il peut de renforts à Ibrahim ; il faut en finir avec Missolonghi où Reschid risque fort de perdre sa tête. Il faut prendre la ville au plus vite pour négocier dans de meilleures conditions et se tirer de ce guépier . . . Dès novembre 1825, on annonçait à la Canée la chute de Missolonghi ; il s'en fallait de six mois.

Guerre interminable, épuisante, qui faillit absorber toutes les ressources de l'Égypte ; il y avait des troubles en Arabie ; les Wahabites reparaissaient dans l'Hedjaz autour des villes saintes, tout le grand prestige jadis conquis se trouvait déjà menacé, donc toute l'autorité, toute la carrière historique de Mohamed Aly . . .

Enfin Missolonghi tomba, 24 avril 1826.

Il était temps ; et même il était tard ! Il fallait encore prendre Athènes où était enfermé Fabvier ; il y faudra plus d'un an. Il fallait prendre Hydra, le foyer de l'insurrection ; Ibrahim

pacha invita le capitain à l'y rejoindre. Le capitain refusa : rien à faire.

L'intervention européenne de jour en jour s'affirme, en gestes, et non plus seulement en paroles. Lord Cochrane est annoncé dans les eaux grecques, avec une flotte volontaire : volontaire? Jusqu'à quel point? Ne s'est-elle pas armée, équipée au port de Londres? Mohamed Aly s'énerve; il le fait voir au consul de France (11 septembre 1826). Sans doute il y a l'Angleterre derrière Lord Cochrane. Les États-Unis fournissent aux Grecs un bon bateau, l'*Hellas*. . . Et les frégates commandées à Marseille par le vice-roi n'arrivent pas, ne sont pas prêtes. L'*Amazone* est mal lancée; il y a de la malveillance, un complot des Grecs, ou des philhellènes (13 août 1826)⁽¹⁾.

Il en résultera au moins de grands retards; on va perdre tout le bénéfice de la victoire de Missolonghi. Ibrahim peut être bloqué en Morée, Mohamed Aly lui-même menacé dans Alexandrie. . . Il faut remettre en état ses fortifications. On reverra peut-être les événements de 1807.

III. — L'ARMADA ÉGYPTIENNE DE 1827 — NAVARIN.

A ce moment décisif, Mohamed Aly crut enfin être sorti de toutes les difficultés qu'il avait eues jusque-là avec le sultan. Le Capitain-pacha fut remplacé, par suite des échecs subis par la flotte turque dans la précédente campagne; sa disgrâce parut sérieuse, étant motivée.

Un firman nomma alors Mohamed Aly général en chef de

⁽¹⁾ Voir tout cet épisode dans G. DOUR, *Les premières frégates de Mohamed Aly*.

toutes les troupes de terre et de mer engagées dans les opérations contre les Grecs. Il en accueillit la nouvelle avec une grande joie; il reçut l'envoyé du sultan avec des honneurs extraordinaires (24 mars 1827). Il ordonna une levée nouvelle de 15.000 hommes. Il annonça l'intention de se mettre lui-même à la tête de l'expédition, pour aller rejoindre son fils et achever son triomphe.

A ce moment arrivèrent ses neuves frégates de Marseille, l'*Amazone*, la *Guerrière* : celle-ci particulièrement rapide; elle allait battre tous les records. Les officiers qui les montaient étaient ravis de servir sur de pareils bâtiments; mais, en arrivant à Alexandrie, ils furent priés par Drovetti de quitter leurs uniformes français : ce qui fit un froid.

Mais Drovetti prit à cette date le congé qu'il demandait depuis longtemps pour des raisons de santé; Malivoire prit la suppléance, en grand espoir d'une succession définitive.

Le 19 juin, la flottille grecque reparut devant Alexandrie : avait-elle la prétention de pousser encore des brûlots dans la rade? Cela aurait pu faire de gros dégâts. Mohamed Aly s'occupa personnellement de la défense, sortit du port, donna la chasse aux Grecs, qui disparurent.

Autre alerte, beaucoup plus grave : Khosrew pacha, disgracié de la veille, nommé séraskier ou ministre de la guerre; quels documents nous diront le secret de ces histoires du Sérail? Les documents turcs? Il est déconcertant de penser que ces querelles personnelles, que cette rivalité de Khosrew et de Mohamed Aly, mènent cette grande histoire où sont engagés les intérêts de toute l'Europe, et, pour ainsi dire, les destinées du monde. Le nez de Cléopâtre!

Tout aussitôt les dispositions de Mohamed Aly se trouvèrent

changées; il ne lui plut point de mettre trop de zèle à une entreprise dont il n'aurait sans doute aucun profit.

La France venait de rompre toutes relations avec le dey d'Alger, à la suite de l'insulte faite au consul Deval : deux bâtiments algériens qui se trouvaient au port d'Alexandrie, y furent retenus, gardés sous la surveillance du vice-roi.

Mais surtout le traité de Londres acheva l'accord entre l'Angleterre, la France et la Russie, au bénéfice de l'insurrection grecque, et les flottes des trois puissances commencèrent de combiner leurs mouvements dans la Méditerranée.

Mohamed Aly exprima discrètement le désir que leurs opérations fussent dirigées contre lui-même; ainsi il n'aurait pas eu à risquer sa flotte; mais il n'insista pas. En tout cas, la grande entreprise guerrière où il était prêt à s'engager avec toutes ses forces et tout son génie, n'était plus qu'une aventure politique d'où il lui fallait tâcher de sortir sans trop de dommages.

Il resserra ses liens avec la France; il espéra une médiation qui aurait résolu le problème sans accident. De Paris, on lui demanda avec insistance de cesser ses armements, de garder sa flotte au rivage : s'il avait écouté ces conseils, il n'y aurait pas eu de Navarin.

Mais il était un loyal sujet de la Porte : c'est un des traits essentiels de son caractère politique. En fait, il ignorait les intentions réelles des puissances; elles les ignoraient peut-être elles-mêmes⁽¹⁾. Il ne crut sans doute pas à un conflit armé. Cependant il savait que le sultan ne transigerait pas, ne pouvait pas transiger, que les lois de son empire ne le lui

(1) Voir G. DOUX, *Navarin*, 1927.

permettaient pas. Quoi qu'il en pût arriver, il avait un sentiment profond, non seulement de ses devoirs envers la Porte, mais de la solidarité de l'Islam, de ce qu'il appelait, dans un sens très fort, « la nation musulmane ».

Sa grande flotte, 89 bâtiments, parmi lesquels ses excellentes frégates, partit le 5 août 1827, . . . à la grâce d'Allah! . . .

Le 6 novembre, on connut à Alexandrie le désastre de Navarin.

Les consuls craignirent une explosion de fanatisme contre les chrétiens. Mohamed Aly les rassura aussitôt, s'exprima sur l'événement dans les termes les plus sages et les plus nobles, donna les instructions nécessaires à ses fonctionnaires : il n'y eut pas de désordre. Le vice-roi adressa au sultan Mahmoud le conseil de changer de système; il n'avait pas de chance d'être écouté.

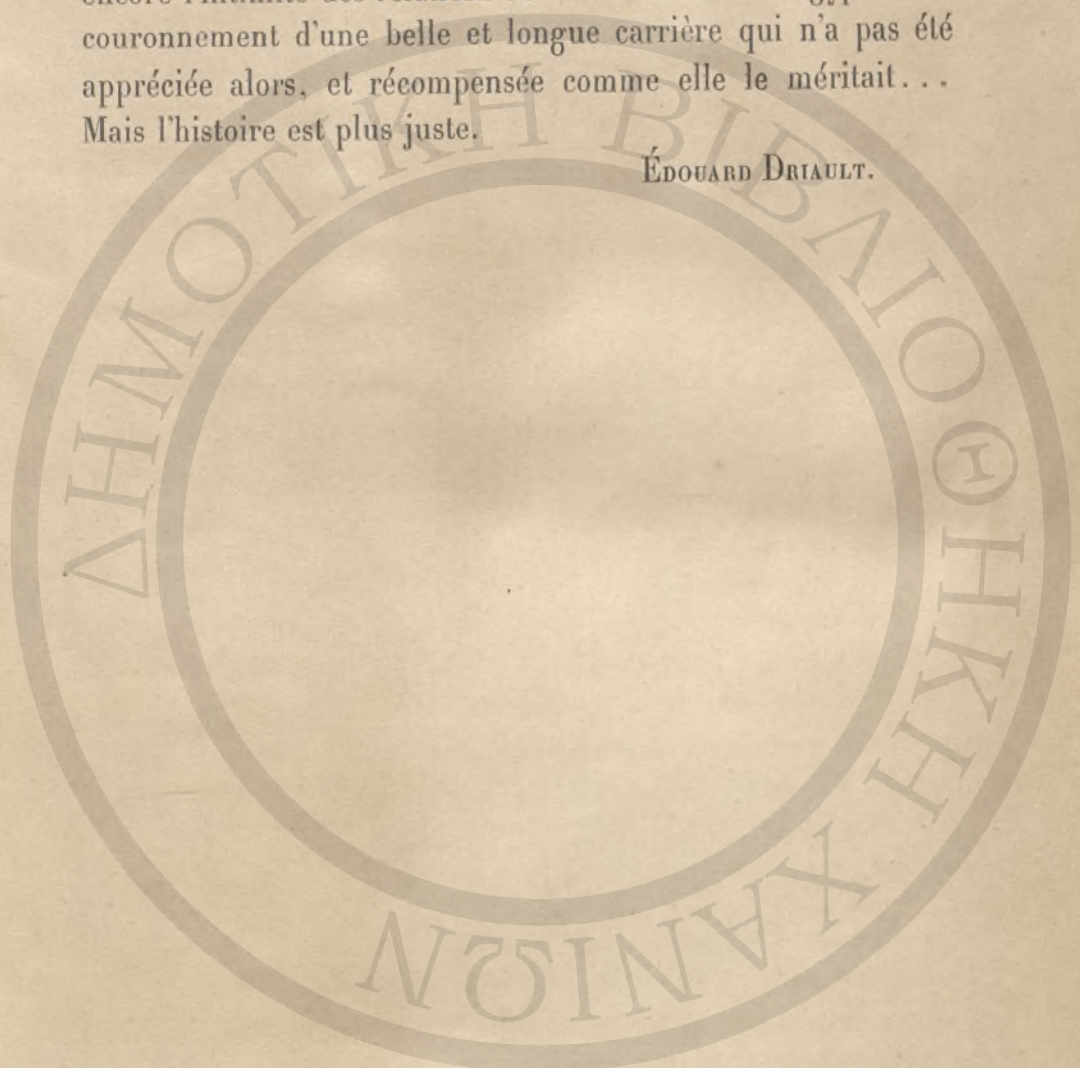
Il put craindre de voir arriver les trois flottes alliées, ou au moins une, devant Alexandrie. Il avait hâte de retrouver son fils et son armée. Il demanda le retour de Drovetti.

A Paris, on avait pris des mesures pour le cas où les hostilités auraient été ouvertement déclarées par le sultan ou par le pacha d'Égypte, ou par tous les deux.

Les intentions de Mohamed Aly causèrent la plus grande satisfaction. Et dès le 21 novembre, Drovetti qui était à Marseille, fut expédié à Alexandrie, avec des présents et des instructions importantes, qu'on trouvera ci-dessous : — il devait dire au vice-roi que les puissances alliées n'avaient pas de vues hostiles contre la Porte; qu'il n'était pas question de démembrer l'Empire ottoman; il devait demander à Mohamed Aly l'évacuation de la Morée : sur quoi, Drovetti fit aussitôt remarquer qu'il ne le pourrait pas sans ordres de Constantinople.

Il était le 7 décembre à Alexandrie. Les dispositions de Mohamed Aly étant favorables, il allait sauvegarder et resserrer encore l'intimité des relations de la France et de l'Égypte : — couronnement d'une belle et longue carrière qui n'a pas été appréciée alors, et récompensée comme elle le méritait... Mais l'histoire est plus juste.

ÉDOUARD DRIAULT.



1820-1823

* 1. — De Candie au Ministère des Affaires Étrangères, Paris ⁽¹⁾.

SOMMAIRE* ⁽²⁾. — Bruits d'une attaque projetée par les Anglais.

Candie, 1^{er} février 1820.
Répondu le 29 décembre 1820.)

MONSIEUR,

Le Drogman du Pacha est venu il y a trois jours chez moi et m'a dit être envoyé par le Gouverneur même pour me demander si la nouvelle qui lui est parvenue étoit à ma connoissance. Il s'agit de quarante bâtimens de guerre anglais, réunis à Malthe et destinés contre l'isle de Candie. Je répondis n'avoir aucune nouvelle officielle de cet armement; bien que depuis assez longtemps l'on parloit à Smyrne de l'attaque de l'isle de Candie par les Anglais comme d'une chose qui devoit avoir lieu indubitablement. Ceux-ci se pavanoient d'avoir ôté aux Français presque toutes les branches de leur commerce en Levant et se glorifioient d'avance de leur enlever aussi bientôt les huiles de la Canée.

Telle étoit la nouvelle de Smyrne que j'ai méprisée et regardée comme ne méritant point d'être rapportée à Votre Excellence, persuadé d'ailleurs que si elle avoit quelque fondement, Votre Excellence n'eut pas manqué d'en être instruite par les Agents Diplomatiques que le Roi y entretient.

⁽¹⁾ Ces premières pièces, 1820-1823, extraites du carton de La Canée, introduisent le lecteur aux affaires de Crète et de Morée. Les événements ont amené ensuite une interruption de cette correspondance consulaire jusqu'en octobre 1825.

⁽²⁾ Les sommaires marqués d'un astérisque ont été composés au Cabinet même.

Mais cette nouvelle étoit sans doute mieux fondée que je ne le pensois puisque maintenant l'on parle des armemens, du nombre de leurs vaisseaux, du lieu de leur réunion, etc. Je ne puis en cette occurrence, Monseigneur, que faire entrevoir à Votre Excellence avec quelle facilité les Anglais peuvent s'emparer d'une Isle dont la généralité des habitants déteste le Gouvernement de la Sublime Porte; les Grecs, par esprit de religion et dans l'espoir d'être moins malheureux, se donneront aux premiers venus; les Turcs, que la Sublime Porte a humiliés, voudroient se voir débarrassés des Pachas et autres officiers que la Porte envoie et qui, sous prétexte de les maintenir dans le devoir, sont de vraies sangsues que les Candistes voudroient écraser.

Mais cet esprit de la généralité des habitants, d'accord pour secouer le joug, diffère trop pour croire qu'ils prendroient la courageuse résolution, de se gouverner eux-mêmes. L'indolence des Turcs ne leur permet pas de tenter une pareille entreprise ou du moins de la mettre à fin; et les Grecs, trop jaloux les uns des autres, ne peuvent se réunir dans un tel dessein et se trahiroient mutuellement si un pareil changement pouvoit entrer dans la tête de quelqu'un d'entre eux.

Les places fortes, couvertes de tous remparts, offriroient de grandes difficultés si elles avoient des défenseurs, mais ces mêmes remparts sont mal soignés, mal réparés, mal gardés, et les trois quarts et demi des pièces de canon qui devroient en défendre l'approche sont si mal montées qu'après avoir tiré un seul coup il faudroit renoncer à en tirer un second.

L'on s'est occupé depuis plus de deux ans à faire de nouveaux affûts et depuis longtemps, dit-on, ils sont achevés; mais pour les mettre en place, c'est trop de peine pour les Turcs d'aujourd'hui. Ils sont en magasin ou sans doute on les laissera pourrir, à moins qu'une puissance étrangère ne vienne leur apprendre l'usage qu'ils en devoient faire.

Dans un tel état de choses, je suis persuadé que si l'ennemi se présentoit, si faible qu'il fût, il emporteroit la place de Candie en très peu d'heures; à moins que la Sublime Porte, avertie à tems de la véritable situation de ce Royaume, ne se décidât à y envoyer des forces et des hommes capables dans l'art de la guerre, je veux dire de bons officiers et dix mille hommes de troupe à répartir dans toute l'Isle. Car celles de Candie ne sont que nominales, elles ne sont pas effectives, à l'exception peut-être des

corps de janissaires dans lesquels les Turcs font inscrire tous les enfants mâles qui leur naissent; mais police, subordination, exercices, l'on ne connoit rien de tout cela. Quant aux *Yerlis*, *Tchébegis* et autres corps de milice, ils n'existent que dans la personne de celui qui en est censé le Chef et trois ou quatre misérables qui le servent : cependant ce Chef fait son profit de vingt ou trente mille mesures de blé que le gouvernement paie chaque année pour l'entretien d'un corps qui, comme je viens de dire, n'existe que le nom.

Il en est de même pour les troupes de cavalerie : le titre de commandant de la cavalerie de droite et celui de commandant de la cavalerie de gauche sont donnés à deux agas qui perçoivent le prix des vivres et fourrages des corps, n'ont qu'un cheval dans leur écurie, sur lequel ils se montrent en public, entourés de trois ou quatre valets de pieds armés chacun d'une baguette.

Telles sont, Monseigneur, les données que je puis soumettre à Votre Excellence; je n'ose prétendre entrer dans les secrets du Gouvernement de Sa Majesté, mais pénétré du devoir qui m'est imposé de faire connoître tout ce qui a rapport à la politique ou au commerce, je m'empresse de lui faire connoître le véritable état des choses en ce pays, persuadé que Votre Excellence daignera le prendre en considération et selon l'esprit du service du Roi qui seul me dirige dans ce rapport.

Daignez, Monseigneur, etc.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

2. — Copie de la Lettre en forme de Rapport écrite par M. Joinnard au Vice-Consul Anglais de la Canée, arrivée en ce port le 19 mai 1821, de l'Île de Cerigo.

SOMMAIRE. — Nouvelles de l'insurrection de la Morée. — L'armement des marins des îles. — La révolte de la Moldavie et de la Valachie. — La terreur à Constantinople : bruit de massacres. — Bouleversement à craindre pour tout le Levant.

L'Instruction a commencé à Patras : le Despote était à la tête des révoltés; tous les Turcs ont été massacrés. Immédiatement les Maniotes et

toute la Morée se sont soulevés; tous les Turcs qui n'ont pu se réfugier dans les forteresses ont été passés au fil de l'épée; ils sont bloqués par terre par les Moristes et les Maniotes, sous le commandement de Colotron, du Bey du Magne, du Capitaine Panayote, etc., des bâtimens spéciotes et hydriotes forment le blocus par mer. Jusqu'ici aucun fort n'a été pris, huit bâtimens spéciotes sont venus le lundi de Pâques attaquer dans le port du Milo un brig de guerre turc dont ils se sont rendus maîtres, la moitié de l'équipage a été tué dans le combat, ils ont abandonné le reste sur un rocher sans vivres; le surlendemain ils ont attaqué à l'Argentière une corvette turque qui s'est rendue par capitulation sans combat, l'équipage a été épargné jusqu'à présent, ils ont également fait plusieurs prises marchandes; à Milo, les Turcs ont été massacrés, c'est une guerre d'extermination jusqu'ici.

Les Hydriotes ont tardé de se joindre aux révoltés, les Spéciotes et les Ipsariotes les avaient menacés de courir sur eux s'ils n'armaient pas pour la cause commune; il y a ici à Cerigo un riche armateur hydriote qui s'est réfugié au moment de l'effervescence pour ne pas prendre part à la révolte.

Vous devez avoir appris la révolte de la Valachie et de la Moldavie; Ypsilanti serait, disent les uns, à la tête de 40.000 hommes de troupes régulières; de quelle Nation? les uns disent que ce sont des Russes habillés à la grecque, chacun fait son compte. Aujourd'hui, il a passé le Danube, le lendemain il est à Silivria, une heure après, il est maître d'Andrinople; il a promis à son armée de la faire entrer à Constantinople le 11 mai, on le met à la tête de 280.000 hommes, il faut en rabattre un peu.

Les Serviens sont aussi révoltés, dit-on, le Despote de Monténégro serait entré aussi, dit-on, en Bosnie à la tête de 45.000 hommes.

La consternation règne à Constantinople et à Smyrne, chaque bâtiment parti de Smyrne amène 2 ou 300 personnes qui se réfugient dans les îles.

Le grand Seigneur, ayant découvert la conspiration par des papiers trouvés chez un boyard grec, a fait couper la tête à tous les Grecs de distinction qui se sont trouvés à Constantinople; les familles Morousi, Caradja et Soutzo avaient trouvé le moyen de s'évader avant l'explosion; on attend, dit-on, chaque jour, le prince Caradja en Morée.

Le grand Seigneur avait ordonné, le 6 avril, à tous les Turcs grands et petits de prendre les armes et de massacrer indistinctement tous les ra-

yas; ce n'est que sur la représentation de tous les ambassadeurs auxquels se sont joints le Cheik Ulislam et quelques grands personnages turcs qu'il a révoqué cet ordre sanguinaire.

Le Cheik Ulislam a été déposé deux jours après, ainsi que presque tout le Divan; néanmoins les Turcs à Constantinople ainsi qu'à Smyrne continuent à rester sous les armes; on est dans des trances mortelles, et l'on ne sait rien de la Morée; il est à craindre qu'au moment où les nouvelles parviendront, le massacre général soit ordonné. La présence des bâtimens de guerre français à Smyrne a été très utile jusqu'ici; ils sont mouillés vis-à-vis le quartier turc, ils ont déclaré que, si la moindre insurrection avait lieu dans le quartier franc, ils feraient feu immédiatement sur la Ville.

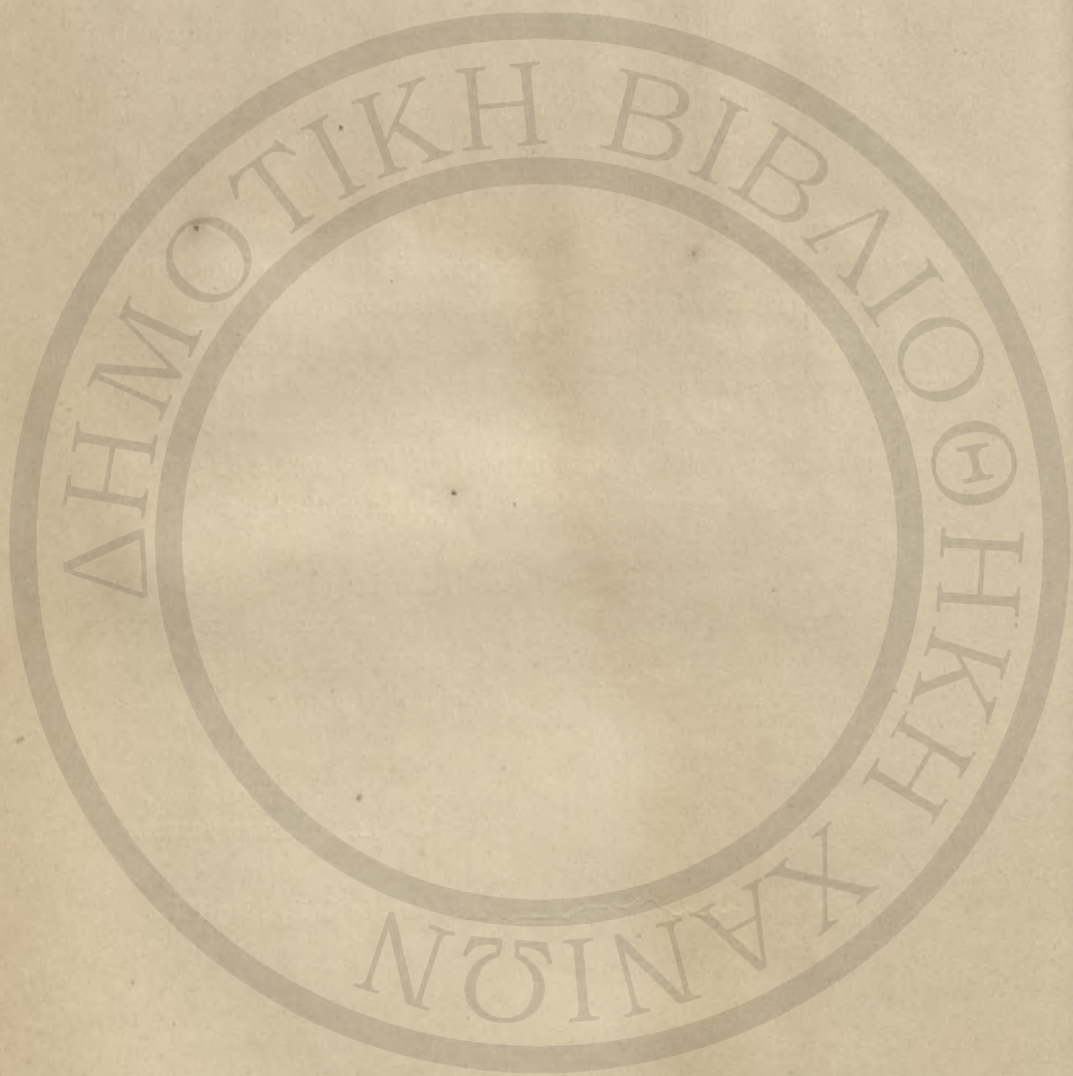
On dit que le Sultan Mahmoud a fait couper la tête au Patriarche et à douze Évêques grecs; on ajoute même qu'il les a livrés aux Juifs pour être torturés avant l'exécution, mais cette nouvelle mérite confirmation.

Quoi qu'il en soit, cet événement ne peut qu'être la source de grandes disgrâces et d'un bouleversement général dans le Levant. Dieu sait quand l'ordre pourra se rétablir.

Les Anglais n'ont pas un armement dans le Levant; jusqu'ici toutes les Puissances paraissent être dans l'ignorance de tous ces mouvemens; si les Grecs ont le dessus, quel *boccone* avaleront les Russes, les Anglais et Autrichiens; pour nous autres Français, je crois que nous pouvons faire notre deuil pour le Levant.

Pour copie conforme,
LE CONSUL DE FRANCE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, 1819-1830.



1824

3. — Le Ministre (Vicomte de Chateaubriand) à Drovetti, Consul Général de France en Égypte.

SOMMAIRE. — Mengin successeur de Thédénat au Caire. — Il est chargé d'offrir à Mohamed Aly un landau et des harnais. — On espère que le Pacha continuera de montrer des dispositions favorables à la France. — Lettre jointe pour le Pacha.

Paris, le 9 mars 1824.

M. Mengin, dont je vous ai entretenu, Monsieur, par ma lettre du 19 décembre dernier, et qui se rend au Caire pour y remplacer provisoirement M. Thédénat, est chargé de vous remettre un landau avec des harnais pour quatre chevaux. Ces objets qui ont été confectionnés à Paris sont envoyés en présent à Mehemet Ali par le Gouvernement du Roi au nom duquel vous voudrez bien les offrir à ce Pacha. J'ai profité avec plaisir de cette occasion de lui donner un témoignage de la bienveillance de la France et de l'estime particulière que je lui porte. Il y trouvera, je l'espère, de son côté un nouveau motif de persister dans les dispositions favorables qu'il vous témoigne et d'accorder à notre commerce les facilités qui peuvent lui être nécessaires.

Je pense d'ailleurs qu'il serait utile à l'objet de la mission de M. Mengin au Caire, qu'il vous accompagnât lors de la présentation de ces objets à Mehemet Ali, comme ayant été chargé de les apporter en Égypte.

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre que j'écris à ce Pacha avec la traduction en langue turque. Vous voudrez bien la faire revêtir des enveloppes d'usage. Vous trouverez également ci-joint copie de cette même lettre.

Recevez....

4. — Au très Illustre et Magnifique Seigneur Mehemet Ali
Pacha, Gouverneur Général d'Égypte.

(Joint à la dépêche du Ministre n° 27.)

SOMMAIRE. — Offre, de la part de l'Empereur de France, d'un landau et de harnais.
— Espoir que Mohamed Aly continuera d'accorder sa puissante protection aux Français pour étendre des relations de commerce également avantageuses à la France et à l'Égypte. — Chateaubriand rappelle le bon accueil qu'il a reçu lors de son voyage en Orient en 1806.

Paris, le 9 mars 1824.

Très Illustre et Magnifique Seigneur,

L'Empereur, mon Maître, a appris avec un véritable plaisir que Votre Excellence a constamment montré beaucoup de bienveillance pour les Français, ses sujets, qui, par divers motifs, se trouvent dans le cas de voyager ou de résider en Égypte. C'est en conséquence pour lui donner un éclatant témoignage de la satisfaction que Sa Majesté éprouve à cet égard qu'Elle m'a donné l'ordre de lui envoyer une voiture et des harnais, qui lui seront présentés, en son nom, par M. Drovetti, Consul général de France en Égypte. Votre Excellence qui connaît depuis longtems cet Agent, a pu apprécier ses qualités estimables et je ne doute pas qu'Elle ne l'accueille favorablement. Il est particulièrement chargé d'exprimer à Votre Excellence les sentimens de bienveillance de l'Empereur, mon Maître, envers Elle. J'espère qu'Elle voudra bien continuer à prendre en considération tout ce que M. Drovetti sera dans le cas de lui dire au nom du Gouvernement de France, afin d'obtenir sa puissante protection pour faire rendre aux Français une bonne et prompte justice en tout ce qui pourra concerner la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés : c'est le moyen le plus propre pour maintenir et étendre des relations de commerce également avantageuses à la France et à l'Égypte.

Je suis très flatté d'être chargé de faire connaître à Votre Excellence les dispositions favorables de l'Empereur, mon Maître, à son égard, et c'est avec un véritable plaisir que je profite de cette occasion pour lui exprimer

la sincérité de mes sentiments envers Elle. J'aime à me rappeler qu'ayant eu l'occasion de lui être présenté pendant le voyage que je fis en Orient, en 1806, Votre Excellence m'accueillit avec une extrême bienveillance et que j'éprouvai les effets de sa haute protection dans toute l'étendue des pays soumis à une administration aussi juste qu'éclairée, j'en conserverai toujours le souvenir, et il m'est agréable de lui témoigner ici ma reconnaissance, ainsi que la considération distinguée avec laquelle je suis,

Très Illustre et Magnifique Seigneur,
De Votre Excellence,
le parfait et sincère ami :

Signé : CHATEAUBRIAND.

*Ministre Secrétaire d'État des Affaires Étrangères
de S. M. l'Empereur de France.*

5. — Drovetti à Chateaubriand.

SOMMAIRE. — Arrivée de Negib Effendi de la part du Sultan Mahmoud : on ne sait rien de l'investiture du pachalik de Damas. — Riches présents échangés entre le Pacha et le Sultan. — On dit que Mohamed Aly demande au Sultan de battre des monnaies en or. — Nouvelles reçues du Hedjaz : succès des nouvelles troupes sur les Wahabites.

Alexandrie, le 14 mars 1824.

Écrit au Ministre de l'Intérieur le 28 mai.

(Répondu le 1^{er} juin 1824.)

MONSEIGNEUR,

Negib Effendi dont j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. E. le départ de Constantinople pour venir en Égypte est arrivé au Caire le 28 février. On lui a fait une réception brillante, mais il n'a pu jouir de toutes les fêtes qu'on lui préparait; la maladie contagieuse s'étant manifestée dans les faubourgs de la capitale et dans la citadelle, le vice-roi s'est retiré à sa campagne de Choubra, où il se tient enfermé avec son hôte. Rien n'a encore transpiré sur l'investiture du Bachalic de Damas qu'on attendait avec tant d'impatience; elle n'est peut-être que différée.

Il est décidé qu'Ibrahim Pacha, maintenant fils unique de Mehemet Ali, commandera en chef l'expédition qu'on prépare à grands frais contre les insurgés. Les troupes de la nouvelle organisation, qui s'étaient mises en mouvement pour s'approcher de la côte, ont pris leurs cantonnemens dans les Provinces de Benizouef et de Gizeh; on a craint avec raison de les exposer aux ravages de la peste qui menace la Basse-Égypte.

Negib Effendi a porté de riches présens pour le Bacha, et son fils; ceux-ci ne restent pas en arrière en fait de politesses avec leur souverain; ils viennent d'envoyer à Sa Hautesse un beau solitaire acheté à Londres pour un million de francs, ainsi que les deux tapis de la manufacture des Gobelins venus dernièrement de Marseille. Quelques jours après l'arrivée de Negib Effendi, un tartare fut expédié vers Constantinople; il est, dit-on, porteur des lettres qui sollicitent, entr'autres faveurs, celle de battre des monnaies en or qui auraient cours dans tout l'Empire Ottoman; et comme on veut trouver dans cette opération une ressource pour les finances d'Égypte qui s'épuisent pour soutenir la guerre contre les Grecs, il est probable que les espèces qu'on mettra en circulation seront à un titre si bas que les premiers à souffrir des préparatifs hostiles qu'on fait ici contre les insurgés seront les sujets du Grand Seigneur.

Mehemet Ali vient de recevoir de l'Hedgias des nouvelles très satisfaisantes; un corps de 25 mille Wahabides a été complètement battu par les 4000 hommes d'infanterie dont il est question dans le rapport que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence sous le n° 73. Ce succès éclatant, remporté par des troupes qui font leur premières armes, a pleinement justifié la confiance que le Bacha avait placé dans les officiers français qui les ont organisées et instruites. Aussi il est au comble du contentement.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer, etc.

DROVETTI.

6. — Drovetti à Chateaubriand.

SOMMAIRE. — Terrible incendie à la Citadelle du Caire : on a pu isoler la grande poudrière. — Environ 4000 victimes. — Quelques personnes ont attribué cette catastrophe à la malveillance des anciennes troupes mécontentes du nouvel ordre : Mohamed Aly dans la même situation délicate que jadis le sultan Selim à l'égard des Janissaires. — On annonce l'occupation de Sphakia près de Candie : espoir que les soldats de Mohamed Aly se seront conduits selon les vues philanthropiques de leur chef.

Alexandrie, le 30 mars 1824.

(Répondu le 1^{er} juin 1824.)

MONSEIGNEUR,

Le 22 de ce mois, un violent incendie a éclaté dans la Citadelle du Caire; le feu prit à dix heures du matin dans un atelier de cartouches; il atteignit bientôt des magasins voisins où il y avait des dépôts de poudre. Les explosions furent terribles; toutes les bâtisses de la forteresse ont plus ou moins souffert, mais l'Arsenal et ses dépendances ont été entièrement détruits. On est parvenu fort heureusement à isoler la grande poudrière; si le feu s'y était mis, le Caire serait aujourd'hui un monceau de ruines. Plus de cinquante maisons des quartiers environnans la Citadelle se sont écroulées; les pertes que ce désastre a causé au gouvernement sont immenses. Mehemet Ali a promis de réparer toutes celles faites par les particuliers, mais, hélas! il y en a beaucoup d'irréparables; environ quatre mille individus ont péri dans cette catastrophe; on compte plusieurs officiers de la Cour du vice-roi, et notamment un certain Aly Bey Salonikhi, allié à la famille de Mehemet Ali, et que celui-ci regrette beaucoup. Presque tous les ouvriers de l'Arsenal ont été victimes des efforts qu'ils ont faits pour éteindre l'incendie. Un bataillon des nouvelles troupes a fait preuve d'un zèle et d'une activité extraordinaire, on lui doit l'isolement de la grande poudrière, aussi il vient d'être installé en garnison dans la forteresse, d'où l'on a fait sortir les anciens soldats, dont on n'a pas été satisfait en cette circonstance; on les accuse même d'avoir allumé méchamment cet incendie dans le dessein d'opérer une révolution; il est certain que les anciennes troupes ne dissimulent pas leur mécontentement contre le nouvel ordre introduit dans

l'armée, et il est encore vrai, que Mehemet Aly Bacha est aujourd'hui dans la même position délicate et critique où s'est trouvé le sultan Sélim lorsqu'il a voulu discipliner les Janissaires. Cependant le Bacha a reçu en cette occasion de la part de tous les siens des preuves éclatantes de dévouement et de soumission. Il est resté à sa campagne de Choubra pendant l'incendie avec un petit nombre de ses domestiques envoyant ses ordres avec un sang-froid étonnant, et, si réellement il avait existé un complot contre lui, les conspirateurs auraient eu tout le tems d'exécuter leurs infâmes projets. Cette réflexion fait rejeter par quelques-uns l'odieux de ce triste événement sur des émissaires que les insurgés envoient et entretiennent en grand nombre en Égypte; ils y jouissent de toute la liberté, et sont traités avec les mêmes égards et la même bienveillance qui si on n'était pas en guerre avec eux. Pourtant on ne connaît pas jusqu'à présent la vraie cause de l'incendie, qui pourrait aussi être l'effet du hasard, car il n'est pas rare de voir des Turcs fumer la pipe dans les environs et quelques fois dans les ateliers même où l'on travaille des matières faciles à être embrasées.

Divers bâtimens de l'escadre égyptienne venant de l'île de Candie ont porté la nouvelle de l'occupation de Sfacchia par les troupes de S. H. nous faisons des vœux pour que les soldats de Mehemet Ali se soient conduits en cette circonstance d'après les intentions et les vœux philanthropiques de leur chef.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie 1821-1824, n° 78.

7. — Drovetti à Chateaubriand.

SOMMAIRE. — Une émeute de paysans dans la région d'Esneh et de Kéneh contre les innovations introduites par Mohamed Aly dans ses États. — Paysans facilement

dispersés par les bataillons de la nouvelle troupe. — La peste sévit au Caire. — On pense que le Pacha va venir à Alexandrie.

Alexandrie, le 10 avril 1824.

(Répondu le 17 septembre 1824.)

MONSEIGNEUR,

Un Maugrabin fanatique se disant l'envoyé de Dieu et de son prophète, pour mettre un terme aux vexations sous lesquelles gémit le peuple d'Égypte, et pour punir Mehemet Ali des innovations qu'il introduit dans ses États contre l'esprit et les dogmes de l'Islamisme, est parvenu à soulever les habitants des provinces d'*Esnch*, *Arment*, *Kous* et *Kennch*; les insurgés ont poussé leurs incursions jusqu'à Bardis qui n'est pas loin de Girgeh. On a fait marcher des troupes contr'eux, même quelques bataillons de la nouvelle armée; il y a déjà eu plusieurs escarmouches dans lesquelles, comme on devait s'y attendre, les paysans furent battus et dispersés.

La peste continue à exercer ses ravages dans la ville du Caire; tous les ministres et les grands officiers du vice-roi, à l'exemple de celui-ci et de son fils, se sont retirés dans leur maisons, où ils font une espèce de quarantaine; pourtant, comme malgré ces précautions un accident de peste s'est manifesté dans le Palais de Choubra, on croit que S. A. ne tardera pas à transporter sa résidence en cette ville, où grâce aux mesures sanitaires qu'on y a adoptées, nous n'avons pas encore à nous plaindre de la maladie contagieuse.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 79.

+ 8. — Drovetti à Chateaubriand.

SOMMAIRE. — Mohamed Aly arrive à Alexandrie. — L'insurrection de la Haute-Égypte a été sérieuse; on annonce 1000 tués parmi les paysans. — Fidélité des nouvelles troupes composées de fellahs. — Bonnes nouvelles du Hedjaz : bonne tenue des

«soldats d'ordonnance». — Préparatifs de l'expédition de Morée, sous le commandement d'Ibrahim Pacha. — Ibrahim autorisé à prendre le titre de commandant de la flotte égyptienne. — Amnistie proclamée par Hussein bey en faveur des Grecs de Candie.

Alexandrie, le 17 avril 1824.

(Répondu le 17 septembre 1824.)

MONSIEUR,

Mehemet Ali est arrivé ici dans la matinée du 15. Je lui ai fait hier ma première visite; il m'a parlé de l'insurrection de la Haute-Égypte comme d'un événement qui ne lui cause aucune inquiétude, cependant il a avoué que les rapports d'Hamed Bacha gouverneur de ce pays-là annoncent que mille paysans ont déjà péri dans les divers combats que ses troupes leur ont livré. Cette obstination des rebelles prouve le désespoir, conséquence des procédés tyranniques que les officiers chargés de l'administration dans les provinces se permettent contre les pauvres habitans des campagnes. La perte de ces cultivateurs affecte beaucoup le Bacha, mais, heureux dans le malheur même, il trouve quelque compensation dans la fidélité de ses nouvelles troupes composées en grande partie de *fellahs*, qui non seulement, n'ont point pris part, comme on avait motif de le craindre, à l'émeute populaire, mais ils ont contribué à la soumission de leurs propres parens.

Les avis, que Mehemet Ali a reçus dernièrement de l'Hedgias, sont des plus satisfaisans; les soldats d'ordonnance continuent à se distinguer par leur discipline autant que par leur bravoure.

Malgré les pertes considérables que ce gouvernement a faites par suite de l'incendie qui a détruit les principaux établissemens de la Citadelle du Caire, pertes qu'on évalue à 20 millions de piastres, malgré la sédition de la Haute-Égypte qui a mis et mettra peut-être encore un obstacle à la rentrée des contributions, on n'en poursuit pas avec moins d'ardeur les préparatifs de l'expédition destinée à soumettre la Morée; Ibrahim Bacha qui doit la commander a été nommé Bacha du pays dont il va tenter la conquête, mais on croit qu'il n'acceptera pas ce nouveau titre, qui l'obligerait à résider ailleurs qu'en Égypte.

Le Bacha avait demandé pour son fils le commandement de l'escadre ottomane; le Sultan Mahmoud refusa; il permit cependant à Ibrahim de

prendre le titre de commandant de la flotte égyptienne. Cette distinction entre les deux armées navales est une subtilité flatteuse pour le vice-roi d'Égypte, qui aimerait bien se placer au rang des Puissances barbaresques.

D'un autre côté, les succès obtenus en Candie agrandissent les espérances de Mehemet Ali qui se flatte de n'être pas moins heureux en Morée. Hussein Bey, son parent et commandant ses troupes dans l'île de Crète ayant, après la prise de Sphacchia, proclamé le pardon aux Grecs qui viendraient se soumettre a ordonné que tout militaire ou habitant turc, qui commettrait la moindre insulte contre les personnes et les propriétés des Grecs soumis, serait puni de mort; il a même rendu les pères responsables des injures dont leurs fils se rendraient coupables.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 80.

† 9. — Mengin au Ministre.

SOMMAIRE. — Arrivée à Alexandrie et présentation au vice-roi. — Satisfaction qu'il exprime au sujet des présents qui lui sont faits. — Réunion d'une escadre de 150 voiles pour transporter 12.000 hommes sur les côtes de Morée sous le commandement d'Ibrahim Pacha.

Alexandrie, le 16 mai 1824.

MONSEIGNEUR,

Conformément à ses intentions, je dois rendre compte à Votre Excellence des circonstances qui ont suivi mon arrivée en cette ville.

Après une traversée de quatorze jours, la corvette de Sa Majesté la *Diane*, sur laquelle j'étais embarqué, a mouillé dans le vieux port. Je remis aussitôt les dépêches de Votre Excellence à M. Drovetti qui me présenta au vice-roi. Le bon accueil que j'en reçus me donna la certitude qu'il était

satisfait de la publication de l'histoire de l'Égypte. Son Altesse a lu avec intérêt la lettre de Votre Excellence, et s'est fait rendre compte par son interprète des passages qui ont paru fixer son attention.

Le commandant de la corvette, accompagné de son État-Major, a eu aussi l'honneur d'être introduit auprès de ce Prince par M. le Consul général. Pendant la réception, cet officier lui a offert au nom de Son Excellence le Ministre de la Marine des atlas reliés qui avaient retardé de quelques jours notre départ de Toulon.

Le lendemain de notre arrivée, le landau a été débarqué, débalé et monté sur ses roues; loin d'avoir souffert dans le voyage, il a, au contraire, conservé toute sa fraîcheur. Son Altesse l'a trouvé très beau, ainsi que les harnais, il a dit hautement que ce présent était digne d'un souverain.

Jusqu'à présent, j'ai observé que nous exerçons auprès des autorités locales une salutaire influence qui devra raviver dans la suite nos relations commerciales en Égypte.

Selon les ordres de la Sublime Porte, on réunit dans ce port une escadre de 150 voiles; elle est destinée à transporter sur les côtes de la Morée douze mille hommes pour soumettre les Grecs. Ibrahim Pacha, fils aîné du vice-roi, doit commander l'expédition qui partira vers la fin du mois de juin.

La peste fait au Kaire de grands ravages.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

MENGIN.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

10. — Drovetti à Chateaubriand.

SOMMAIRE. — Persistance de la sédition dans la Haute-Égypte, continuation des préparatifs militaires pour l'expédition de Morée. — On dit que Mohamed Aly fait exprès de ne pas réprimer la sédition pour avoir un prétexte de ne pas laisser partir

Ibrahim. — Il n'a pas été content que le Sultan lui ait refusé le pachalik de Damas et le commandement de l'escadre ottomane pour Ibrahim.

Alexandrie, le 16 mai 1824.

(Répondu le 17 septembre 1824.)

MONSIEUR,

M. Mengin, porteur de la lettre dont V. E. m'a honoré le 19 décembre, est ici depuis le 6 de ce mois; je l'ai présenté au Bacha qui l'a très bien accueilli. Aussitôt que la peste aura cessé de ravager la capitale, M. Mengin se rendra au poste que V. E. a daigné lui confier; je suis persuadé que cet agent saura par sa conduite se rendre toujours plus digne du patronat de V. E.

La sédition, qui avait éclaté dans la Haute-Égypte, ne paraît pas entièrement étouffée; les Abaddis et les Bichains, tribus puissantes qui tiennent le désert d'Arabie depuis Kosseïr jusqu'à Suakem, ont profité de la circonstance pour violer les traités qui les tenaient dans la sujétion de Mehemet Ali; on prétend qu'il y a eu de la désertion parmi les nouvelles troupes, et que les déserteurs ont rejoint les rebelles: cependant le Bacha se montre tranquille et continue les préparatifs de l'expédition, que son fils Ibrahim doit commander contre les Grecs. On a déjà nolisé environ cinquante navires anglais, autrichiens et espagnols pour le transport des troupes et des chevaux; aucun bâtiment français ne sera employé à ce service. Ibrahim Bacha est toujours au Caire, il ne viendra ici qu'après les fêtes du Bairam, c'est-à-dire dans les premiers jours du mois prochain.

Il y a des personnes qui pensent que Mehemet Ali ne prend pas les mesures vigoureuses qu'il aurait adopté autrefois et, comme il est dans son caractère, pour comprimer les rebelles de la Haute-Égypte; il est, dit-on, bien aise d'entretenir un état de choses qui au besoin pourrait lui servir de prétexte pour ne pas éloigner son fils unique et les forces principales de sa nouvelle armée. On croit aussi qu'ensuite du refus que le Grand Seigneur lui a fait du Bachalik de Damas, ainsi que du commandement de l'escadre ottomane qu'il avait sollicité pour Ibrahim son fils, celui-ci n'est plus animé du même zèle pour l'entreprise qu'on lui a confiée tendante à soumettre les insurgés de la Morée.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 82.

11. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Réception de dépêches. — Drovetti approuvé d'avoir accompagné le vice-roi dans son voyage vers Siout. — Intérêt qu'il y a à observer les améliorations introduites dans l'organisation de l'armée égyptienne. — Drovetti autorisé à accompagner aussi le vice-roi en Syrie. — Bons offices à lui demander pour la reconstruction du couvent du Mont-Carmel et pour la protection de nos établissements de Terre-Sainte. — On prépare un plan et un projet de règlement sanitaire pour le lazaret que Mohamed Aly veut établir.

Paris, le 1^{er} juin 1824.

Je viens de recevoir en même tems, Monsieur, les dépêches que vous m'avez écrites les 20 et 27 novembre, 23, 29, et 30 décembre derniers, ainsi que celles portant les n^{os} 73 à 76. Votre dépêche sous le n^o 55 m'est également parvenue et les n^{os} 9, 30 et 56 sont actuellement les seuls qui manquent à votre correspondance : Je vous prie de vouloir bien ne plus comprendre à l'avenir dans la série ordinaire de vos numéros les lettres que vous m'écrivez en réponse à des transmissions d'actes judiciaires.

Je ne puis qu'approuver la détermination que vous avez prise d'accompagner Mehemet dans le voyage qu'il avait entrepris pour passer en revue une partie de ses troupes campées dans les environs de Siout. Tout en satisfaisant au désir qu'il vous avait exprimé à cet égard vous avez pu, pendant le cours de ce voyage, reconnaître, par vos propres yeux, les améliorations récemment introduites dans l'organisation de l'armée égyptienne, objet qui méritait attention. Je vous prie de continuer à m'adresser tous les renseignements que vous pourrez recueillir sur ces nouveaux établissements militaires et de me faire part de votre opinion sur les résultats dont ils vous paraîtront susceptibles.

Je ne vois point d'obstacle à ce que vous vous rendiez avec ce Vizir en Syrie, ainsi qu'il paraît le désirer; car je ne pense pas que cette absence doive être de longue durée et je suis d'ailleurs persuadé que vous prendrez toutes les précautions nécessaires pour que le service du Consulat général n'en souffre que le moins possible.

Votre présence dans cette province peut d'ailleurs contribuer à l'amélioration de l'état de nos affaires :

Vous connaissez les discussions auxquelles a donné lieu la destruction du couvent du Mont-Carmel : elle a été ordonnée par un firman et ce n'est qu'en vertu d'un ordre émané de la Sublime Porte que cet établissement doit être reconstruit. Telle est du moins la marche que, dans l'intérêt de notre propre dignité, nous devons suivre dans nos démarches sur cette affaire. Car le tort, quoique produit par les faux rapports du Pacha d'Acre, vient aujourd'hui du gouvernement ottoman lui-même et c'est de lui que nous devons en réclamer directement la réparation; mais Abdalla Pacha peut contribuer à hâter le moment où nous devons l'obtenir en appuyant lui-même auprès de son gouvernement nos demandes à cet égard; et c'est à quoi il n'a pas voulu jusqu'ici consentir bien que ses rapports avec M. Regnault soient du reste établis sur un pied satisfaisant. Si vous jugiez que l'intervention de Mehemet pût s'exercer utilement dans cette négociation, c'est dans ce sens que vous devriez agir auprès de lui.

Ses bons offices pourraient encore être employés en faveur de notre commerce en Syrie, que le monopole établi par le Pacha d'Acre sur toute espèce de denrée rend de jour en jour moins florissant. Cette cause de dépérissement dont Mehemet Ali sera peut-être disposé à méconnaître les tristes effets, puisqu'il suit lui-même un système semblable dans les pays de sa dépendance, n'en sont pas moins évidents, et il serait bien à désirer que ces deux Visirs dans l'intérêt des pays qu'ils gouvernent comme dans celui de nos relations commerciales, fussent éclairés à cet égard.

Enfin l'intervention de ce dernier pourra surtout être utile à nos établissemens religieux de Terre-Sainte qui ont continuellement à souffrir des avanies que leur imposent les autorités locales. Vous prendrez sur les lieux connaissance de leurs réclamations et je vous prie de ne rien négliger pour obtenir les satisfactions qu'ils demandent et une protection efficace pour eux à l'avenir.

La France s'est d'ailleurs contentée jusqu'à ce jour de protéger, par les soins de ses ambassadeurs et de ses consuls en Turquie, les religieux qui desservent les lieux saints et parmi lesquels il ne se trouve pas de sujets de Sa Majesté et elle ne s'est jamais ingérée dans l'administration de leurs revenus ou dans la fixation de leurs dépenses; je regrette donc de ne pouvoir intervenir en aucune manière dans l'emprunt que leur supérieur désire contracter avec la Banque de France.

J'ai invité M. le Ministre de l'Intérieur à faire préparer un plan et un projet de règlement sanitaire pour le lazaret que Mehemet a l'intention d'établir à Alexandrie, et je m'empresse de vous envoyer ces travaux dès que je les aurai reçus.

M. Méchain m'a rendu compte des heureux effets des ordres que ce Visir a donnés, sur votre demande, au commandant de ses troupes en Chypre, en faveur de nos nationaux. Je vous suis fort obligé des démarches que vous avez faites dans cette occasion et je vous prierais de les renouveler si cela devenait nécessaire par la suite.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une lettre que vous écrit le Sieur Victor Asselin et par laquelle il vous transmet sa procuration en blanc ainsi que diverses autres pièces au nombre de dix établissant ses droits à la succession de feu son père M. Asselin de Cherville, ancien drogman de France, décédé au Caire. Je vous prie de surveiller les intérêts de ce particulier.

Agréez, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 29.

12. — Le Ministre (Comte de Villèle) à Drovetti.

SOMMAIRE. — Reproche à Drovetti de n'avoir pas avec le ministère une correspondance plus suivie et plus utile. — On lui demande en particulier des renseignements précis sur la culture du coton Jumel en Égypte, et sur les avantages que la France en pourrait tirer. — Ne conviendrait-il pas de constituer à cet égard une compagnie privilégiée ?

Paris, le 11 juin 1824.

J'ai remarqué, Monsieur, que le Ministère des Affaires Étrangères ne recevoit pas de vous des informations aussi fréquentes et aussi détaillées qu'il pourrait le désirer sur le pays où vous résidez. Le silence que vous gardez dans votre correspondance sur plusieurs sujets dignes d'attention et le peu de développement que vous donnez à ceux que vous traitez me font craindre que vous ne soyez pas suffisamment persuadé de l'intérêt que le Gouvernement du Roi attache à votre mission et je vois avec peine que vous ne cherchiez pas à rendre vos services aussi utiles qu'ils devraient l'être.

Un des points sur lesquels il eût été à désirer que vous fissiez parvenir des renseignements au Ministère est l'introduction que le Sieur Jumelle a faite parmi les productions de l'Égypte d'une nouvelle espèce de coton. Comme déjà depuis quelque tems à Marseille, où il est fort recherché, ce coton paraît par ses qualités se rapprocher des espèces les plus estimées de l'Amérique et pouvoir s'employer à un grand nombre d'usage auxquels les cotons du Levant étaient jusqu'ici restés inutiles, la France aurait donc un intérêt particulier à en encourager la consommation et peut-être serait-elle disposée à adopter quelques mesures à cet effet. Mais il serait nécessaire avant tout de savoir quelle est la quantité de ce lainage que l'Égypte produit annuellement et celle qu'elle peut produire par la suite; 2° Si les qualités qu'on lui reconnaît déjà sont susceptibles de s'améliorer encore soit par une culture mieux entendue, soit par une préparation plus perfectionnée; 3° Dans quelles parties du pays ont lieu cette culture et cette préparation; 4° Si elles se font pour le compte du Pacha ou pour celui des particuliers et sans entraves; si, d'ailleurs dans ce dernier cas, ceux-ci ont la permission de vendre librement les produits de leur industrie ou si au contraire le gouvernement s'en est réservé le monopole ainsi qu'il l'exerce sur d'autres denrées; 5° Quel est le mode actuel d'achats suivi tant par les négocians français que par ceux des autres nations; 6° Quelles tentatives ces derniers et particulièrement les Anglais ont faites pour s'assurer plus ou moins exclusivement l'exploitation de cette branche de commerce et quelles seraient les mesures à prendre pour s'opposer à leurs projets; 7° Quelle est votre opinion particulière sur les avantages que la France pourrait avoir à attirer chez elle cette exploitation de préférence à celle des cotons de l'Amérique, ainsi que sur les moyens que nous aurions de faire entrer en Égypte en échange une égale valeur de nos produits. Enfin je désire, Monsieur, que vous examiniez avec une grande attention la question de savoir s'il ne conviendrait pas de réserver la conduite de nos opérations à une compagnie privilégiée.

Je vous prie de me transmettre ces divers renseignements le plus promptement possible et d'y joindre tous ceux qui vous paraîtraient propres à éclairer la détermination du Gouvernement du Roi.

Agréez, etc.

13. — Drovetti à Chateaubriand.

SOMMAIRE * ⁽¹⁾. — (12 octobre) Expédition de Mehemed Ali contre les Caxiottes à cause des pirateries des corsaires de cette île. — Les maladies, le manque de vivres et d'argent ont retardé le départ de la flotte. — Détails sur les forces de l'armée navale, sur ses projets de débarquement, etc. sur ce que l'armée aura à souffrir par le manque de vêtemens, etc.

Alexandrie, le 29 juin 1824.

(Répondu le 20 novembre 1824).

MONSEIGNEUR,

La soumission de l'île de Candie a permis à Mehemet Aly Bacha d'ordonner à Hussein Bey, commandant des troupes égyptiennes dans cette île, de détacher 2 mille hommes pour aller venger des insultes graves, et des déprédations que les corsaires Caxiottes avaient commises dans la rade de Damiette et sur les côtes de l'Égypte. Cette expédition a été couronnée d'un succès complet; les malheureux habitans de l'île de Caxo ont été obligés de se rendre à discrétion, et leurs navires qui s'étaient réfugiés à Scarpanto, au nombre de 15, ont été saisis et conduits dans ce port d'Alexandrie.

La maladie contagieuse, l'insurrection qui a eu lieu dans la Haute-Égypte, le retard qu'on a éprouvé à recevoir de Constantinople les futailles destinées à approvisionner d'eau les bâtimens de transport, quelques difficultés à ramasser les sommes considérables pour payer l'arriéré de l'armée et lui donner quelques mois de solde en anticipation, peut-être aussi l'attente de voir sur quel point se dirigeraient les premiers efforts du Capitan Bacha, toutes ces circonstances réunies ont retardé et retarderont probablement jusqu'à la fin de juillet le départ de l'armée qui vient de camper entre Aboukir et cette ville : elle se compose des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e régimens de ligne, formant un corps de 15 à 16 mille hommes, les soldats sont bons, les officiers, presque tous osmanlis et mamelouks, conservent encore beaucoup de ruse; ils ne sont pas grands amis de la

⁽¹⁾ Les sommaires que nous marquons d'un astérisque ont été composés à la division politique lors de la réception des dépêches.

discipline militaire. La Garde d'Ibrahim Bacha, 2 mille hommes de cavalerie, un bataillon de sapeurs, des artilleurs pour servir 15 pièces de campagne, 6 obusiers et 2 mortiers, porteront l'armée au complet de 18 mille hommes. Il faut y ajouter quatre à cinq mille soldats des troupes qui sont en Candie, lesquels seront dirigés en droiture de cette île, sur les points où l'expédition opérera son débarquement, les points ne peuvent être que trois : la Morée, l'île de Hydra et celle de la Spezia. On parle d'Hydra comme devant être attaquée la première, d'autres veulent que la saison étant trop avancée, on ira s'établir à Modon, Coron, Navarin et Calamata, pour y passer l'hiver à négocier et gagner les chefs des insurgés. Il paraît que Mehemet Aly Bacha entretient déjà des intelligences avec plusieurs d'entre eux et j'ai la certitude que S. A. peut compter sur quelques-uns des Maïnottes. Ce dernier plan ne serait peut-être pas le plus mauvais, les Égyptiens craignent beaucoup le froid et par une de ces imprévoyances qui sont communes aux Turcs, les troupes de la nouvelle organisation ne sont ni habillées, ni chaussées pour faire la guerre dans les pays montagneux et sujets aux pluies. On cherche à corriger cette faute, mais cela se fait à la hâte et assez mal; ce qui éprouvera aussi quelques difficultés, ce sera le service des hôpitaux, le chirurgien en chef de l'Armée, quoique français, est sans énergie et sans talents, et les officiers de santé ne sont pas assez nombreux pour soigner les malades qui ne pourront résister aux intempéries du climat. Il faut espérer que la fortune de Mehemet Aly ne l'abandonnera pas dans cette circonstance. S. A. est persuadée que cette guerre sera moins désastreuse qu'on le pense généralement et finira plutôt par des mesures de conciliation et de modération que par la force des armes.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1821-1824, n° 84.

14. — Drovetti au Ministre des Affaires Étrangères.

SOMMAIRE *. — Les apprêts de l'expédition navale se poussent avec activité; la flotte est de 51 bâtimens de guerre et de 146 transports; elle se dirigera sur Hydra et sur

la Morée. Le plan de Mehemed Ali est toujours d'employer les voies de la douceur. — La levée, dont il est question en Égypte pour remplacer les troupes qui partent, mécontente les habitans. — Mehemed Ali a tant des troupes qu'on ne sait comment il les solde avec les ressources de l'Égypte. — Le nouveau système d'agriculture et d'administration fournit à tout.

Alexandrie, le 15 juillet 1824.

(Répondu le 20 novembre 1824.)

MONSIEUR,

Ibrahim Bacha étant avisé depuis plusieurs jours, on a poussé avec une grande activité les préparatifs de l'expédition qu'il doit commander. Elle est prête à faire voile et se compose de 51 bâtimens de guerre et 146 transports qui se dirigeront d'abord sur l'île d'Idra, ensuite sur la Morée. Mehemet Ali se montre sûr du succès, ce qui fait croire qu'il a des intelligences avec quelques chefs des insurgés. Son plan est toujours celui d'employer les mesures de conciliation et de modération avant d'en venir à celles de la force et de la rigueur; il ne présentera et n'accueillera pas des conditions contraires aux instructions qu'il a reçu de son gouvernement qui veut une soumission absolue; il est pourtant résolu d'user de son autorité autrement que le Capitan Bacha; ses ordres qu'il a donné respirent la clémence et la philanthropie.

Après le départ de l'expédition, qui aura lieu dans trois à quatre jours, il ne restera que peu de troupes en Égypte; il est question de remplacer celles qui sont parties par l'organisation de trois autres régimens d'infanterie de ligne; il est à désirer que la nouvelle conscription ne produise pas un trop grand mécontentement dans les campagnes. Les provinces de la Haute-Égypte ne sont encore bien tranquilles. Mehemet Ali n'a jamais eu un aussi grand besoin de toute la présence de son esprit et de sa prudence. La solde des troupes qu'il entretient dans l'Hedgiaz, dans l'Ethiopie, les îles de Crète et de Chypre, et surtout de celles qu'il vient d'embarquer, les sommes considérables que lui coûte son escadre, ainsi que les armemens du Grand Seigneur et de Tunis qui sont payés et alimentés à ses fraix, se constituent dans des dépenses énormes; on a de la peine à concevoir comment l'Égypte seule peut les supporter. Cependant c'est le nouveau système d'agriculture et d'administration qui fournit à tout; cependant depuis ce

système le commerce et la navigation trouvent en Égypte des ressources qu'on n'y connaissait pas avant, ni longtemps après l'occupation de ce pays par l'armée française.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

15. — Drovetti au Ministre

Sommaire. — (12 octobre) Ibrahim Pacha a mis à la voile hier. — J'espère que l'on fera droit à nos griefs concernant le Mont Carmel. — Mehemet Ali Pacha va partir pour le Caire. — On dit qu'il doit faire de grands changements dans sa Cour.

Alexandrie, le 20 juillet 1824.

(Répondu le 20 novembre 1824.)

MONSEIGNEUR,

Ibrahim Bacha a mis à la voile hier; la majeure partie des navires composant l'expédition étaient sortis le 17 et le 18 et l'attendaient en convoquant à la vue de ce port. S. E. Negib effendi partira sous peu de jours pour Constantinople. Dans une entrevue que je me suis procurée hier avec lui, il m'a renouvelé la promesse qu'il m'a faite dans le tems d'accord avec Mehemet Ali Bacha, et dont j'ai rendu compte le 20 et 21 avril à la Légation de Sa Majesté près la Porte Ottomane, de nous seconder de tous ses moyens et de toute son influence pour faire redresser nos griefs concernant le couvent du Mont-Carmel. Mehemet Ali Bacha ne tardera pas non plus à partir pour le Caire; on y attend son arrivée avec beaucoup d'inquiétude. Tout annonce des grands changements dans le personnel de sa Cour et de son administration, il paraît décidé à en exclure tous ceux qui tiennent trop aux anciennes habitudes et qui ont témoigné du mécontentement pour l'organisation de la nouvelle année.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

16. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE *. — (12 octobre) Le Consul répond au reproche d'inaction de S. E. Il est malade et manque de collaborateurs. — L'Ambassadeur de Constantinople les lui a enlevés. — Envoi d'attestations à cet égard. — Envoi des états de commerce et de navigation. — Beaucoup de bâtimens français commencent à fréquenter ce port. — Détails sur les cotons, etc. — Comme le Consul aperçoit l'inutilité des sacrifices qu'il fait depuis 21 ans, pour le service du Gouvernement Français, il demande un congé pour venir en France se rétablir si cela est encore possible.

Alexandrie, le 24 juillet 1824.

(Répondu le 20 novembre 1824.)

Écrit au Bureau de Commerce, le 15 octobre 1824.

Écrit au Consul Général à Londres, le 20 novembre 1824.

Écrit au Préfet des Bouches du Rhône, le 20 novembre 1824.

MONSEIGNEUR,

Ce n'est que par la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 11 juin que j'ai pu me convaincre que le Gouvernement du Roi attache quelque intérêt à la mission dont il a plu à Sa Majesté de me charger en Égypte. Je n'emploierai que peu de mots, étayés par les deux pièces ci-jointes, pour justifier l'inactivité que V. E. me reproche; le mauvais état de ma santé, et le manque de collaborateurs : V. E. aura de la difficulté à concevoir pourquoi la légation de Constantinople en me privant de M. d'Avenat pour le donner au Consulat beaucoup plus important de Smirne ne m'a pas permis de garder auprès de moi le Sieur Annibal d'Andan, que j'ai demandé et qui m'était indispensable pour entretenir des relations suivies avec le Département de Votre Excellence; aussi n'est-ce que depuis peu de jours que j'ai obtenu de M. d'Andan l'aîné, qui peut à peine suffire aux travaux de la Chancellerie, l'état de commerce et de navigation que j'ai l'honneur d'adresser à V. E. elle y verra que les bâtimens français commencent à fréquenter ce port en assez bon nombre et que la plus part sont nolisés pour charge de ces cotons qui ont motivé les reproches que V. E. vient de m'adresser.

La mauvaise foi ou l'ignorance des commerçans m'avaient fait croire jusqu'à présent, que les cotons *Mahon* (ainsi appelés parce que feu M. Jumel, Français, Directeur des fabriques du Bacha à Boulac, en a découvert la plante dans un jardin de *Mahon Bey*) n'étaient pas recherchés en France,

vu leur qualité inférieure et le prix trop haut comparativement à ceux d'Amérique; j'en étais si bien persuadé que j'ai consenti sur la demande de ces mêmes négocians à faire des démarches auprès de Mehemet Ali pour l'engager à en diminuer le prix. Je fus depuis confirmé dans cette opinion par les faits qui se passaient sous mes yeux. Le Bacha ne trouvant pas à vendre ses cotons, et pressé par le besoin d'argent en demanda à la Maison anglaise Briggs et C^{ie} et à celle de Violier et Graban de Livourne en faisant livrer à la première trente cinq mille balles de coton et à la seconde quinze mille pour être expédiées pour son compte en Angleterre par MM. Briggs, en France et en Italie par MM. Violiers.

Les négocians français, témoins de ces opérations qui paraissent laisser à ces entremetteurs des bénéfices considérables, changèrent tout à coup de langage; les cotons Mahon sont devenus bons, ils conviennent autant que ceux d'Amérique, et fâchés de n'avoir pu faire l'entreprise confiée à MM. Briggs et Violiers, se sont plaint à V. E. que je ne cherche pas à rendre mes services aussi utiles qu'ils pourraient être, et c'est des bureaux de V. E. qu'est venu fondre sur moi l'orage de leurs plaintes et de leurs regrets. Et qui sont ces Français? Je l'ignore, mais si ce sont les négocians établis en cette ville, je puis bien assurer V. E. que tous réunis ils seraient bien embarrassés d'avancer en argent comptant la valeur de six mille quintaux de coton Mahon. Tant que ces commerçans ne pourront disposer que de minces fonds qu'ils reçoivent de Marseille en marchandises, comme V. E. peut l'observer dans l'état de commerce du premier semestre de cette année, ils pourront difficilement soutenir la concurrence des étrangers, surtout des Anglais dont les caisses sont toujours bien fournies et à l'ordre de Mehemet Ali.

Il n'y a point eu jusqu'à présent de privilèges pour qui que ce soit; tout le monde a pu acheter du coton, même à terme, et si on en a refusé à des Français parce que la nature de leur établissemens ne présentaient pas une garantie suffisante, je ne crois pas que V. E. veuille me rendre responsable de ces refus; j'aurais pu à la vérité les leur épargner en me portant caution pour eux, mais V. E. ne m'aurait pas non plus approuvé si j'avais contracté de tels engagemens. Je vais maintenant tâcher de répondre aussi catégoriquement qu'il me sera possible aux questions que V. E. a bien voulu m'adresser au sujet des cotons Mahon.

1° Les avances promptes et considérables que Mehemet Ali a faites à la culture des cotons Mahon en ont porté la récolte de cette année à deux cent mille quintaux, la récolte prochaine en produira environ 400 mille; elle pourra dans trois à quatre années s'élever à un million; et successivement jusqu'à deux millions de quintaux, si les manufacturiers de l'Europe pourront les consommer; le Bacha compte y consacrer un sixième de son territoire cultivable, c'est-à-dire cinquante mille *feddans*, à peu près arpens de France.

2° Mehemet Ali a fait demander des cultivateurs en Amérique pour soigner la culture, et le triage de ses cotons; ils peuvent être améliorés de beaucoup. M. Sobie associé de la Maison Suisse Violier et Graban m'a assuré que sur une partie de 500 balles qu'il va expédier à Marseille, il y en a 100 dont la qualité surpasse celle du plus beau fernanbouk.

3° On cultive les cotons Mahon dans la Basse comme dans la Haute-Égypte, mais le projet du Bacha est de donner d'orénavant la préférence à cette dernière partie du Royaume, où les produits des plantations ont toujours été plus abondans et de meilleure qualité; le coton arbrisseau, mais d'une autre espèce que celle découverte par M. Jumel, était connu depuis long tems dans la Province d'Esneh et les pays supérieurs, tels que le Basabra, le Dongale, etc. etc.

4° Le Bacha faisant aux agriculteurs toutes les avances qu'exigent les plantations, et percevant les contributions en nature, il devient nécessairement maître de presque tous les cotons, ce qui le force d'acheter ce qui peut rester à la disposition des paysans; cette administration qui se présente sous un aspect si tyrannique pour les ennemis du Monopole est pourtant la cause principale des ressources immenses, que Mehemet Ali puise dans l'Agriculture, ainsi que de la prospérité du commerce et de la navigation.

5° Tous les négocians européens à tels pays qu'ils appartiennent peuvent acheter des cotons soit pour argent comptant s'ils ne sont pas connus, soit à terme, si le Bacha peut compter d'après l'expérience sur leur probité et leur exactitude.

6° Ainsi que j'ai déjà eu l'honneur d'en instruire Votre Excellence c'est le besoin urgent de fonds pour l'expédition contre les insurgés grecs qui a forcé le Bacha à livrer aux Maisons Briggs et Violier, la plus grande quantité de ses cotons de la dernière récolte, on en a aussi vendus par petites

parties à d'autres négocians français, italiens, qui les ont expédié à Marseille, Livourne et Trieste, mais ce qui me paraît mériter toute l'attention de V. E. est que le chef de la Maison Briggs qui est en ce moment en Angleterre est amené à faire goûter dans les manufactures de son pays le coton Mahon, et en a tellement pressé et prôné l'introduction qu'il est parvenu, dit-on, à obtenir du gouvernement des facilités pour les droits, frais de quarantaine, etc., etc. La probabilité des résultats avantageux que ces mesures peuvent produire a engagé plusieurs maisons de commerce anglaises à venir en Égypte. Il n'y avait eu jusqu'à la fin de 1822 qu'un seul établissement de cette nation, on en compte maintenant cinq et déjà on en attend encore d'autres.

7° Tout projet de la part de l'Angleterre, comme de la part de toute autre nation commerçante tendant à s'assurer plus ou moins exclusivement l'exploitation exclusive de la branche de commerce dont il s'agit, doit nécessairement échouer tôt ou tard contre la masse énorme de coton que l'Égypte peut dans quelques années fournir à toute l'Europe; d'ailleurs je ne crois pas Mehemet Ali Bacha disposé à écouter des propositions exclusives; elles l'entraîneraient nécessairement dans des discussions où le Divan de Constantinople ne tarderait pas à vouloir intervenir, et c'est ce qu'il tâche d'éviter avec l'attention la plus scrupuleuse.

(sic) 7° Les manufacturiers français finiront par préférer tôt ou tard les cotons d'Égypte à ceux de l'Amérique de la même qualité, parce que les premiers pourront descendre à tel prix que les Américains ne pourront plus en soutenir la concurrence. La main-d'œuvre est si peu chère, le labour offre si peu de difficultés, et le climat est si propice en Égypte, que sous ces rapports aucun pays de la terre ne pourra jamais fournir des matières premières aux mêmes conditions; il y aura pourtant une grande difficulté à vaincre, ce sont l'avidité et la tenacité de Mehemet Ali dans ses résolutions; il n'y a que la force des circonstances qui peut le faire démordre du prix qu'il aura fixé à ses denrées. C'est ce qui lui est arrivé l'année dernière; il a mieux aimé laisser vieillir et pourrir dans des tas amoncelés sur les bords du Nil cent cinquante mille ardaps de fèves de la récolte de 1822 plutôt que de les vendre à un marché qui lui laissait encore quelque bénéfice. Quoique nos draps, nos armes, nos étoffes, nos shals façon de cachemire, et autres manufactures soient préférées aux

anglaises, la consommation n'en est cependant pas assez conséquente pour compenser la valeur de 200 mille quintaux de cotons, que je suppose pouvoir être employés par nos fabriques. D'ailleurs les administrateurs de Mehemet Ali font rarement des échanges, ils reçoivent la valeur des denrées argent comptant, et le gouvernement fait payer de même ce qui lui est nécessaire, ou bien lorsque l'opération en est susceptible on fait des compensations ou on a recours à des reviremens de fonds.

Tout ce qu'on a pu dire et écrire pour ou contre les compagnies privilégiées a été dit et écrit; je n'ai jamais pu regarder comme favorables à l'industrie et au commerce d'une nation des établissemens dont la nature est d'agir en sens directement opposé à ce beau *laissez faire* dans lequel un Ministre aurait voulu renfermer tous les réglemens commerciaux; les seuls avantages que présenterait à mon avis une compagnie privilégiée, en seraient la facilité de réunir les capitaux considérables qu'exige l'exploitation de cette riche branche de commerce, une plus grande activité et précision dans les opérations; mais si les négocians particuliers ne pouvaient avoir ces mêmes fonds pour accaparer en tems et lieu la quantité de cotons Mahon dont la France peut avoir besoin, la nécessité forcera toujours le Bacha qui place toutes ses ressources financières dans le commerce à les envoyer pour son propre compte, et les vendre à tel prix qu'on voudra lui donner, comme il vient de faire par l'entremise de la Maison Violier de Livourne. Cet inconvénient me paraît bien moindre que celui de mettre à la direction d'une Compagnie la Marine Marchande pour les transports et les fabriquans de l'intérieur pour le prix de la marchandise. Un contre effet immédiat de ce privilège serait celui d'éloigner de nos marchés les Suisses et les Allemands, qui font acheter en France les cotons nécessaires à leur manufactures. On dit déjà ici que les Suisses ont conçu le projet d'engager le Roi de Sardaigne à établir un lazaret à Villefranche près de Nice pour y recevoir les cotons du Levant, et surtout de l'Égypte, qui passeraient ensuite par le Piémont en payant des droit moins onéreux et des frais moins considérables qu'en France, il existe peut-être entre le privilège et la liberté absolue un terme moyen qui concilierait tous les intérêts; ce serait, il me semble, une diminution des droits que payent à l'entrée les cotons d'Égypte, sous la condition qu'ils seraient expédiés par des négocians français adressés de même à des sujets de Sa Majesté et importés

sur des bâtimens nationaux. Les manufactures, le commerce et la marine française y trouveraient peut-être tous leur intérêt et on ne lèserait ceux de personne; les finances Royales auraient une indemnité de la diminution des droits dans la plus grande quantité de coton qu'on importerait en France. Quant à Mehemet Ali, il lui est indifférent de traiter avec une compagnie privilégiée ou avec des particuliers.

Quelle qu'elle soit de la part de Votre Excellence la solution de ce problème, j'ai l'honneur de la prévenir qu'elle peut compter sur la moitié de la récolte prochaine, c'est-à-dire sur environ 200 mille quintaux de coton Mahon, que le Bacha m'a promis de réserver pour le commerce français. Ce sera ou à la Compagnie, ou aux négocians de s'entendre le plutôt qu'il leur sera possible pour la remise, et le payement des cotons. Le prix en est fixé à quinze talaris de la Reine et un tiers les cinquante kilogrammes auxquels il faut ajouter encore un talaris pour droits et autres frais à payer en cette échelle.

Pendant que Mehemet Ali Bacha travaillait, et s'occupe sans relâche à constituer le gouvernement et l'administration de l'Égypte sous des formes particulières et à prendre une assiette extraordinaire pour un Visir, j'avais cru devoir tout sacrifier et quoique bien malade rester dans ce pays pour travailler à mon tour dans le sens propre à ménager au Gouvernement de Sa Majesté la considération et l'influence nécessaire à la conservation des intérêts politiques et commerciaux que la France peut y avoir. Maintenant que Votre Excellence m'a fait apercevoir l'inutilité des sacrifices de tout genre que depuis vingt et un ans je n'ai cessé de faire en Égypte pour le service du gouvernement français, j'ose espérer qu'elle voudra bien m'accorder un congé pour aller en Europe chercher à y rétablir, s'il en est encore tems, ma santé entièrement délabrée.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

17. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Éclairer le Pacha sur les dangers dont l'Égypte est menacée par l'apparition du choléra morbus qui s'est étendu jusqu'en Syrie.

Paris, le 14 août 1824.

Le Conseil supérieur de santé séant à Paris s'occupe, Monsieur, de réunir les documents que le Gouvernement du Roi désire procurer au Pacha d'Égypte et que celui-ci a lui-même demandés dans l'intention d'établir un lazaret à Alexandrie, mais comme ce travail doit encore entraîner quelques délais, il peut être utile d'éclairer dès à présent le Pacha sur les dangers dont l'Égypte est menacée par l'apparition du choléra morbus qui a étendu en dernier lieu ses ravages jusques dans la Syrie.

C'est dans cette vue qu'a été rédigée la note ci jointe destinée à indiquer à Mehemet Ali les moyens de préserver de ce fléau le pays qu'il gouverne. Je vous invite en conséquence à la lui remettre après en avoir fait faire une traduction si vous le jugez plus convenable. Vous voudrez bien également lui présenter quelques exemplaires du mémoire sur le choléra morbus adopté par le conseil supérieur de santé.

Vous remarquerez d'ailleurs dans la note en question que pour ajouter aux moyens d'information que possède le Pacha sur l'état sanitaire de la Syrie, le Conseil supérieur de santé regarderait comme nécessaire que les autres consuls du Roi en Levant vous transmettent les renseignements sur la marche du choléra morbus. Si le Pacha vous paraissait adopter cette idée et les mesures auxquelles elle se rattache, je m'empresserais de donner dans ce sens des ordres à ces agens.

Agrééz, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

18. — Drovetti au baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Administration. Nouvelles. — (12 octobre) Mehemet Ali a fait des changemens dans le personnel de son administration. — Il a ensuite créé des

directions provinciales auxquelles il a confié une partie de l'autorité. — Il encourage l'agriculture et en retire déjà des avantages. — Cependant il éprouve des difficultés pour les levées des troupes. — Il a appris avec peine l'inaction de sa flotte dans les eaux de Rhodes. — La position de cette escadre peut devenir critique si, comme on le dit, le Capitan Pacha a échoué devant Samos avec perte de 12 mille hommes et de plusieurs vaisseaux de guerre et de transport.

Alexandrie, le 1^{er} septembre 1824.

(Répondu le 20 novembre 1824.)

MONSIEUR,

Depuis le rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser au prédécesseur de V. E. sous le n° 86 il ne s'est passé en Égypte aucun événement important.

Mehemet Ali Bacha, aussitôt après son retour dans la capitale, s'est occupé des changemens qu'il avait conçu ici le projet de faire dans le personnel de son administration; ils se sont opérés sans qu'il en soit résulté un grand mécontentement de la part des employés supérieurs, à qui on a donné des espèces de sinécures. Cependant le Bacha ne s'est pas tenu comme on le croyait au simple personnel, il vient de créer des directions provinciales auxquelles il a confié une grande partie de l'autorité qui était concentrée auprès des chefs des gouvernemens résidens dans la capitale. Il paraît que quelques-uns de ceux-ci pour qui on a créé des sinécures seront obligés de faire chaque année des tournées d'inspection dans les provinces dans le principal but de recevoir les plaintes des habitans des campagnes et rendre ensuite compte au Bacha de la conduite des agens subalternes. Mehemet Ali, encouragé par les succès qu'il a obtenus dans la culture de l'indigo, de la soie et du coton Mahon, vient d'ajouter à ces riches branches de l'industrie agricole celles des aligaris et de l'opium. On assure que l'un et l'autre ont parfaitement réussi.

Cependant tout ne fleurit pas autour du vice-roi de l'Égypte : la nouvelle conscription éprouve de grandes difficultés et la partie des finances qui tient à la rentrée des fonds mis dans les mains des négocians est souffrante.

D'un autre côté, Mehemet Ali n'a pu apprendre qu'avec peine que son expédition contre les Grecs, partie de ce port le 19 juillet, était encore dans les parages de Rhodes le 25 du mois qui vient de passer; la position de cette escadre peut devenir très critique, s'il est vrai que la Capitan Bacha a

entièrement échoué dans l'attaque de Samos d'où il a, dit-on, été repoussé en perdant douze mille hommes, deux frégates, toutes ses canonnières, les bâtimens de transport. Cette nouvelle, qui se débite depuis plusieurs jours, est confirmée par tous les voyageurs qui viennent de l'archipel.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

19. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Nouvelles. — Mehemet Ali n'est pas sans inquiétude sur la position de son fils et de l'armée qu'il commande. — Mehemet Ali espère la disgrâce du Capitan Pacha et son remplacement par Youssouf Pacha de Patras. — On dit que le Pacha d'Acre refuse le tribut et se met en rébellion ouverte. — Le refus fait à Mehemet Ali du gouvernement de Damas a pu y contribuer.

Alexandrie, le 22 septembre 1824.

(Répondu le 8 avril 1825.)

MONSIEUR,

Mehemet Ali Pacha, après avoir mis en activité la nouvelle administration, est revenu en cette résidence le 11 de ce mois; il n'est pas sans inquiétude sur la position de son fils et de l'armée qu'il commande. On assure que les Grecs l'ont attaqué le 5 de ce mois dans le golfe de Boudroum et qu'ils sont parvenus à brûler la frégate tunisienne qui faisait partie de son escadre.

Mehemet Ali espère que l'échec éprouvé par son antagoniste le Capitan Pacha, devant Samos, hâtera sa disgrâce et qu'il sera remplacé dans le commandement supérieur de la marine ottomane par Youssouf Pacha de Patras avec qui ce vizir est en très bonne intelligence.

Le Kiahya d'Abdallah Pacha d'Acre est attendu ici incessamment. On assure que ce dernier refuse de nouveau le tribut et est sur le point de se remettre en état de rébellion contre son souverain. On ignore encore le motif et les circonstances de cette seconde échauffourée du jeune Pacha;

mais il est probable que le refus fait à Mehemet Ali du Gouvernement de Damas a pu y contribuer.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

20. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Nouvelles de Grèce déjà connues. — Le Nil n'a pas atteint dans la crue le degré suffisant pour une bonne inondation, aussi le Pacha a-t-il défendu l'exportation des comestibles, afin de suppléer par la surabondance de cette année au déficit de la prochaine récolte.

Alexandrie, le 7 octobre 1824.

(Répondu le 8 avril 1825.)

MONSEIGNEUR,

La nouvelle que j'ai eu l'honneur de transmettre à V. E. par ma dépêche du 22 septembre, relative à la perte d'une frégate tunisienne, incendiée par les Grecs, s'est confirmée. A la suite de ce premier combat, la flotte du Capitan Pacha et l'escadre égyptienne avoient fait leur jonction et s'étoient dirigées sur Samos; mais le vent contraire et l'apparition de l'escadre grecque empêchèrent, dit-on, le débarquement. Des avis venus aujourd'hui de Boudroum, où ils avoient été transmis au Kiahya d'Ibrahim Pacha par le gouverneur de Mandalia, portent que les insurgés profitant de l'avantage de leur position, attaquèrent les deux flottes combinées et leur firent éprouver quelques pertes. Le vent ayant changé, Ibrahim Pacha se mit à la poursuite des Grecs et, les ayant atteints dans le port d'Ipsara, y détruisit, dit-on, une division de trente-deux bâtiments, qui s'y étoient réfugiés, pour se réparer des dommages éprouvés dans le combat. Cette dernière nouvelle n'étant pas officielle, laisse encore S. A. dans l'inquiétude sur le sort de son fils et de l'escadre qu'il commande. A ces soucis se joignent ceux que lui donne la crue du Nil, qui n'a pas atteint le degré suffisant pour une bonne inondation; cette circonstance l'a déterminé à défendre

l'exportation des comestibles, afin de suppléer par la surabondance de cette année au déficit de la prochaine récolte.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

21. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — La nouvelle publiée par le *Moniteur* de l'envoi d'un archevêque demandé par le vice-roi d'Égypte a indigné Mehemet Ali Pacha. — Il a fallu bien de la peine pour l'empêcher de maltraiter cet ecclésiastique. — Le Pacha s'est borné cependant à le renvoyer en Italie.

Alexandrie, le 10 octobre 1824.

MONSEIGNEUR,

Le *Moniteur* du 28 août, à l'article de Turin en date du 17 du même mois, a donné quelques détails sur un certain archevêque que Sa Sainteté auroit envoyé en Égypte, d'après la demande du vice-roi. Cette trame ourdie par les ennemis des cophites catholiques ou peut-être même par les Européens malveillans, qui auront voulu tourner le Saint-Siège en ridicule, a indigné Mehemet Ali Bacha; dans les premiers moments de sa mauvaise humeur, il étoit sur le point d'ordonner les mesures les plus rigoureuses envers la personne chargée de jouer ce rôle inconvenant. Le caractère de l'ecclésiastique qui accompagnait l'archevêque et la recommandation de M. Artaud, notre chargé d'affaires à Rome, m'ont déterminé à intervenir en sa faveur; j'ai été assez heureux pour apaiser le vice-roi et obtenir qu'il traitât cet individu avec quelques ménagemens. Néanmoins S. A. n'a point voulu lui permettre de rester en Égypte; tout ce qu'elle a pu faire, c'est de lui donner le temps nécessaire pour se préparer à se remettre en voyage et retourner en Italie, ce qu'il exécutera incessamment.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

22. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE (29 octobre). — L'arrivée de M. Casciouri, nommé archevêque de Memphis à force d'intrigues, a produit ici le plus mauvais effet. — Il est reparti pour l'Italie. — On a eu beaucoup de peine à empêcher Mehemet Ali Pacha d'user de rigueur envers lui.

Alexandrie, le 20 octobre 1824.

(Répondu le 8 avril 1825.)

MONSEIGNEUR,

J'ai déjà eu l'honneur, par ma dépêche du 10 de ce mois, d'informer Votre Excellence du mauvais effet qu'a produit ici l'arrivée de M. Casciouri dont la nomination à l'archevêché de Memphis est dû aux intrigues de quelques malveillans. Mehemet Ali Pacha a été indigné d'une trame aussi perfide qui le compromettoit lui-même sérieusement aux yeux de son souverain et de sa nation et l'exposoit aux plus grands désagrémens. S. A. n'a pas pu s'empêcher de soupçonner l'archevêque de complicité, en songeant qu'il ne tenoit qu'à lui de faire connoître à Rome son origine, l'état médiocre de sa fortune et son incapacité à être élevé à un rang aussi distingué. Il a fallu toute la sagesse et la prudence du Père Canestrari, dont on ne sauroit trop se louer, ainsi que la lettre de recommandation dont l'avoit muni M. Artaud, pour détourner les mesures rigoureuses que le vice-roi étoit sur le point d'ordonner envers l'archevêque. Celui-ci est reparti il y a quelques jours pour l'Italie, avec l'ecclésiastique qui l'avoit accompagné en Égypte.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824.

23. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Un service funèbre a été célébré pour le feu Roi, et le lendemain on a chanté une messe en actions de grâce pour l'avènement au trône de S. M. Charles X. — Mehemet Ali Pacha à qui on a fait part de la mort de S. M. Louis XVIII a

paru touché de cette perte; il prie S. E. d'assurer le nouveau Roi de son respectueux attachement.

Alexandrie, le 25 octobre 1824.

(Répondu le 8 avril 1825.)

MONSEIGNEUR,

La nouvelle de la mort du Roi, que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me transmettre par sa dépêche du 17 septembre, m'a causé la plus vive douleur; je l'ai aussitôt communiquée aux nationaux, qui tous ont manifesté les sentimens que doit inspirer un aussi déplorable événement. Ils se sont réunis à moi, afin d'adresser leurs prières au Très Haut pour le repos de l'âme du feu Roi, et leurs vœux pour la prospérité du règne de son Auguste successeur. Je suis charmé de pouvoir annoncer à Votre Excellence que Messieurs les Consuls des Puissances étrangères, résidant à Alexandrie, ont bien voulu assister aux deux cérémonies qui ont eu lieu à cette occasion.

J'ai également fait part de cet événement à Mehemet Ali Pacha; S. A. tout en exprimant combien elle étoit sensible à la perte que la France vient de faire, m'a chargé de témoigner à Votre Excellence son respectueux attachement pour le nouveau Souverain qui nous gouverne.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1821-1824, n° 96 bis.

24. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Arrivée à Alexandrie du Commandant de la station française en Levant. — Ibrahim a dû partir de Boudroum le 6 novembre pour la Morée. — Envoi d'un rapport sur les dernières opérations de la flotte ottomane. — Ce rapport est d'un officier français au service d'Ibrahim; il restreint à fort peu de chose les succès trop vantés des Grecs.

Alexandrie, le 13 novembre 1824

(Répondu le 8 avril 1825.)

MONSEIGNEUR,

M. Drovaud, commandant les forces navales de Sa Majesté dans le Levant, est arrivé hier dans ce Port; il a rencontré Ibrahim Bacha dans la baie

de Boudroum; ce Prince a dû mettre à la voile le 6 de ce mois pour se porter avec toute son escadre sur les côtes de la Morée.

Les journaux d'Europe ont débité tant d'absurdités sur les désastres éprouvés par l'escadre égyptienne, que j'ose croire que V. E. ne trouvera pas le rapport que j'ai l'honneur de lui adresser ci-joint indigne de son attention. Après la date de ce rapport dressé par un officier français qui est auprès d'Ibrahim Bacha, celui-ci a quitté Medelin et est venu rejoindre son convoi à Boudroum sans éprouver aucune rencontre fâcheuse.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 98.

25. — Rapport d'un officier français au service d'Ibrahim sur les opérations contre les Grecs.

Annexe à la dépêche de Drovetti n° 98, du 13 novembre 1824.

SOMMAIRE. — En contradiction avec l'impression exprimée par Drovetti, ce rapport confirme les succès remportés par les Grecs dans les eaux de Rhodes et de Samos, la lâche conduite du Capitan-Pacha et la mauvaise tenue des équipages, même égyptiens, quoique Ibrahim-Pacha soit toujours « brave comme son sabre. »

Nous sommes partis d'Alexandrie le 19 juillet et arrivés dans la baie de Magri le 29 du même mois. Les troupes ont été débarquées de suite, et campées près du village; sept déserteurs de l'armée de terre, dont un officier, ont été ramenés et fusillés. Après avoir ravitaillé l'armée, nous quittâmes ce mouillage le 10 août. Le lendemain le brick de guerre français le *Cuirassier*, commandé par le Capitaine de frégate Le Blanc, faisant partie de la station du Levant, vint communiquer avec Ibrahim Pacha.

Le 13 août, nous mouillâmes devant la ville de Rhodes, pour y attendre les navires de notre convoi, qui étoient arriérés. Plusieurs bâtimens s'abordèrent, et firent quelques légères avaries, accidens inévitables en naviguant avec une flotte. Nous nous sommes éloignés de Rhodes le 15 du même mois, et après avoir passé plusieurs jours sur le Cap Crio, pour

attendre les trainards, nous avons dirigé la route dans le Canal de l'Isle de Co, et le 29 d'août, on a laissé tomber l'ancre à cinq milles dans l'ouest de Boudroum. L'escadre du Capitan Pacha, se composant d'un vaisseau de 80 canons et un vaisseau rasé, trois frégates et une quinzaine de bricks ou goëlettes se trouvoit mouillée devant la ville de Stancho, à petite distance de nous; mais le lendemain il changea de mouillage, et vint près du continent, où se trouvoit son convoi.

Nous renouvelions notre eau, en attendant nos bâtimens arriérés, lorsque le 5 septembre les Grecs, au nombre de 85 bricks ou corvettes, se présentèrent en bon ordre dans le Boghas du Nord de l'Isle de Co, avec le vent de Nord-Ouest joli frais, en prolongeant la rade de Stancho. Le Capitan Pacha avoit mis sous voile le matin; toute notre armée a appareillé avec célérité à 5 heures du soir. Le Capitan Pacha avec les siens, après avoir tiré quelques coups de canon, avoit lâchement abandonné le champ de bataille, et retournoit au mouillage, osant fuir devant des bâtimens marchands armés, qui, comptant sans doute sur sa lâcheté, avoient eu l'audace de s'enfoncer dans un passage étroit, et devant des forces écrasantes.

Cependant nous courions sous toutes voiles sur l'ennemi, et à 6 heures moins $\frac{1}{4}$ nous trouvant à petite portée, nous avons commencé le feu, en mettant en panne. Plusieurs de nos frégates ont jugé prudent de s'éloigner, et nous ont laissé presque seuls; mais Ibrahim Pacha brave comme son sabre, a arrêté la témérité des Grecs, qui, trouvant une résistance à laquelle ils étoient loin de s'attendre, opérèrent leur retraite, en mettant le feu à un brûlot, qui, conduit avec habileté et un rare courage, s'étoit approché de nous à portée de fusil, et avoit fait de vains efforts pour nous aborder. La légèreté des bâtimens ennemis rendit inutiles les moyens que l'on prit pour les harceler dans leur retraite.

Le 9 septembre, nos croiseurs ayant signalé l'ennemi vers 4 h. $\frac{1}{4}$ du soir, les deux armées réunies ont mis sous voile, et louvoyé pour sortir le Boghas de Stancho. Quelques coups de canon ont été tirés par notre escadre légère, avant la nuit. Au jour les Grecs, au nombre de 75 navires, ont été aperçus dans la baie d'Assim-Kalasi, presque en calme. Une es-pèce de combat s'est engagé vers 8 h. $\frac{1}{4}$ du matin; le résultat a été plus honteux que le premier; nous avons perdu une frégate tunisienne, que

les Grecs ont incendiée. Nous retournâmes au même mouillage le lendemain 10.

Le 16 du même mois, les deux armées mirent sous voile, ayant embarqué huit mille hommes de troupes, dans le dessein de faire un débarquement à Samos le 18 à 3 heures du soir, les Grecs furent vus sur cette isle, au nombre de 72 bâtimens, se disposant à se défendre.

Le 22 septembre, nous avons eu une troisième affaire, où les Turcs se sont conduits de la même manière que dans les précédentes. Enfin, le 6 octobre, nous avons eu un quatrième combat, dans lequel les Grecs ont brûlé cinq brûlots et nous ont incendié un brick. Sans la présence de notre intrépide Ibrahim Pacha, les ennemis nous auroient chassés jusqu'aux Dardanelles. Le Capitan Pacha étoit alors parti avec un vaisseau pour Constantinople.

Nous sommes retournés à Mételin par les vents contraires, et nous allons partir demain pour rejoindre le convoi, que nous avons laissé à Boudroum. J'ignore les intentions ultérieures; mais je suis bien convaincu que notre brave Prince, avec la meilleure volonté, ne réussira pas; les hommes qu'il commande sont incapables de se présenter à l'ennemi.

Les Grecs ont perdu une quinzaine de brûlots et nous ont brûlé une frégate et un brick.

Je jouis de l'entière confiance de ce digne Prince, qui, toujours le premier au feu et le dernier à la retraite, fait toujours seul tête à l'ennemi. Les autres sont en général indignes de servir le vice-roi Mehemét Ali et son fils.

A bord de la frégate l'*Isaine*, en rade de Castro, capitale de l'Isle de Mételin, le 11 octobre 1824.

26. — Le Ministre (Baron de Damas) à Drovetti.

SOMMAIRE. — Explications sur les reproches qui ont été faits à Drovetti par le Comte de Villèle. — On souhaite que Drovetti puisse attendre jusqu'au printemps pour prendre son congé. — Sur le «droit de consulat» et son application, à propos de la plainte d'un négociant français. — Sur les patentes de santé délivrées dans les chancelleries.

Paris, le 20 novembre 1824.

Votre correspondance, Monsieur, est exactement parvenue au Département des Affaires Étrangères depuis le n° 84 jusqu'au n° 89, mais je n'ai

pas reçu votre n° 83, et je vous serai obligé de m'en envoyer une nouvelle expédition.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les détails que vous donnez sur l'expédition partie d'Alexandrie au mois de juillet dernier.

Les observations qui vous ont été adressées le 11 juin dernier par M. le Comte de Villèle ont été amenées uniquement par le déplaisir qu'a éprouvé le Gouvernement en ne trouvant pas dans votre correspondance de renseignemens sur un fait commercial de la plus haute importance pour nos relations avec le Levant (introduction en Égypte de la culture d'une nouvelle espèce de coton) fait dont on devait chercher à prévoir les conséquences et sur lequel le Conseil supérieur du Commerce et des Colonies avait vainement demandé plusieurs fois des éclaircissemens au Ministère des Affaires Étrangères. J'ai d'ailleurs communiqué à ce Conseil les informations que contient sur ce sujet votre dépêche du 24 juillet et qui m'ont paru répondre d'une manière complète et fort satisfaisante aux diverses questions qui vous avaient été adressées. Je vous invite, Monsieur, à suivre avec soin les progrès de la culture de ce coton et de son exportation. Vous devez en général porter la plus grande attention à tout ce qui peut intéresser le commerce français et me rendre exactement compte des résultats de vos observations, ainsi que les instructions de mon Ministère et particulièrement celles du 8 août 1814 vous l'ont recommandé. Je désire d'un autre côté que vous vous occupiez de rechercher les voies les plus favorables pour accélérer l'arrivée en France de votre correspondance qui ne parvient généralement à mon Ministère que fort lentement, je n'ai reçu, par exemple le primata de votre dépêche du 24 juillet que le 12 du mois dernier.

Quant au congé que vous me demandez, vous devez être persuadé qu'en tems ordinaire, je ne ferai aucune difficulté de vous l'accorder immédiatement, mais dans les circonstances actuelles, votre absence pouvant avoir de l'inconvénient pour le service, je désire que vous puissiez différer de revenir en France au moins jusqu'au printems. Je ne voudrais pas cependant que ce retard pût être nuisible à votre santé et si elle vous paraissait exiger que vous partissiez plus tôt vous voudriez bien le mander à M. l'Ambassadeur du Roi à Constantinople qui désignerait la personne à laquelle vous remettriez les affaires de votre Consulat général.

Je vous sais gré, Monsieur, des démarches que vous avez faites auprès du Pacha d'Égypte et de Negib Effendi au sujet de l'affaire du Mont Carmel. Vous n'aurez sans doute pas manqué d'en rendre compte à M. le Comte Guilleminot.

J'ai reçu une lettre de M. Ch. Clément, négociant français établi à Alexandrie, dans laquelle il se plaint d'avoir été obligé de payer, comme négociant non cautionné, le *droit de Consulat* sur des marchandises expédiées par lui à Marseille et demande que les réglemens qui imposent aux Français résidant au Levant l'obligation de fournir un cautionnement soient rapportés. Ce négociant ne peut raisonnablement pas espérer que l'on change l'ordre de choses établi parce qu'il ne lui plait pas de s'y conformer et, que par ce défaut de bonne volonté de sa part, il se trouve traité à Marseille comme étranger pour le paiement du *droit de Consulat*. Ce droit, tel qu'il est établi aujourd'hui, doit avoir pour effet de favoriser notre commerce aux dépens du commerce étranger, autant du moins que notre commerce se dirige régulièrement et suivant les principes des anciennes ordonnances, et M. Clément cessera d'être soumis à ce droit dès qu'il se sera fait cautionner conformément à ces ordonnances. Il n'a donc aucun motif de se plaindre. C'est ce que je vous prie de lui expliquer. Il me marque d'ailleurs dans sa lettre, que des négocians cautionnés de votre échelle se prêtent à expédier sous leur nom, moyennant une commission particulière, des marchandises appartenant à des étrangers et qui ne sont pas ainsi sujettes à Marseille au *droit de Consulat*; il ajoute que ce fait peut être vérifié d'après les manifestes des capitaines et que vous en avez vous-même la certitude. Je ne doute pas, Monsieur, que si vous en aviez réellement acquis la certitude vous n'en eussiez écrit à la Chambre de Commerce de Marseille, lui fournissant tous les documens nécessaires pour réprimer un abus aussi grave. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il est important que vous exerciez une surveillance particulière sur ce point.

J'ai été informé qu'un navire portant pavillon de Jérusalem et provenant d'Alexandrie s'est présenté dans les ports de la côte de Syrie où le capitaine a demandé à nos Consuls de viser une patente de santé qu'il avait reçu dans votre Chancellerie. J'ignore quelle autorité délivre les expéditions des bâtimens qui portent ce pavillon et sous la protection de quelle Puissance ils naviguent dans les mers du Levant. Je vous invite en

conséquence à me fournir tous les renseignemens que vous pourrez avoir à ce sujet et à me faire part de votre avis sur les inconvénients qu'il pourrait y avoir à tolérer que ces navires réclament la protection des agens du Roi.

Le Conseil de Commerce désire savoir si les droits de douane sont perçus en Égypte d'après le tarif de 1816 comme dans les autres provinces de Turquie. Il n'existe dans la correspondance du Consulat général d'Égypte aucune donnée qui doive faire penser le contraire, cependant je vous prie de vouloir bien me faire connaître d'une manière positive ce qui en est.

Recevez, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 35.

27. — Le Général Boyer au Ministre de la guerre.

Sommaire *. — Détails de l'accueil distingué fait au Général et à tous les officiers qui l'accompagnaient. — Expressions d'admiration envers le Roi et la France. — Il veut qu'on organise ses armées à la française. — Il ne veut pas donner au Général un titre militaire turc, celui de Lieutenant Général du Roi de France étant le plus beau du monde. — Il le fera reconnaître ainsi dans ses États. — Départ du Général pour le Caire le 1^{er} décembre. — Le Pacha demande l'envoi d'un colonel et 3 capitaines d'artillerie. — Mohammed Ali est homme de génie et d'un grand caractère.

Alexandrie, le 1^{er} décembre 1824.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'après une traversée de 12 jours je suis arrivé à Alexandrie le 24 du mois dernier, avec tous les officiers qui m'accompagnaient : empressé de me présenter à S. E. le vice-roi qui était sur les lieux, je me suis rendu à son Palais, après en avoir conféré avec M. Drovetti, notre Consul général. J'ai été accueilli avec les

marques de la plus grande bienveillance; je lui ai annoncé le cadeau militaire dont j'étais chargé de lui faire hommage; cette marque de témoignage de l'estime de Sa Majesté pour S. A. lui a été très agréable, le Pacha a fait ouvrir devant moi toutes les caisses renfermant les armes, les fournimens et les poudres; il a fait faire en sa présence l'épreuve de notre poudre, avec celle anglaise et la sienne; le résultat ayant été en notre faveur, il m'en a témoigné son admiration et m'a dit à cet égard que la supériorité que les produits de nos manufactures avaient sur ceux des Anglais et de ses États, lui était connue, qu'il était accoutumé à voir nos produits bien supérieurs à ceux des autres; que connaissant depuis longtems cette supériorité autant dans le personnel des Français que dans tout ce qui sortait de leur main, sa préférence avait toujours été pour des officiers français qu'il désirait avoir depuis longtems pour l'organisation de son armée; «je vous vois avec plaisir rendu près de moi; allez communiquer aux miens, la force qui fait la puissance des États, je suis convaincu, que vous remplirez toutes mes espérances, je m'en rapporte à votre expérience pour y parvenir»; — Je lui ai demandé à lui présenter tous mes officiers, ce qui a eu lieu le lendemain; j'ai fait part à S. A. de la présence du Général Livron; — «Je n'avais pas demandé deux officiers généraux, mais celui qui vous accompagne étant présenté par vous, à votre seule considération, je le reçois à mon service. Utilisez ses moyens, appliquez-les en tous points à l'organisation de mes armées, à la française; je ne veux parmi mes troupes d'autre tactique, que celle de cette admirable et grande nation. Ce pays-ci est encore plein de grands souvenirs de votre gloire, secondez-moi bien et nous ferons de grandes choses.»

La réception de mes officiers a été comme la mienne, marquée par tous les témoignages de la bonté et bienveillance de S. A. Je ne puis assez m'étendre à cet égard sur toutes les marques d'intérêt qu'elle nous a données à tous, j'en dois compte à Votre Excellence pour qu'elle reste bien convaincue que notre situation dans ce pays, commence sous les plus heureux auspices.

« Mon intention, Général, était de vous donner un titre militaire turc, égal à celui de mes premiers officiers et dignitaires dans mes armées, mais j'ai réfléchi que celui de Lieutenant général français et du plus puissant roi d'Europe était le seul que vous devez garder, toutes les autorités de ma

vice-royauté, vous reconnaîtront sous ce seul beau titre, je leur en donnerai l'exemple et tous les miens m'imiteront.

« Je vous autorise à rendre compte aux Ministres de Sa Majesté de tout ce qui s'est passé entre vous et moi; remerciez Sa Majesté du souvenir gracieux et signalé qu'elle daigne témoigner à ma personne, par le cadeau militaire qu'elle me fait et surtout par le consentement qu'elle a donné à votre arrivée dans mes États. Je serai toujours votre protecteur et votre ami à tous. »

Nous partons aujourd'hui pour le Caire; S. A. m'a également autorisé à prier Votre Excellence de lui envoyer un colonel d'artillerie avec trois capitaines, deux d'artillerie à pied, et un à cheval; j'aurai l'honneur d'en faire la demande officielle aussitôt que le vice-roi m'aura fait remettre les fonds nécessaires au déplacement de ces officiers; la dépêche que j'adresserai à cet égard à Votre Excellence, entrera dans tous les détails qui concerneront leur traitement.

Je ne puis m'étendre davantage par cette première, ce ne sera que dans un mois après mon arrivée au Caire, que j'aurai pu voir les premiers éléments qui composent aujourd'hui l'État militaire de S. A. Je suis informé que son armement est très défectueux; ne voulant rien exposer avant d'avoir vu, j'attendrai pour être à même d'en faire le tableau exact à Votre Excellence et être à même de lui donner à entendre les espérances que je pourrai avoir, pour tirer par la suite les armes nécessaires à ses armées de nos manufactures royales de France.

Le Pacha vice-roi, est un vrai phénomène dans l'Empire turc; il a du génie, beaucoup de tête, de grandes vues d'amélioration, un grand et noble caractère; il éprouve à la vérité de grandes contrariétés à ses vastes projets, mais il espère les surmonter toutes; nous y contribuerons en bons Français; ce sentiment sera toujours le mien et je m'appliquerai à le faire triompher de tous les obstacles que les mœurs du pays où nous sommes pourront faire naître.

Je prie Votre Excellence, d'être bien convaincue, que je n'ai pas d'autre désir que celui bien prononcé de remplir ici des devoirs utiles à mon souverain; utiles à mon pays, à sa prospérité et à celle de son industrie et de son commerce.

Je renouvelle toujours à Votre Excellence ma demande pour obtenir de

Sa Majesté la grande faveur et grâce d'un exemplaire de la 1^{re} édition de l'ouvrage sur l'Égypte. S. A. m'a demandé si je l'avais, j'ai été péniblement affecté d'avoir à lui répondre négativement.

Je suis avec respect, etc.

Signé : le Lieutenant Général
BARON PIERRE BOYER (1).

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1825-1827.

28. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Annonce le changement subit du 1^{er} interprète M. Boghos qui parait dans d'excellentes intentions pour la France. — M. Boghos est en même temps directeur général du commerce; M. Drovetti demande que pour le fortifier dans ses bonnes intentions on luy envoie quelque présent tel qu'un beau service en porcelaine.

Alexandrie, le 23 décembre 1824.
20 février.

Rapport au Ministre, le 25 février 1825.
(Répondu, le 8 avril 1825.)

MONSIEUR,

Jaloux de procurer à la France une influence prépondérante dans les affaires de ce pays, et de donner à son commerce avec l'Égypte la plus grande extension possible, j'avois constamment travaillé à surmonter l'espèce de prédilection que M. Boghos manifestoit en faveur des Anglais, et j'avois été assez heureux pour parvenir à rendre moins sensibles les effets de cette affection privilégiée. J'ai aujourd'hui la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence que, depuis que Mehemed Aly Pacha s'est montré ouvertement déterminé à entretenir avec la France les relations les plus amicales, son premier secrétaire-interprète a commencé à changer de sentimens et de

(1) Pour les caractères proprement militaires de la mission du Général Boyer, voir *Une mission militaire française auprès de Mohamed Aly, correspondance des généraux Belliard et Boyer*, publiée par G. Douin, Le Caire, 1923.

conduite et paroît porté à seconder de tous ses moyens les bonnes intentions de S. A. M. Boghos joignant à sa place de 1^{er} secrétaire-interprète la direction générale du Commerce, il importe essentiellement à nos intérêts de chercher à le maintenir dans ses favorables dispositions; et je crois que si Sa Majesté daignoit lui envoyer quelque présent, soit en un beau service de porcelaine, soit tout autre qu'elle jugeroit convenable, nous ne manquerions pas d'en recueillir les plus grands avantages. Je prends la liberté, Monseigneur, de soumettre cette proposition à la sagesse de Votre Excellence, la priant de n'y voir qu'une preuve de plus du zèle dont je suis animé pour le service du Roi, et la prospérité de ses sujets.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie 1821-1824, n° 102.

+ 29. — Drovetti au Baron de Damas.

Sommaire *. — Nouvelles. — Général Livron. — Portrait du Roi. — Arrivée du fils de Mehemet Ali Pacha en Candie. — Départ du général Livron pour Paris. — Mehemet Ali Pacha a demandé à voir le portrait du Roi, il en a été si enchanté qu'il l'a gardé. — Regrets du Consul.

Alexandrie, le 23 décembre 1824.
20 février.

(Répondu le 8 avril 1825.)

MONSEIGNEUR,

Mehemed Aly Pacha a reçu le 17 de ce mois la nouvelle de l'arrivée de son fils en Candie, avec une bonne partie de l'escadre et des troupes de débarquement. Environ 5.000 hommes et quelques transports étoient restés à Rhodes et devoient bientôt rejoindre Ibrahim Pacha; ce Prince paroît tenir à son projet de se rendre en Morée avant le printems.

Le général Livron va partir pour Paris; il est chargé par S. A. de solliciter de Sa Majesté la permission de faire construire deux frégates sur le modèle de la *Jeanne d'Arc*.

Sa Majesté, ayant daigné me faire envoyer son portrait, le bonheur que j'ai eu de le posséder n'a pas été de longue durée⁽¹⁾, Mehemet Ali Pacha ayant désiré le voir, l'a gardé, en me chargeant d'annoncer qu'il s'estimoit heureux de conserver sous ses yeux les traits d'un souverain qui lui avoit donné des preuves si sensibles de sa bienveillance. Votre Excellence concevra facilement combien il m'a été pénible de me voir obligé de céder à S. A. un objet si précieux et que rien ne sauroit compenser.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

P. S. — Mehemet Aly a reçu hier de Constantinople l'avis officiel que le Grand Seigneur laisse à sa disposition l'escadre ottomane, qui lors du départ du Capitan Bacha pour la capitale, s'était réunie à l'escadre égyptienne.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1821-1824, n° 101.

⁽¹⁾ Note écrite en travers.

1825

30. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Nouvelles. — Nouvelles insultes faites à notre pavillon par les Grecs, dans la rade de Damiette. — Indigne traitement éprouvé par le capitaine d'un navire français.

Alexandrie, le 1^{er} février 1825.

Écrit à la Marine le 11 mars 1825.

(Répondu le 11 mars 1825.)

MONSEIGNEUR,

Les corsaires grecs viennent de porter de nouvelles insultes à notre pavillon; trois ou quatre d'entre eux se sont présentés sur la rade de Damiette vers le 20 du mois passé et ont maltraité les navires français et ceux des autres nations. Ils ont volé des marchandises à bord de ces bâtimens ainsi que toutes les provisions de bouche; ils ont même osé mettre la main sur les pavillons et les profaner indignement. L'embarcation du capitaine Espanet a été capturée, lui-même traîné pendant plusieurs heures à bord de tous les navires grecs et enfin jeté sur un brick sarde.

D'après les dernières nouvelles venues de l'Archipel, Ibrahim Pacha ayant voulu retourner de la Sude à Rhodes, pour prendre les troupes qu'il avoit laissées dans cette isle, a été contraint par le mauvais temps d'aller à Marmarissa en Caramanie, où il se trouve encore. Ce Prince a toujours l'intention de rallier son escadre, afin de se rendre en Morée.

Les troubles ont recommencé au Mont Liban; le Cheikh Béchir s'est soulevé de nouveau contre le Prince des Druses. Mehemed Aly Pacha vient d'envoyer son ancien Siliktar bey pour tenter une réconciliation; en attendant S. A. prépare 4.000 hommes d'infanterie et 2.000 de cavalerie, afin de soumettre le Cheikh par la force dans le cas où il refuseroit tout

arrangement avec l'Émir Béchir. J'aurai soin d'informer Votre Excellence du résultat de cette mission.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 106.

31. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Présents faits par le Pacha d'Égypte. — Mehemet Ali envoie 4 chevaux au Roi et 4 à M. le Dauphin; ils seront embarqués avec un éléphant destiné à la ménagerie du Roi. — Le vice-roi envoie 4 schalls de cachemire pour Mesdames la baronne de Damas, la comtesse de Villèle, la marquise de Clermont-Tonnerre et la Comtesse de Chabrol. — M. Perrey, commandant de la *Chevette* s'est chargé de remettre ces présents.

Alexandrie, le 1^{er} février 1825.

(2 mars.)

(Répondu le 8 avril 1825.)

Écrit à l'Intérieur et à la maison du Roi, le 11 mars 1825.

MONSIEUR,

Mehemed Aly Pacha voulant profiter de l'excellente occasion du retour en France de la corvette la *Chevette* pour envoyer quatre chevaux à Sa Majesté et quatre à Monseigneur le Dauphin, m'avoit envoyé à aller moi-même au Caire pour les choisir; l'état de ma santé ne m'ayant pas permis de me rendre à son invitation, j'en ai chargé M. Danton, 1^{er} interprète chancelier de ce Consulat général, qui s'est bien acquitté de cette commission. Les huit chevaux viennent d'arriver et seront embarqués avec un jeune éléphant, destiné à la ménagerie de Sa Majesté. Le vice-roi d'Égypte saisit cette occasion afin d'envoyer quatre chals de cachemire pour Mesdames la baronne de Damas, la comtesse de Villèle, la marquise de Clermont-Tonnerre et la comtesse de Chabrol. M. Perrey commandant de la *Chevette*, m'ayant prévenu qu'aussitôt après la quarantaine il devoit faire un voyage à Paris, j'ai cru bien faire en le chargeant de porter lui-même ces présents.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance Consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 106.

32. — Le Ministre à Malivoire, vice-consul en Égypte.

SOMMAIRE. — Malivoire est nommé vice-consul en Égypte.

Paris, 11 février 1825.

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur, que Sa Majesté a daigné vous nommer son vice-consul en Égypte.

Vous devez voir dans votre nomination à cette place dont les appointements de 10.000 francs sont beaucoup plus considérables et les travaux beaucoup plus importants que ceux de votre ancien vice-consulat de Tunis, une marque de la bienveillance de Sa Majesté et vous vous appliquerez, je n'en doute pas, à la justifier.

Je vous invite d'ailleurs à faire promptement vos préparatifs de départ pour vous rendre à votre poste où votre présence est nécessaire.

Recevez, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

33. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Réception de la circulaire concernant les droits de Consulat. — Demande que les présents au Pacha soient assimilés à ceux qu'on fait aux princes de Barbarie. — Les frais des présents ne peuvent pas être assujettis à Alexandrie aux mêmes mesures que les autres dépenses. — Prière de vouloir bien assimiler ce département aux échelles de Barbarie. — La jeunesse et l'indiscrétion des négocians lui feront craindre des résultats fâcheux.

Alexandrie, le 13 février 1825.

3 avril.

(Répondu le 22 avril 1825.)

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de recevoir, il y a deux jours, la circulaire de Votre Excellence en date du 10 décembre qui accompagnoit l'Ordonnance Royale concernant le droit de Consulat; elle peut être persuadée de mon exactitude à observer ces nouvelles dispositions. Je prendrai seulement la liberté de

faire remarquer à Votre Excellence que les frais de présents aux autorités locales dans ce pays-ci ne me paroissent pas susceptibles d'être assujettis aux mêmes mesures que les autres dépenses; Mehemed Ali accoutumé à se regarder comme au-dessus des beys de Barbarie et à recevoir des honneurs extraordinaires pour un vèzir, seroit infailliblement mortifié d'apercevoir quelque modification dans le traitement observé envers lui jusqu'à ce jour; habituée à recevoir comme venant de la part du Gouvernement les présens qui lui étoient faits par ce Consulat Général et en recevant de certaines qualités sur lesquelles on ne sauroit être assez discret, S. M. ne pourroit voir avec indifférence des négocians discuter sur ceux qui lui seroient destinés. Cette considération me détermine, Monseigneur, à prier Votre Excellence de vouloir bien assimiler ce département aux échelles de Barbarie et permettre que les dépenses concernant les présens à offrir aux autorités locales en Égypte, continuent à être remboursées sur les fonds de son Ministère. Dans le cas où elle ne daigneroit pas m'accorder la grâce que j'ose lui demander, je préférerois supporter moi-même ces dépenses, plutôt que de les soumettre aux négocians de l'Échelle dont la jeunesse et l'indiscrétion en général pourroient rendre les présens plus nuisibles qu'utiles à nos intérêts.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 111.

34. — Le Ministre à Malivoire, vice-consul en Égypte.

Sommaire *. — Envoi à Malivoire de sa commission de vice-consul. — Il aura sa résidence au Caire et traitera les affaires directement ou par l'intermédiaire de Drovetti dont il prendra les directions.

Paris, 25 février 1825.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, Monsieur, votre commission en qualité de vice-consul en Égypte.

La résidence du Consul général du Roi en ce pays étant en ce moment établie à Alexandrie, vous fixerez naturellement la vôtre au Caire, où nous

avons des intérêts importants. Vous correspondrez directement avec moi pour tous les objets d'administration et pour tous les renseignements qui vous paraîtront susceptibles de m'être communiqués. Quant aux affaires qui exigeront un secours du Pacha, vous vous adresserez directement à lui lorsqu'il habitera le Caire et lorsqu'il fera sa résidence à Alexandrie, vous demanderez l'intervention de M. Drovetti dont vous voudrez bien également prendre les directions sur tous les points où elles pourront vous être utiles. Je lui ai d'ailleurs donné avis de votre nomination et l'ai invité à prendre les mesures nécessaires pour votre installation au Caire.

L'habitude que vous avez des affaires consulaires me dispense de vous donner des instructions à cet égard. Je me repose avec confiance sur l'expérience et le talent dont vous avez donné des preuves, pour régler votre conduite dans la nouvelle résidence qui vous est assignée et où je désire, comme je vous l'ai déjà mandé, que vous vous rendiez le plus tôt possible.

Recevez, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 114.

35. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE*. — Ibrahim Pacha est parvenu à atteindre avec sa flotte le port de Modon.

Alexandrie, le 5 mars 1825.

4 avril.

(Répondu le 22 avril 1825.)

MONSEIGNEUR,

En revenant de Marmarissa, où elle s'étoit rendue afin d'embarquer les troupes restées à Rhodes et de rallier ensuite celles déposées en Candie pour les transporter en Morée, l'escadre égyptienne essuya près l'isle de Scarpanto un coup de vent qui la dispersa et contraignit une vingtaine de bâtimens dont plusieurs de guerre, à venir chercher un refuge dans ce port. Malgré d'aussi mauvais temps, Ibrahim Pacha est enfin parvenu à atteindre Modon; un navire autrichien, arrivé ici le 2 de ce mois, l'y a laissé avec trente et un bâtimens. Ce Prince a aussitôt débarqué 4.000

hommes d'infanterie et 250 de cavalerie et a envoyé son escadre pour prendre le reste à la Sude.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 114.

36. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Troubles du Mont Liban. — Le Cheikh Bachir à la tête de son parti a été complètement défait. — Il a été conduit à Damas. — On ignore le sort qui lui est réservé.

Alexandrie, le 5 mars 1825.

4 avril.

(Répondu le 22 avril 1825.)

MONSIEUR,

Par ma dépêche du 1^{er} février, j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence des nouveaux troubles qui avoient éclaté au Mont Liban; je puis aujourd'hui lui faire connoître en peu de mots la cause et le résultat de cette guerre. L'Émir Béchir, Prince des Druzes, qui s'étoit réfugié en Égypte il y a deux ans, pour échapper aux poursuites de la Porte et dont Mehemed Ali Pacha étoit parvenu à obtenir la grâce, s'étoit occupé dès son retour en Syrie de se rembourser des dépenses considérables qu'avoient exigées les circonstances; le Cheikh Béchir fut une des principales victimes de son activité et l'exil de ce Seigneur suivit de près la perte de sa fortune. Impatient de se venger, le Cheikh attendoit le moment où les avanies de l'Émir devoient causer un mécontentement général dans la Montagne; bientôt le Prince Abbas, le Cheikh Ali Ahmed et Ali Gemblat, ainsi que plusieurs autres seigneurs druzes se formèrent un parti, et courant se ranger sous les drapeaux de l'exilé, ils le ramenèrent à Moktara, son ancienne demeure. Le Prince, se voyant abandonné d'une partie de ses sujets, demanda du secours au Pacha d'Acre; celui-ci s'empressa de réunir toutes les troupes qu'il avoit en état de marcher, au nombre d'environ mille hommes, et en confia le commandement au nouveau gouverneur de Seyde, Ali Aga. Le 6 janvier, ces troupes partirent pour aller rejoindre celles qui étoient restées fidèles à l'Émir; Abdallah Pacha lui même quitta Acre et se transporta à Seyde, afin d'être plus à portée de donner ses ordres; de là, il fit passer au

Prince de fortes munitions, de l'argent, du blé et de l'orge. Ces secours inattendus ont porté un coup décisif à la cause du Cheikh Béchir; son parti a été complètement défait et lui-même pris et conduit à Damas, sans que l'on connoisse encore le sort qui lui est réservé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1825-1827.

37. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Le reste des bâtimens d'Ibrahim Pacha partis de la Sude pour Modon.

Alexandrie, le 20 mars 1825.

7 mai.

(Répondu le 29 juillet.)

MONSEIGNEUR,

Les bâtimens qu'Ibrahim Pacha avoit envoyés de Modon à la Sude, pour prendre le reste de son armée, y étoient arrivés sains et saufs et en sont repartis le 11 de ce mois. Une trentaine de navires ont mis à la voile avant-hier et vont rejoindre l'escadre en Morée; cette division se compose généralement de ceux que les mauvais temps avoient contraints de se réfugier ici pendant l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 115.

38. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Remercier le vice-roi d'Égypte pour le schall de cachemire offert à la Baronne de Damas.

Paris, le 22 avril 1825.

Vous m'annoncez, Monsieur, que le vice-roi d'Égypte, envoyant par la corvette la *Chevrette* des chevaux à Sa Majesté et à M^{sr} le Dauphin profite de la même occasion pour faire offrir un schall de cachemire à M^{me} la Baronne de Damas.

Ce présent a surtout du prix à mes yeux, en ce qu'il me paraît un gage de l'amitié que le Pacha porte au Gouvernement du Roi et de ses sentiments pour les Ministres honorés de la confiance de S. M. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien lui adresser, en mon nom, des remerciements d'autant plus sincères que mon estime pour lui n'est pas douteuse, et que je saisis avec plaisir toutes les occasions de lui en donner des témoignages.

Agréé, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 40 bis.

39. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Nouvelles de la Morée. — Siège de Navarin.

Alexandrie, le 12 mai 1825.

23 juillet.

(Répondu le 29 juillet.)

MONSEIGNEUR,

Peu de jours après son débarquement en Morée, Ibrahim Pacha a mis le siège devant Navarin; les Grecs au nombre de trois à quatre mille hommes sont venus à plusieurs reprises l'attaquer pendant cette opération, mais un bataillon de troupes égyptiennes a toujours suffi pour les repousser avec perte. Le 1^{er} de ce mois, Navarin tenoit encore; les travaux de la mine étoient poussés vivement et l'on espéroit se rendre bientôt maître de la place.

L'escadre égyptienne, partie de la Sude pour Modon avec un convoi de 45 transports, fut attaquée par les Grecs le 29 avril, à peu de distance de la Canée; le combat dura, dit-on, trente-six heures; les Grecs lancèrent trois brûlots qui, détournés à propos par des embarcations armées, ne produisirent aucun effet. L'escadre de S. A. continua sa route sans avoir eu aucun bâtiment entamé et nous la savons arrivée saine et sauve à sa destination.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

40. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Nouvelles de l'Inde. — Différents échecs éprouvés par les Anglais. — Envoi d'une lettre sur la situation critique de l'Angleterre.

Caire, le 6 juin 1825.

(Répondu le 24 septembre 1825.)

MONSEIGNEUR,

Le vice-roi a reçu dernièrement des lettres de Gedda, qui lui annoncent que les Anglais ont éprouvé différents échecs de la part des Birmans; néanmoins S. A. ne m'a point donné cette nouvelle comme officielle. En attendant la confirmation de ces avis, je crois devoir adresser à Votre Excellence l'extrait d'une lettre de notre Agent à Moka, d'après laquelle elle pourra juger de la position critique où se trouve réduite la Compagnie anglaise dans l'Inde.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 125.

41. — Armandy à Drovetti.

(Copie jointe à la lettre de Drovetti au Baron de Damas, du 6 juin 1825.)

SOMMAIRE. — La guerre des Birmans et des Anglais se soutient. — Le prestige de la Compagnie est désormais atteint. — Un beau moment pour les princes indiens de secouer le joug qui les accable.

Moka, le 20 février 1825.

MONSIEUR LE CONSUL,

La guerre des Anglais et des Birmans se soutient, sans qu'on puisse encore juger qui l'emportera; cette résistance dans les Barbares que la Compagnie vouloit faire regarder comme méprisables, lui a ôté presque toute la confiance des marchands indiens. Aussi l'emprunt qu'elle a ouvert à 7 o/o d'intérêt, lorsqu'elle étoit accoutumée à n'en donner que 2 n'a produit que 25.000 roupies à Calcutta et 45.000 à Bombay, somme que

dans d'autres tems une maison de commerce eût donnée pour une souscription gratuite. Remarquez encore comme le crédit diminue en approchant du théâtre de la guerre; la plus riche Présidence ne fournit que 25.000 roupies, lorsque la Compagnie en dépense tous les jours cent mille pour le frêt seul des bâtimens de commerce qu'elle emploie dans cette guerre. Elle ne peut durer longtems sans ruiner la *très-honorable*, et c'est un bien beau moment pour les princes indiens de secouer le joug qui les accable.

(signé :) D'ARMANDY.

42. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Nouvelles de la Morée. — Ibrahim a forcé un défilé. — 600 Égyptiens [Grecs] sont restés sur le champ de bataille. — Petro bey a proposé de se soumettre.

Caire, le 14 juin 1825.
(Répondu le 24 septembre 1825.)

MONSEIGNEUR,

Après la prise de Navarin, Ibrahim Pacha ayant tenté de pénétrer dans l'intérieur de la Morée, a rencontré 1.200 Grecs à l'entrée d'un défilé; leur résistance a malheureusement nécessité l'emploi de la force de la part des troupes égyptiennes et 600 d'entr'eux sont restés sur le champ de bataille, les autres se sont dispersés.

Le Prince de Maïna, Petro bey, a proposé de se soumettre, sous la condition que ni lui ni aucun autre chef du pays ne seroit envoyé à Constantinople, et que les Maïnotes conserveroient leurs armes. Ibrahim Pacha lui a répondu qu'il pouvoit être persuadé que personne ne seroit envoyé dans la capitale; mais que quant aux armes, il n'osoit prendre sur lui de les leur laisser, parce que cette mesure étoit contraire à ses instructions. Plusieurs autres chefs des insurgés ont sollicité des arrangemens, et le vice-roi est très disposé à entrer en négociation avec eux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

43. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Défaite du Capitan Pacha devant le cap Doro et arrivée de la flotte ottomane à la Sude. — Massacre de 150 Européens par les Grecs en présence d'une frégate française.

Alexandrie, le 5 juillet 1825.

(Répondu le 2 novembre 1825.)

MONSIEUR,

Le 24 mai, la flotte de Constantinople ayant paru dans les eaux de Mételin, fut attaquée par les Grecs, et harcelée jusqu'au Déroit situé entre le cap Doro et l'isle d'Andros; là un vaisseau rasé et une frégate devinrent la proie des brûlots, plusieurs transports chargés de munitions tombèrent au pouvoir des insurgés et la flotte ottomane se dispersa. Une corvette, fine voilière, après laquelle les Grecs s'étoient acharnés, dans l'espoir de s'en emparer, ayant atteint l'isle de Syra, les Turcs se rendirent aux armemens qui les poursuivoient; les Européens, embarqués sur ce navire, y mirent le feu et se sauvèrent à terre; mais à mesure qu'ils débarquoient, les Grecs les égorgèrent tous impitoyablement sur le rivage au nombre de 150. Ce trait d'atrocité, qui n'a point d'exemple dans l'histoire et que rien ne sauroit justifier, s'est passé en présence de la corvette française la *Diane*.

A la suite de cet échec, le Capitan Pacha avec une bonne partie de sa flotte, a fait voile pour la Sude, où il est arrivé le 4 juin, et a trouvé l'escadre égyptienne.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 130.

44. — Le Baron de Damas à Drovetti.

SOMMAIRE. — Formation d'une compagnie pour l'exploitation du commerce de l'Égypte, etc. — Résultats qu'on en attend. — Drovetti devra lui donner son concours, sans porter préjudice aux établissements français déjà existants.

Paris, le 7 juillet 1825.

[A chiffrer].

Il vient, Monsieur, de se former à Paris une compagnie pour l'exploitation du commerce de l'Égypte, de l'intérieur de l'Afrique, de l'Arabie et de

l'Inde; le capital primitif de cette société, à laquelle sont intéressées quelques-unes des principales maisons de banque et de commerce de cette ville, comme l'indique la note ci-jointe, est de cinquante millions de francs.

Il serait superflu d'énumérer les heureux effets qu'on peut attendre d'une pareille association pour la prospérité de nos relations commerciales avec l'Égypte, où elle paraît devoir diriger principalement ses opérations, et il est facile de prévoir que les moyens pécuniaires dont elle pourra disposer, permettront enfin à notre commerce de lutter avec celui des autres nations et notamment avec celui de l'Angleterre qui n'a dû qu'à l'esprit d'association de ses négocians la réunion des capitaux considérables au moyen desquels elle s'est procuré l'espèce de suprématie commerciale qu'elle exerce en ce pays. Le Gouvernement du Roi n'a donc pu voir qu'avec satisfaction la formation de cette compagnie, qui se dispose d'ailleurs à expédier à Alexandrie un agent chargé de traiter avec le Pacha. Vous voudrez bien faire jouir cet agent ainsi ceux qui pourront le suivre, de votre protection et les aider à obtenir les différentes facilités qu'ils réclameront du Gouvernement local. Seulement je dois vous recommander de ne faire en faveur de cette compagnie, aucune démarche ni aucune demande qui tende à priver les anciens établissemens français existant dans votre résidence, de la part qu'ils peuvent prétendre au commerce qui s'y fait. Vous voudrez bien en effet ne pas perdre de vue que le principal motif de l'intérêt que le Gouvernement du Roi porte à la Compagnie en question, est l'espérance de la voir contrebalancer l'influence commerciale des nations rivales, sans qu'il soit nécessaire de lui sacrifier les intérêts des particuliers qui, sujets du Roi, comme les membres qui la composent, ont droit à la même protection et à la même bienveillance.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

LE BARON DE DAMAS.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

P. S. — M. Defandis informera M. Drovetti de la création de cette compagnie; la protection de droit lui sera accordée.

(paraphe illisible).

Ce 30 juin 1825.

Note. — Composition de la Compagnie formée à Paris, pour l'exploitation du commerce de l'Égypte, de l'intérieur de l'Afrique, de l'Arabie et de l'Inde avec un capital primitif de 50 millions.

MM. LAFITTE ET C^{ie}
 LAPANOUZE ET C^{ie}
 OPPERMANN MANDROT ET C^{ie}
 VITAL ROUF ET C^{ie}
 BLANC COLIN ET C^{ie}
 BAUDIN DE LYON.

Cette Compagnie expédie un agent en Égypte, qui partira avec le Général Livron, afin de traiter avec le vice-roi; il seroit bien à désirer que S. E. le Ministre des Affaires Étrangères voulût donner à cet agent une lettre de recommandation pour M. Drovetti, afin qu'il protégéât cette belle entreprise et combattit par ce moyen l'influence commerciale et la politique des Anglois.

45. — Le général Livron au général Belliard.

SOMMAIRE. — Le général Boyer en Égypte. — Son activité. — Les entreprises nouvelles de Mohamed Aly. — Grands résultats à attendre de la Compagnie d'Égypte.

Marseille, 10 juillet 1825.
 24 juillet.

MON GÉNÉRAL,

Voici ce que les dernières nouvelles d'Égypte portent d'intéressant.

Du Caire le 18 avril.

«Plusieurs officiers italiens ont été renvoyés du service. Le général Boyer montre à présent un caractère ferme, le vice-roi l'estime beaucoup; sa présence a rétabli plusieurs fois l'ordre dans le camp.

«Le général Boyer habite un superbe palais, au vieux Kaire, sur les bords du Nil, il s'y plaît beaucoup.»

Du Caire le 22 mai.

« Le vice-roi n'a actuellement au camp d'*Abou-Zabel* (à 4 lieues du Caire) que trois régimens incomplets, il se propose, dit-on, de les envoyer en Morée. Le général Boyer est fort considéré, Son Altesse l'a revêtu de la pelisse d'honneur, et le même jour il a dîné à sa table en plein divan. Cette faveur n'avait été jusqu'ici accordée à aucun Européen.

« Le vice-roi vient d'ordonner la construction d'un hôpital militaire central, pour 3000 malades, près du Caire, sur les bords du Nil; et l'on va également construire des palais pour l'état major général de l'armée.

« Plusieurs grands travaux d'irrigation seront entrepris après la récolte.

« Des ingénieurs italiens sont chargés de faire sauter les cataractes, afin de rendre le Nil navigable jusqu'au *Sennaar* et de pouvoir exploiter les forêts de ce pays, qui sont vierges et immenses.

« D'autres ingénieurs sont chargés de creuser le *Kaleg*, ou canal du Caire, pour avoir de l'eau courante toute l'année, plus de deux mille maisons sont abattues. Ces grands projets sont dignes du vice-roi, qui seul en a conçu l'idée. »

On dirait que chaque jour les vues de Mohamed Ali s'agrandissent, et vous sentirez comme moi, mon Général, quel parti l'on peut tirer d'un pareil homme et d'un tel pays.

Il est arrivé ici des bâtimens avec des accidens de peste, qu'on attribue à des imprudences, car cette maladie a été très bénigne cette année à Alexandrie, et il est probable qu'elle disparaîtra tout à fait lorsque les lazarets que projete le vice-roi seront établis.

Si la Compagnie d'Égypte a eu besoin de vos bons offices, j'espère que vous les lui aurez accordés. Il ne faut pas qu'on perde de tems pour m'envoyer le député porteur des propositions à faire au vice-roi, car les Anglais ont eu l'éveil, et se remuent déjà pour obtenir la préférence.

Il serait bien à désirer pour le succès de cette belle opération que je pusse arriver avec les présents en artillerie et autres objets demandés. Cette attention disposerait bien Mohamed Ali.

Pendant votre indisposition, Daure a bien voulu suivre auprès des bureaux les expéditions nécessaires, car aucun ordre d'exécution n'avait encore été donné. J'espère que votre santé est meilleure, et j'attends que

vous voudrez bien me donner de vos nouvelles à Marseille, où je serai vraisemblablement jusqu'au 25 de ce mois.

Je m'occupe à mettre mes frégates en chantier, j'irai cette semaine à Toulon pour avoir des bois, mes machines et mes mécaniciens arrivent successivement. J'espère que les ordres pour leur libre embarquement ont été expédiés, ainsi que Monsieur le Comte de Villèle me l'a promis; veuillez lui en rafraîchir la mémoire.

Agréez, mon Général, la nouvelle assurance de mon sincère attachement.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

46. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Combat entre l'escadre égyptienne et les Grecs, en dehors de la Sude. — Arrivée des deux flottes ottomane et égyptienne à Navarin. — Retour de l'escadre du vice-roi à Alexandrie. — Prise de Tripolitza et de Misistra. — Situation critique des Grecs.

Alexandrie, le 12 juillet.

(Répondu le 5 mai 1826).

MONSIEUR,

Peu de jours après l'arrivée du Capitan Pacha en Candie, Hussein Bey, neveu du vice-roi et Commandant en Chef des Albanais, ayant envoyé de la Sude à Réthimo une certaine quantité de transports, sous l'escorte de quelques bâtimens de l'escadre égyptienne, pour embarquer des troupes, ceux-ci furent rencontrés au retour par 72 navires grecs; le commandant fit sortir à propos une quarantaine de bâtimens, qui engagèrent le combat, et se placèrent de manière à protéger la rentrée du convoi. Trois brûlots, lancés par les insurgés, furent adroitement détournés par des embarcations armées, dans une desquelles se trouvoit Hussein bey, en personne, dirigeant les opérations; néanmoins une corvette de Constantinople, qui fesoit partie de l'escadre égyptienne s'étant trop écartée, fut atteinte par un quatrième brûlot, et réduite en cendres.

Le 23 juin, les deux escadres combinées, au nombre de 90 voiles, appareillèrent de la Sude pour la Morée; elles rencontrèrent les Grecs à la hauteur du cap Matapan; le combat fut à leur avantage, dix brûlots ne produisirent aucun effet, et l'on dit même que les insurgés eurent beaucoup

à souffrir en cette circonstance. Les deux flottes arrivèrent saines et sauvées à Navarin, où elles débarquèrent 5.000 Albanais, qui devoient aller immédiatement rejoindre Ibrahim Pacha.

Ces nouvelles nous ont été données aujourd'hui par l'escadre égyptienne revenue en six jours de Navarin ici. Elle ajoute qu'après avoir franchi le défilé de Léondari, où il a éprouvé une très forte résistance, Ibrahim Pacha a marché sur Tripolitza; il y est entré le 21 juin. Les Grecs y ont mis le feu en prenant la fuite et les Arabes ont achevé ce que ceux-ci avoient commencé. De là le Pacha est allé à Misistra, capitale du pays des Maïnotes; ses propositions pacifiques n'ayant eu aucun succès il a livré la ville aux flammes. Les villages qui se sont soumis, ont été traités avec les égards convenables.

Youssef Pacha de Patras a ordre de se rendre à Corinthe; le Capitain Pacha a fait voile pour Patras et Missolongi.

Votre Excellence jugera facilement par ce rapport de la position critique où sont réduits les Grecs de Morée, la campagne de cette Péninsule ne peut traîner encore longtemps, et son sort paraît décidé.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 135.

47. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Trois bâtimens français déprédés par les Grecs sur les côtes de Candie. — Massacre de quatre passagers turcs, enlevés au Capitaine Combes par un corsaire du Gouvernement grec. — Cette insulte a jeté l'alarme dans notre marine marchande. — Il a été écrit au contre-amiral commandant la station.

Alexandrie, le 13 juillet 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

Écrit et transmis les pièces à la Marine, le 30 septembre 1825.

MONSEIGNEUR,

J'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, le 15 juin, copie des déclarations faites par les capitaines français *Embry* et *Celly*, sur les déprédations dont ils avoient été les victimes; m'étant procuré plus tard les détails de ces malheureux événemens, ainsi que les dépositions de l'équipage, et

les ayant transmis à M. le Contre Amiral Commandant les forces navales de Sa Majesté dans le Levant, je crois devoir en adresser également un extrait à Votre Excellence. J'y ai joint le rapport d'un autre capitaine français, qui a été attaqué peu de jours après, et à qui l'on a enlevé quatre passagers turcs, pour aller les égorger sur la plage de l'isle de Milo. Cette dernière insulte est d'autant plus grave et plus criante, qu'elle a été portée à notre pavillon par un corsaire du Gouvernement Grec.

Les deux premiers capitaines ont eu affaire au même pirate, et ils l'ont signalé avec assez de précision pour qu'il puisse être reconnu; le troisième n'a laissé aucun doute à l'égard du navire qui l'a attaqué. La Corvette française la *Diane*, qui a vu sur le rivage de Milo les cadavres encore palpitans des quatre passagers turcs, connoit parfaitement la polacre hydriote dont le Capitaine Combes a eu à se plaindre. Ces excès, qu'on a peine à concevoir dans un moment où les Puissances Européennes, et peut-être la France plus que toute autre, s'occupent des moyens d'améliorer le sort des Grecs, ont jeté l'alarme dans notre marine marchande; déjà plusieurs capitaines étant venus me demander conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre, je me suis trouvé très embarrassé de leur donner mon opinion. J'espère néanmoins que M. le Contre Amiral sentira la nécessité d'adopter enfin quelques mesures de rigueur, et qu'il fera jouir nos bâtimens de la protection efficace qu'ils ont droit d'attendre de sa part.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 136.

48. — Le Général Livron au Général Belliard.

SOMMAIRE *. — Bruit de troubles au camp du Caire; il est heureusement démenti. — Le général Livron demande des documents qui ont dû être préparés pour lui et une recommandation à Drovetti pour l'agent de la Compagnie d'Égypte.

Marseille, 13 juillet 1825.

MON GÉNÉRAL,

Il se répandit avant hier ici une nouvelle bien fâcheuse, mais qui fut heureusement démentie aussitôt. Une lettre d'Alexandrie portait qu'il y avait

eu des troubles au camp près du Caire, et que le Général Boyer en avait été la victime. D'autres lettres arrivées le lendemain et à plusieurs maisons démentent ce bruit qui effectivement s'était répandu sur l'Échelle et avait été accrédité par le départ précipité de M. Drovetti pour le Kaire où il était appelé par une affaire importante et sur l'invitation du vice-roi. Un ami de M. Drovetti écrit cette circonstance d'Alexandrie le 29 mai, mais ne parle nullement du Général Boyer, et des lettres du 26 mai du Caire ne font mention d'aucun trouble ni d'aucun événement remarquable.

Le Général de La Chasse de Vérigny m'écrit qu'on n'a pu trouver dans tous les dépôts de la guerre et des fortifications, que le plan d'Alexandrie et un mémoire sur son système de défense. On les fait calquer et copier pour me les envoyer. Tous les autres ordres nécessaires pour les canons et affûts de modèle, les présents, n'étaient point encore expédiés le 8 de ce mois. Si vous êtes encore à Paris, Mon Général, veuillez en parler au Ministre.

Je vous prie de rappeler aussi à M. le Comte de Villèle et à M. le Baron de Damas, qu'ils m'ont promis une lettre de recommandation à M. Drovetti pour le député que la Compagnie d'Égypte expédie à Alexandrie en même temps que moi, afin que cette Compagnie paraisse approuvée et appuyée par le Gouvernement.

J'abuse toujours de vos bontés, Mon Général, mais le motif est mon excuse, le but est profitable à la France, et dès lors je ne crains pas de vous paraître importun.

Agréez l'assurance de mon sincère attachement.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

49. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Gouvernement grec se mettant sous la protection de l'Angleterre. — Le Commodore Hamilton aurait promis une réponse dans 50 jours.

Alexandrie, le 10 août 1825.

8 octobre 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSIEUR,

Mehemed Ali Pacha vient de m'assurer que les Grecs se sont définitivement livrés aux Anglais; leur Gouvernement en a fait la déclaration, et M.

Hamilton a expédié un bâtiment en France, afin de transmettre cette nouvelle à Londres. Ce Commodore a promis d'en donner la réponse dans quarante à cinquante jours.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

50. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Arrivée à Alexandrie et prochain départ pour le Caire. — Aimable accueil de Drovetti, qui est malheureusement souffrant.

Alexandrie le 10 août 1825.

(Répondu le 3 novembre 1826.)

MONSEIGNEUR,

Se présentant une occasion pour la France, j'en profite pour avoir l'honneur d'informer Votre Excellence de mon arrivée en ce port qui a eu lieu le 6 de ce mois après une traversée de dix-sept jours. Il me serait impossible de rendre l'accueil flatteur que j'ai reçu de la part de M. Drovetti : les égards, les procédés honnêtes et obligeans dont il me comble excitent toute ma reconnaissance. Je n'ai qu'à me féliciter d'avoir été à même de l'apprécier encore davantage et de me trouver dans une position qui en m'attachant encore plus à sa personne, rendra mes rapports de service avec lui tout à la fois plus utiles et plus agréables. Il est superflu de réitérer à Votre Excellence l'assurance que je lui ai déjà donnée de mes efforts pour me concilier l'estime et la confiance du chef sous les ordres duquel Elle m'a placé. Je suis, malheureusement pour moi, dans le cas de me convaincre que la santé de M. le Consul général est singulièrement affaiblie, surtout depuis le dernier voyage qu'il fit au Caire il y a un mois : il y est tombé malade assez sérieusement et depuis lors il est toujours souffrant, sans éprouver aucun soulagement des secours des médecins. Ce n'est qu'à force de courage, de ménagemens et qu'au moyen du régime le plus austère qu'il peut supporter cet état de souffrance.

Mon séjour ici ne sera pas de longue durée, dès que j'aurai terminé

tous les préparatifs des objets nécessaires à mon établissement au Caire, je m'empresserai de m'y rendre, et j'aurai l'honneur d'écrire à Votre Excellence aussitôt que j'y serai rendu.

Je vous prie d'agréer l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

51. — Le Ministre à Malivoire.

SOMMAIRE. — Malivoire nommé Consul au Caire.

Paris, le 20 août 1825.

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur, que, par ordonnance du 21 de ce mois, le Roi a daigné vous nommer son Consul au Caire : vous jouirez en cette qualité d'un traitement de dix mille francs.

Le nouveau titre que vous accorde S. M. vous engagera, je n'en doute pas, à redoubler de zèle pour rendre vos services de plus en plus dignes de sa bienveillance.

Recevez, etc.

A. E. Correspondance Consulaire. Le Caire, vol. 26.

52. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Brûlot lancé par les insurgés dans le port d'Alexandrie; départ du vice-roi pour aller à la poursuite de l'escadre grecque. — Arrivée du Capitan Pacha avec sa flotte, venant de Missolongi. — Le vice-roi absent. Il est à la poursuite des brûlotiers, la position est délicate.

Alexandrie, le 13 août 1825.

18 octobre 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSIEUR,

Cent cinquante navires européens, dont 25 français, mouillés dans le port d'Alexandrie, et la nombreuse colonie franque établie sur cette Échelle viennent d'échapper comme par miracle au plus grand désastre; un brûlot

a été lancé ici par les Grecs le 10 de ce mois, à l'approche de la nuit, sous pavillon russe; mais ayant été reconnu par ceux qui étoient allés vers lui pour faciliter son entrée, ses conducteurs y mirent le feu avant d'arriver jusqu'à l'escadre égyptienne, contre laquelle il étoit dirigé, et le vent le jeta rapidement à la côte, sans qu'il eût causé aucun dommage. Ce brûlot passa très près du brick du Roi *L'Abeille*, qui se voyant lui-même en danger, tira sur lui, ainsi que sur l'embarcation dans laquelle se sauvait l'équipage. Le canon du brick français donna l'éveil au fort, et celui-ci se hâta de suivre son exemple.

Le lendemain le Pacha fit sortir quelques bâtimens à la poursuite des insurgés, sous le commandement du Gouverneur de la ville; et hier S. A. a commis l'imprudencé inouïe de s'embarquer elle-même sur une corvette, pour aller à la recherche de l'escadre grecque, n'ayant sous ses ordres que sept bâtimens.

Du 14 août.

La flotte du Capitan Pacha, forte de 36 voiles, est entrée hier dans ce port; elle vient pour se ravitailler. Elle a quitté Missolongi le 6 du courant, après avoir fait plusieurs tentatives contre cette place, les troupes qui en formoient le siège, et qui attendoient du Capitan Pacha de l'argent, de vivres et des munitions, voyant qu'il ne leur avoit rien apporté, se sont débandées. Lui-même n'ayant plus de vivres que pour dix jours, a pris le parti de venir en faire à Alexandrie. L'arrivée de ce Grand-Amiral pendant l'absence du vice-roi, a paru un événement très délicat, on a immédiatement expédié plusieurs bâtimens légers dans diverses directions, pour en avertir S. A. et la déterminer à revenir. Il est certain qu'avant d'entrer dans le port, le Capitan Pacha avoit écrit une lettre à Mehemed Ali, afin de lui en demander la permission, il a été le premier à saluer de 19 coups de canon, et le fort lui a aussitôt rendu le salut. Des ordres ont été donnés pour faire venir du Caire un régiment de la nouvelle organisation.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

53. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Retour du vice-roi à Alexandrie; entrevue de S. A. et du Capitan Pacha. — L'entrevue a été fort amicale; le vice-roi était à 30 lieues lorsqu'il a appris l'arrivée à Alexandrie du Capitan Pacha.

Alexandrie, le 20 août 1825.

19 octobre 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSEIGNEUR,

Après huit jours d'absence sur mer, Mehemed Ali Pacha vient d'être rendu ce matin aux vœux d'une population consternée, et impatiente de le revoir; les Grecs seuls ainsi que leurs partisans, qui auroient vivement désiré qu'il ne fut jamais plus question de ce Prince, ont maudit son retour. Le Capitan Pacha a été le premier à aller le voir; S. A. a reçu ce Grand Amiral à l'échelle de débarquement située devant son Palais. Là les deux Vézirs se sont embrassés affectueusement; Mehemed Ali a donné la droite au Capitan Pacha, et arrivés au Palais, ils se sont fait pendant longtemps assaut de politesses; ils sont restés plusieurs heures en conférence secrète, et toute cette visite s'est passée de la manière la plus amicale en dépit des présages alarmans de la malveillance.

Le vice-roi a donné sur le champ les ordres nécessaires, afin que la flotte ottomane fut abondamment fournie de tout ce dont elle pourroit avoir besoin, en vivres et munitions; on parle déjà des riches présens que S. A. destine au Capitan Pacha, et il s'agit même de lui offrir une somme considérable en argent comptant.

Pendant l'absence du vice-roi, l'inquiétude a été extrême, mais le Grand Amiral a maintenu une police très sévère parmi ses marins, et il ne s'est commis aucun désordre. Malgré les offres qu'on lui a faites, il n'a point voulu mettre pied à terre avant le retour du Gouverneur de l'Égypte; le même motif l'a empêché de consentir à recevoir les visites des consuls et d'autres personnes qui en pareille circonstance devoient se présenter à lui. Mehemed Ali lui a cédé dès aujourd'hui son propre Palais, et lui-même s'est établi dans celui de son fils Ibrahim Pacha.

Dans son expédition maritime le vice-roi n'a fait aucune rencontre; il est allé jusques sur les côtes de Caramanie. S. A. revenoit à Alexandrie, lorsqu'elle fut informée de l'arrivée du Capitan Pacha, à trente lieues d'ici, par un des ses bâtimens envoyés à sa recherche.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

* 54. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Débarquement de 500 Grecs en Candie. — Nouvelle officielle de la conquête entière de la Morée, à l'exception de Naples de Romanie. — Mehemet Ali attend de Constantinople le titre de Grand Visir.

Alexandrie, le 31 août 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSEIGNEUR,

Le 15 de ce mois, trois bâtimens grecs ont débarqué 500 hommes sur la côte N.-O. de l'isle de Candie, près de Kifamos. Ceux-ci ont débuté par le massacre de beaucoup d'individus retirés à la campagne; leur apparition a fait désertier les villages, et tout le monde est rentré à la Canée. La ruse les a rendus maîtres du petit fort de Carabusa. Des courriers furent immédiatement expédiés à Réthimo et à Candie, pour demander du secours aux commandans des troupes. Mehemet Ali Pacha va y envoyer un régiment de la nouvelle organisation; en attendant S. A. a déjà fait partir un de ses officiers de confiance, porteur d'ordres aux commandans de l'isle, pour punir sévèrement tout Turc qui se serviroit du prétexte des horreurs commises par les insurgés récemment débarqués, afin de maltraiter les Grecs de Candie.

Hier le vice-roi a reçu la nouvelle officielle de la conquête entière de la Morée par son fils Ibrahim Pacha, à l'exception de Naples de Romanie;

S. A. a aussitôt ordonné de nombreuses salves d'artillerie, en réjouissance de cet heureux événement.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

P. S. — Mehemet Ali attend de Constantinople le titre de *Grand Vézir*, qui augmentera de beaucoup son autorité, et lui donnera la prééminence sur le Capitan Pacha, en l'élevant au second rang après son souverain.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

55. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Bâtiment français déprédé par un corsaire grec, sur la rade de Damiette.

Alexandrie, le 5 septembre 1825.

18 octobre 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSEIGNEUR,

La bombarde française *La Volonté de Dieu*, Capitaine Cannac, venant de Syrie, a été déprédée par un corsaire grec le 25 août, sur la rade de Damiette; toutes ses marchandises, chargées par deux négocians français de Beyrout et de Seyde, lui ont été enlevées. Je vais transmettre à M. le Contre-Amiral, Commandant les forces navales de Sa Majesté les détails de cette affaire, afin qu'il fasse les démarches nécessaires pour le recouvrement de la dite cargaison. Les excès que les insurgés ne cessent de commettre envers nos bâtimens marchands, ont ôté à notre pavillon la confiance dont il jouissoit, et un grand nombre de capitaines sont ici depuis longtemps, sans trouver à se nolisier.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

56. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Mon arrivée et mon installation au Caire. — Ma visite au Kyaja Bey. —
(Note du cabinet : — On l'a parfaitement accueilli).

Le Caire, le 3 septembre 1825.

(Répondu le 3 novembre 1826.)

MONSIEUR,

Après un séjour d'une semaine à Alexandrie chez M. Drovetti, j'ai continué mon voyage et je suis arrivé en cette ville le 27 août. Dès le lendemain, je fis notifier au Kyaja du Pacha mon arrivée, en lui faisant témoigner le désir que j'avais de venir le saluer en personne. Il exprima de son côté la satisfaction qu'il aurait de me voir, de sorte que peu de jours après, je lui fis ma première visite qui a eu lieu avec le cérémonial arrêté entre nous. Plusieurs officiers de sa maison avaient été envoyés pour m'accompagner à son palais. Ils avaient conduit six chevaux richement enharnachés qui devaient me servir ainsi qu'aux personnes que je mènerais avec moi. C'est avec ce cortège et accompagné des deux drogman de ce consulat, ainsi que de quelques Français établis ici que je montai à la citadelle où le Kyaja fait sa résidence. L'accueil que j'ai reçu de ce représentant du Pacha a été aussi flatteur et aussi poli que je pouvais l'espérer; il a observé à mon égard les politesses d'usage chez les Turcs consistant à faire présenter la pipe et le café. Dans la conversation qui a eu lieu, je lui ai exprimé le désir de me concilier son amitié, et je lui ai demandé d'accorder sa bienveillance à tous les sujets du Roi établis ici, ainsi qu'à tous les individus placés sous la protection. Sa réponse a été très obligeante; il m'a assuré qu'il serait fort aise d'entretenir des rapports d'amitié avec moi, et que je le trouverais toujours disposé à me donner en toute occasion des marques de sa bonne volonté à nous favoriser de tous ses moyens. Après avoir répondu à plusieurs de ses questions sur des événemens de peu d'importance, je pris congé de lui et je fus reconduit à ma maison avec le même cortège qu'il avait envoyé pour m'accompagner à son palais.

Je cultiverai de mon mieux la connaissance du Kyaja et des principales autorités pour entretenir les dispositions favorables qu'ils témoignent à notre

égard; notre considération ici ne pourra qu'y gagner, et nos affaires se traiteront avec plus de facilité.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

57. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Envoi de la déclaration du Gouvernement grec avec quelques observations en regard de chaque considérant et de la protestation de MM. Roche et Washington.

Alexandrie, le 6 septembre 1825.

Renvoyé par la Division politique.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSEIGNEUR,

Quoique je présume que Votre Excellence a déjà reçu à cette heure la déclaration du Gouvernement grec, se mettant sous la protection de l'Angleterre, ainsi que le projet fait à ce sujet par les Députés des Comités Philhellènes de France et des États-Unis d'Amérique, je crois néanmoins devoir lui en adresser une copie, à laquelle j'ai pris la liberté de joindre quelques observations, d'après la connoissance positive et exacte que j'ai de ce qui s'est passé de plus marquant dans cette guerre des Grecs.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 144.

58. — Déclaration du Gouvernement Grec demandant la protection de l'Angleterre.

(Copie jointe à la dépêche de Drovetti du 6 septembre 1825.)

Le Clergé, les Représentans, les Chefs civils et militaires de terre et de mer de la Nation Grecque :

1° Considérant que les ineffaçables droits de propriété et souveraineté, les principes reçus de la Religion et de la liberté, le sentiment inné que chacun reçoit de la Nature

même de pourvoir à la sûreté de son existence, ont porté les Grecs à s'armer des armes de la Justice; et que dans l'intervalle de quatre ans et plus, ils se sont opposés avec fermeté et résolution aux forces de l'Asie, de l'Afrique et de l'Égypte terrestres et navales; que, dans tous ces différens dangers, ils ont tantôt anéanti, tantôt affaibli les forces colossales des ennemis; et qu'enfin dépourvus de tous les moyens nécessaires à une si haute entreprise, ils ont pourtant par leur sang rendu sacrés leurs principaux droits, et donné au monde policé des preuves non communes de ce que peut un peuple de nature fait pour être libre, et lequel a déjà dispersé les nuages d'un assez long et pénible esclavage;

2° Considérant que, pour résultat d'une guerre aussi inégale, les Grecs ont obtenu l'indestructible sentence de leur existence politique;

3° Considérant que des agens de quelques Puissances continentales, quoique chrétiennes, n'ont pas tenu une conduite analogue aux principes que des Puissances ont établis, mais que de leur part il en est sorti souvent des contradictions politiques;

4° Considérant que divers de ces agens tâchent, par le moyen de leurs envoyés dans l'intérieur de la Grèce, de faire incliner les Grecs vers de nouvelles formations politiques, propres à l'esprit et aux fins de leurs sollicitations;

5° Considérant que la conduite régulière et légitime de la Marine grecque éprouve des persécutions et des entraves non indifférentes de la part des Commandans marins de quelques Puissances, attentatoires de toutes les manières à la neutralité proclamée par leurs cours dans les Congrès de Laybach et de Vérone;

Les Grecs ne feront certainement pas ce reproche aux commandans de la division française dans le Levant, car il n'est guère possible d'être plus indulgent, plus patient, plus tolérant, que ceux-ci ne l'ont été envers les premiers. Jamais le pavillon français n'a été insulté, profané, avili comme pendant les quatre années qui viennent de s'écouler; le sang du fils et de l'équipage du Capitaine Boris assassinés de la manière la plus atroce par les corsaires de l'isle de Scopoli, crie encore vengeance; les innombrables déprédations exercées sur notre caravane, sont restées impunies jusqu'à ce jour; et c'est au moment même où les Grecs savoient que l'Ambassadeur du Roi à Constantinople travailloit à obtenir quelques améliorations en leur faveur, que leur Marine a donné à nos bâtimens marchands le plus de preuves de cette *conduite régulière et légitime* qu'ils vantent tant. Notre caravane est maintenant condamnée à la plus déplorable activité, et à ce sujet le Gouvernement Français se laisse imposer par les Grecs une condition qu'aucune Puissance d'Europe n'oseroit lui dicter. On sait que les navires Français qui fréquentent les diverses échelles du Levant, ne peuvent guère

composer leurs chargemens que de marchandises appartenant à des Turcs, ou à des chrétiens Rayas; les Grecs ont dit : le pavillon ne couvre pas la marchandise, et la France y a consenti. Que pouvoit-elle faire de plus pour les Grecs, que de sacrifier sa marine marchande, qui est la pépinière de sa marine militaire?

6° Considérant avec grande affectation ces chrétiens armés contre les Fidèles de l'Évangile, et en faveur de ceux du Koran; de manière que des militaires européens, contre tout principe de véritable politique et morale, vont instruire, régler et conduire les hordes des Barbares, dirigées à dévaster cette terre sacrée, qui couvre confondus ensemble les os de Cimon, de Zamado, de Léonidas, de Colzani, de Philopémen, etc., ce qui empêche le progrès de notre entreprise sacrée;

La plupart des officiers européens qui sont venus prendre service en Égypte, arrivoient de la Grèce, d'où ils avoient été chassés par les infâmes traitemens des insurgés. Ils y étoient allés, non seulement pour instruire et commander des troupes, mais pour former aussi des corps particuliers, dans lesquels ils servoient eux-mêmes comme simples soldats; loin d'apprécier et de récompenser leur dévouement, les Grecs dilapidèrent les fonds qu'ils avoient apportés, les dépouillèrent de leurs armes et de leurs vêtemens, et les abandonnèrent dans la dernière misère. Ce furent ces traits de barbarie qui, poussant au désespoir les officiers européens, les déterminèrent à se jeter dans les bras de Mehemed Ali Pacha; quelques-uns même d'entre eux, dès leur arrivée en Égypte, coururent demander à S. A. un habillement et des armes pour aller, dirent-ils, se venger des horreurs que les chrétiens de Morée avoient commises à leur égard.

7° Considérant que le Gouvernement de la Grande-Bretagne, heureux de diriger un peuple libre, est le seul qui ait strictement observé la neutralité dans sa pureté, méprisant d'écouter les voies manifestes, ou les manquemens voilés que d'autres pratiquent sans cesse dans la Grèce, à Constantinople et en Égypte;

Ce sont néanmoins ces *purs observateurs de la plus stricte neutralité*, et dont la marine marchande seule est respectée par les Grecs, qui ont fourni au vice-roi d'Égypte les *bombes* avec lesquelles a été bombardé Navarin, les *boulets* qui ont servi à repousser les escadres grecques, toutes les fois qu'elles ont attaqué l'égyptienne; les *fusils* dont sont armées les troupes d'Ibrahim Pacha; les *deux bâtimens à vapeur* nouvellement arrivés ici, des-

tinés à écarter les brûlots; et le 29 août dernier, il est encore entré dans ce port un navire *anglais* chargé de canons et de brûlots pour l'armée égyptienne.

Les Grecs n'ignorent point ces faits, dont ils sont instruits par le comité d'espionnage qu'ils entretiennent en Égypte, ainsi que par les nombreux émissaires, qui ne font qu'aller et venir d'Alexandrie, Damiette et les abordages clandestins au Cap Burlos; mais les journaux anglais de l'opposition, plus patriotes, plus amis des vrais intérêts de leur nation, que les soi-disans constitutionnels et libéraux français, se gardent bien de pousser des cris contre ces infractions à la neutralité. Ils voyent au contraire avec une certaine complaisance patriotique leur Gouvernement et leurs concitoyens servant tantôt un parti, tantôt l'autre, selon leur convenance, sauf à se prononcer en temps et lieu pour celui qui offre le plus d'avantage. Si l'Angleterre s'est élevée pour cette conduite politique au degré de puissance prépondérante et de prospérité commerciale, que nos journalistes libéraux exaltent avec tant de satisfaction et d'emphase, pourquoi blâmeraient-ils le Gouvernement français de suivre le même système ?

8° Considérant que l'indifférence britannique ne suffit pas à contre-mesurer la persécution en augmentation au préjudice de la Grèce;

9° Considérant que la Grèce, non par l'affaiblissement des forces, ni par celui de sa résolution, n'a pu jusqu'ici avancer son entreprise, mais par les motifs précités et plus encore pour n'avoir jamais eu un Gouvernement au-dessus des passions et du schisme;

10° Considérant que les Grecs dans un généreux combat, ou il faut qu'ils en sortent vainqueurs, ou ils seront totalement anéantis, ou qu'il n'existe aucun moyen qui puisse les détacher de cette résolution, qui est devenue par les vicissitudes de la guerre et du temps immanable;

11° Considérant finalement que si par une suprême faveur de la Providence se trouvent établies près de nous les forces britanniques, la Grèce est en devoir dans la présente situation de s'en utiliser à temps, comme aussi d'en espérer de la rectitude et de la philanthropie de leur puissant Gouvernement;

Ainsi pour la sûreté des droits sacrés d'une Puissance libre, et d'une assez stable existence politique, nous prescrivons, déterminons, et promulguons la présente Loi :

1° La Nation Grecque, en vertu du présent Acte, confie volontairement le dépôt sacré de sa liberté, Indépendance nationale, et de son existence politique, sous la protection exclusive de la Grande-Bretagne.

2° Le présent acte organique de la Nation Grecque est accompagné d'un mémoire en duplicata fait en double vers le respectable Gouvernement Britannique.

59. — Déclarations des Philhellènes de France et des États-Unis.

(Copie jointe à la dépêche de Drovetti le 6 septembre 1825.)

A MESSIEURS LES MEMBRES DU POUVOIR EXÉCUTIF
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA GRÈCE.

Les assignés, députés des Comités Philhellènes de France et des États-Unis d'Amérique, ont eu connoissance que des individus dans leur simple qualité de citoyens grecs, se sont permis de se mettre à la tête d'une faction, et contre les constitutions de leur pays, ont signé et fait circuler une déclaration extrêmement injurieuse au caractère de leurs nations et de leurs gouvernemens, qui ont toujours montré l'intérêt le plus vif pour la prospérité et l'indépendance de la Grèce.

Les soussignés savent que le Sénat et le Corps Exécutif, dans leurs séances du 22 de ce mois, ont décrété de demander du secours au Gouvernement des Isles Ioniennes, pour la conservation de leur liberté politique, menacée par l'invasion d'Ibrahim Pacha. Quoi qu'il ait été bien pénible aux soussignés de voir le peu de confiance que le Sénat grec, dans cette circonstance si grave, a mis dans les nations française et américaine, ils respecteront néanmoins ces décisions, et toute autre qui auroit été faite par les voies légales, et d'après les constitutions de l'État;

Mais ils voyent avec douleur que le Sénat, au lieu d'exécuter son décret, n'emploie pas les moyens désignés qui sont en son pouvoir pour ramener à l'ordre les individus grecs qui osent se mettre au-dessus des lois, et cherchent à troubler le système politique établi dans la Grèce.

En conséquence, ils croient de leur devoir de prévenir le Gouvernement de cet attentat illégal, qui blesse le caractère des deux nations qui ont porté le plus vif intérêt à son indépendance, et ne peut que nuire par la suite à ses intérêts.

Le Gouvernement grec doit connoître le danger qu'il court, en permettant des délibérations de cette nature, qui sont dictées par l'esprit d'anarchie, et contre lesquelles nous protestons formellement.

Les soussignés prient le Pouvoir Exécutif de vouloir bien leur donner les explications les plus éclairées et positives sur un objet aussi important, et ils attendent avec impatience une prompt réponse, pour informer leurs Comités respectifs, afin de régler leur conduite dans cette circonstance.

Les soussignés prient les membres du Pouvoir Exécutif d'agréer les sentimens de la plus haute considération.

Naple de Romanie le 28 juillet 1825

Le Général HENRY ROCHE.

W. C. WASHINGTON.

60. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Déprédation exercée par un corsaire grec sur quatre bâtimens français en rade de Damiette. — Envoi d'une lettre de l'agent.

Alexandrie, le 12 septembre 1825.

Renvoyé par la Division politique

Communiqué à la Marine le 25 octobre 1825.

(Répondu le 2 novembre.)

MONSIEUR,

L'agent de ce Consulat Général à Damiette vient de m'adresser les rapports de quatre capitaines français qu'un même corsaire grec a déprédés sur la dite rade, au commencement de ce mois. Je prends la liberté d'en transmettre ici un extrait à Votre Excellence en y joignant copie de la lettre d'accompagnement.

Le brick anglais le *S^e Jean Baptiste*, Capitaine Salvy, chargeoit du riz à Damiette pour compte de négocians français, à la destination de Lattaquie, lorsqu'un brick goëlette spezziote, commandé par le nommé Giorgio-Dimitri, arriva sur la rade le 1^{er} septembre. Ce corsaire lui envoya le lendemain sa chaloupe, armée de trente hommes, qui lui enleva dix couffes de riz, et se retira en disant qu'il étoit bien heureux qu'on n'en fit pas davantage.

La bombarde la *S^e Adélaïde*, capitaine Embry, chargée de vin et vinaigre pour compte du capitaine, en destination de Damiette, y fut attaquée par le même corsaire le même jour. On lui prit deux barriques vin, trois barils eau-de-vie, 30 kilogrammes bœuf salé, et 100 kilogrammes biscuits; les

Grecs ajoutèrent que s'ils l'avoient rencontré au large, l'affaire ne se seroit pas passée ainsi.

Le capitaine Guérin, commandant la bombarde le *Jeune Ernest*, venant de Syrie et de Chypre, avec des marchandises chargées par des négocians français, anglais et autrichiens, reçut la visite du dit corsaire le 1^{er} et le 3 du courant; on lui enleva quatre shals sur dix à lui appartenans, sept colis manufactures, une couffe de pierre à feu, un baril eau-de-vie et d'autres provisions.

Le même navire grec attaqua le 2 septembre la bombarde la *Marie-Colette*, capitaine Fedessau, venant de Jaffa, avec une cargaison de savon et tabac, chargé par le Sieur Damiani, négociant français, à la consignation de M. Basile Fackr; il lui prit deux balles de savon.

Ces quatre rapports des capitaines sont signés par les officiers du bord et l'équipage; ils se trouvent tous d'accord sur le nom du corsaire, ainsi que sur son pavillon, reconnu pour spezziote.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 145.

61. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — (Rédigé par Malivoire lui-même). — Annonce de ma maladie qui a amené de l'interruption dans ma correspondance. — Visites reçues des officiers français au service du Pacha. — Départ de deux régiments pour Alexandrie, l'un destiné pour la Morée et l'autre pour la Candie. — Revues et levées de troupes pour remplacer celles en service à l'extérieur qui forment un total de 24.000 hommes. — Départ pour France du général Livron chargé par le Pacha de commissions importantes. — (*Extrait pour le chancelier.*) — Arrivée de MM. Rey colonel d'artillerie et Cadet Devaux mécanicien chimiste. — Leur engagement au service du vice-roi et les conditions qu'ils ont obtenues.

Le Caire, le 28 septembre 1825.

MONSIEUR,

Je commençais à peine à m'installer ici, que j'ai été frappé subitement du coléra morbus, maladie assez commune dans ce pays, qui enlève le plus souvent ceux qui ont le malheur d'en être atteints. Cette maladie

aiguë m'a tenu pendant longtems alité avec des douleurs violentes, m'avait mis hors d'état de me livrer à la moindre occupation : c'est depuis peu de jours seulement que ma convalescence a commencé et que j'ai repris mes occupations, malgré la grande faiblesse qui en est la suite. Il fallait un motif aussi grave pour amener l'interruption qui a eu lieu dans ma correspondance à laquelle se borne jusqu'à présent ma dépêche du 3 de ce mois par laquelle j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de ma visite chez le Kyaja bey. J'ose espérer que Votre Excellence voudra bien me pardonner mon inexactitude en considération de la situation fâcheuse dans laquelle je me suis trouvé.

A mon arrivée ici, les officiers français y compris le Général Boyer sont venus me faire visite. J'ai cru ne pouvoir me dispenser de les accueillir avec égard et politesse de même que de répondre à l'attention du général en allant aussi le saluer chez lui. Ces visites reciproques, au reste, sont bien sans conséquence, parce que ces officiers sont le plus souvent au camp qui est établi à quatre lieues d'ici et qu'ils ne viennent que rarement en ville.

Depuis que je suis ici, deux régiments de quatre mille hommes chaque, exercés d'après la tactique européenne, ont été envoyés à Alexandrie. Ils doivent être embarqués sur les bâtimens des deux escadres réunies, celle du Grand Seigneur et celle du vice-roi; l'un de ces régimens est destiné pour la Candie, et l'autre pour la Morée. Ils sont déjà rendus à Alexandrie et l'on assure que les deux escadres qui forment une force importante de quatre-vingt bâtimens de guerre, doivent mettre à la voile cette semaine.

Pour remplacer les troupes que le vice-roi envoie combattre les ennemis du Grand Seigneur, on fait de nouvelles recrues; on prend de force, tant dans la Haute-Égypte qu'ici, et dans toutes les campagnes les hommes propres au maniement des armes. Ils sont conduits au camp où ils sont exercés sans relâche à toutes les manœuvres pour lesquelles ils montrent une aptitude telle, qu'en peu de tems, ils exécutent tous les mouvemens avec une précision extraordinaire qui surprend même les instructeurs soit français, soit piémontais. Le Pacha veut toujours avoir au camp une force de douze mille hommes bien exercés et prêts à marcher en cas de besoin. Les expéditions à l'extérieur qui ont eu lieu jusqu'à présent pour la Morée, l'île de Candie et celle de Chypres, forment un total de vingt-quatre mille hommes.

Le séjour du général Livron à Alexandrie n'a pas été long. Le vice-roi

l'a expédié de nouveau en France pour d'autres commissions dont il l'a chargé; il a mis à sa disposition une somme considérable au moyen d'un crédit qu'il lui a ouvert sur ses agens à Marseille. Cette somme doit servir à la construction des frégates et autres bâtimens de moindre force dont il veut augmenter sa marine.

Le colonel d'artillerie M. Rey et M. Cadet Devaux, mécanicien chimiste, sont arrivés ici depuis une quinzaine de jours. Le premier a déjà endossé le costume à la mamluk qui lui a été donné; il a été revêtu de trois beaux habits fort riches; il a reçu en cadeau un assez bon cheval tout caparaçonné richement. Son traitement a été fixé à quinze mille francs et de plus ses rations journalières qui peuvent s'élever à quatre mille. M. Devaux qui fait fonction d'inspecteur des manufactures, est chargé de les améliorer et de les perfectionner. Il reçoit dix mille francs de traitement et des rations environ pour trois mille.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

†62. — Nouvelles sur les affaires de l'île de Crète depuis le 14 août 1825 jusqu'au 1^{er} octobre suivant.

SOMMAIRE. — Depuis le départ de l'escadre égyptienne, l'île de Candie est livrée aux excès d'un ramassis de Grecs fuyant de la Morée. — Faute de vaisseaux pour faire les pirates, ils ravagent le pays.

Canée le 1^{er} octobre 1825.

L'île de Crète en perdant la présence de l'armée égyptienne, a aussi perdu la tranquillité dont elle jouissait.

Un ramassis de Grecs, fuyant de la Morée, arrivèrent le 14 août sur la plage dite de Castelli, située entre le cap Spada et Carabuse, ou à l'aide de quelques Mistichs grecs, opérèrent un débarquement d'environ 400 hommes, dont la plupart sont de cette île.

Deux jours après le premier débarquement, un brig et une goëlette grecque capturèrent un bateau ture du pays qui allait à Calivachi, village situé au midi du château de la Sude; une fois l'équipage massacré, le bateau fut armé par trente ou quarante Grecs, vêtus à la turque, qui prirent

leur direction pour Carabuse, où s'annonçant, comme renforts expédiés de la Canée; les Turcs, au nombre de sept hommes, dénués de tout et reconnoissant le Bateau, reçurent les Grecs sans défiance et furent sur le champ massacrés; telle est la ruse employée pour s'emparer d'un château fort, isolé sur la mer, que vingt mille Grecs, en trois années de guerre n'avaient pu prendre.

Ce débarquement inattendu a mis le trouble et la désolation dans toutes les familles; Turcs et plusieurs Grecs, habitans paisibles de la campagne, s'empressèrent de venir, en ville, mettre leurs femmes, leurs enfans, et bestiaux en sûreté.

Sur ces nouvelles, Moustafa Bey, commandant en chef des troupes alexandrines, est parti de Candie à la tête de deux mille hommes pour tâcher d'obliger ces aventuriers de renoncer à leur projet, d'insurger de nouveau les Grecs de l'île, mais jusqu'à ce jour il n'a pu réussir qu'à les disperser et les empêcher d'accroître leur nombre en débauchant les habitans grecs qui, pour la plupart, paroissent persister dans leur soumission.

On cite pourtant quelques mauvais sujets, sans feu ni lieu, qui, n'ayant rien à perdre, se sont joints à ces aventuriers; quelques-uns de ces premiers ont déjà fait leur soumission et remis leurs armes; on assure que quelques Grecs entrent librement en ville (comme le font tous ceux qui n'ont pas repris les armes) mais qu'une fois arrivés à leur village, ils se munissent des armes qu'ils avoient cachées et vont à la recherche des Turcs isolés qui se hasardent trop dans les campagnes, s'ils rencontrent un corps nombreux de troupes turques, ils cachent leur armes et s'annoncent comme de fidèles Rayas, ce qui est cause qu'on ignore où aller chercher ces assassins, dont on ne connoit la présence que par les massacres partiels qu'ils font des musulmans isolés dans les campagnes.

Moustafa Bey, dans sa première course à Carabuse, n'a pu parvenir qu'à en tuer soixante-deux; ces jours derniers, il a obligé un corps principal de ces aventuriers à se retirer promptement dans le château de Carabuse; on évalue à une centaine, le nombre des tués ou noyés de ces étrangers qui faute de bateau pour faire les pirates sur mer exercent leur métier sur terre.

Canée le 1^{er} octobre 1825.

S. GASPARY.

63. — Gaspary, Gérant le Consulat de France de La Canée
à S. E. Monseigneur le Baron de Damas, Ministre des
Affaires Étrangères, à Paris.

SOMMAIRE. — Départ des Français de Grète depuis le commencement de l'insurrection.
— Absence de nouvelles.

La Canée, 1^{er} octobre 1825.
(Répondu le 29 juillet 1826.)

MONSEIGNEUR,

Le manque total des occasions directes pour France, ainsi que la rareté de celles pour les Échelles de Smyrne et de Constantinople, m'ont jusqu'à ce jour, privé de l'honneur de présenter à Votre Excellence, mes très humbles soumissions, que je la prie d'agréer avec sa bienveillance ordinaire.

Votre Excellence aura, sans doute, été informée par feu M^e Colaud ⁽¹⁾, ex-Consul sur cette Échelle, que depuis l'insurrection des Grecs, les Négociants français établis en cette ville, sont tous partis; Candie et Retimo ont toujours été privés de nos comptoirs : un tel état de choses a éloigné notre navigation, aussi aborde-t-il rarement des Bâtimens nationaux et le plus souvent sont-ce des Arméniens de Sa Majesté qui ne font que paraître dans notre rade ou à la Sude à l'effet de recueillir quelques informations sur l'état politique de notre île.

J'ai crû de mon devoir de communiquer à V. E. quelques détails sur la position actuelle de notre Échelle, que j'inclus dans la présente.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GASPARY,
Gérant le Consulat de France.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1829-1830.

⁽¹⁾ Note du Cabinet en marge : Depuis le départ de M. Colaud cette Échelle se trouve sans consul.

64. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Renforts faisant partie de l'expédition, portée à dix mille hommes.

Alexandrie, le 4 octobre 1825.

MONSEIGNEUR,

Les deux régimens, destinés à faire partie de l'expédition, sont arrivés du Caire en cette ville; joints à deux compagnies de sapeurs et à un fort détachement de cavalerie, ils formeront un corps d'environ 10.000 hommes. Les préparatifs avancent en grande hâte, et l'on présume que les escadres combinées mettront à la voile dans une quinzaine de jours au plus tard.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 150.

65. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE*. — Justification de la conduite du brick du Roi, l'*Abeille*, inculpée par le Gouvernement Grec. — La conduite de l'enseigne de vaisseau M. Darbuisson, est au contraire digne des plus grands éloges. — On a tiré sur le brûlot pour préserver de ruine 150 navires européens dont 25 français et peut-être la ville d'Alexandrie.

Alexandrie, le 7 octobre 1825.

MONSEIGNEUR,

J'ai eu connoissance d'un article de la *Gazette d'Hydra*, dans lequel le Gouvernement Grec accuse le brick du Roi l'*Abeille* d'avoir violé la neutralité, en tirant sur le brûlot lancé dans ce port par les insurgés le 10 août dernier. Cette inculpation est une suite des prétentions absurdes des Grecs, qui n'ont jamais cru devoir le moindre égard aux nations européennes; à défaut d'autres épreuves, les traitemens indignes qu'ils ne cessent d'exercer depuis quatre ans contre les bâtimens de commerce qui fréquentent les échelles du Levant, jusqu'au point de leur ôter désormais tout moyen de naviguer, donnent la mesure de leur respect pour les pavillons étrangers.

Si c'est un crime d'avoir préservé d'une ruine totale cent cinquante navires européens, dont 25 français, ainsi que la nombreuse colonie franque établie sur cette échelle, et peut-être la ville entière d'Alexandrie, il faut croire que, pour le bon plaisir des Grecs on devra dorénavant intervertir l'ordre de toutes les idées nobles et généreuses; et comment expliquer alors ces beaux principes de philanthropie, que les Grecs invoquent à chaque instant? Je pense au contraire que, si jamais officier de la Marine Royale Française a rendu un service signalé, s'il a jamais mérité une récompense, et même la décoration de la Légion d'Honneur, c'est M. d'Arbuisson, enseigne sur le brick *l'Abeille*, qui resté seul à bord, pendant que le Commandant et l'État Major étoient à dîner au Consulat, eut la présence d'esprit et le courage de faire tirer sur les brûlots tant pour défendre le brick lui-même, que pour sauver les autres bâtimens et la Ville d'Alexandrie.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 151 duplicata.

66. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Secours donnés par le Capitan Pacha et Méhémet Ali à la Corvette du Roi la *Victorieuse*, échouée à l'entrée du port d'Alexandrie. — Le vice-roi a mis un vaisseau à la disposition du capitaine M. d'Auteuil et l'entier transbordement s'est opéré. Les matériaux et ouvriers ont été fournis gratuitement.

Alexandrie, le 10 octobre 1825.

MONSIEUR,

Un accident arrivé ici dernièrement à un bâtiment du Roi, a fourni au Capitan Pacha et à Méhémet Ali l'occasion de manifester d'une manière éclatante leurs bonnes dispositions envers les Français. Le 24 septembre, la corvette de Sa Majesté *La Victorieuse*, commandée par M. Martin d'Auteuil venant de Milo, se présenta devant ce port; le pilote arabe sortit aussitôt, et il ne lui restoit plus que peu de chemin à faire pour arriver à la Corvette, lorsque voyant qu'au lieu de l'attendre dehors, elle continuoit à marcher, et se dirigeoit à pleines voiles sur les Ressifs, il lui fit signal de virer de bord. Le pilote grec de l'Archipel, s'imaginant mieux-connoître la passe que les

gens du pays, s'obstina à vouloir toujours suivre la même route, malgré les signaux répétés de l'Arabe et la corvette eut le malheur d'échouer. A peine le Capitan Pacha s'en fut-il aperçu qu'il tira un coup de canon, donnant ordre à son escadre d'envoyer toutes les embarcations au secours du navire en danger; il fit ensuite appareiller deux frégates, pour se rendre avec elles sur les lieux. Ce Grand Amiral, debout dans sa chaloupe, dirigea lui-même les travaux, et en moins de deux heures la *Victorieuse* fut à flot. Méhémet Ali Pacha a mis immédiatement à la disposition du commandant une vieille frégate de son escadre, où l'on a opéré l'entier transbordement de la corvette : l'État Major et l'équipage s'y sont également établis, afin de laisser mettre le navire sur le côté, et y faire toutes les réparations nécessaires. Les matériaux et les ouvriers arabes, dont la corvette a eu besoin, lui ont été fournis gratuitement par l'Arsenal du vice-roi.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 152 duplicata.

67. — Livron au Ministre des Finances, Président du Conseil.

Copie avec cette note : Il ne sera pas répondu à cette lettre.

SOMMAIRE. — Mohamed Aly n'a pas été content que la Compagnie d'Égypte ne lui ait pas envoyé les députés qu'il attendait. — Il augmente ses constructions navales en France. — Livron le met en garde contre les entreprises commerciales des Anglais, qui cachent des desseins politiques. — La Morée presque entièrement soumise. — Livron envoie la loi hellénique qui demande la protection de l'Angleterre. — Réconciliation du Capitan Pacha et de Mohamed Aly. — Mohamed Aly nommé grand-vizir, avec promesse du Pachalik de Damas; si cette promesse n'est pas tenue « il le prendra de vive force; il tient maintenant dans ses mains le sort de l'Empire ottoman ». — Si les Anglais lui faisaient la guerre, il irait les combattre dans l'Inde, au départ de Damas; son plan est conçu. — Grands services rendus par le consul-général Drovetti, malgré sa mauvaise santé.

MONSEIGNEUR,

J'ai déjà rendu compte à Son Excellence le Ministre de la guerre de la reconnaissance avec laquelle S. A. le vice-roi d'Égypte a reçu les pièces

d'artillerie que je lui ai présentées de la part du Roi et à cette occasion S. A. m'a assuré de son attachement et de son désir de lier de plus en plus ses intérêts politiques et commerciaux avec la France.

Lorsque j'arrivai dans le port d'Alexandrie le 22 août dernier, le vice-roi me fit demander aussitôt si j'avais amené avec moi les députés de la Compagnie de commerce; descendu à terre, M. Drovetti consul général, qui avait parfaitement préparé les choses malgré l'opposition des Anglais me dit que le vice-roi avait annoncé l'arrivée de ces députés à toute sa Cour, qu'il regardait cette affaire comme faite d'après ce que je lui avais écrit et qu'il ne serait pas content. Je me rendis chez S. A. n'ayant à montrer qu'une lettre que deux membres de cette Compagnie m'avaient écrite à Marseille au moment de mon départ dans laquelle ils s'efforçaient de prouver qu'une réunion de capitalistes aussi respectables n'avait pas cru de sa dignité de faire des propositions et d'envoyer des députés avant de connaître plus positivement les intentions de S. A. Cette raison ne parut pas le satisfaire, mais un moment après, prenant le ton railleur: «Je vois, dit-il, que ces Messieurs sont plus riches que moi et qu'ils veulent traiter de puissance à puissance. Les Anglais, au moins aussi riches qu'eux, sont moins grands seigneurs et plus entreprenants: ils me font chaque jour des offres avantageuses; nous en reparlerons.» Je lui rendis compte ensuite des facilités que mon Gouvernement m'avait accordées pour ses constructions navales, il y fut très sensible, fit mettre sur le champ à ma disposition tous les fonds nécessaires et me demanda une corvette de plus.

Quelques jours après, à la suite d'une conversation politique, sujet qu'il se plait à traiter, je trouvai S. A. si bien disposée que je revins sur la Compagnie française et je lui fis sentir qu'il était dans ses intérêts politiques d'établir de grands rapports commerciaux avec la France. Qu'aujourd'hui c'était le prétexte plausible que pût mettre en avant une puissance européenne pour intervenir dans les affaires d'un autre pays. Témoin l'Angleterre qui commençait toujours par créer des intérêts commerciaux ou pécuniaires par des emprunts et qui ensuite intervenait dans les affaires politiques sous le prétexte de protéger ses intérêts nationaux. Telle avait été leur conduite en Amérique et tout récemment en Grèce. Cette observation le frappa et oubliant son mécontentement, il me donna de nouveau la commission d'arrêter définitivement la formation d'une compagnie fran-

çaise avec laquelle il pût traiter de grandes affaires et il me recommanda de lui envoyer promptement des députés.

La Morée, à l'exception des places de Missolonghi et de Napoli de Romanie, est entièrement conquise; il n'y a plus d'armée grecque en campagne; le gouvernement est enfermé dans Napoli où les factions se déchirent. Votre Excellence connaîtra certainement la déclaration qui précède la loi qui met la Grèce sous la protection de l'Angleterre. Dans le cas contraire j'en joins ici une copie, traduite en mauvais français, mais exacte. Votre Excellence y trouvera quelques annotations qui prouvent combien le gouvernement grec est injuste envers la France et partial pour les Anglais. Il y a longtemps qu'il marche dans ce sens et le colonel Favier avait bien jugé les choses, l'événement le prouve; j'aurais désiré que la situation des affaires m'eût mis à même d'engager le vice-roi à concilier ses intérêts avec ceux des Grecs. Je lui en ai parlé et l'ai trouvé toujours rempli de modération et de générosité. Il sent très bien que cette guerre l'affaiblit et le mine, mais il est trop tard, les événements ont marché trop vite et les Grecs se sont trop mal défendus. Tous les rapports s'accordent à faire l'éloge des troupes égyptiennes, de leur discipline et de la manière dont elles se battent. Ibrahim Pacha traite la Morée plutôt en protecteur qu'en conquérant.

Le Capitan Pacha est venu ravitailler sa flotte dans le port d'Alexandrie et se mettre à la discrétion de son ancien ennemi. Mais Méhémed Ali toujours généreux l'a parfaitement accueilli et ces deux hommes les plus puissans de l'Empire ottoman se sont réconciliés.

Le vice-roi d'Égypte vient d'être élevé par le Sultan au rang de grand Vizir, le beau pachalik de Damas lui est promis pour l'indemniser des frais de la guerre et, si on manquait à cette promesse, il s'en emparerait de vive force. Tel est son projet. Il augmente journellement son armée, elle est maintenant de 40 mille hommes et sous peu elle sera portée à 60 mille sans compter sa cavalerie qui est nombreuse et excellente. Il a adopté la couleur blanche pour les drapeaux de ses troupes de terre en disant qu'il n'en connaît pas de plus belle. L'on peut dire que Méhémed Ali tient maintenant dans ses mains le sort de l'Empire ottoman tant sa réputation est étendue, son nom révéré chez les Osmanlis et jusqu'à la Mecque, dont son fils est Pacha et que ses troupes occupent déjà depuis longtemps.

La dernière déclaration des Grecs a éloigné encore plus le vice-roi des

Anglais; il croit que la modération qu'ils affectent maintenant n'est qu'une feinte et s'ils lui faisaient la guerre c'est dans l'Inde qu'il irait les combattre; avec quelle satisfaction et quelle ardeur je ferais une pareille campagne! Son plan est sagement et grandement conçu. Pouvant prendre son point de départ de Damas, la conformité de religion, d'usages, de climat faciliterait à son armée le long trajet impossible pour des Européens; partout l'armée égyptienne se grossirait et, arrivée dans l'Inde, elle ferait sa jonction avec les malheureux ennemis des Anglais.

Si lors de mon dernier voyage les vastes projets de Méhémed Ali ont étonné V. Exc., ils sont aujourd'hui devenus bien plus grands; mais il les mûrit et les prépare dans le silence, il tient beaucoup à être instruit de ce qui se passe en Europe, il m'a demandé de ne lui rien laisser ignorer de ce que je pourrai apprendre dans ses intérêts. Il m'a donné un chiffre et je prendrai à cet égard les ordres de V. Exc. sur la direction à donner à cette correspondance.

Je ne saurais trop dire et répéter à V. Exc. combien M. Drovetti rend de services en Égypte. Il possède toute la confiance du vice-roi et c'est à lui que l'on doit la prépondérance dont la France jouit dans le pays. Il est bien à désirer que sa santé très délabrée lui permette d'exercer encore longtems ses fonctions de consul général en Égypte.

V. Exc. sera peut-être bien aise de connaître le nombre, le pays et la qualité des officiers européens au service du vice-roi d'Égypte. Je lui en remets ci-joint un état détaillé dans lequel elle verra qu'aucun Français n'est employé contre les Grecs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Le Maréchal de Camp.
DE LIVRON.

Au Lazaret de Marseille le 12 octobre 1825.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

68. ÉTAT NOMINATIF DES EUROPÉENS AU SERVICE DU VICE-ROI D'ÉGYPTE.

Pièce jointe à la lettre du général Livron du 12 octobre 1825.

NOMS.	GRADES.	NATIONS.	ARMÉES.	OBSERVATIONS.
Le b ^{on} Boyer.....	Lieut ^{ant} G ^{énéral} .	Français.	D'Égypte.	Autorisé par le Gouv'. Aide de camp du g ^{énéral} Boyer.
Pujol Samville.....	Cap ^{itaine} de C ^{avalerie} .	—	—	—
Ledieu.....	Lieut. d'inf ^{anterie} .	—	—	—
Gaudin.....	Col ^{onel} d'inf ^{anterie} .	—	—	Autorisé par le Gouv'.
Adolphe de Tarlé...	Chef. de bat ^{on} .	—	—	—
Paulin de Tarlé...	Cap ^{itaine} de Cav ^{alerie} .	—	—	—
Planat.....	Lieut. d'art ^{illerie} .	—	—	—
Barras.....	L ^{ieutenant} d'inf ^{anterie} .	—	—	—
Ristori.....	Cap ^{itaine} d'inf ^{anterie} .	—	—	—
Cadeau.....	—	—	Sennar.	—
Doumerc.....	Cap ^{itaine} .	—	La Mecque.	—
Dotte.....	Artificier.	—	Égypte.	—
Rey.....	C ^{apitaine} d'art ^{illerie} .	—	—	Autorisé par le Gouv'.
Berthier.....	Contrôleur d'armée.	—	—	—
Costa.....	Colonel.	Espagnol.	Morée.	Célèbre dans la révolution espagnole.
Lescure.....	Lt. Colonel.	—	Égypte.	—
Cormano.....	Capitaine.	—	—	—
Canals.....	Lt. d'art ^{illerie} .	—	—	—
Ximenes.....	Cap ^{itaine} .	Napolitain.	—	—
Acerbi.....	—	—	—	—
Chianti.....	Ing. géographe.	—	—	—
Fiorentini.....	S. Lieut.	—	—	—
Attomar.....	Lieut.	—	Morée.	—
Cresia.....	Colonel.	Piémontais.	Égypte.	—
Brunetti.....	Capitaine.	—	—	—
Serras.....	—	—	—	—
Riccini.....	—	—	—	—
Riba.....	—	—	—	—
Playo.....	—	—	—	—
Ario.....	Lieut.	—	—	—
Grillotti.....	Capitaine.	—	—	—
Vigna.....	—	—	—	—
Salusolia.....	—	—	—	—
Piantanida.....	Cap ^{itaine} du Génie.	—	—	—
Gubernatis.....	Capitaine.	—	La Mecque.	—
Soultz.....	Colonel.	—	Morée.	—
Trona.....	Capitaine.	—	—	—
Albertini.....	—	—	—	—
Luchesi.....	Sergt. major.	—	—	—

69. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Départ des escadres combinées ottomane et égyptienne.

Alexandrie, le 24 octobre 1825.

MONSIEUR,

Les escadres combinées, fortes de 129 voiles, y compris les brûlots et transports, sont parties d'ici le 17 de ce mois; V. Exc. en trouvera le détail dans la liste ci-jointe. Moharrem bey, gendre de S. A. et gouverneur d'Alexandrie, commande seize bâtimens choisis. Les vents continuent d'être très favorables, et s'ils sont les mêmes dehors, l'expédition sera promptement rendue à sa destination.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire Alexandrie 1825-1827, n° 156.

ANNEXÉ À LA DÉPÊCHE N° 156.

Flotte ottomane.....	Frégates.....	9	} = 31
	Corvettes.....	9	
	Bricks.....	9	
	Goëlettes.....	3	
Algériens.....	Brick Goëlette....	1	} = 5
	Frégates.....	2	
	Corvettes.....	2	
Tripolitains.....	Brick.....	1	} = 4
	Corvette.....	1	
	Goëlettes.....	2	
Escadre égyptienne.....	Frégates.....	2	} = 25
	Corvette.....	1	
	Bricks.....	15	
	Goëlettes.....	4	
	Brick Goëlette....	1	
Corsaires égyptiens.....	Bâtiment à vapeur.	2	} = 12
	Corvette.....	1	
	Bricks.....	6	
	Bricks Goëlettes...	4	
	Sacolève.....	1	

Brûlots égyptiens	Bricks	10 = 10
Transports égyptiens	{ Bricks 12 Sacolèves 2	} = 14
Transports européens		

70. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Excès commis par l'escadre grecque à Santorin. — Corsaire autorisé par le Gouvernement Grec.

Alexandrie, le 30 octobre 1825.

MONSIEUR,

Nous avons appris que la Division Grecque commandée par Miauli, forte de trente bâtimens et dix brûlots, se trouvoit à Santorin faisant mine d'attendre les escadres combinées; mais le véritable motif de son séjour dans cette isle étoit que tous les capitaines et commandans Grecs avoient signifié à Miauli qu'ils ne quitteroient pas Santorin, avant d'avoir reçu la paye qu'ils attendoient de Naples de Romanie. Les habitans de l'isle presque tous catholiques, souffroient considérablement des ravages et désordres commis par les insurgés. L'Amiral avoit laissé enlever tout le raisin, pour faire du vin à bord de l'escadre; la désolation étoit générale dans les campagnes. Une pareille conduite ne prouve pas un esprit de tolérance digne de tous les vœux qu'on fait en Europe, pour l'émancipation de ces coréligionnaires.

J'ai su dernièrement que le corsaire grec, qui a déprédé plusieurs navires français à Damiette et sur les côtes de Syrie, tels que ceux des capitaines Pannac, Salvy, Embry, Guérin . . . et autres à la fin d'août et au commencement de septembre, est un brick de 18 pièces de canon. Or, il me paroît évident qu'un armement aussi considérable ne peut exister que d'après l'expresse autorisation ou la coupable tolérance du Gouvernement Grec.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie 1825-1827.

71. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE.* — Nomination d'agents sardes pour l'Égypte. — Installation de M. Magnetto en cette qualité. — Présens offerts par le consul sarde aux principaux officiers du Pacha. — Demandé pour être autorisé à faire des cadeaux dans certaines occasions indispensables. — Il aurait dû nous faire connaître approximativement ce qu'il croit nécessaire. — Demande des sceaux et d'un écusson nécessaires au consulat (*Extrait pour la Chancellerie*).

Le Caire, le 2 novembre 1825.

(Répondu le 3 novembre 1826.)

MONSEIGNEUR,

Le Gouvernement de S. M. le Roi de Sardaigne voulant faire jouir ceux de ses sujets qui fréquentent les États du Grand Seigneur de la protection nécessaire à leur sûreté et à leurs entreprises commerciales a nommé des agens consulaires pour toutes les Échelles. L'Égypte, comme un des pays qui présente le plus de ressources au commerce et à la navigation, ne pouvait être oubliée. Deux agens ont été envoyés l'un pour Alexandrie et l'autre pour cette capitale : celui qui est appelé à remplir le poste du Caire, M. Magnetto, est installé depuis peu de jours. Déjà connu avantageusement ici pour y avoir séjourné quelque tems à une autre époque comme simple voyageur, on l'a vu avec plaisir retourner avec le caractère public dont il est revêtu. Mes rapports de service avec lui ont commencé par faire rentrer sous sa direction une douzaine de Piémontais ou génois qui étaient couverts jusqu'à présent de la protection de France à cause du manque d'un consul de leur gouvernement, en vertu d'un article de nos capitulations avec la Porte.

M. Magnetto, qui est le premier agent de Sardaigne reconnu ici, a porté avec lui plusieurs objets qu'il était chargé d'offrir au nom de son Gouvernement au Kiaya bey et autres premiers officiers du pacha. Les cadeaux ne sont pas d'une grande valeur, cependant les Turcs qui tiennent singulièrement à leurs usages, surtout à ceux qui se rapportent à la vérité, ont été très sensibles à cette politesse et l'ont témoigné à M. Magnetto en lui faisant une réception plus distinguée que celle qu'il pouvait raisonnablement attendre. Le rapprochement de son arrivée qui a eu lieu quelques mois

seulement après la mienne a donné lieu à la remarque de sa générosité ou à celle de son gouvernement. La différence de sa position avec la mienne, sous le rapport des relations de nos gouvernements respectifs avec ce pays, suffirait certainement pour ne laisser subsister aucune impression défavorable à notre égard, et je suis loin de m'appuyer de cette circonstance pour supplier V. Exc. de me mettre à même d'acheter les bonnes grâces des officiers du pacha avec des cadeaux. Une longue expérience des Turcs m'a appris qu'en leur donnant, il fallait le faire à propos pour éviter qu'ils s'arrogent le droit d'exiger ce qu'ils tiennent de la bienveillance. Dans certaines occasions, à leurs fêtes du grand et du second Bairam, ou lorsqu'on a reçu d'eux quelque service, il serait convenable et même très utile de leur offrir à titre d'amitié quelque objet d'un prix modique. N'ayant aucune autorisation à ce sujet, je n'ai pas osé prendre sur moi d'offrir la moindre chose à personne. Considérant cependant que ce serait tout à fait manquer aux convenances que de ne jamais rien donner, je supplie V. Exc. de vouloir bien affecter à ce consulat telle somme qu'elle jugera suffisante pour les cadeaux que je ne puis me dispenser de faire dans certaines circonstances ou de m'autoriser à subvenir à cette dépense, à la charge de lui en rendre compte après. Je tâcherai toujours d'observer la plus stricte économie, en ne donnant que lorsqu'il y aura nécessité, et en choisissant pour objets à offrir ceux qui pourront s'obtenir à bon marché. J'attendrai au reste les ordres de V. Exc. avant que de me permettre aucun acte de générosité.

Ce consulat se trouvant dépourvu de sceaux, je supplie V. Exc. d'ordonner qu'il m'en soit adressé un pour la cire et un autre pour le timbre, ainsi qu'un écusson aux armes du Roi dont le Consulat manque également.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

72. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Le Pacha d'Égypte s'est plaint à des Anglais de la conduite du commodore Hamilton à Napoli : ils ont répondu qu'il ne pouvait se plaindre lorsqu'il avait des officiers français à son service. — Le Pacha a répliqué que ces officiers y étaient sans l'approbation de leur Gouvernement. — Les escadres porteront des forces à

Missolonghi. — Le vice-roi est persuadé que de la prise de cette place dépend la soumission de la péninsule.

Alexandrie, le 8 novembre 1825.

(Déchiffrement.)

MONSIEUR,

Un brick de guerre anglais a apporté, il y a quelques jours, au vice-roi, des dépêches d'Aly Pacha de Modon, qui étoit précédemment détenu dans les prisons de Napoli de Romanie. Ce même bâtiment avoit à bord deux voyageurs anglais venant de Morée. Dans une conférence que Méhémet Ali a eu avec eux, il s'est plaint de la conduite du commodore Hamilton à Napoli de Romanie, comme étant la cause de la continuation de la guerre. Ceux-ci ont représenté à S. A. qu'elle avoit des généraux et des officiers français à son service et qu'elle n'étoit pas en droit de réclamer contre ce que pouvoit avoir fait un commandant d'une autre nation, en faveur des Grecs. S. A. leur a répliqué que les généraux et officiers français employés dans son armée s'y trouvoient sans le consentement de leur Gouvernement; alors que lord Byron étoit en Grèce; le Grand Seigneur l'ignoroit et lui même ne s'en plaignoit pas, parce que l'on savoit bien qu'il n'avoit pas l'autorisation de la Cour, mais qu'il y a loin de là à un officier en pleine activité de service et qui est le représentant de son souverain dans les mers du Levant.

Nous n'avons pas encore de nouvelles des escadres combinées, parties d'ici le 17 octobre; il est décidé qu'elles iront d'abord rejoindre Ibrahim Pacha en Morée, qu'elles embarqueront les vétérans de son armée et les porteront à Missolonghi. S. A. paroît persuadée que la reddition de cette place contre laquelle se dirigeront les principales forces, sera le prélude des négociations avec les Grecs, et qu'elle entraînera la soumission de la péninsule.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

73. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Le Consul général d'Angleterre a laissé croire au Pacha qu'il étoit autorisé à faire des propositions de paix de la part des Grecs. — Le vice-roi veut pour

base l'état des choses avant la guerre, et que les Hydriotes remettent leurs navires dans l'état où ils se trouvent. — Le vice-roi va faire un voyage dans les provinces de la Basse-Égypte.

Caire, 9 novembre 1825.

(Déchiffrement.)

MONSEIGNEUR,

Le Consul général d'Angleterre a eu, ce matin, une longue conférence avec le Pacha. Il a parlé de manière à laisser croire qu'il étoit autorisé à faire des propositions de paix de la part des Grecs et plus particulièrement des Hydriotes. Le vice-roi lui a déclaré qu'il ne pouvoit entrer en négociations avec les insurgés, qu'en prenant pour base le *statu quo ante bellum*; quant aux Hydriotes, il exige pour condition préalable, qu'ils remettent leurs navires dans l'état où ils se trouvent. Il en veut à ces insulaires, à cause de la tentative qu'ils ont faite pour détruire son escadre dans ce port.

S. A. a écrit à Constantinople pour qu'on envoyât sous les murs de Missolonghi un grand officier du Sultan avec des pleins pouvoirs pour tenir la main à ce que le Capitan Pacha et son fils même ne quittent point cette place sans l'avoir soumise; S. A. demande aussi que le Grand Amiral ne se sépare point d'Ibrahim Pacha sans avoir fait une descente dans l'île d'Hydra. Cette proposition est un expédient adopté par le vice-roi pour faire la Cour à son souverain, en le faisant participer aux succès qu'il regarde comme sûrs, dans les deux expéditions. Méhémet Ali Pacha assure, qu'à moins d'une circonstance extraordinaire et urgente, la Porte ne voudra pas que les Puissances européennes interviennent dans la pacification de la Grèce; quant à lui, il paroît avoir des médiateurs parmi les Grecs eux-mêmes.

Le vice-roi part demain matin pour le Caire, d'où il fera après quelque tems, une tournée dans les provinces de la Basse-Égypte; S. A. veut voir par elle-même, si la situation des habitans des campagnes est aussi à plaindre que ses vrais amis ne cessent de le lui présenter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

74. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Réunion des officiers et autres Français à l'occasion de la fête du Roi. Les Consuls étrangers ont pris part aux réjouissances. — Renseignements sur deux fabricants de drap et six ouvriers au service du Pacha. — Mauvais résultats de leur travail. — Les Égyptiens répugnent à avoir des chrétiens maîtres dans leur fabrication.

Le Caire, le 10 novembre 1825.

(Répondu le 3 novembre 1825.)

MONSIEUR,

La fête du Roi, si chère à tout ce qui porte un cœur français, était une occasion bien favorable pour réunir à la maison consulaire les officiers français au service du Pacha conjointement avec les autres nationaux établis en cette ville : je l'ai saisie avec empressement. Le *général Boyer*, les deux *Colonels Rey et Gaudin*, ainsi que les autres officiers marquans, ont tous répondu à l'invitation que je leur en avais faite de venir célébrer le jour de la Saint Charles. Après avoir entendu une grande messe au couvent de Terre Sainte et adressé des prières au ciel pour la conservation des jours précieux du Roi et de son auguste famille, j'ai reçu leurs félicitations ainsi que celles des consuls étrangers et des nationaux. Au dîner qui a eu lieu, le toast du Roi et de son auguste famille y a été porté et chacun y a fait éclater les sentimens de respect et de dévouement pour leur personne sacrée. La soirée a été consacrée à une fête de bal où se trouvait réuni tout ce qu'il y a de Français ici, et tous les Consuls étrangers avec ceux de leurs nationaux qui font partie de la société dans ce pays. Tout le monde a pris part à la fête que j'ai donnée avec d'autant plus de plaisir que c'était la première fois qu'elle se célébrait. Elle a produit le meilleur effet sur les gens du pays qui ont pu voir que les Français, éloignés de leur patrie, ne lui sont que plus attachés, et sont toujours unis lorsqu'il s'agit de rendre à leur souverain le tribut d'hommages et de reconnaissance que leur inspirent ses vertus.

Un fabricant de drap de Sedan, le sieur Ducotet, engagé en France pour le service du Pacha, était depuis près d'un an dans ce pays. Comme il ne trouva à son arrivée aucun ouvrier capable, et que les métiers dont il

devoir se servir n'étaient pas en état, il n'a pu malgré toutes ses peines parvenir à mettre en activité la fabrique. Un autre fabricant de Carcassonne et six ouvriers parmi lesquels un teinturier qui ont pris des engagements à Marseille avec un agent du Pacha pour être employés ici dans la fabrique, viennent d'arriver tout récemment. Les deux directeurs travaillant d'après des procédés différens, ne peuvent s'entendre. Celui de Sedan à qui l'usage des métiers nouveaux est familier, voudrait les faire adopter à l'autre qui s'y refuse ainsi que ses ouvriers, alléguant pour raison que leur méthode est meilleure. Il résulte de là que les intentions du Pacha ne seront pas remplies pour le moment et que le sieur Ducotet, découragé par les difficultés qu'il éprouve, va prendre le parti de retourner en France. L'autre fabricant, restant avec ses ouvriers, a commencé à travailler. Il lui faudra bien du tems avant de réussir à faire quelques pans de drap avec les procédés qu'il emploie, qui sont ceux dont on se servait avant l'invention des mécaniques nouvelles à l'aide desquelles avec peu de bras on fabrique très promptement et à des prix très modérés. Le Pacha qui met une grande importance à introduire ce genre d'industrie dans son pays, presse le travail de tous ses moyens, il est impatient d'en voir quelque résultat. Sa présence, son activité extraordinaire pour tout ce qu'il entreprend produira quelque avantage momentané, mais il lui faudrait des années avant que de vaincre la répugnance qu'ont en général les subordonnés à se laisser instruire par des chrétiens et à favoriser son système d'innovations. Les dépenses énormes qui ont eu lieu jusqu'à ce jour pour l'achat des métiers et pour le salaire des ouvriers sont encore bien loin de présenter même dans l'avenir d'heureux résultats. Il n'y a encore aucune raison de s'alarmer pour nos manufactures. Nos draps continuent à se débiter en même quantité dans ce pays. Il est bien probable qu'ils continueront à jouir de cette faveur; si, pourtant, la tentative pour en fabriquer ici, venait d'acquérir assez de développement pour devenir nuisible à notre commerce, je me ferais un devoir d'en rendre compte à V. Exc. pour qu'elle avise aux moyens de remédier à cet inconvénient.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

75. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Saint-Sauveur demande à être confirmé dans la fonction de consul à La Canée qui lui a été confiée par l'ambassadeur Guillemillot.

Constantinople, le 16 novembre 1825.

(Répondu le 29 juillet 1826.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que M. le Comte Guillemillot a bien voulu me choisir pour aller gérer le Consulat de France à La Canée vacant par la mort de M. Dubouchet de Saint-André. Je dois m'embarquer sous peu de jours avec ma famille sur la Gabarre du roi *la Truite* qui est chargée de me conduire dans cette ville. Aussitôt que j'y serai arrivé, je m'empresserai d'entrer en correspondance avec vous et de vous transmettre, sur sa situation et sur celle des autres parties de l'Isle de Candie, tous les renseignements qui me paraîtront pouvoir vous offrir quelque intérêt.

Je désire ardemment, Monseigneur que vous *veuillez bien confirmer* la décision que M. l'Ambassadeur de France près la Porte ottomane vient de prendre à mon égard et je ferai tous mes efforts pour me rendre digne par mon zèle pour le service du roi de la bienveillance de Votre Excellence⁽¹⁾.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc.

SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire, La Canée 1819-1830.

76. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Arrivée des escadres combinées à Modon.

Alexandrie, 28 novembre 1825.

MONSEIGNEUR,

Ce n'est qu'hier que nous avons appris l'arrivée des deux escadres combinées ottomane et égyptienne à Modon, le 5 de ce mois; elles sont parties

⁽¹⁾ Note du Cabinet à l'encre rouge : *Annonce que l'Ambassadeur l'a nommé provisoirement gérant du Consulat de la Canée.*

peu de jours après pour Missolongi, où Ibrahim Pacha a dû également se rendre, en suivant la voie de terre jusqu'à Patras. Leur traversée d'ici en Morée avoit été très heureuse; les Grecs, trompés par le bruit généralement répandu que la première opération auroit lieu sur Hydra, les attendoient du côté de cette isle.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie n° 165.

77. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE*. — Changement du chef et de plusieurs employés de l'administration. — Nomination d'un nouveau Kiafia bey. — Motifs : insouciance pour les approvisionnemens; défaut de soins pour les établissemens industriels. — La déposition de l'ancien Kiafia ne cause aucun regret. — Conséquences funestes de sa mauvaise administration. — L'espoir fondé que l'on conçoit de la bonne administration du nouveau Kiafia. — Mésintelligence parmi les officiers français du camp. — Occasion saisie de les rendre suspects.

Le Caire, le 6 décembre 1825.

(Répondu le 15 avril 1826.)

MONSEIGNEUR,

De grands changemens ont eu lieu dans le personnel de l'administration depuis l'arrivée du Pacha en cette ville. Son Altesse, s'étant fait rendre compte des mesures prises pour assurer les approvisionnemens nécessaires à cette ville populeuse de manière à ce que les objets de nécessité soient toujours à la portée du pauvre, a reconnu que Mahmoud bey son Kiafia loin de justifier sa confiance, traitait avec la plus grande insouciance cette partie si intéressante de l'administration. Sur ce point, comme sur les soins actifs qu'il attendait de son lieutenant pour donner à ses établissemens d'industrie le développement auquel il voudrait les porter, il avoit de fortes raisons d'être mécontent de lui, et dans l'espoir qu'un autre remplirait mieux ses intentions, il l'a destitué et a nommé pour le remplacer Chérif bey, gouverneur de la province de Mansourah. Cette destitution de Mahmoud bey, que l'on considérait d'abord comme une disgrâce complète, ne

lui a pas fait perdre la bienveillance de son maître. Le Pacha, en lui annonçant qu'il n'avait plus besoin de ses services, a voulu le traiter avec bonté et générosité et lui a conservé le traitement magnifique dont il jouissait comme Kiafia bey, celui de cent mille talaris qui font plus de cinq cent mille francs monnaie de France. La chute de ce personnage a entraîné celle de plusieurs employés subalternes qui ont été mis également à la retraite. En Turquie, leur destitution aurait été accompagnée de la confiscation de leurs biens, de l'exil et peut être même de la perte de la vie; se réglant d'après une politique toute opposée, le vice-roi veut s'assurer par ses bienfaits le dévouement de ceux qu'il congédie de son service.

Le Kiafia bey déposé n'a emporté les regrets de personne. Son éloignement des affaires a été envisagé, au contraire, comme un acte de justice. Son administration qui a duré six ans, a été un tems de calamité pour les habitans du pays. Ne connaissant d'autre guide que celui de son intérêt, il ne songeait qu'à augmenter sa fortune, et il est parvenu à amasser des richesses considérables. Ennemi déclaré, d'ailleurs, des Européens, il était contraire à toutes les améliorations d'industrie, d'utilité que le vice-roi veut établir dans son pays : au lieu de seconder les vues de son maître, il les entravait sourdement de tous ses moyens et sans la crainte de se compromettre, en se mettant en contravention ouverte aux ordres précis qui lui étaient donnés; il est bien notoire qu'aucun des projets heureusement conçus pour répandre quelque industrie dans ce pays, n'aurait eu son exécution.

Chérif bey, nouvellement revêtu de la dignité de Kiafia, a administré avec honneur et justice la province de Mansourah pendant plusieurs années. On en augure avec raison que les titres qui lui ont mérité la confiance du vice-roi, ne se démentiront pas dans les fonctions imminentes qu'il est appelé à remplir. Le choix de sa personne a été généralement approuvé. On se plaît à voir dans sa manière d'administrer un avenir qui apportera au moins quelque soulagement à la situation malheureuse des gens du pays. Il y a lieu d'espérer aussi qu'il favorisera de tous ses efforts les améliorations que le vice-roi a en vue de procurer à ce pays et pour lesquelles il déploie une constance et une fermeté extraordinaires.

Les officiers au service de Son Altesse qui devraient être plus unis que jamais pour forcer l'estime et la considération de toutes les personnes avec

qui leurs fonctions les mettent en rapport, et lutter avec avantage contre ceux qui travaillent sans relâche à leur nuire dans l'esprit du vice-roi, sont malheureusement divisés entre eux. Plusieurs militaires italiens qui sont employés en qualité d'instructeurs des troupes, semblent se plaire à allumer le feu de la discorde parmi eux. Les devoirs de la subordination sont enfreints; le respect dû au général Boyer est méconnu le plus souvent dans ses ordres du jour. N'ayant pas un pouvoir assez étendu pour réprimer de pareils désordres, il doit prendre patience et attendre du tems la cessation de ses abus. En attendant, les ennemis des Français, qui sont assez nombreux, profitent de cette mésintelligence pour les représenter comme des esprits inquiets, turbulents, que l'appât de faire une fortune rapide a conduit en Égypte plutôt que l'intérêt du service de Son Altesse. Cet état de choses est vraiment fâcheux : j'en éprouve une peine bien vive, et je regarderais comme un grand bien de pouvoir y remédier en intervenant amicalement pour rétablir la bonne harmonie parmi eux.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

78. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Les Anglais [et les pirates grecs] travaillent à enlever au commerce français le peu de confiance qu'il aurait encore.

Alexandrie, le 6 décembre 1825.

Écrit à la Marine, le 14 février 1826.

(Répondu le 5 mai 1826.)

MONSEIGNEUR,

Un pirate grec vient encore de dépréder un bâtiment français en rade de Damiette; il a pris trente deux ballots de tabacs au brick le *S'-Jean Baptiste*, capitaine Salvy. Ce trait a achevé de décourager nos capitaines, en leur démontrant l'impossibilité de continuer la caravane. Le pavillon anglais est le seul respecté, et comme si les excès commis par les Grecs ne suffisoient pas pour discréditer le nôtre, des agens anglais travaillent

de leur côté à lui enlever le peu de confiance qu'on pourroit lui accorder encore. Je pense que mes collègues de Syrie, témoins de ces malheureuses intrigues, en auront informé Votre Excellence, et qu'elle daignera prendre quelques mesures propres à relever cette navigation de la déplorable inertie où elle est tombée. La circonstance me paraît d'autant plus urgente, qu'un grand nombre de bâtimens grecs, ayant déjà commencé à naviguer sous pavillon *Ionien*, ils peuvent en peu de temps s'emparer de toute la caravane et nous interdire pour longtems les échelles du Levant.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 167.

79. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — *Saint-Sauveur* vient d'arriver à la Canée. — Il raconte son voyage sur la *Truite* de Constantinople à La Sude, par la plaine de Troie, Smyrne, Syra. — Rencontre de M. de Rigny à Syra. — Les affaires des Grecs vont très mal. — *Missolonghi* ne pourra sans doute pas résister longtems. — M. de Rigny a conseillé aux Grecs de faire appel aux grandes Puissances.

La Canée, 19 décembre 1825.

(Répondu le 29 juillet 1826.)

MONSEIGNEUR,

Par la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire de Constantinople à Votre Excellence, le 16 novembre, n° 1, je lui annonçais que M. le C^{te} Guilleminot m'avait chargé de la gérance du Consulat de France à la Canée, et que je devais incessamment me rendre dans cette ville sur la gabarre de Sa Majesté la *Truite*. Je m'empresse aujourd'hui de l'informer de mon arrivée à la Sude où cette gabarre a jetté l'ancre, le 13 décembre. M. de Robillard, lieutenant de vaisseau qui la commande, aurait voulu me conduire à La Canée, mais les gros bâtimens ne peuvent sans danger aborder ce port en hyver. Je me suis rendu le 14, dans cette ville, par terre et j'ai pris connaissance de ma nouvelle résidence. M. Gaspary occupait la maison consulaire. Comme il n'avait été prévenu de ma prochaine arrivée que deux jours avant que la *Truite* n'entrât dans le port de la Sude, son déménage-

ment n'était pas encore fait. Pour ne pas lui occasionner d'embarras, je suis retourné, d'après l'invitation de M. de Robillard, sur la *Truite* et j'y suis resté jusqu'au 17 décembre avec ma famille.

Je suis à La Canée depuis trop peu de jours, Monseigneur, pour qu'il me soit possible de vous donner des renseignemens sur la situation de cette échelle et sur l'insurrection qui s'est rallumée sur quelques points de l'Isle de Candie.

Je m'occupe à les recueillir et j'espère être bientôt en état de vous les transmettre. Je vais pour le moment rendre compte à Votre Excellence de mon voyage, et lui faire connaître les nouvelles que j'ai apprises pendant sa durée sur l'état des affaires en Grèce.

Après avoir quitté Constantinople le 19 novembre, nous entrâmes dans le détroit des Dardanelles le 23. La gabarre jetta l'ancre en face Nagara et l'équipage fut toute la journée occupé à chercher des câbles et des grappins qui avaient été perdus, par suite du mauvais tems, lorsque la *Truite* remontait l'Hellespont et portait à Constantinople M^{me} la C^{tesse} Guillemot. Ils furent retrouvés, et le lendemain nous partîmes pour le mouillage des taches blanches où nous restâmes deux jours que j'employai à visiter la plaine de Troie avec le commandant; nous fîmes voile ensuite pour Smyrne; nous y arrivâmes le 29, et après y avoir déposé plusieurs passagers, nous nous rendîmes à Syra où M. de Robillard avait ordre de conduire M. Luigi Blancis, administrateur de l'Evêché catholique de cette Isle. La tranquillité la plus grande régnait à Smyrne quand nous en partîmes. Depuis longtemps aucun événement important ne s'y était passé. Nous arrivâmes à Syra le 7 décembre au soir. Le lendemain l'héparque, nommé par le gouvernement de Naples de Romanie, vint faire une visite au commandant, et quand M. Luigi Blancis fut descendu à terre et se rendit à la ville, il le fit accompagner par dix de ses gardes qui tirèrent pendant tout le chemin des coups de fusil en son honneur. Ces politesses prouvèrent qu'il se souvenait de la leçon que M. de Rigny lui avait donnée cet été. Le 9 nous vîmes paraître la frégate la *Cyrène*. Elle mit en panne devant Syra, M. de Rigny vint un instant à terre, et retourna ensuite sur sa frégate qui fit voile pour Smyrne; le 10, nous partîmes pour Milo d'où nous nous rendîmes au port de la Sude dans lequel, comme je l'ai marqué plus haut à Votre Excellence, nous entrâmes, le 13 décembre.

Les affaires des Grecs paraissaient aller très mal. Les troupes d'Ibrahim Pacha marchaient sur Missolonghi et l'on ne croyait pas que cette ville pût résister longtemps. Les flottes spéciotes et hydriotes n'avaient pu faire aucun mal à l'escadre ottomane qui était dans les eaux de Patras. M. de Rigny m'a dit avoir conseillé aux Grecs de faire une demande aux grandes Puissances pour qu'elles leur accordassent leur protection dans l'état désespéré où ils se trouvent. Il les avait engagés à transmettre cette demande au Gouvernement français en le priant de la faire parvenir à tous les Cabinets et de l'appuyer auprès d'eux. Il doit y avoir à la fin de ce mois une assemblée à Naples de Romanie dans laquelle le sénat grec doit délibérer sur ce projet. La gabarre la *Truite* part demain du port de la Sude pour cette ville, pour y apprendre le résultat de la délibération. J'ai entendu dire que, dans le cas où ce projet serait adopté, la goélette du Roi l'*Alsacienne* porterait en France les envoyés chargés de présenter la demande en question.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

80. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Le débarquement des troupes égyptiennes dans le voisinage de Missolonghi. — Les Hydriotes et les Speziotes auraient demandé à Mohamed Ali de se soumettre.

La Canée, le 25 décembre 1825.

(Répondu le 29 juillet 1826.)

MONSEIGNEUR,

La corvette de guerre autrichienne la *Caroline*, commandée par M. Bouratovitch est arrivée dans le port de la Sude, le 22 de ce mois. Elle venait de Navarin qu'elle avait quitté depuis peu de jours. Elle a apporté les nouvelles suivantes : le débarquement des troupes égyptiennes sur la côte qui avoisine Missolonghi s'était effectué. Elles étaient au nombre de 12.000. Ibrahim Pacha les commandait et avait établi son camp non loin du lieu du débarquement. Il avait de suite envoyé des vivres et des munitions à l'armée ottomane qui se trouve devant Missolonghi et avait fait dire

à Reschid Pacha que si cette ville n'était pas tombée en son pouvoir dans 15 jours, il irait lui-même en faire le siège. L'ex-officier français Sève (aujourd'hui Soliman Bey), que le Commandant de la *Caroline* a vu pendant son séjour à Navarin, lui a dit qu'une division de la flotille grecque avait essayé d'empêcher le débarquement en attaquant l'escadre turco-égyptienne; que des deux côtés on s'était envoyé des brûlots, et que l'avantage était resté aux Turcs. M. Bouratovitch a aperçu de Navarin 37 bâtimens grecs qui paraissaient se diriger vers Hydra. Plusieurs avaient des avaries.

La Gabarre la *Truite* est partie le 20 décembre pour Naples de Romanie, comme je l'ai annoncé à Votre Excellence par ma lettre du 19. La Corvette la *Caroline* doit aussi du port de la Sude se rendre dans cette ville et de là à Smyrne.

Il est entré à la Sude, le 23 de ce mois, une goélette de guerre égyptienne qui venait d'Alexandrie et qui a osé faire toute seule cette traversée. Elle a apporté, dit-on, la nouvelle que les Hydriotes et les Spéciotes avaient demandé à se soumettre à Mehemmed Ali Pacha à certaines conditions; qu'il les avait rejettées et leur avait fait dire qu'il ne traiterait jamais avec des gens qui avaient eu l'audace de jeter des brûlots dans le port d'Alexandrie; qu'ils commençassent par mettre bas les armes et qu'il verrait ensuite ce qu'il aurait à faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

81. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Les canons des forteresses de La Canée tirent des salves à l'occasion de la prise de Missolonghi que l'on vient d'annoncer.

La Canée, le 30 décembre 1825.

(Répondu le 27 juillet 1826.)

MONSEIGNEUR,

Les canons des forteresses de La Canée ont tiré ce matin pour annoncer la prise de Missolonghi par Ibrahim Pacha. J'ai cru devoir envoyer complimenter le Musselim sur cet événement et lui faire demander quelques

détails à son sujet. M. Gasparry étant indisposé, le drogman juif du Consulat s'est en conséquence rendu chez lui. Il vient de me rapporter que Mustapha Bey, commandant des troupes égyptiennes dans l'Isle de Candie, qui se trouve en ce moment à Kissamos, avait reçu une lettre qui lui annonçait qu'un bateau, arrivé de la Morée à Sphachia, avait donné la nouvelle positive de la prise de Missolonghi; il avait de suite fait tirer le canon et avait donné l'ordre au Musselim de La Canée de faire aussi tirer le canon dans cette forteresse et à la Sude. Le Musselim n'a pu donner d'autres renseignements. Je m'empresse de les transmettre à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

1826

82. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Visite au nouveau Kiafia bey. — Établissements français à Alexandrie travaillant pour leur commerce d'entrée avec la ville du Caire et qui traitent l'achat des marchandises qui composent leurs retraits en France avec la direction générale du commerce établie à Alexandrie. — Établissement d'une direction générale du commerce confiée à M. Boghos à Alexandrie. — Projet d'envoi en France de M. Devaux ajourné indéfiniment.

Le Caire, le 4 janvier 1826.
(Répondu le 3 novembre 1826.)

MONSIEUR,

Peu de jours après l'installation de Chérif bey dans la dignité de Kiafia, je suis allé lui faire visite et le féliciter sur les fonctions éminentes que le vice-roi lui a confiées. J'ai été reçu de lui avec toute l'affabilité et le cérémonial que je pouvais désirer. Dans l'échange de politesses qui a eu lieu entre nous, il m'a assuré de son estime et de sa bienveillance pour tout ce qui est français et de sa bonne volonté à me donner des preuves de ces sentimens dans les occasions où je devrais recourir à la justice.

On compte dix établissemens de commerce français en Égypte qui sont tous fondés à Alexandrie pour la facilité de leurs relations avec l'Europe, comme pour leur propre commodité, tandis qu'il n'en existe aucune au Caire. Les affaires de commerce de ces maisons seraient trop restreintes, cependant, si elles se bornaient à la seule ville d'Alexandrie; les négociants, n'y trouvant pas de débouché pour les marchandises qu'ils reçoivent de France, sont obligés de les envoyer à quelque personne de confiance pour les faire vendre en cette ville. Les draps principalement trouvent toujours un débit facile sur cette place, soit pour la consommation de ses habitans qui est très considérable, soit pour les besoins des pays de l'intérieur qui se pourvoient ici. Sur dix balles de drap qui viennent à Alexandrie, huit sont envoyées au Caire. Il en est de même des produits de nos manufactures, comme étoffe en soye, laine et coton qui font partie de notre commerce

d'importation en Égypte. Les envois qui s'en font ici sont dans la même proportion. Les négocians, ne voulant pas courir la chance de les garder trop longtems en magasin au préjudice du propriétaire, sont dans la nécessité de les diriger au Caire et d'en remettre la vente à un de leurs correspondans. Les commissionnaires en qui ils placent leur confiance pour le débit de leurs marchandises sur cette place sont des personnes établies sur le pays depuis nombre d'années qui ont l'habitude de traiter avec les habitans et qui trouvent dans ce travail un moyen d'existence. Le commerce d'importation s'exploite en grande partie dans cette ville. Il diffère en cela de celui d'extraction qui ne peut se traiter qu'à Alexandrie.

Le vice-roi vient de créer une direction générale du commerce qui a été confiée aux soins de M. Boghos, son secrétaire interprète. Cette nouvelle administration tient ses bureaux à Alexandrie pour la plus grande facilité des transactions commerciales. Elle est chargée de traiter et de régler la vente du coton et généralement de tous les produits de l'Égypte qui à l'époque de leur récolte sont tous dirigés vers Alexandrie. Les marchés en coton sont arrêtés pour le moment, à cause de la baisse que cet article a éprouvé sur toutes les places de l'Europe et des prix élevés auxquels on voudrait les soutenir ici. Le Pacha, plutôt que de supporter une réduction sur les prix, préfère en suspendre la vente et attendre une circonstance plus favorable.

Le voyage de M. Devaux en France n'aura plus lieu. A son arrivée ici, le Pacha alla visiter la fabrique dont il a la direction : y ayant vu un métier à tissage de nouvelle invention, il voulut tout de suite en avoir un grand nombre de pareils pour activer le développement des travaux de cette fabrique et décida que M. Devaux se rendrait lui même en France pour faire l'achat de ces métiers et les rapporter le plus tôt possible. Cette décision n'a pas eu son effet, sans que l'on connaisse positivement le motif qui a amené ce changement. Les métiers n'ont pas été commandés en France et M. Devaux doit continuer à diriger les travaux de la fabrique jusqu'à nouvel ordre.

J'ai l'honneur etc.

MALIVOIRE.

83. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE*. — Arrivée de divers bâtimens de guerre anglois et de la goëlette du Roi l'*Amarante* à Alexandrie. Siège de Missolongi et députation des Maïnotes auprès d'Ibrahim Pacha. — Discours peu réfléchi des officiers de la Marine Royale.

Alexandrie, le 8 janvier 1826.

(Répondu le 3 novembre 1826).

MONSEIGNEUR,

L'arrivée successive, dans l'espace de cinquante jours, de trois bâtimens de guerre anglais, dont le dernier est encore ici, n'a fait qu'augmenter les regrets que m'avoit déjà causés l'absence de M. le Comte Amiral de Rigny. La mission de ces navires a pour objet de regagner les bonnes grâces du vice-roi et d'attirer son attention bienveillante sur les propositions de paix qu'ont faites les insurgés, et dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence par ma dépêche n° 100. Elle concevra facilement combien il m'a été pénible de voir nos rivaux s'emparer du rôle qui nous étoit réservé, combien il aura dû coûter au vice-roi lui même d'être obligé d'user de leur médiation, et quel fâcheux effet aura produit sur Son Altesse l'indifférence de notre marine militaire. Les bâtimens du Roi ne viennent plus ici que pour proclamer hautement qu'en Europe, et surtout en France, tout le monde est Grec, que les commandans français qui se sont rendus utiles à Son Altesse ont perdu leurs places et sont en pleine disgrâce. Voilà exactement les propos qu'ont pris plaisir à répandre les officiers de nos derniers navires de guerre arrivés à Alexandrie, notamment ceux de la goëlette l'*Amarante*. Un seul trait donnera à Votre Excellence la mesure de leur aveugle répugnance à favoriser nos intérêts dans ce pays, ce qu'ils pourroient faire cependant sans compromettre les principes de la neutralité adoptée en faveur des Grecs : le Pacha, informé que l'*Amarante* alloit en Chypres, avoit fait prier M. Bruix d'y porter la paye des troupes qu'il y tient en garnison : ce commandant a refusé, sans pouvoir alléguer aucune raison, et malgré les observations que j'ai cru devoir lui faire adresser par M. Dantan, premier interprète de ce Consulat, afin de l'y déterminer en lui représentant qu'il n'y a point de guerre en Chypre ; que, dans quelque pays que ce soit, des troupes qui ne reçoivent pas leur solde, sont sujettes

à se mutiner et à commettre des désordres, que par conséquent ce que sollicitoit le Pacha, étoit plutôt un service à rendre aux Grecs habitans de l'isle qu'à lui même. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux que les bâtimens de Sa Majesté ne parussent jamais ici, que d'y venir avec des dispositions aussi contraires au but où tendent les efforts du Gouvernement français, celui d'acquérir une influence honorable et avantageuse en Égypte.

Nous ne connoissons pas encore le résultat des opérations dirigées contre Missolongi. Le choix de la Porte, pour l'envoi de Commissaires sous les murs de cette place, d'après la demande de Méhémed Ali, est tombé sur le Terfanès-Emini, Directeur de la marine à Constantinople et Nedjib Effendi, Capi-Kiahya de Son Altesse dans cette capitale.

Les derniers avis de Modon portent que les Maïnotes ont député auprès d'Ibrahim Pacha quelques membres du clergé pour faire leur soumission, et qu'en l'absence de ce Prince déjà parti pour Patras, son Kiahya a volontiers adhéré à leur demande, leur promettant d'écrire immédiatement à son Maître, et de solliciter en leur nom la jouissance d'une pleine sécurité et tranquillité dans leurs foyers.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

84. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Échange de visites avec les autorités turques de La Canée, leurs excellentes dispositions. — Ils annoncent que, Missolonghi prise, Athènes et Nauplie ne tiendront pas longtemps. — Mais la nouvelle de la prise de Missolonghi n'est pas confirmée. — L'insurrection crétoise, dans la région de Carabusa, menace de s'étendre.

La Canée, 9 janvier 1826.

(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

Le lendemain de mon arrivée à La Canée, les autorités de cette ville m'ont fait complimenter. Je leur ai rendu visite aujourd'hui et j'en ai été

parfaitement reçu. Ces autorités sont : le Musselim (gouverneur), le Jénitcher Agassi (chef des janissaires) et l'ordon Kiaïassi (intendant du camp). Ce dernier est le lieutenant de Mustapha Bey, commandant des troupes égyptiennes dans l'île de Candie.

J'ai pu causer avec ces trois chefs sans avoir recours à un interprète. Ils en ont paru très satisfaits, et m'ont exprimé le désir d'avoir avec moi de fréquens rapports. Pour mettre à profit la visite que je leur ai faite, je les ai questionnés sur les événemens dont l'île de Candie et la Morée sont en ce moment le théâtre. Je vais faire connaître à Votre Excellence le résumé des nouvelles qu'ils m'ont données.

Missolonghi était depuis quelque tems au pouvoir de l'armée ottomane. On ignorait l'époque à laquelle cet événement avait eu lieu et si c'était par les troupes d'Ibrahim Pacha ou par celles du Roumili Valissi (gouverneur de la Roumélie) Reschid Pacha, que cette ville avait été prise. Elle avait été emportée d'assaut. Les Grecs qui la défendaient et qui étaient au nombre de 10 à 12000 avaient été presque tous massacrés. Le Capitain Pacha avait l'ordre après la prise de Missolonghi, d'attaquer Hydra et s'il s'emparait de cette île, il devait ensuite bloquer Naples de Romanie avec son escadre, tandis qu'Ibrahim Pacha la bloquerait par terre. On ne croyait pas qu'elle put tenir longtems parce qu'elle était fort mal approvisionnée. L'Ordon-Kiaïassi m'a assuré que les Hydriotes et les Spéciotes avaient demandé, par l'entremise du Consul d'Angleterre à Alexandrie, à se soumettre à Méhemmed Ali Pacha, mais qu'il avait rejeté leur demande en disant qu'il ne leur pardonnerait jamais l'audace qu'ils avaient eue de jeter des brûlots dans le port d'Alexandrie. J'ai mandé à Votre Excellence la même nouvelle que je tenais d'une autre source, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire, le 25 décembre dernier.

Je ne sais, Monseigneur, ce qu'il faut penser de la prise de Missolonghi; quoique le Musselim de La Canée ait fait tirer le canon, d'après les ordres de Mustapha Bey, pour annoncer cette nouvelle, elle ne se confirme pas. Au contraire, des bateaux, arrivés de Cerigo, ces jours-ci, la démentent. Quelques personnes pensent que Mustapha Bey pourrait bien l'avoir fait publier pour empêcher l'insurrection de l'île de Candie de s'étendre. Au reste cette insurrection ne prend pas un caractère alarmant pour les Turcs. Elle est concentrée dans l'ilot de Carabuse occupé par une

centaine de Grecs qui seront bientôt obligés de l'abandonner s'il ne leur arrive pas des vivres de la Morée. Mustapha bey, avec deux mille hommes est campé à Kissamos, et empêche les insurgés d'avoir des communications avec l'île, dont les habitans sont soumis, à l'exception de quelques bandes peu nombreuses qui se tiennent dans les villages les plus élevés de la montagne de Sphachia, et viennent de tems en tems dans les plaines enlever des bestiaux, des olives, de l'huile et massacrer les Turcs qu'ils trouvent isolés. Si Mustapha bey avait à sa disposition quelques grands bateaux pour transporter des troupes à Carabuse, il se rendrait parfaitement maître de cet îlot, mais il n'a pu jusqu'à présent s'en procurer un seul qui fut en état de servir au débarquement qu'il desire y faire effectuer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

✦ 85. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Sur l'abus qui est fait du pavillon français par un négociant des échelles. — Passage de la goëlette la *Daphné*. — Nouvelles de l'insurrection grecque. — La prise de Missolonghi n'est toujours pas confirmée. — L'insurrection s'étend sur divers points de la Crète.

La Canée, 28 janvier 1826.

(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

Une bombarde, portant le pavillon français et venant de Candie, est entrée le 2 de ce mois dans le port de La Canée. Elle avait été arrêtée près du Cap Méles par un mistic grec qui avait enlevé des marchandises qui avaient été chargées à son bord à Candie, et divers objets appartenant à l'équipage et à des passagers. M. Godebont, négociant français, gérant du Vice Consulat de France à Candie⁽¹⁾, se trouvait sur cette bombarde. Il m'apprit qu'elle lui appartenait et qu'elle portait le pavillon français d'après

(1) Note du Cabinet au crayon : *Il n'est même pas connu du Ministre comme agent.*

l'autorisation qui en avait été donnée par M. Collaud⁽¹⁾. Il me montra en effet un passavant que ce consul avait jugé à propos de lui délivrer, pour faire naviguer, pendant six mois seulement, sa bombarde avec ce pavillon, et me demanda de le renouveler. Ayant remarqué qu'il y en avait huit, que le tems, pour lequel ce passavant avait été accordé, était écoulé, et venant d'avoir la preuve des inconvénients qui résultaient de délivrer de semblables autorisations, j'ai cru devoir rejeter la demande de M. Godebont, et je lui ai donné l'ordre de cesser de faire arborer le pavillon du Roi sur sa bombarde. Je pense que Votre Excellence approuvera cette mesure⁽²⁾ qui est entièrement conforme aux instructions données aux consuls de Sa Majesté, le 23 novembre 1821, par M. le Baron Pasquier, et le 31 janvier 1822, par M. le Marquis de la Tour Maubourg, ambassadeur de France à Constantinople.

La goëlette du Roi la *Daphné* est arrivée, le 18 janvier, au port de la Sude. J'ai remis au Commandant une copie du rapport que le Capitaine de la bombarde appartenant à M. Godebont a fait en la chancellerie du Consulat de la Canée⁽³⁾ sur l'acte de piraterie exercé par le mistic grec; comme on m'a assuré que ce mistic continuait à croiser entre le cap MÈles et Rhétime, le commandant de la *Daphné* qui, de la Sude, doit, aussitôt que le tems le permettra, se rendre à Santorin, pourra peut-être le rencontrer, et ce rapport qui contient son signalement servira à le faire reconnaître.

La *Daphné*, Monseigneur, venait de Salonique, et avait escorté de cette ville à Cérigo trois bâtimens français destinés pour Marseille. Le commandant n'a pu me donner aucun renseignement sur les affaires des Grecs. A son départ de Salonique, qu'il avait quittée depuis six jours seulement, on ignorait dans cette ville la prise de Missolonghi, cet événement a cependant été solennellement publié ici le 30 décembre⁽⁴⁾. Mustapha bey, comme

(1) Note du Cabinet à l'encre rouge : *On ne peut consentir à la demande du S^r Godebont, il lui a été défendu de faire arborer le pavillon du Roi sur sa bombarde.*

(2) Note du Cabinet au crayon : *Approuvé.*

(3) Note du Cabinet à l'encre rouge : *Un rapport constatant les actes de piraterie commises par les Grecs à bord de cette bombarde a été remis au commandant de la Daphné.*

(4) Note du Cabinet à l'encre rouge : *On a publié à La Canée la prise de Missolonghi.*

je l'ai précédemment annoncé à Votre Excellence, a fait à ce sujet tirer le canon dans son camp de Kissamos, à La Canée, à la Sude et dans les autres places fortes de l'île de Candie. Je pense que si cette nouvelle était certaine⁽¹⁾, elle aurait dû être connue à Salonique, le 11 janvier, jour du départ du commandant de la *Daphné* de cette ville, puisqu'on la savait le 30 décembre à La Canée.

Depuis quelques jours, Mustapha bey a quitté son camp de Kissamos et est allé à Apocorona situé entre la Sude et Candie, on croit qu'en faisant ce voyage, il a pour but de s'entendre, pour détruire plusieurs bandes de Grecs insurgés qui ont paru dans ce canton, avec Iakoub bey, un de ses lieutenans, qui l'occupe avec quatre à cinq cents hommes⁽²⁾.

L'Ordon-Kiaïassi, son lieutenant à La Canée, est aussi parti de cette ville pour Apocorona. La réunion de ces trois chefs sur ce point a donné naissance à beaucoup de nouvelles; on a dit que Mustapha bey, ayant eu connaissance d'intelligence que Iakoub bey avait avec les Grecs, s'était rendu à Apocorona pour lui ôter son commandement et s'emparer de sa personne. D'autres ont prétendu que Iakoub bey, ayant en son pouvoir plusieurs chefs de sphachiotes, Mustapha bey était allé les questionner, pour avoir, par eux, des renseignemens sur ce qui se passait dans les montagnes de Sphachia, et pour tâcher, par leur entremise, d'obtenir la soumission des insurgés qui pouvaient s'y trouver. Aussitôt que je connaîtrai le véritable motif du voyage de Mustapha bey à Apocorona, je m'empresserai de le faire connaître à Votre Excellence.

Une autre nouvelle qui circule et qui pourrait⁽³⁾ être vraie, c'est que pendant que Mustapha Bey s'éloignait de Kissamos, il est arrivé à Karabuse de la Morée deux bâtimens grecs qui ont jeté du monde et des vivres sur cet îlot.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

⁽¹⁾ Note du Cabinet à l'encre rouge : *Cette nouvelle a besoin de confirmation.*

⁽²⁾ Note du Cabinet à l'encre rouge : *Mustapha bey a quitté son camp. Son intention est de détruire quelques bandes de Grecs insurgés.*

⁽³⁾ Note du Cabinet à l'encre rouge : *Il y a eu un débarquement de Grecs à Karabuse.*

86. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Combat naval dans le golfe de Patras. — Un engagement naval a été funeste aux Grecs. — Ils y ont perdu une corvette et deux brûlots.

Alexandrie, le 30 janvier 1826.
16 mars 1826.

MONSEIGNEUR,

Des lettres de Modon en date du 4 de ce mois, nous parlent d'un combat qui s'est livré dans le golfe de Patras entre les flottes égyptienne et grecque. Les insurgés ont eu le dessous; Ibrahim Pacha commandoit ce jour-là l'escadre d'Égypte; il montoit une frégate qui a pris une corvette et deux brûlots. L'Amiral grec Miaouli est mort, dit-on, des suites de ses blessures.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

87. — Drovetti au Baron de Damas.

(Déchiffrement.)

SOMMAIRE *. — Le Consul du Roi est informé des démarches des Anglais pour faire croire aux Turcs que la France soutient les Grecs. — Ibrahim Pacha n'a pas reçu très favorablement le commandant du *Cuirassier*. — La marine militaire française encourage ces bruits par sa conduite. — Les représentations sur l'utilité pour la France de l'influence de la légation française à Constantinople ont été inutiles. — Déjà on discute si l'on n'enverra pas plutôt en Italie qu'en France les jeunes gens que le vice-roi veut faire élever. — On songe à renvoyer les officiers français du pacha. — Méhémet Ali ne serait pas éloigné d'écouter des propositions de la part des insurgés. — Quelle part faudrait-il prendre aux négociations?

Caire, 12 février 1826.

MONSEIGNEUR,

M. le Contre-Amiral de Rigny a bien voulu m'instruire des démarches actives des Anglais et surtout du Commodore Hamilton tendantes à nous

discréditer auprès des Turcs, en nous représentant à ceux-ci comme les amis et soutiens des Grecs, et comme la cause principale de la prolongation de la guerre. Ils citent, à l'appui de leur assertion comme des faits incontestables, la présence du général Roche, celle, surtout, du colonel Fabvier qui organise et discipline des troupes, et l'arrivée récente à Napoli de Romanic, d'un navire français qui y a porté des munitions de guerre, ainsi que des officiers d'artillerie et de génie. Ces intrigues ont déjà obtenu quelque succès; car M. de Maublanc, commandant le brick du Roi, le *Cuirassier*, étant allé à Patras, n'y a pas reçu d'Ibrahim Pacha un accueil aussi favorable qu'on aurait pu l'espérer. Malheureusement, notre marine militaire, au lieu de travailler à renverser les projets de nos antagonistes, semble tout faire pour seconder les efforts de leur perfide jalousie. J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence des propos inconsidérés qu'ont tenus ici les officiers de la goëlette l'*Amaranthe*; elle a été suivie du brick le *Marsouin* dont la présence m'a causé les mêmes regrets. Ce navire a également refusé de transporter en Chypre une simple boîte, contenant la paye de la garnison, quoique je me fusse moi-même engagé à la faire adresser à quelque maison de commerce. Une pareille conduite, jointe au toast qu'on a osé porter, dans un repas, à l'indépendance de la Grèce, a produit le plus mauvais effet. J'ai beau représenter à ces Messieurs que l'influence dont notre Légation jouit à Constantinople, et celle que j'ai pu me ménager, en Égypte, est, en tout cas, et pour tous les contingens futurs, un avantage réel qu'il ne convient pas de sacrifier si légèrement à des opinions, et aux espérances éloignées de l'indépendance des Grecs, dont l'émancipation pourrait bien, en dernière analyse, profiter plus aux Anglais et aux Russes qu'à notre nation; argument inutile! Il paraît que les grands intérêts de l'État ne sont rien pour eux, et ils croient se justifier, en disant qu'ils ne sont pas diplomates. En attendant, notre influence ici a commencé à s'en ressentir; déjà l'on discute si l'on n'enverra pas, plutôt en Italie qu'en France, les jeunes gens que le vice-roi avait décidé de faire élever à Paris; déjà il est question de renvoyer quelques-uns de nos officiers qui servent dans l'armée de Son Altesse, sous prétexte que leur mésintelligence est plus nuisible qu'avantageuse à l'instruction des troupes; enfin nos rivaux s'agitent en tout sens et c'est pour tâcher de détruire les funestes impressions qui ont frappé l'esprit du Pacha, que je me détermine à me rendre au Caire.

Le commandant de la station s'étant annoncé, pour le mois prochain, il serait possible, d'après les nouvelles directions que la mort de l'Empereur Alexandre a données à la politique de Méhémet Ali, qui semblerait moins éloigné d'écouter certaines propositions de la part des insurgés, il serait possible, dis-je, que son arrivée se combinât avec des projets de pacification de la Grèce; comme il me paraît important que nous nous emparions du rôle qui se présentera plutôt que de le laisser à nos rivaux, je désirerais savoir jusqu'à quel point je pourrais offrir l'intermédiaire du Gouvernement français, dans des négociations *indépendantes du système de la Porte, qui, à moins d'y être contrainte par la force, persistera toujours dans ses prétentions au statu quo*, je prie donc Votre Excellence de vouloir bien me donner un peu plus tôt, ses ordres et ses instructions à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Signé : DROVETTI.

P. S. Votre Excellence trouvera, ci-joint, *l'extrait d'un rapport que m'a adressé notre Agent consulaire à Mocka.*

Le général Colvill, gouverneur de Bombay, vient d'arriver ici; il paraît très pressé de se rendre en Angleterre. A son passage au Caire, il a fait de riches présents en schals au Pacha, ainsi qu'au Kiahia bei.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie 1825-1827.

88. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — L'arrivée d'un bâtiment du roi envoyé par M. de Rigny a produit un bon effet en Candie. — Ces apparitions sont utiles au bien du service. — Le capitaine de la *Daphné* a démenti le bruit de la prise de Missolonghi. — Il paraît au contraire qu'Ibrahim a été vivement repoussé. — Ce faux bruit avait été répandu à dessein. — Mustapha bey est parvenu à engager les capitaines de villages à prendre des mesures pour disperser les bandes errantes. — Les capitaines sont dépourvus de moyens pour tenir leurs promesses. — Tant que le continent ne sera pas soumis, les Grecs de l'île de Candie seront toujours disposés à la révolte. — Il serait

à désirer pour l'île de Candie que le vice-roi d'Égypte s'en emparât. — Il a été pris quelques mesures pour réprimer les continuelles vexations des Janissaires. — On est ici fort en retard pour les nouvelles d'Europe.

La Canée, le 17 février 1826.

(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

Depuis mon arrivée à La Canée, j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence par toutes les occasions qui se sont offertes à moi. J'espère qu'elle aura reçu mes lettres depuis le n° 1 jusqu'au n° 6. La dernière dont s'est chargée la goëlette du Roi la *Daphné* portait la date du 28 janvier. Ce bâtiment, comme je l'ai marqué à Votre Excellence, était arrivé à la Sude, le 18. M. de Rigny avait donné l'ordre à M. de Peyronnel, qui en est le commandant, de venir à la Sude pour prendre mes lettres et recueillir des renseignemens sur l'état des choses dans l'île de Candie. J'ai écrit à M. de Rigny à ce sujet. Je l'ai remercié d'avoir envoyé ce bâtiment à la Sude, et je l'ai prié d'en expédier d'autres, de tems en tems, dans ce port. L'arrivée des bâtimens du Roi dans l'île de Candie fait le meilleur effet auprès des chefs de ce pays. Elle augmente la considération qu'ils ont pour moi parcequ'elle leur prouve que je ne suis point oublié de mon Gouvernement, et qu'elle me donne l'occasion de leur rendre quelques services, ceux, par exemple, de transmettre à Smyrne leurs lettres, et de faire donner passage, pour cette ville, à quelques-uns des gens qui leur appartiennent. Elle m'offre en outre le moyen d'obtenir d'eux des nouvelles en échange de celles que je trouve à propos de leur communiquer, et de faire passer sûrement, tant à Paris qu'à Constantinople, ma correspondance.

La *Daphné*, Monseigneur, est partie de la Sude, le 29 janvier, en même tems que la goëlette de Sa Majesté l'*Estafette* qui était entrée dans ce port le 27. Elle n'avait pas mission d'y relâcher. Le mauvais tems seul l'y a conduit au moment où des côtes de la Morée, elle se dirigeait vers Milo. Elle avait reçu, entre Cerigo et cette île, un coup de vent tellement violent qu'elle avait fait plusieurs avaries graves. Le commandant bien loin de m'apprendre que Missolonghi était au pouvoir des Turcs, m'a annoncé qu'Ibrahim Pacha avait inutilement tenté de s'en emparer, et qu'il se trou-

vait à Patras en ce moment. Dans un entretien que j'ai eu avec le Musse-
lim de la Canée, avec le janissaire aga et avec l'Ordon-Kiaïassi, je leur ai
fait part de cette nouvelle. Ils sont convenus qu'elle était vraie, et ont re-
jetté sur les pluies le non succès de l'entreprise d'Ibrahim Pacha, mais ils
m'ont assuré que cette ville était si étroitement bloquée qu'elle ne pouvait
tarder à se rendre. Il est évident, dès lors, que Mustapha bey, en faisant
tirer, dans toutes les forteresses de l'île de Candie, le canon pour annoncer
que Missolonghi avait été prise, avait pour but d'intimider les bandes de
Grecs insurgés qui parcourent les montagnes de cette île, et espérait par ce
moyen obtenir leur soumission. J'ai annoncé à Votre Excellence, dans ma
lettre du 28 janvier, que ce chef avait quitté son camp de Kissamos, et
s'était rendu à Apocorona, canton le plus rapproché des montagnes de
Sphachia où ces bandes se forment et se maintiennent. « Il a fait venir au-
près de lui, m'a dit l'Ordon-Kiaïassi, tous les capitaines des villages de ces
montagnes qui ont protesté de leur soumission, les a parfaitement accueillis,
et les a chargés du soin de détruire ces bandes. Ils le lui ont promis. Il
voulait d'abord obliger ces capitaines et les habitans des villages à déposer
leurs armes, mais ils s'y sont refusés, en s'appuyant sur les firmans déli-
vrés par les sultans qui ont toujours permis aux Sphachiotes de porter des
armes ».

Malgré la promesse des capitaines sphachiotes, je ne crois pas à la
destruction des bandes d'insurgés qui se trouvent dans les montagnes de
l'île de Candie. Il est probable que Mustapha bey n'a pu réunir auprès de
lui qu'un très petit nombre de ces capitaines (ceux, sans doute, qui étaient
les plus voisins du lieu où il se trouvait), et que, par peur, ils lui auront
promis tout ce qu'il aura voulu. En supposant même qu'ils soient de bonne
foi, quel moyen ont-ils pour soumettre leurs compatriotes insurgés qui doi-
vent nécessairement avoir à leur tête des chefs entreprenans? Tout dépend
pour l'île de Candie du résultat qu'aura l'expédition d'Ibrahim Pacha. Si
elle réussit, la tranquillité renaîtra dans cette île, mais tant que la Morée
et le continent de la Grèce ne seront pas entièrement conquis, elle sera in-
festée de bandes de *Cleptes* (voleurs) comme les Turcs appellent les insur-
gés, et le moindre événement défavorable aux Turcs les grossira, car il ne
faut pas se dissimuler que tous les Grecs de l'île de Candie qui ont déposé
les armes devant les troupes de Méhémed Ali Pacha, et qu'on regarde

comme soumis, ne soient prêts à les reprendre dès que l'occasion se présentera. S'ils ne l'ont pas fait, au mois d'août dernier, lorsque 300 ou 400 insurgés sont arrivés de Morée, c'est qu'ils n'ont pas jugé cette expédition assez forte et qu'ils ne veulent agir qu'avec l'espoir fondé de réussir dans leur soulèvement. Ils ne sont que trop excités, par la conduite des agas, à faire de nouvelles tentatives pour conquérir leur indépendance. Ces maîtres cruels, au lieu de les traiter avec l'humanité recommandée par Méhemmed Ali Pacha les accablent de corvées et de vexations comme avant l'insurrection, et Mustapha bey a été déjà plusieurs fois dans le cas de leur faire des observations à ce sujet. Pour le bonheur des habitans de l'île de Candie, et pour qu'on puisse tirer de ce beau pays tout le parti dont il est susceptible, il est à désirer qu'il soit bientôt sous l'administration du vice-roi d'Égypte, car tant qu'il sera sous celles des délégués de la Porte ottomane, l'état misérable dans lequel il se trouve ne fera qu'empirer, et il sera toujours en révolution. Une mesure qui vient d'être prise porterait à croire que cet événement aura bientôt lieu. Les janissaires de cet île ont été de tout tems fort turbulens et leurs excès restaient toujours impunis parce que, chefs ou soldats, s'étaient arrogés le droit de se juger eux-mêmes. Il arrivait de là que le janissaire, qui commettait un crime, n'était jamais trouvé coupable par ses camarades qui refusaient de le livrer à l'autorité. Mehemmed Ali Pacha, ayant été informé de cet abus, a écrit à Mustapha bey qu'il le chargeait de le faire cesser, et qu'il lui donnait l'ordre de faire punir sévèrement tous les janissaires, chefs ou soldats, qui se rendraient coupables et de leur faire même couper la tête quand le cas l'exigerait. Mustapha bey a adressé cette lettre au Pacha de Candie qui s'est empressé d'en faire connaître le contenu à tous les ortas de janissaires qui tremblent aujourd'hui devant les troupes de Mehemmed Ali Pacha.

Depuis mon départ de Smyrne, Monseigneur, je n'ai aucune nouvelle ni de Paris, ni de Constantinople. Je suis dans l'ignorance la plus complète sur tous les événemens qui ont pu arriver en Europe depuis quatre mois. J'attends avec impatience des lettres et des journaux, mais les occasions pour l'île de Candie sont si rares qu'il se passera peut-être encore beaucoup de tems avant que j'en reçoive. J'ai appris par la goëlette la *Daphné* la mort de l'Empereur Alexandre. Elle doit avoir fait une grande sensation dans tous les pays. Les Grecs de l'île de Candie s'en réjouissent. Ils se

flattent de l'espoir que l'Empereur Constantin suivra relativement à leur insurrection une marche toute différente de celle de son frère.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

89. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Visite au Pacha; conversation avec lui sur les affaires des Grecs. — Le Pacha est persuadé que son fils achèvera la conquête de la Morée. — Il est très irrité contre la partialité marquée des Anglais pour les Grecs. — Il est dans la persuasion que M. Strafford Canning arrivera trop tard. — Il (Malivoire) cultivera les heureuses dispositions de S. A. — Mauvais résultats des fabriques et notamment de celle des draps. — Les profits sont presque nuls. — Les essais pour faire du drap n'ont eu aucune réussite. — Le drap obtenu est de mauvaise qualité. — Fabrique de cotons filés. — Fabrique de toiles imprimées. — Fabrique de toiles calicots à l'aide d'un métier apporté de France par M. Devaux. — Projet du Pacha d'envoyer en France M. Devaux pour y faire fabriquer un grand nombre de métiers conformes à ce modèle. — Notices sur la récolte du coton. — Notices sur la crue du Nil et sur les espérances qu'elle fait concevoir pour la récolte prochaine.

Le Caire, le 6 novembre 1825.

Écrit à M. de Saint Cricq⁽¹⁾ le 21 février 1826.

(Répondu le 3 novembre 1826).

MONSIEUR,

Le Pacha, qui tient régulièrement sa résidence en cette capitale pendant l'hiver, à cause du climat qui est plus doux et plus favorable à sa santé, est arrivé tout récemment. Je n'ai eu rien de plus empressé que d'envoyer lui demander des nouvelles de sa santé, et l'assurer que je n'attendais que son consentement pour venir lui présenter mes salutations. Sur sa réponse gracieuse qu'il était toujours prêt à me recevoir et qu'il me verrait avec plaisir, je lui ai fait ma visite hier et l'accueil affable et obligeant que j'ai reçu de Son Altesse a parfaitement rempli mon attente. Malgré ses grandes

⁽¹⁾ M. de Saint Cricq était Directeur du Commerce et des Manufactures; on allait bientôt rétablir en sa faveur le Ministère du Commerce et des Manufactures.

occupations qui tiennent continuellement son attention éveillée, il est entré avec moi dans beaucoup de détails sur sa dernière expédition pour la Morée, sur les succès qu'il s'en promet et sur l'importance de ses résultats pour le triomphe de la cause qu'il défend. Les informations exactes qu'il a de la situation des Grecs et dont il m'a parlé paraissent des plus favorables. Il en conçoit l'espoir que son fils Ibrahim Pacha, avec une nouvelle armée de douze mille hommes bien disciplinés et exercés aux manœuvres des meilleures troupes, trouvera le moyen d'achever la conquête de la Morée et de soumettre entièrement les faibles détachemens grecs qui s'obstinent encore à défendre cette péninsule. Il s'est étendu longuement sur l'expédition projetée de Lord Cochrane : c'est de lui que j'ai appris qu'elle avait été défendue par la déclaration du Gouvernement britannique; il en est tout satisfait, et son humeur contre les Anglais qu'il ne pouvait contenir commence à diminuer; il était très irrité contre eux de la partialité marquée qu'ils montraient pour les Grecs, des secours qu'ils leur donnaient, et surtout de ce que le Gouvernement anglais, en affectant de se tenir dans la ligne des principes d'une stricte neutralité, permettait dans ses ports un armement considérable, sous la direction de Lord Cochrane, composé en grande partie de sujets anglais : il regarde comme une chose certaine que la mission du plénipotentiaire anglais, M. Canning, qu'il présume être en faveur des Grecs, ne produira aucun résultat; il prétend d'ailleurs qu'elle est sans aucun but, parce que, dans son opinion la reprise de la Morée sera achevée avant que l'on puisse entamer aucune négociation. Après avoir passé une heure en conversation avec lui sur ces divers points de politique qui l'intéressent toujours beaucoup et sur lesquels il s'arrête la plus volontiers, je ne le quittai qu'après lui avoir demandé et obtenu son agrément pour lui renouveler mes visites dans ses momens de loisir. L'accueil que j'ai reçu m'engagera à user de la permission qu'il m'a donnée. J'y trouverai l'avantage de cultiver les heureuses dispositions qu'il témoigne en notre faveur, et je ne négligerai rien pour m'établir dans son opinion du mieux qu'il sera possible.

Malgré tous les efforts de Son Altesse, toutes ses dépenses pour répandre l'industrie manufacturière dans les pays sous sa dépendance, il n'en a obtenu jusqu'à présent que des résultats insignifiants. En voyant les fabriques de toutes espèces qui ont été élevées dans ce pays, on s'imagine que leurs

produits doivent être florissants, mais quelle est la surprise, lorsqu'en observant de près, on reconnaît que leurs rapports sont encore presque nuls. Les essais pour faire du drap n'ont eu aucune réussite. Une magnifique bâtisse a été élevée à grands frais pour la fabrication des draps; tous les métiers, les machines accessoires à ce travail sont sous la main, mais l'exécution a rencontré de si grandes difficultés, qu'elle a été arrêtée dès son principe. Un fabricant de France, qui avait été engagé pour former des ouvriers, est arrivé ici; il s'est mis en devoir d'installer les métiers et de mettre en œuvre les matières de mauvaise qualité qui lui étaient fournies; pour qu'il réussisse, il lui aurait fallu qu'il fût aidé par des ouvriers déjà capables de comprendre ce genre de travail. Privé de ce secours, il a été contraint de mettre lui-même la main à l'œuvre, et n'est parvenu qu'avec grande peine à faire un simple échantillon du drap que l'on peut obtenir avec les laines inférieures du pays. Ce drap est d'une qualité si mauvaise qu'il pourrait tout au plus servir à habiller les troupes. Ce début malheureux n'a pas découragé le Pacha; ferme dans ses projets, il a demandé en France un autre fabricant avec six ouvriers qui lui ont été envoyés de suite. Ces ouvriers, arrivés en cette ville depuis un mois environ, ont été mis au travail. Le directeur, qui est un fabricant, paraît un homme intelligent et capable; les autres entendent bien leur métier, mais il est si difficile de triompher de tous les préjugés qui s'opposent au progrès des arts dans ce pays, qu'il est bien à craindre que toutes ces dépenses ne soient encore perdues pour le Pacha.

La fabrique de cotons filés a assez bien réussi, quoique les fils qu'elle produit ne soient ni égaux ni fins. Elle fournit aux besoins de la consommation du pays, et avec sa surabondance, elle peut encore livrer une assez grande quantité de ses produits à l'exportation extérieure; elle est toujours en grande activité.

La fabrique des toiles imprimées, dirigée par un Genevois, travaille avec quelque succès; la qualité des toiles est assez belle, les dessins de bon goût, les couleurs solides; mais ses produits sont peu considérables et l'extraction pour l'étranger n'en a pas encore eu lieu; le prix auquel se vendent ces toiles est très modéré; on les préfère généralement à celles d'Europe. On les paye à raison de trois piastres l'aune qui font trente sols monnaie de France.

Un métier de nouvelle invention, qui a été porté de France par M. Devaux servant à fabriquer des toiles calicot, a beaucoup plu au Pacha; ce métier perfectionné a effectivement un grand avantage sur les autres, en ce qu'on peut avec son aide faire un plus grand nombre de pièces en moins de tems qu'avec un autre et sans avoir besoin d'autant de bras. D'après l'ordre de Son Altesse, on va préparer un atelier destiné à la fabrication des calicots; M. Devaux est chargé de faire construire un très grand nombre de métiers pareils au modèle qu'il a porté; il doit se rendre en France pour remplir cette commission ainsi que plusieurs autres qui lui sont données par le Pacha. Il partira dans la première quinzaine du mois prochain.

La récolte du coton n'a pas été aussi abondante cette année qu'on l'espérait : on croyait généralement qu'elle surpasserait celle de l'année dernière qui a été médiocre et qui n'a pas été au delà de deux cent cinquante mille quintaux. D'après des notices exactes, on ne retirera pas cette année une plus grande quantité de cette production. Il en résultera que les revenus du Pacha éprouveront une diminution qui dérive de la baisse des prix sur les diverses places en Europe. Il vendait l'an dernier à raison de vingt talaris le quintal, tandis qu'aujourd'hui il a été obligé d'en fixer le prix à dix-sept pour en trouver le débouché.

Les vœux du peuple pour l'inondation du Nil n'ont pas été entièrement satisfaits cette année : la plus haute élévation du Nil a été à deux coudées au-dessous de celle qu'il doit atteindre pour le besoin de toutes les terres, mais fort heureusement ce manque dans l'élévation des eaux a été compensé par la durée de leur séjour qui s'est prolongé un mois de plus que les autres années, au moyen de quoi toute l'étendue du terrain destiné à l'agriculture a pu recevoir l'arrosage nécessaire à sa fertilité. On espère qu'il y aura une heureuse récolte l'année prochaine.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

90. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Passage par cette ville du général Colville, gouverneur de Bombay, retournant en Europe. — Présens faits au Pacha et reçus de lui. — Mésintelligence

survenue entre les officiers français au service du Pacha; son invitation à M. Drovetti de se rendre près de lui pour concerter avec lui les moyens de remédier à cet inconvénient. — Arrivée de Drovetti au Caire. Il cherche à rétablir la bonne harmonie entre les officiers.

Le Caire, le 25 février 1826.

(Répondu le 3 novembre 1826).

MONSIEUR,

Le lieutenant général Colville, gouverneur de Bombay, retournant en Europe, a passé par cette ville les premiers jours de ce mois. Pendant les huit jours qu'il est resté en cette capitale, il a visité les établissemens publics, la fabrique d'armes dirigée actuellement par le colonel Rey, ainsi que le camp des troupes exercées aux manœuvres européennes. Il a fait une visite au Pacha, à qui il était chargé d'offrir de la part de la Compagnie des Indes plusieurs schals de toute beauté pour lui et pour ses principaux officiers. En retour de ce cadeau, le Pacha lui a donné un sabre richement travaillé d'un grand prix. Il est parti pour Alexandrie où son projet est de continuer son voyage pour l'Europe en se dirigeant sur Malte.

Avant de prendre la résolution d'appeler des officiers de mérite européens pour l'instruction de ses troupes, le vice-roi consulta M. le Consul général qui a toujours justifié de la manière la plus honorable la confiance que Son Altesse lui accorde. Voulant tout à la fois seconder les vues du Pacha et servir les intérêts de la France, M. Drovetti, qui connaissait déjà les bonnes dispositions du Pacha pour le militaire français, l'encouragea à lui donner la préférence. Ce fut alors que le général Livron eut commission de contracter avec des officiers français qui consentiraient à se rendre dans ce pays pour un certain tems, moyennant de forts appointemens qui leur seraient alloués. Messieurs le lieutenant général Boyer, le colonel Gaudin et Tarlé frères, officiers d'État-Major, arrivèrent au Caire l'an dernier. Le Pacha très satisfait d'avoir à son service des officiers d'un rang distingué dans l'armée s'attendait qu'ils allaient unir leurs efforts pour satisfaire à leurs engagements et remplir ses vues. Par une fatalité singulière, le bien que le Pacha se promettait des connaissances de ces officiers n'a pu encore s'accomplir par suite de la mésintelligence qui règne parmi eux. Des prétentions dans le principe ont produit la désunion entre eux; elles ont été bientôt suivies de l'aigreur et de l'animosité qui ont amené la dissolution

de la subordination. Ce lien si nécessaire dans le service militaire, une fois rompu, toutes les améliorations projetées que l'on espérait de leur corporation ont été paralysées. Le vice-roi en a été avisé; il s'est donné beaucoup de peine pour remédier à cet inconvénient, mais sans succès. Dans cet embarras, il s'est confié à M. Drovetti; il l'a engagé à se rendre près de lui, dans l'espoir que ses conseils lui seront utiles dans cette circonstance et que ses représentations auront l'heureux résultat de rétablir la bonne harmonie parmi les officiers à son service. Il est très affecté de ce désordre qui nuit essentiellement au progrès de l'instruction de ses troupes et qui arrête tout à fait l'exécution de l'organisation qu'il voulait établir dans l'armée, en prenant pour modèle tous les réglemens en vigueur en France.

M. le Consul Général a répondu à la confiance du vice-roi; sur l'invitation qui lui a été adressée, il s'est décidé à faire le voyage, toujours très pénible dans cette saison, d'Alexandrie en cette capitale: je me félicite de le posséder depuis huit jours. Il a déjà eu plusieurs conférences avec le vice-roi qui lui a communiqué toute sa peine et son mécontentement du désordre qui existe parmi les officiers. M. Drovetti, qui par son influence sur l'esprit du Pacha a beaucoup contribué à fixer son choix sur des officiers français de préférence à des étrangers, qui est d'ailleurs très affecté de cet état de choses si nuisibles à la considération nationale dans ce pays, ne peut se dispenser de travailler à ramener la bonne harmonie parmi eux. Il s'y emploie avec d'autant plus de zèle qu'il est pleinement convaincu qu'en rendant ce service au Pacha, aux officiers, il en rend un, non moins important à la France. Si ma coopération pouvait lui être de quelque utilité, je le seconderai en tout ce qui dépendra de moi, pour amener cette affaire à une fin heureuse qui, en répondant aux vues du Pacha, soit au plus grand avantage de la France.

On attend encore plusieurs officiers supérieurs qui ont été annoncés par M. le Général Livron, avec qui ils ont passé un engagement pour entrer au service du Pacha aux conditions et avec les mêmes avantages dont jouissent les officiers déjà en activité.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

✕ 91. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE. *. — Arrivée au port de la Sude de la gabarre du Roi la *Lionne*. — Elle n'a évité le naufrage qu'en s'allégeant de son artillerie et elle retourne à Smyrne. — L'escadre égyptienne est à Navarin. — Marais de Missolonghi comblés pour faciliter l'assaut. — Combats navals entre les Turcs et les Grecs devant Missolonghi. Pertes balancées. — 12 mille Albanais se mettent à la solde d'Ibrahim. — La situation de Missolonghi est-elle désespérée? — Les huiles de La Canée sont abondantes et à bon marché. — Si la tranquillité renaît, M. Cousinery, Français arrivé avec la gabarre, établira une maison de commerce. — Mustapha bey, de retour d'Apocorona, où il était allé prendre des mesures pour la destruction des bandes des montagnes, a bien reçu le consul de France. — La Candie sera bientôt tranquille. — Mustapha bey agit avec modération et recommande aux Turcs de traiter les Grecs avec douceur. — Faveur accordée à plusieurs chefs Sphachiotes d'entrer en armes dans Apocorona. — Mustapha bey va tenter la reddition de Carabuse. — Deux tartares, expédiés à Constantinople par le Pacha, ont été pris à bord de la *Lionne*.

La Canée, le 7 mars 1826.

(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence par l'occasion que m'offre la gabarre de Sa Majesté la *Lionne*, qui est arrivée au port de la Sude, le 23 février, et qui retourne à Smyrne. Ce bâtiment était parti de cette ville le 2 février, et venait directement à la Sude, lorsqu'il fut assailli, dans la nuit du 5 au 6 du dit mois, près du cap Spada situé dans la partie nord-ouest de l'île de Candie par un coup de vent qui manqua le faire périr. M. de Loffre, lieutenant de vaisseau, qui en est le commandant, n'a pu le préserver du danger auquel il fut exposé, pendant dix minutes, qu'en faisant jeter à la mer ses canons et beaucoup d'autres objets. Après cet événement, la gabarre la *Lionne* a été chercher un abri à Modon, et de là à Navarin où elle a réparé ses avaries. Elle venait de ce dernier port lorsqu'elle est entrée à la Sude.

M. de Loffre avait trouvé à Navarin l'escadre égyptienne qui est sous les ordres de Muharrem bey. Ce commandant des forces navales de Mehemmed Ali Pacha avait quitté les parages de Missolonghi depuis peu de

jours. Il a donné au capitaine de la *Lionne*, avec lequel il a eu un entretien, les nouvelles suivantes : Ibrahim Pacha était campé à peu de distance de cette ville et était occupé à faire combler par ses troupes les marais qui l'entourent, afin de pouvoir la prendre d'assaut. Ce travail était presque achevé et d'un moment à l'autre on devait apprendre qu'il s'en était emparé. Reschid Pacha, Gouverneur de la Romélie et commandant de l'armée du Grand Seigneur qui assiege Missolonghi, avait reçu l'ordre de n'agir que d'après les conseils et les directions d'Ibrahim Pacha. L'escadre de Constantinople bloquait Missolonghi. Elle était tantôt à l'ancre, tantôt à la voile dans la baie sur les rivages de laquelle s'élève cette ville. Une flotille grecque d'une soixantaine de voiles croisait devant cette escadre et épiait le moment favorable pour brûler quelques-uns de ses bâtimens et ravitailler la place assiégée. Un engagement entr'elles deux avait eu lieu récemment. Cette fois, c'étaient les bâtimens turcs qui avaient été les premiers à attaquer les bâtimens grecs. Le Capitan Pacha avait perdu une corvette, mais plusieurs bâtimens grecs avaient été pris et la flotille obligée de s'éloigner. Deux corps d'Albanais, de cinq à six mille hommes chacun, s'étaient mis depuis quelque temps à la solde d'Ibrahim Pacha. Il comptait beaucoup sur leur coopération pour terminer l'insurrection de la Grèce.

Vous voyez, Monseigneur, que toutes ces nouvelles sont très favorables aux armes ottomanes. Il ne faut pas s'en étonner puisque c'est un chef turc qui les donne. Il est bien difficile de se faire une opinion exacte sur les événemens qui se passent à Missolonghi et sur la position de cette ville en ce moment. Est-elle aussi désespérée qu'on le dit? On est disposé à en douter quand on voit les efforts d'Ibrahim Pacha et de Reschid Pacha si longtemps arrêtés devant elle.

La *Lionne* a amené M. Cousinery, commis de M. Loir, négociant français à Smyrne, qui envoie ce jeune homme à La Canée pour y faire le commerce des huiles. Leur récolte a été très abondante et n'est pas tombée, comme les années précédentes, entre les mains des Grecs. Elles sont à très bon marché parceque les Turcs, qui en sont propriétaires, ont le plus grand besoin d'argent et les chargemens qu'on en fera pour Marseille, doivent produire des bénéfices considérables. Si la tranquillité renaît dans l'île de Candie, M. Cousinery se fixera ici et y formera un établissement. Ce sera le premier négociant français qu'on aura vu à La Canée depuis 1821,

époque à laquelle tous ceux qui se trouvaient dans cette échelle furent obligés de s'en éloigner par suite des troubles que l'insurrection grecque y occasionna.

J'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Excellence, dans ma lettre du 17 février, n° 7, que Mustapha bey s'était rendu à Apocorona pour s'entendre, avec les chefs des quelques villages sphachiotes qui ont protesté de leur soumission, au sujet des moyens à employer pour détruire les bandes d'insurgés qui se trouvent dans les montagnes de l'île de Candie. Après être resté une quinzaine de jours dans ce canton, il est venu à La Canée et je me suis empressé d'aller lui faire visite. Il m'a reçu avec beaucoup de distinction. Il m'a paru fort content de sa tournée à Apocorona, et m'a dit qu'il avait tout lieu d'espérer que la tranquillité serait bientôt rétablie dans toutes les parties de l'île de Candie.

Mustapha bey est un jeune homme de 25 à 30 ans qui, depuis son enfance, est au service de Mehemmed Ali Pacha. Convaincu que les mesures violentes n'auraient d'autre résultat que d'augmenter le nombre des insurgés, il fait preuve, dans toutes les occasions, de la plus grande modération vis à vis d'eux. On l'a vu déjà plusieurs fois, quand ses troupes s'étaient emparées de quelques-uns d'entr'eux, leur pardonner, et après leur avoir pris leurs armes, les renvoyer dans leur village en les engageant à rester tranquilles à l'avenir. Il ne cesse de recommander aux Turcs Candiotes de traiter les Grecs avec douceur, de respecter leurs propriétés. Il vient de donner aux habitans de La Canée un singulier spectacle. Le Capitaine général des Sphachiotes Russo et plusieurs autres chefs de cette peuplade, avec lesquels il avait eu des conférences à Apocorona, sont arrivés, le 21 du mois dernier, dans cette ville, et y sont entrés, d'après son ordre, armés et montés sur leurs mules, faveur qui, à aucune époque, n'avait été accordée à des Rayas. Les Sphachiotes ont, il est vrai, eu de tout tems, la permission de porter des armes, mais ils étaient obligés de les déposer à l'entrée des forteresses et n'y ont jamais paru qu'à pied.

Le 27 février, Mustapha bey quitta La Canée pour retourner à son camp de Kissamos. Russo et les autres chefs sphachiotes étaient partis de cette ville la veille et avaient pris cette direction, ce qui a fait penser qu'il doit se servir de leur entremise pour tenter d'obtenir la reddition du fort et de l'îlot de Carabuse qui continuent à être occupés par un petit nombre de Grecs.

Le Pacha de Candie, m'ayant écrit pour me demander de faire passer à Smyrne deux tartares qu'il expédie à Constantinople, j'ai prié le commandant de la *Lionne* de vouloir bien les prendre à son bord.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

92. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Nouvelles du siège de Missolonghi apportées par un bâtiment marchand sous pavillon autrichien. — La position des assiégés paraît désespérée.

La Canée, le 8 mars 1826.

(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

Un bâtiment marchand, portant pavillon autrichien, est entré ce matin dans le port de la Sude. Le Sr Cristopho Radimiri, qui en est le capitaine, vient de faire au Consul d'Autriche à La Canée le rapport suivant :

« J'arrive de Pétala, port situé sur la côte d'Albanie, à une lieue de Missolonghi. Le vendredi, 24 février, au lever du soleil, Ibrahim Pacha a attaqué cette ville. Trois batteries y jetaient 2000 boulets ou bombes par 24 heures. Des hauteurs de Pétala, j'ai aperçu tous les mouvements de l'armée d'Ibrahim Pacha qui s'était emparée, le 25, de l'Îlot de Vasiliadès, situé près de Missolonghi, et sur lequel les Grecs avaient élevé une batterie. La canonnade durait depuis trois jours quand j'ai quitté ce port. Le feu des batteries grecques était lent et annonçait la position désespérée des assiégés. Quelques jours avant l'attaque, Ibrahim Pacha, monté sur le bâtiment à vapeur qui fait partie de l'escadre ottomane avait chassé, pris ou coulé toutes les barques qui cherchaient à ravitailler Missolonghi. »

La gabarre la *Lionne*, Monseigneur, qui avait mis à la voile hier a été forcée par le mauvais tems de rentrer à la Sude. Elle attend pour se rendre à Smyrne que le vent devienne favorable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

93. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Résultat de deux conférences avec le vice-roi. — A l'arrivée du Consul du Roi, le Pacha, excité par les Anglais et mécontent des divisions de Boyer et de Gaudin, allait renvoyer tous les Français. — Les Anglais se sont vantés d'amener la soumission des Grecs. — Le Pacha renvoie tous ceux qui lui parlent d'affaires à les traiter à Constantinople. — Il a prévu l'inefficacité des négociations de l'ambassadeur britannique; selon le Pacha, la Porte n'accorderait des concessions que s'il s'avouait incapable de soumettre les Grecs. — La réconciliation entre Boyer et les instructeurs n'a pas duré. — On les soupçonne de nuire à l'avancement des troupes. — Le Colonel Sève s'y entendait mieux. — Tout cela nuit à notre considération. — Il est à désirer que la station se montre moins favorable aux Grecs. — La conduite de M. de Rigny est parfaite.

Caire, 10 mars 1826.

21 mai 1826.

MONSEIGNEUR,

Aussitôt arrivé ici, j'ai pu me convaincre que mes pressentimens n'étoient que trop fondés; les Anglois avoient fortement travaillé l'esprit du Pacha, et il alloit renvoyer sans aucun égard la plus grande partie des Français, employés à son service. La mésintelligence existante entre les deux premiers officiers instructeurs, le Général Boyer et le Colonel Gaudin, avoit été représentée à Son Altesse comme un prétexte mis en usage par ceux-ci, sous une influence éloignée, pour arrêter et retarder l'avancement des troupes, tandis qu'en apparence le Gouvernement du Roi se seroit prêté à toutes les mesures adoptées par Méhémed Ali Pacha dans les intérêts de l'organisation et de la civilisation de l'Égypte.

J'ai eu deux conférences avec le vice-roi; elles auroient été suivies de plusieurs autres, sans la maladie dont je suis attaqué, et à laquelle je semble soumis dès que je mets les pieds au Caire. Méhémed Ali m'a avoué que les Anglais lui avoient fait des propositions relativement à la Grèce; qu'ils s'étoient offerts comme pouvant obtenir à eux seuls la soumission des insurgés, sans l'intervention d'aucune autre puissance. Ce Vézir m'a dit leur avoir répondu qu'il falloit s'adresser à la Porte, et non pas à lui; que cette négociation ne pouvoit se traiter qu'à Constantinople, et nulle part ailleurs; et il m'a assuré que sa réponse seroit la même pour tout le monde.

Ayant mis sous les yeux de Son Altesse le paragraphe d'une dépêche de l'honorable chevalier de Rigny, qui vouloit bien m'informer que l'amiral Hamilton avoit précédé d'une quinzaine de jours à Hydra l'ambassadeur britannique près la Porte ottomane, pour y préparer une entrevue avec le Gouvernement de cette isle et Mavrocordato, Son Altesse m'a de suite répondu avec une très grande vivacité que cette entrevue de l'Ambassadeur n'auroit aucun des résultats que les Anglais se proposoient; que Son Excellence ne seroit pas bien accueillie à Constantinople, où dans ces affaires elle joueroit tout au plus le rôle du ministre de Sardaigne.

L'observation que j'ai faite au Pacha sur l'intérêt que la Porte trouveroit, elle-même, à finir avec les Grecs une guerre désastreuse pour les deux partis, en leur octroyant quelques conditions un peu plus avantageuses sous le rapport de leur position politique vis-à-vis des Turcs, a fait éclater chez Son Altesse un vif mouvement d'impatience, comme s'il avoit désiré être deviné, plutôt que forcé de dire son grand mot; il s'exprima ainsi : « La Porte ne consentira en faveur des Grecs à quelques-unes des concessions que les Puissances étrangères demandent pour eux, autres que le *statu quo*, qu'autant que je déclarerai moi-même, que je ne puis plus tenir tête aux insurgés; mais je pense que mes amis ne désireront pas me voir réduit à cette extrême nécessité, arrivé à laquelle tous mes projets tendant à organiser et civiliser l'Égypte, auroient entièrement échoué. »

Ayant entretenu Méhémed Ali de la clause que le Capitan Pacha, d'après ce qu'a bien voulu me mander S. E. M. l'Ambassadeur, auroit jointe aux propositions de son fils Ibrahim, relative à l'interdiction de la péninsule à tout Ture Moraïte et à l'occupation de cette province par les seules troupes disciplinées d'Égypte, il m'a dit qu'il étoit impossible que le Grand Amiral eût rien ajouté à la soumission des insurgés, telle qu'en avoit parlé Ibrahim c'est-à-dire moyennant l'amistie pleine et entière, le rétablissement du Karatch ou capitation, le respect des personnes et des propriétés, la garantie contre toute vexation; que le Capitan Pacha est un homme de peu d'importance, dont la Porte se défera quand elle voudra avec un simple *Tchocadar*; que lui-même est aujourd'hui mieux que jamais à Constantinople, qu'il vient de faire glisser au Divan deux personnes de plus entièrement dévouées à ses intérêts, qu'il espère que le Conseil ne sera bientôt composé que de ses créatures, et qu'alors il jouira dans la capitale d'autant d'influence qu'en Égypte.

La réconciliation qui, à la suite de quelques fâcheux désaccords, avoit eu lieu entre le général Boyer et les instructeurs n'a pas duré deux jours; leur mésintelligence, en nuisant à notre considération, a été bien préjudiciable à l'avancement des troupes. Il est hors de doute que l'instruction antérieure, sous la direction du Colonel Sève (Soliman Bey) marchoit infiniment mieux; et l'on diroit réellement que ceux qui en sont chargés aujourd'hui ont des ordres secrets pour en arrêter les progrès. Tel est l'odieux soupçon que nos rivaux ont cherché à inspirer au vice-roi; la réconciliation des instructeurs peut seule en détruire l'effet, et cette réconciliation à laquelle je travaille de tous mes moyens, me paraîtroit extrêmement difficile si on n'attendoit pas de France d'autres officiers supérieurs. Pendant le reste de mon séjour ici, je tâcherai, autant toutefois que me le permettra l'état de ma santé, de nous rétablir peu à peu dans l'esprit de Son Altesse, ce qui je l'espère ne m'offrira pas de grands obstacles.

D'après l'exposé que je viens de tracer à Votre Excellence, ma position se trouve avoir été beaucoup avantagée, puisqu'au moins mon esprit n'est plus tracassé par ces doutes et incertitudes cruelles, qui me fesoient craindre le triomphe de nos antagonistes. Il me restera à désirer que notre station puisse, sans se compromettre trop sérieusement, se montrer un peu moins favorable à la cause des Grecs, et un peu mieux disposée pour les intérêts de la Porte. Du reste, on ne sauroit assez louer la belle conduite de M. le Contre Amiral de Rigny, qui quant à lui a su jusqu'à présent concilier toutes les convenances, ménager tous les intérêts, et se tenir avec autant de dignité que de fermeté au poste difficile qui lui a été confié.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire, 1825-1827.

94. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE*. — Interruption des affaires de M. Drovetti à cause de sa maladie. — Il est rétabli. — Mission donnée aux principaux officiers du Pacha pour les provinces dont on veut améliorer l'agriculture et le sort des cultivateurs. — L'activité du Pacha

supplée aux officiers dont il est privé. — Arrivée de plusieurs officiers de marine. Leur visite au Pacha. Accueil gracieux. — Invitation du général Boyer. Il fera manœuvrer devant eux les troupes du camp.

Le Caire, le 10 mars 1826.

(Répondu, le 3 novembre 1826.)

MONSIEUR,

J'annonçais à Votre Excellence, par ma dernière dépêche du 25 du mois passé sous n° 13, l'arrivée de M. le Consul général en cette ville, sur l'invitation qui lui avait été faite par le Pacha. Il commençait à peine à se livrer aux affaires qui ont motivé son voyage, qu'il est tombé malade assez gravement pour interrompre ses occupations. Il se trouve heureusement presque rétabli maintenant et son état donne lieu d'espérer que sous peu de jours il pourra reporter son attention vers l'œuvre qu'il avait commencé et qu'il serait si important de terminer pour la satisfaction du Pacha, comme pour notre considération dans ce pays, le rétablissement de la bonne harmonie et de l'ordre parmi les officiers employés au service de Son Altesse.

D'après la détermination prise par le Pacha d'établir dans ses provinces une administration concordant avec les améliorations qu'il a projetées pour donner un plus grand essor à l'agriculture et faire jouir les cultivateurs d'un bien être inconnu pour eux jusqu'à ce jour, il a chargé de cette mission ses premiers officiers. Chacun d'eux a l'ordre de se rendre dans la province qui leur est désignée, d'y prendre la direction des affaires, d'y établir une administration juste, active dans toutes les parties du service. Le gouverneur de cette ville le Kiajia bey n'a pas été excepté de cette mesure : il a dû se rendre dans la Basse-Égypte qui a été assignée comme le pays le plus susceptible de recevoir tous les changements qui sont ordonnés pour donner à cette contrée la plus fertile de l'Égypte le degré de prospérité auquel elle doit parvenir sous une bonne administration. En se décidant à se priver de l'assistance des premiers officiers dont il était toujours entouré et auxquels il confiait les parties les plus importantes du service, le Pacha s'est placé dans la nécessité de fixer pour un tems indéfini sa résidence en cette capitale et de remplir lui tout seul les fonctions restées vacantes par l'absence de son monde. Son activité est si grande qu'avec l'aide de son

premier secrétaire et de quelques autres employés subalternes, il fait face à tout, se fait rendre compte de toutes les affaires et ne permet pas qu'aucune reste en souffrance. Avec les bonnes intentions dont il est animé, avec l'exemple qu'il donne de son ardeur pour le bonheur du pays, s'il était bien secondé par ceux à qui il donne sa confiance, il n'y a pas de doute que les bienfaits de la civilisation ne tarderaient pas à changer complètement l'aspect de ce pays.

Le lieutenant de vaisseau M. de Robillard, commandant de la gabarre du Roi la *Truite*, mouillée dans le port d'Alexandrie, est arrivée le 3 de ce mois en cette capitale avec quatre officiers de son bord. D'après le désir que m'en a exprimé ce commandant, je l'ai présenté au Pacha ainsi que ses officiers. Notre visite lui a fait le plus grand plaisir. Il s'est montré très poli et très gracieux avec nos officiers, leur a dit les choses les plus honnêtes et s'est entretenu avec eux longuement sur la Marine. Ces Messieurs pressés de retourner à Alexandrie emploient tout leur tems à visiter tout ce qu'il y a d'intéressant et de curieux dans la ville et dans les environs. Ils ont déjà fait la visite des pyramides de Sakara et de Dachour et se proposent d'aller voir demain le camp d'Abouzabel, distant de quatre lieues d'ici, où sont exercées les troupes de nouvelle organisation sous la direction du général Boyer qui les a invités à venir chez lui et doit leur donner le spectacle de faire manœuvrer les troupes en leur présence. Aussitôt leur retour du camp, ils repartiront pour Alexandrie.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

94. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE*. — Envoi des chefs de l'administration générale dans les provinces. — La crue insuffisante du Nil a porté préjudice aux cultivateurs. — Les paysans ont été obligés de vendre leurs bestiaux pour vivre. La récolte du coton s'en ressentira. — La guerre de Grèce ruine le Pacha. — Le Pacha étudiera, en l'absence des

administrateurs, les abus des administrations. — Les fabriques lui coûtent et ne produisent rien.

Caire, le 20 mars 1826.

21 mai 1826.

(Répondu, le 3 novembre 1826.)

MONSEIGNEUR,

La crue insuffisante du Nil pendant deux années consécutives, en laissant une grande portion de terrain sans arrosement, a causé un préjudice considérable au paysan égyptien. Quoiqu'il ne soit pas obligé de payer la contribution foncière des terres qui n'ont pas été arrosées, le cultivateur pressé pour le paiement des impôts antérieurs, et manquant de denrées pour la nourriture des bestiaux, a vendu, au meilleur parti qu'il a pu en tirer, ceux-même qui lui étoient indispensables pour l'agriculture, afin de s'assurer les moyens de subsistance jusqu'à la nouvelle récolte. De la vente inconsidérée des animaux nécessaires à la culture et à l'arrosement artificiel des terres, il est résulté d'abord que la récolte du coton de cette année, est très inférieure à celle de l'année précédente; Méhémed Ali s'est assuré que l'exportation pourroit être tout au plus de 250 mille quintaux. Jamais néanmoins une récolte abondante n'avoit été aussi nécessaire au Pacha; la guerre qu'il soutient avec son entêtement ordinaire contre les Grecs, épuise toutes ses ressources, et la crainte de voir ses revenus décroître trop sensiblement, ainsi que le désir d'améliorer un peu le sort des fellahs, qui lui restent encore devoir une partie des contributions, l'ont déterminé à envoyer tous les chefs de son administration générale dans les provinces, pour découvrir les causes de la détresse qui y règne, lui signaler les dilapidations et avanies qui s'y commettent, et lui préparer les moyens de remédier à tant de maux. Cette opération sera de quelque durée, attendu les ordres précis que Son Altesse a donnés aux inspecteurs d'entrer dans les moindres détails, de faire droit aux plus petites réclamations, de punir sévèrement les dilapidateurs et les concussionnaires. Méhémed Ali, resté seul au Caire, et conduisant par lui-même le rouage principal des affaires, est bien aise de pouvoir étudier les abus de toutes les administrations, et les corriger pendant l'absence des titulaires. Malgré le besoin pressant de fonds qu'il éprouve, il continue d'établir de nouvelles fabriques; pour jus-

tifier ce goût passionné des manufactures, qui depuis dix ans l'ont constitué dans des dépenses énormes, sans lui avoir jamais produit aucune espèce de bénéfice, Son Altesse y fait envisager un moyen de subsistance ménagé au bas peuple.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

96. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Nouvelles des Indes. — Le général Colville, Gouverneur de Bombay, a laissé des nouvelles de l'Inde à son passage; elles sont du mois de novembre 1825.

Caire, le 25 mars 1826.

21 mai 1826.

MONSEIGNEUR,

Je prends la liberté de transmettre ci-joint à Votre Excellence quelques nouvelles que le général Colville, Gouverneur de Bombay, a laissées ici lors de son passage pour se rendre en Angleterre. Votre Excellence remarquera dans cet exposé qu'à côté des brillans calculs de probabilités que forme la Compagnie des Indes, se trouve la crainte de voir les insurgés opposer plus de résistance qu'on ne pense, et disputer vivement à l'armée britannique les succès dont elle se flatte.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

97. — Dernières nouvelles des Indes.

Annexe de la dépêche du 25 mars 1826.

SOMMAIRE. — 1° Armistice entre les Anglais et les Birmans : les Anglais à Prome, prêts à marcher sur Pegou et Amarapoura; 2° Grands préparatifs militaires dans

la région de Delhi et du Rajpoutana; 3° Répression d'un mouvement insurrectionnel dans la région de Bombay; 4° Mesures prises pour écraser la rébellion de Kohlapur, au Sud de Bombay.

1° Le contenu des dépêches reçues à Calcutta le 5 novembre, de Sir Archibald Campbell, stationné à Prome, rend très probable, que les négociations entamées entre lui et les représentans du souverain de Birmanie, se termineront par la conclusion de la paix, surtout parce qu'elle est désirée des deux parties.

Pour le moment les Anglais ont eu l'avantage qu'on a prolongé l'armistice jusqu'au 2 novembre, ce qui permet à leurs troupes de passer dans des logemens commodes le reste de la saison des pluies, et d'attendre l'arrivée des renforts, qui se composent du 87^e régiment de Calcutta et de deux régimens indiens de Madras. Avec ces forces on marchera, à la réouverture de la campagne, en ligne droite sur Pegu et de là sur Amyrapoora, ce qui promet un grand avantage.

Les troupes de Rangoon, Prome et celles stationnées dans cette direction jouissaient d'une assez bonne santé et avaient des provisions. Mais à Aracan, c'était tout le contraire, de manière qu'on croit très probable que ces troupes se retireront. Le Commodore Sir J. Brisbane était présent aux négociations ci-dessus mentionnées.

2° Lord Cumbermere devait partir de Calcutta le 20 novembre, et espérait d'atteindre, vers le milieu de décembre, les troupes rassemblées pour le siège de Blurpooore. Cela lui donnera occasion d'inspecter une grande partie de son armée qui doit y être réunie même si les hostilités n'ont pas lieu, ce qui est cependant inévitable, car la chose est contraire à l'intérêt des Anglais dans les Indes.

D'après les insinuations de Sir Charles Mitcalfe, le nouveau résident à Delhi et Rajpootana, le major général Reynell a donné ordre le 1^{er} novembre, qu'immédiatement les troupes sous le commandement Murut se rassemblent à Azra et à Mattua, et on suppose qu'elles seront prêtes de marcher contre Blurpooore au plus tard le 1^{er} décembre. La division Cawnpooore contribuera à renforcer cette armée, elle sera commandée par le major général Nicholls qui passera de l'état major de Madzar à celui de Bengale jusqu'à l'arrivée du général en chef, le major général Reynell con-

duira les opérations. Le colonel Hityler commandera l'artillerie, le colonel Aubry les ingénieurs.

Toute cette force comprendra 27.000 hommes, dont 7.000 de cavalerie et de troupes européennes, les 11^e et 16^e régimens de dragons et le 14^e et 59^e régiment d'infanterie.

L'artillerie consistera en 30 à 40 canons de siège et en 60 à 70 mortiers et obus. Les négociations entre Sir Charles Mitcalfe et l'usurpateur de Blustpoore continuent néanmoins, mais avec peu d'espoir de succès, nonobstant la libéralité des propositions de la part des Anglais.

Comme on connaît la supériorité de nos forces avec lesquelles on peut les contraindre d'agir comme nous voulons, on a peine à expliquer son opiniâtreté, dont la bêtise ne peut naître que dans l'idée qu'il a que ces forteresses sont imprenables parce qu'elles ont été une fois inutilement attaquées par Lord Lake.

Nos états voisins de Jaypoore et de Aloun demandent également notre attention pour les délivrer de leur présente anarchie.

3^e Le gouvernement de Bombay a été obligé, vers la fin de septembre dernier, d'augmenter considérablement les troupes auxiliaires à Cutch pour sauver cet État allié des ravages des Miromes et autres hordes qui dans ce moment font plus d'incursions qu'à l'ordinaire, par rapport à la disette occasionnée dans leur pays par des mauvaises saisons.

Les incursions de ces assassins ont cependant encouragé quelques chefs des Tavyal de se révolter contre le Gouvernement établi, étant d'ailleurs soutenus par les Ahmus de Sindiya. L'arrivée des troupes a partout rétabli l'ordre quoiqu'on n'eût point beaucoup de forces à dispositions. Ce succès contre les Ahmus doit nous être favorable dans la partie nord et ouest de l'Inde en général.

4^e Vers la partie sud-ouest de Bombay, le Rajah de Colopoo, un jeune homme sans expérience, a non seulement depuis quelque tems beaucoup molesté ses sujets, mais encore il s'est querellé avec plusieurs princes voisins indépendans, entre les Rajah de Salara. Comme il n'a point fait attention à nos représentations pour maintenir les traités existans et à l'ordre qu'il reçut de nous de licencier les troupes mercenaires qu'il avoit rassemblées, le Gouvernement a ordonné que 4 à 5000 hommes de

troupe avec le train d'artillerie nécessaire marcherait contre lui. Il est probable qu'il ne résistera pas sérieusement et qu'il pliera aussitôt à un accommodement surtout se voyant désappointé dans le soutien qu'il espérait avoir dans le chef de Murig. En le punissant, on lui enlèvera le territoire qu'il avoit usurpé du royaume de Pusheva.

98. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Prise de trois isles par l'armée égyptienne dans le Golfe de Missolonghi. — La prise des trois isles qui avoisinent Missolonghi rend critique la situation de cette place.

Caire, le 1^{er} avril 1826.

MONSIEUR,

Le Pacha vient de recevoir aujourd'hui la nouvelle officielle de quelques succès obtenus par son armée dans le golfe de Missolongi; les Arabes ont pris à l'assaut, le 9 mars, l'île de Vassiladi, qui servoit de point de communication pour approvisionner cette place, ainsi qu'une autre petite île. Celle d'*Anatolico*, attaquée le 12, s'est rendue le 13; les habitans sont sortis avec leurs effets et ont été dirigés moitié sur Larta, moitié sur Yanina. La prise de Vassiladi a fait tomber entre les mains des troupes égyptiennes une quantité considérable de munitions de guerre et de bouche. Le 14 mars, les postes avancés d'Ibrahim Pacha se trouvoient à portée de pistolets des fortifications extérieures de Missolongi. C'étoit la crainte des nombreuses mines pratiquées par les Grecs dans tous les alentours, qui avoit ralenti les opérations du Général en chef. Les préparatifs de l'assaut étoient très avancés, et il ne devoit pas tarder à être donné, si la garnison ne se rendoit pas, comme on l'espéroit, faute de vivres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

99. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Tentative d'assassinat par un soldat albanais sur le capitaine du bâtiment autrichien. — Saint-Sauveur appuie énergiquement les démarches de son collègue autrichien pour que l'assassin soit arrêté et puni. — L'assassin est arrêté et exécuté. Le pavillon de France est le seul qui puisse être arboré dans l'île de Candie : usage de temps immémorial.

La Canée, le 31 mars 1826.

(Répondu, le 29 juillet 1826.)

MONSEIGNEUR,

Un événement malheureux est arrivé à la Canée, le 16 de ce mois. Le capitaine autrichien Radicevitch, dont le bâtiment était en relâche au port de la Sude, était venu dans cette ville pour y terminer quelques affaires. Il traversait le bazar, vers dix heures du matin, lorsqu'un soldat albanais, appartenant au corps de troupes égyptiennes commandées par Mustapha bey, et dont l'action ne peut être attribuée qu'à la démence ou au fanatisme, puisqu'il n'avait jamais eu aucun rapport avec ce capitaine, l'assaillit avec son sabre et lui en donna plusieurs coups sur la tête et sur d'autres parties du corps. M. Radicevich était tombé sans connaissance, et gisait, baigné dans son sang, au milieu de la rue, depuis dix minutes, sans qu'aucun musulman songeât à le secourir. Un grand nombre avait cependant été témoin du fait, bien loin d'avoir tenté d'arrêter le bras de l'assassin, ils l'avaient laissé tranquillement continuer sa route après avoir consommé son crime, que, sans doute, dans leur mépris et dans leur haine pour les chrétiens, ils approuvaient facilement. Deux matelots francs passèrent par hasard, et aperçurent le capitaine qu'ils transportèrent au Consulat d'Autriche. Aucun médecin ne se trouvant à la Canée, et la gabarre de Sa Majesté, la *Lionne*, n'étant pas encore partie du port de la Sude, je fis prier M. de Loffre de permettre au chirurgien de ce bâtiment de venir administrer le secours de son art à M. Radicevich. Il s'empressa d'y consentir, et le chirurgien se rendit à la Canée où il donna au capitaine les premiers soins que son état réclamait. Il lui trouva cinq blessures dont deux à la tête extrêmement graves.

Dès que j'avais eu connaissance, Monseigneur, de cet assassinat et des circonstances atroces qui l'avaient accompagné, j'avais senti combien il était essentiel pour la sûreté des Francs résidans ou de passage à la Canée qu'il fut exemplairement puni. Je n'avais pas attendu que M. d'Herculès, Consul d'Autriche, vint me prier d'appuyer les démarches qu'il devait faire à ce sujet. J'étais allé de suite le trouver, et je lui avais dit que j'étais prêt à faire du concert avec lui toutes celles qui seraient nécessaires, et à agir, comme si la victime eût été un capitaine français. M. Capogrosso, Consul d'Angleterre, qui devait ce jour-là même partir pour Smyrne sur la gabarre la *Lionne*, avait imité mon exemple.

Nous nous rendîmes donc tous les trois chez Iussuf Effendi, lieutenant de Mustapha bey à la Canée, suivi des drogmans des divers consulats et des capitaines des bâtimens marchands qui étaient en ce moment dans le port, et nous lui demandâmes une satisfaction prompte et proportionnée à l'attentat qui venait d'être commis. L'avantage que j'ai de parler la langue turque me mit à même d'exprimer l'indignation que nous éprouvions; de détailler toutes les circonstances de l'événement; de faire connaître l'indifférence avec laquelle trente ou quarante musulmans avaient, en plein jour, laissé massacrer un Européen et avaient favorisé la fuite de son assassin; de combattre les argumens de Iussuf Effendi, qui pour atténuer le crime, et pour obtenir que nous fussions moins exigeans au sujet de la satisfaction que nous demandions, prétendait que le coupable était fou (excuse au moyen de laquelle la plupart des assassinats restent impunis en Turquie); de faire observer qu'il était essentiel de nous rendre une justice éclatante, qu'il fut en état de démence ou qu'il n'y fut pas, pour prouver à la population musulmane de la Canée que le meurtre d'un Franc n'était pas une bonne œuvre, comme elle paraissait le croire, et pour empêcher tous les fous et tous les fanatiques qui pouvaient en faire partie de commettre de semblables excès.

Notre démarche fit impression sur Iussuf Effendi. Il donna de suite l'ordre à 25 ou 30 de ses gardes de trouver le coupable et de l'amener mort ou vif. On courut donc après lui, et on l'arrêta hors de la ville dont il était déjà éloigné d'un quart de lieue. Comme il n'avait pas voulu rendre ses armes, on avait tiré sur lui plusieurs coups de fusils. Deux balles l'avaient atteint et l'avaient blessé. Un triste incident avait accompagné son

arrestation. Un Grec passait en ce moment, et conduisait à la ville un mulet chargé de bois. Un des coups de fusil destinés au soldat albanais vint le frapper et lui cassa la cuisse.

L'assassin fut conduit à la Canée, enchaîné et mis en prison. Nous aurions cru que Iussuf Effendi l'aurait fait exécuter de suite, mais il nous dit que ses pouvoirs ne s'étendaient pas jusques là, qu'il allait rendre compte à Mustapha bey de l'événement, qu'à lui seul appartenait le droit de juger le coupable et de le punir.

Craignant avec raison, Monseigneur, que si nous terminions là nos démarches, l'acte de justice que nous demandions ne fut pas accordé, nous convinmes que M. d'Herculès irait à Kissamos le réclamer lui-même de Mustapha bey qui se trouve campé en cet endroit, et que le Consul d'Angleterre et moi lui remettrions pour ce chef une lettre conçue dans le même sens de l'entretien que nous venions d'avoir avec Iussuf Effendi.

J'ai l'honneur de vous annoncer que la satisfaction que nous avions exigée a été rendue. Mustapha bey a signé la sentence de mort de l'assassin. Elle a été envoyée, le 19 au matin, à Iussuf Effendi. A la nuit tombante, le même jour, un coup de canon a annoncé à la population de la Canée qu'elle venait d'être exécutée.

En appuyant aussi vivement que je l'ai fait les démarches de M. d'Herculès, j'ai eu pour but de faire entourer les Francs, de quelque nation qu'ils soient, résidans ou de passage dans cette échelle, où le pavillon du Roi est le seul qu'il ait été jusqu'à présent permis d'arborer, de toute la sûreté et de tout le respect qui leur sont dus. Je m'estimerais bien heureux si la conduite que j'ai tenue dans cette circonstance pouvait recevoir l'approbation de Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être,

DESPRÉAUX DE SAINT SAUVEUR.

NOTA. — Le Consul de France à la Canée est le seul qui batte pavillon sur sa maison. Les autres consuls ont jusqu'à ce moment fait en vain des démarches pour obtenir le même privilège. Les autorités et les habitans de la Canée le leur ont refusé en prétendant que de temps immémorial on n'avait vu dans cette ville que le pavillon de France et que lui seul pouvait

être arboré. Comme en Turquie l'usage a force de loi les consuls étrangers ont été obligés de se soumettre à la décision qu'il a fait prendre relativement à leur demande.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

100. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Demande de faire l'acquisition d'une maison consulaire, motivée sur les difficultés d'en trouver un loyer. — La dépense serait de vingt cinq mille francs. — Le nombre des Européens augmentant, il devient difficile de trouver place dans le quartier qui leur est affecté. — L'intérêt du gouvernement et la considération de ses agents nécessitent l'achat d'une maison consulaire. — Envoi par le Pacha en France d'une quarantaine de jeunes gens, pour y faire leurs études.

Le Caire, le 4 avril 1826.
(Répondu le 3 novembre 1826).

MONSEIGNEUR,

Je me suis abstenu d'entretenir Votre Excellence de l'embarras dans lequel je me suis vu à mon arrivée en cette ville pour me caser. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine que je parvins à obtenir de M. Mangin qui remplissait les fonctions d'agent, qu'il me céderait une partie de sa maison, à la condition d'un loyer très onéreux. L'impossibilité de me procurer une maison dans le quartier franc qui est renfermé dans un espace très étroit et qui ne peut contenir qu'un petit nombre d'habitations, me mit dans la nécessité de me contenter à tout prix du misérable logement qui se présentait et qui peut être regardé tout au plus comme un pied-à-terre. Ne pouvant continuer à rester dans un endroit dont le moindre inconvénient est d'être en communauté avec une autre famille et où je n'ai pas même le nécessaire, j'ai dû aviser aux moyens d'en sortir à l'expiration du terme qui sera au mois d'août de cette année. Mes recherches pour trouver à louer une maison convenable et dont on me laisserait la jouissance entière ont été inutiles. Le petit nombre de celles situées dans le quartier sont toutes occupées pour plusieurs années. Une seule qui sert dans ce moment-ci d'auberge pourrait convenir, mais le propriétaire qui en retire un loyer

considérable ne consentirait pas à la céder à une autre personne avec une réduction. Pour obtenir cette maison, il serait nécessaire d'en faire l'acquisition. D'après l'intention manifestée par le propriétaire, elle s'acquerrait pour le prix de vingt mille francs; en y dépensant cinq autres mille francs, on y ferait toutes les réparations dont elle a besoin, et on pourrait même ajouter à ses commodités. Cette maison est dans une belle situation; elle se compose de deux étages : au premier, se trouve une grande salle et plusieurs autres chambres qui y sont contiguës; au second étage sont plusieurs autres chambres assez grandes et bien disposées; il y a en outre un petit jardin dépendant de cette maison qui ferait partie de l'acquisition.

La difficulté de se loger devient tous les jours plus grande, parce que les Européens augmentent de jour en jour, et qu'ils sont tous réunis dans un même quartier qui leur est affecté où il n'y a qu'un petit nombre de maisons. C'est au point que M. le Consul général à qui je ne pouvais offrir une chambre, ni même une place chez moi, tant je suis étroitement logé, a dû s'installer plusieurs jours à l'auberge avant d'avoir pu trouver un misérable logement dans une maison qui tombe en ruine. Dans cet état de choses, je prendrai la liberté de soumettre à Votre Excellence que l'unique moyen de remédier à cet inconvénient, de manière à concilier la considération dont les agens du Gouvernement doivent toujours chercher à s'entourer, avec ses intérêts, serait de faire l'acquisition d'une propriété pour en faire une maison consulaire. On ne peut songer à prendre une maison à loyer, puisque celles situées dans le quartier français sont toutes louées. Il est cependant indispensable que le Consul de résidence ici et le Consul général, lorsque des affaires l'y appellent ayent un logement convenable et décent. Le besoin d'une propriété qui serait acquise pour le compte du Gouvernement et qui servirait de maison consulaire, se fait sentir avec plus de force ici que partout ailleurs. Je ne me dissimule pas qu'une acquisition pareille ne peut avoir lieu sans une dépense considérable, mais cette charge ne serait pas très lourde ici, puisque la maison dont il est question s'obtiendrait au prix modéré de 20.000 francs et que moyennant 5000 francs de réparation, on payerait toutes les dépenses.

Je supplie Votre Excellence de daigner prendre en considération cette demande qui m'a été dictée par le désir d'être utile au Gouvernement avant tout, parce que j'ai la conviction qu'il est dans sa dignité comme dans son

intérêt que ses agens se tiennent toujours dans une position honorable. J'apprendrai avec reconnaissance qu'elle aura la bonté de l'accueillir, en faisant connaître à Messieurs les Membres de la Chambre du Commerce de Marseille son intention favorable, pour qu'ils s'entendent avec moi sur les moyens de me faire tenir la somme nécessaire à l'acquisition de cette propriété⁽¹⁾.

Le Pacha, qui avait depuis longtems l'intention d'envoyer en Europe plusieurs jeunes gens pour s'y former dans l'étude des langues et s'instruire dans les arts, les sciences, pour lesquels ils auraient de l'aptitude était indécis s'il les enverrait en France ou en Italie. Après avoir bien réfléchi, il s'est décidé pour la France et voulant profiter de la bonne volonté du commandant de la gabarre du Roi, la *Truite*, qui se rend à Toulon, il a ordonné qu'ils aient à se rendre de suite à Alexandrie pour s'y embarquer. Ces jeunes gens sont au nombre de quarante; plusieurs d'entre eux sont déjà d'un âge mûr : ils appartiennent pour la plupart à des familles distinguées qui ont toutes ambitionné comme une faveur de se voir préférées dans cette occasion. Cette résolution qui peut avoir des résultats si avantageux pour le pays par la suite, a été prise par le Pacha, lorsqu'il a reconnu que ces élèves qui étaient au collège établi ici pour leur instruction, ne faisaient pas les progrès qu'il s'en promettait : il a jugé avec raison que dans deux années de séjour en France, ils apprendraient plus que dans quatre ans employés ici. En leur accordant de l'intelligence et de la bonne volonté, on peut croire qu'ils rapporteront dans ce pays des connaissances qu'ils n'auraient jamais pu y acquérir.

J'ai l'honneur etc.,

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

101. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Expédition des Grecs contre Chypre et la Syrie. — Réfutation d'un article de gazette contre les Français. — Les Grecs ont fait une descente dans les en-

⁽¹⁾ Note en marge : «La Chambre de Commerce ne nous en a pas parlé je crois».

virons de Beyrouth. — Il n'y a point de Français dans l'armée qui assiège Missolonghi. — Ibrahim Pacha éloigne les Européens pour rapporter à son armée seule les honneurs du succès.

Caire, le 7 avril 1826.

MONSEIGNEUR,

Votre Excellence entendra sans doute parler d'une apparition que vient de faire les Grecs sur les côtes de Chypre et de Syrie, et l'on ne manquera pas d'exagérer les succès de cette expédition composée de douze bricks et deux goëlettes. Mais j'ai la nouvelle positive que leur escadrille, qui entr'autres échelles s'est approchée de Limassol et de Larcana et a fait une descente dans les environs de Beyrouth, n'a pu y causer de dommages sensibles; ils ont été expulsés de cette dernière place par les habitans seuls, qui n'ont pas même eu besoin du secours que leur avoit amené à temps le fils de l'Émir Bechir.

Les derniers journaux de France donnent gratuitement aux soldats qui combattent sous les murs de Missolonghi, le titre de *Gallo-Égyptiens*; je puis assurer à Votre Excellence que cette armée ne compte aucun Français dans ses rangs, et que le peu d'Européens qui s'y trouvent, sont quelques officiers italiens qui avoient précédemment servi les Grecs, et qui traités impitoyablement par ceux-ci, sont venus chercher des moyens d'existence auprès du vice-roi. Il est d'ailleurs certain qu'Ibrahim Pacha a eu soin d'écarter de cette dernière expédition plusieurs Européens employés dans son armée, afin de pouvoir se vanter qu'il n'aura dû ses succès qu'à sa propre direction. Je saisis cette occasion pour faire remarquer à Votre Excellence que les déclamations de nos journaux en faveur des Grecs contre les Turcs, en irritant les esprits dans un pays où l'on commence à lire les papiers publics, sont plus nuisibles qu'utiles à la cause des insurgés, en tant qu'elle dépend de leurs ennemis.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

102. — Drovetti au Baron de Damas.

Sommaire *. — Nouvelles de Missolonghi. — Le Pacha vient d'être informé de la résolution arrêtée de prendre Missolonghi par famine. — Un bâtiment de guerre obtient la permission de réclamer les Français qui se trouvent dans la place, refus de les rendre. — Ibrahim Pacha ne donne point la même autorisation au Gouverneur des îles Ioniennes.

Caire, le 13 avril 1826.

MONSEIGNEUR,

Méhémet Ali Pacha vient de recevoir des nouvelles de Missolonghi en sept jours. Les Grecs ont proposé pour la troisième fois à son fils de se rendre, mais toujours sous condition d'évacuer la place *avec leurs armes*; Ibrahim Pacha n'y a point consenti. On croit que la garnison se déterminera à faire une sortie, pour tenter de se sauver du côté des montagnes. En attendant, le Général en chef de l'armée turco-égyptienne, informé positivement que la place manque de vivres, paraît résolu à la prendre par la famine.

Un bâtiment de guerre français s'est rendu auprès d'Ibrahim Pacha et a sollicité la permission de réclamer à Missolonghi les Français qui pouvoient s'y trouver; ce Prince l'a laissé communiquer avec la place, mais les Grecs lui ont refusé les personnes qu'il demandoit. M. Adams, Gouverneur des îles Ioniennes, ayant été au camp d'Ibrahim Pacha et fait des démarches analogues auprès de lui pour les Anglais qui font partie de la garnison, ce généralissime lui a répondu qu'il fesoit la guerre aux Grecs, et non pas aux Anglais; qu'il ne croyoit donc point qu'il y en eût dans Missolonghi, et sous ce prétexte il l'a empêché de communiquer avec la place.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

103. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Envoi de l'état des recettes et dépenses de la Chancellerie.

Caire, le 15 avril 1826.
(Répondu le 3 novembre 1826).

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence l'état des recettes et dépenses de la Chancellerie de ce Consulat Général pendant l'exercice de toute l'année 1825. Les recettes s'élèvent à 6.483 francs et les dépenses à 3.882.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 4.

+ 104. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Convoi turc en relâche à la Sude; l'escorte, commandée par Mustapha, fait partie de l'escadre égyptienne. — Sa destination est pour Navarin; les Grecs ont tenté de s'en emparer. — Le commandant aurait désiré que le brick du Roi le *Cuirassier* eût fait connaître sa situation à Navarin. — Mustapha bey, qui avait traité parfaitement les chefs sphachiotes, vient de les faire arrêter. — Ces chefs avaient promis de faire cesser le brigandage qui loin de diminuer a pris de nouvelles forces, ce qui les fait considérer comme complices. — Les Grecs occupent toujours l'ilot de Carabuse: loin de manquer de vivres, ils en vendent, un de leurs Papas a été pris et pendu par les Turcs. — Siège de Missolonghi.

La Canée, le 23 avril 1826.
(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

Un convoi turc, chargé de vivres pour la Morée et parti d'Alexandrie, depuis 17 jours, est arrivé le 20 de ce mois à la Sude. Il se compose de 18 bâtimens de transport, escortés par une corvette et deux bricks de guerre.

Parmi eux se trouvent cinq bâtimens francs qui sont autrichiens. J'ai été hier voir M. Leblanc, capitaine du brick du Roi le *Cuirassier*, qui est à la Sude depuis deux jours et qui va partir pour Smyrne. J'ai profité de la circonstance qui m'avait conduit à la Sude pour avoir un entretien avec le commandant du convoi turc. Il se nomme Mustapha. J'ai su que les bâtimens, qui sont sous ses ordres, faisaient partie de l'escadre égyptienne, commandée par Muharrem bey, et que ce chef l'avait envoyé, il y a quarante jours, de Navarin à Alexandrie pour y chercher des vivres. Il n'est resté que dix jours à Alexandrie, et avait fait route directement pour Navarin, à peu de distance des côtes de Barbarie, il avait aperçu quatre bâtimens grecs qui le suivirent jusqu'au cap Matapan. A la hauteur de ce cap, il vit paraître neuf autres bâtimens grecs qui, après s'être réunis aux quatre premiers, tâchèrent de mettre le désordre dans son convoi, en tirant un grand nombre de coups de canon auxquels il riposta, et qui furent perdus parce qu'on était hors de portée. Il eut le bonheur de ne perdre aucun bâtiment quoique la plupart marchassent très mal. Les bâtimens autrichiens surtout avaient plusieurs fois risqué d'être séparés de lui. Les Grecs les avaient poursuivis avec acharnement. Le vent ayant changé sur ces entrefaites et ne lui permettant pas d'entrer à Navarin, il avait fait route vers le port de la Sude.

Ce convoi, Monseigneur, me semble fort aventuré. Son escorte est très faible. S'il ose se remettre en mer, il pourra bien être pris par les Grecs qui vont, sans doute, établir une croisière devant le golfe de la Sude. Je m'attends à voir paraître leur flotille d'un moment à l'autre. Le capitaine Mustapha m'a prié, en raison de rapports de bonne amitié, qui existent entre la France et Méhémed Ali Pacha, de faire parvenir à Navarin par le brick le *Cuirassier* une lettre qu'il adresse à Muharrem bey pour lui faire connaître la position dans laquelle il se trouve. Je lui ai répondu que le brick le *Cuirassier* avait l'ordre de se rendre directement du port de la Sude à Chypre et en Syrie.

Dans mes lettres des 17 février et 7 mars derniers, j'annonçait à Votre Excellence que Mustapha bey, chef des troupes égyptiennes, se servait de l'entremise de Russo, capitaine général des Sphachiotes pour tâcher de rétablir la tranquillité dans les montagnes de l'île de Candie, où des bandes d'insurgés se maintiennent. Il avait jusqu'à ce moment parfaitement traité

ce Russo et plusieurs autres chefs sphachiotes. Il leur avait permis d'entrer à La Canée armés et montés sur leurs mules, leur avait fait des cadeaux de pelisses et d'argent. Il vient tout à coup de changer de conduite à leur égard. Russo et six chefs sphachiotes sont arrivés, le 19 avril, dans cette ville, désarmés. Ils avaient les mains liées derrière le dos et on les a mis de suite en prison, on avait conduit de la même manière au château de la Sude 30 ou 40 autres chefs sphachiotes. Voilà ce que j'ai appris au sujet de cet événement qui a surpris tous les habitans de la Canée. Russo et les capitaines sphachiotes avaient promis à Mustapha bey qu'ils détruiraient les bandes d'insurgés qui parcourent les montagnes situées entre la Canée, Rhétimo et Candie et qui chaque jour massacrent des Turcs et les pillent. Deux mois se sont écoulés. Ces bandes ont continué leurs brigandages et au lieu de diminuer, elles sont devenues plus nombreuses. Mustapha bey, irrité contre Russo et les autres chefs sphachiotes qui n'avaient pas tenu leurs promesses et pensant qu'au lieu d'éteindre l'insurrection, ils l'excitaient, s'est résolu à s'emparer de leurs personnes et à les désarmer. Il s'est à cet effet transporté à Kéfala, village du canton d'Apocorona, et il a fait dire à Russo et autres capitaines Sphachiotes qu'il avait à conférer avec eux et qu'il les priait de venir le voir; qu'ayant l'intention de se rendre à Candie et la route étant occupée par les *cleftès* (voleurs) il désirait être accompagné par ses fidèles capitaines Sphachiotes; qu'il avait l'intention de les laisser dans les endroits où se trouvaient les *cleftès* pour qu'ils les engageassent à déposer les armes. Les Sphachiotes ne se méfiaient pas du piège qu'on leur tendait. Ils se rendirent à l'invitation de Mustapha bey, aussitôt qu'ils furent réunis autour de lui, il fit un signe, on les désarma et ils furent tous conduits au château de la Sude à la Canée.

L'îlot de Carabuse et la forteresse qui y est placée continuent à être occupés par les Grecs. Ils n'y manquent pas de vivres, car des barques chargées de blé sortent de cet îlot et viennent le vendre sur la côte méridionale de l'île de Candie. Un papas qui se trouvait dans une de ces barques et qui s'était éloigné du rivage a été pris par les Turcs et pendu ces jours-ci à Rhétimo.

Un bâtiment français qui est arrivé de Zante m'a apporté des nouvelles de Missolonghi. Le siège de cette ville continuait. Ibrahim Pacha avait donné plusieurs assauts qui avaient été repoussés. Trente bâtimens grecs

étaient réunis le 15 avril devant Missolonghi et avaient attaqué l'escadre turque. Ils tâchaient de faire passer des vivres dans la place. Le capitaine français a vu et entendu le feu des bâtimens turcs et grecs pendant toute cette journée. Il avait mis à la voile de Zante le matin.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

* 105. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Chefs sphachiotes détenus à la Canée; mais ce ne sont pas les vrais chefs de l'insurrection, qui est constante : les habitants de Candie n'ont maintenant pas plus de confiance dans les Égyptiens que dans les Turcs. — Deux bateaux ioniens ont apporté la nouvelle de la prise de Missolonghi et ont donné à ce sujet quelques détails. — Les troupes égyptiennes de Navarin, Coron et Modon, sont privées de ravitaillement et harcelées par les bandes grecques. — Candie est presque bloquée par les pirates grecs, et sa situation est précaire.

La Canée, le 9 mai 1826.

MONSEIGNEUR,

Le convoi turc qui se rendait d'Alexandrie en Morée, et dont j'ai annoncé à Votre Excellence l'arrivée au port de la Sude, par la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire, le 23 avril dernier, n'a pas encore osé se remettre en mer. Le commandant de ce convoi a nolisé un bateau cérigotte et il l'a expédié à Navarin pour faire connaître à Muharrem bey la position dans laquelle il se trouve, et lui demander de lui envoyer une escorte assez forte pour qu'il puisse sans danger se rendre à sa destination.

Russo et les six chefs sphachiotes arrêtés par ordre de Mustapha bey sont toujours détenus à la Canée. Dans la crainte qu'ils ne cherchassent à s'évader, on leur a mis les fers aux pieds et au cou. J'avais été mal informé lorsque je mandais à Votre Excellence que 30 ou 40 autres chefs sphachiotes avaient été conduits au château de la Sude. Les Turcs de la Canée,

dont la haine pour cette peuplade est poussée à l'excès, avaient fait courir ce bruit. Les Sphachiotes emprisonnés ne sont qu'au nombre de neuf, sept à la Canée et deux autres qui sont auprès de Mustapha bey à Kéfala, village du canton d'Apocorona, où ce chef est campé en ce moment. Mustapha bey, par la mesure qu'il vient de prendre à l'égard de Russo et de ses huit compatriotes qu'il accuse d'exciter l'insurrection des montagnes, au lieu de l'étouffer, comme ils le lui avaient promis, espère y rétablir la tranquillité, le moyen serait bon si ces Sphachiotes étaient réellement les chefs des insurgés, mais Mustapha bey n'en a pas la moindre preuve. Il les accuse d'être les auteurs de l'insurrection parce qu'elle ne cesse pas, comme s'il dépendait d'eux de la faire cesser, comme s'ils pouvaient tenir des promesses que la peur leur a peut-être arrachées. On craint donc que cette mesure n'amène un résultat contraire à celui qu'il croit en obtenir, c'est-à-dire, qu'elle ne rende l'insurrection plus générale en prouvant aux Grecs qu'ils ne doivent pas avoir plus de confiance dans les Égyptiens que dans les Turcs; car, c'est au moment où ces chefs sphachiotes recevaient les meilleurs traitemens, où on les entourait d'honneurs et de distinctions qu'on les a désarmés, garottés et jetés en prison le collier de fer au cou.

Deux bateaux ioniens, Monseigneur, arrivés ici dans le courant de la semaine dernière, l'un de Cérigo et l'autre de Spécia ont apporté la nouvelle de la prise de Missolonghi par Ibrahim Pacha, cet événement aurait eu lieu le 22 ou le 23 avril. Le manque de vivres aurait amené la reddition de cette place. Les flotilles grecques auraient en vain essayé de la ravitailler. Le bateau qui vient de Cérigo prétend que la place aurait été remise à Ibrahim Pacha à la suite d'une capitulation par laquelle les Grecs auraient obtenu de se retirer où bon leur semblait avec armes et bagages. Celui qui vient de Spécia annonce que les Grecs de Missolonghi, réduits au désespoir par la famine, après avoir incendié et fait sauter les maisons dans lesquelles ils avaient renfermé leurs femmes et leurs enfants pour les empêcher de tomber au pouvoir des Turcs, étaient sortis de la ville, et avaient essayé de se faire jour à travers l'armée ottomane, mais qu'ils n'avaient pu y parvenir, et qu'ayant été repoussés, ils y étaient rentrés pêle-mêle avec les assiégeans qui les avaient tous égorgés.

Il est bien surprenant qu'un événement aussi important que la prise de Missolonghi, qui peut tant contribuer, en détruisant les espérances des

insurgés, à faire cesser les troubles qui existent encore dans l'île de Candie, n'y soit connu jusqu'à présent que par les rapports de deux bateaux ioniens. Il y a quinze jours qu'il a eu lieu. Depuis cette époque, des vents d'ouest très forts ont toujours régné. Comment Ibrahim Pacha n'a-t-il pas envoyé ici un bâtiment de guerre pour l'annoncer. On a, depuis que dure le siège de Missolonghi, tant de fois donné comme certaine la nouvelle de la prise de cette ville, que celle apportée par les bateaux ioniens pourrait bien ne pas plus se confirmer que les autres.

Il était entré dans le port de la Canée, Monseigneur, avant l'arrivée des bateaux ioniens, une goëlette autrichienne qui venait de Navarin. Elle y avait appris que les communications des Turcs entre cette ville et Tripolitza, et entre Tripolitza et Patras étaient interceptées par des corps grecs. Nikytas occupaient avec 5.000 hommes des défilés situés entre Patras et Tripolitza, et depuis 30 jours les corps turcs qui occupent Navarin, Coron et Modon n'avaient pu recevoir aucune nouvelle de ces deux villes. Le besoin de vivres commençait à se faire sentir à Navarin, Coron et Modon. On y attendait avec impatience le convoi qui a été obligé de se réfugier à la Sude. Pendant qu'il était à Navarin, le capitaine autrichien qui donne ces nouvelles, a vu passer 50 voiles grecques qui venaient de Missolonghi, et se dirigeaient vers Hydra. Les Turcs pensaient que ces bâtimens n'avaient pu parvenir à ravitailler Missolonghi, et que cette ville avait succombé puisqu'ils s'étaient si vite éloignés de ses parages.

L'île de Candie est presque bloquée. Ses côtes sont infestées de pirates grecs et, dans la crainte d'être pris, un très petit nombre de bâtimens marchands se hasarde à venir dans ses ports. D'un autre côté, l'intérieur de l'île est occupé par des bandes d'insurgés qui pillent non seulement les Turcs, mais les Grecs qui sont soumis. Les terres sont en friche, les villages ont été incendiés et dépeuplés, les bestiaux ont été détruits. Il résulte de là qu'elle est dénuée de toute espèce de ressources, que les denrées les plus communes ne s'y trouvent même pas et que ses trois places fortes Candie, la Canée et Rhétimo seraient obligées de se rendre après quinze jours d'un blocus régulier. Il ne manquait à cette île que le fléau de la peste. Elle s'est déclarée à la Canée, il y a cinq semaines. J'ai été très compromis par le premier accident qu'elle a occasionné. C'est un parent du drogman juif du consulat qui en a été victime. Ce drogman qui avait, avec ma maison,

des communications journalières, a soigné son parent, pendant sa maladie, et n'a su qu'il avait la peste que quelques heures avant sa mort.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée 1819-1830.

106. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Exposé de la conduite indigne du vice-consul sarde à mon égard, à cause d'un de ses nationaux qu'il avait été chargé d'arrêter et qui s'était réfugié dans une maison française. — Le sieur Marengo maltraité s'était réfugié chez un médecin français. — Le consul du Roi promet de livrer l'homme dans 2 heures. — Le vice-consul sarde, prenant en mauvaise part un retardement qui n'avait d'autre objet que d'empêcher le sieur Marengo de se faire Turc, invective et menace. — Conséquence déplorable de la conduite dudit vice-consul sarde. — Assassinat du colonel Rey par des Européens inconnus. — Le Colonel Rey s'était rendu auprès du sieur Marengo sur sa demande. — La blessure du colonel Rey n'est pas jugée mortelle. — Marengo est enlevé de vive force et maltraité de nouveau : ainsi une maison française a été violée et un assassinat a été commis par l'effet de la conduite du vice-consul sarde. — Rapport au Pacha de l'officier chargé de la police des excès commis par des Européens et de l'assassinat du colonel. — Le Pacha se montre indigné de l'assassinat du colonel Rey; ayant ouï dire que Marengo s'est fait turc, il se le fait amener, et celui-ci ayant confirmé sa profession de foi, le Pacha le prend sous sa protection et déclare qu'il ne reconnaît plus le caractère officiel du vice-consul sarde. — Le Pacha fait rechercher les agresseurs. — Les agens étrangers desquels dépendent les auteurs présumés du crime, se sont déclarés leurs protecteurs. — Ils ont repoussé le concours du consul de France. — Dénonciation du refus de rendre justice par les agens étrangers. — Le Pacha prenant en main la cause d'un de ses principaux officiers se portera à des mesures de rigueur. — Il faut une réparation. — L'Ambassade a été priée d'informer les légations desquelles dépendent les agens répréhensibles.

Le Caire, le 12 mai 1826.

(Répondu, le 3 novembre 1826.)

MONSEIGNEUR,

Je dois porter à la connaissance de Votre Excellence un événement bien malheureux qui vient d'avoir lieu parmi les Européens de cette ville, dans

lequel le sieur Magneto, vice-consul de Sardaigne, s'est conduit de la manière la plus indécente à l'égard de tout ce qui se trouvait de français ici et surtout envers moi.

Le vice-consul avait reçu l'ordre du consul général résidant à Alexandrie d'y envoyer un de ses nationaux nommé Marengo; il signifia alors à cet individu qu'il devait le faire partir de cette ville et qu'il ait à terminer ses affaires dans le courant de trois jours pour se rendre à Alexandrie, en compagnie du sieur Colli, élève vice-consul, qui avait été envoyé exprès pour exécuter cette commission. Le nommé Marengo se disposait à se rendre à Alexandrie, conformément à la sommation qui lui en avait été faite, lorsque le troisième jour, en passant dans le quartier franc, il se voit saisi par un janissaire du consulat sarde qui, à force de coups et de mauvais traitemens, voulait le conduire de force à son consul. Il parvint néanmoins à se dégager des mains du janissaire et à se jeter dans une pharmacie appartenant à un médecin français, où il devait se croire en sûreté et à l'abri des mauvais traitemens de celui qui était chargé de l'arrêter; il en était si humilié et si exaspéré qu'il ne craignit pas de dire qu'il se ferait plutôt tuer que de se rendre chez un consul qui exerçait contre lui de pareilles violences, et qu'il ne sortirait de l'endroit où il était que pour se remettre entre les mains des Turcs. Le janissaire, par respect pour le local où s'était réfugié Marengo, s'arrêta dans sa poursuite et se rendit chez M. Magneto pour lui rendre compte de ce qui se passait. Celui-ci m'écrivit une lettre qui me fut portée par M. Colli dont l'objet était de me demander que Marengo lui fût livré. Je me trouvais ce jour-là au lit avec un fort accès de fièvre; je reçus cependant le porteur de la lettre et quand le contenu m'en fut connu, je le priai de dire à M. Magneto qu'il voulut bien recevoir mes excuses, si je ne répondais pas à l'instant par écrit à sa lettre à cause de l'état dans lequel je me trouvais, et de l'assurer de ma part que l'homme qu'il réclamait ne serait pas soustrait à son autorité, et qu'il ne se passerait pas deux heures sans qu'il lui soit livré. J'ajoutai à cette réponse verbale que j'allais envoyer chez lui un officier du consulat pour lui confirmer cette assurance.

A peine M. Colli venait de me quitter que je chargeai le chancelier d'aller trouver le sieur Marengo, de lui déclarer qu'il ne pouvait rester dans l'endroit où il s'était réfugié, qu'il eut à se rendre aux ordres de son con-

sul de bon gré, et que si, dans le tems de deux heures il s'opiniâtrait dans son refus, il y serait conduit de force. Le dessein qu'il avait de se faire ture m'étant connu comme à tout le monde, par suite des traitemens affreux dont il avait été l'objet et des menaces d'une plus grande rigueur encore, j'engageai spécialement le chancelier à ne rien négliger pour le faire renoncer à cette idée désespérée, en lui peignant tout ce que cette démarche entraînerait d'ignominieux, et les circonstances fâcheuses qui ne pouvaient manquer d'en résulter. Après avoir rempli cette mission, le chancelier se rendit chez M. Magneto, ainsi que je l'en avais chargé, pour l'en informer, lui en faire connaître le motif qui ne tendait qu'à calmer le sieur Marengo, à le ramener par la persuasion à des sentimens honnêtes et à la soumission envers lui. M. Magneto, au lieu d'approuver cette démarche dictée par la prudence et dans le but de sauver un Européen de la honte d'embrasser la religion mahométane, s'emporta, se permit des invectives contre le chancelier, contre moi, menaça de protester contre nous et de faire enlever l'individu de force, à l'aide d'une foule de vagabonds, ses nationaux dont il avait autorisé l'attroupement devant l'endroit où se trouvait Marengo, et qui, armés de poignards et de bâtons n'attendaient que le signal de leur chef pour exécuter cet infâme dessein.

Dans l'intervalle de ces messages et pourparlers, le sieur Marengo qui avait confiance dans le colonel Rey, le fit appeler pour l'aider de ses conseils dans la situation critique où il se trouvait sans l'avoir provoquée. Le colonel bien malheureusement se rendit à sa demande; sa présence auprès du sieur Marengo ne fit qu'accroître la fureur des satellites du vice-consul de Sardaigne, tous ennemis jurés de cet officier, sous le prétexte que depuis qu'il est à la tête de la fabrique d'armes du Pacha, il ne veut pas les employer et les mettre à même de gagner leur vie, formèrent l'horrible complot de profiter de ce tumulte pour l'assassiner. D'après tous les rapports qui m'ont été faits sur cette scène d'horreur, plusieurs individus furent entendus proférant ces paroles : « Il faut tuer ce scélérat de colonel; il ne faut pas le laisser échapper ». Cette menace ne tarda pas à avoir son exécution. Plusieurs de ces scélérats s'étaient introduits dans la pharmacie; un d'eux se jeta sur la seule lumière qui l'éclaira et l'éteignit; un autre profitant de l'obscurité poignarda le colonel dans le dos, et se mêla de nouveau dans la foule pour dérober son crime à la connaissance des témoins; le

colonel se sentant frappé se leva; il voulait se faire jour à travers cette vile canaille le sabre à la main, mais la blessure grave qu'il avait reçue l'en empêcha et aidé de deux personnes, il se fit conduire à la maison consulaire qui est située tout près de l'endroit où le crime venait de se commettre. MM. Clot et Dussaps, médecins français, s'empressèrent de lui donner leurs soins. Après avoir assouvi leur haine contre le colonel en l'assassinant si lâchement, les forcenés qui étaient dehors de la pharmacie se réunirent à ceux qui se trouvaient dans l'intérieur d'après l'ordre qui venait de leur être donné par le sieur Ferisi, élève vice-consul attaché au vice-consulat établi en cette ville (ordre émané de M. Magneto), se précipitèrent sur le sieur Marengo qui s'y trouvait encore, l'enlevèrent de force, et épuisant sur lui toutes les violences et toutes les ignominies, ils le conduisirent au consulat de Sardaigne. M. Magneto, en donnant un pareil ordre, a pris sur lui une grande responsabilité. C'est à lui qu'il faut imputer la violation sans exemple d'une maison française, malgré la promesse positive qu'il avait de moi que l'individu lui serait remis sous peu d'heures. C'est à lui qu'il faut imputer les dégâts d'une foule de médicamens de prix qui ont été commis dans la pharmacie par ceux de ses nationaux qui agissaient d'après ses ordres. C'est encore lui qu'il faut considérer comme la cause de l'assassinat du colonel parce qu'il dépendait de lui de défendre aux siens de prendre aucune part à cette affaire, et qu'au lieu de se décider pour cette mesure, il les a excités au tumulte, au désordre qui ont amené cet attentat.

Le Bach Aga, chargé de la police du quartier franc, avait été témoin de tous ces événemens malheureux sans y prendre aucune part et avait entendu que le sieur Marengo, dans le moment où il était l'objet de la cruauté de ceux qui l'arrêtaient, avait déclaré qu'il voulait être turc, en proférant même les paroles de la profession de foi. Il en fit son rapport au Pacha qui se montra très affecté de l'assassinat du colonel, et exprima vivement son indignation contre les auteurs de cet attentat. Son Altesse fit dire au vice-consul de Sardaigne que, voulant savoir par lui-même si le sieur Marengo s'était réellement fait turc, il eût à lui laisser la liberté de paraître en sa présence. M. Magneto s'y refusa d'abord, mais en ayant reçu l'ordre de M. Fedemonte, consul général à Alexandrie, il envoya son prisonnier chez le Pacha, accompagné du sieur Ferisi, élève vice-consul; sur la demande qui fut faite à Marengo, il déclara affirmativement avoir fait sa profession de

foi la veille et que sa ferme résolution était de vivre dans la religion mahométane. Le Pacha alors dit au sieur Ferisi : « Vous avez entendu ce qu'a dit Marengo; il sera dorénavant sous ma protection. Retournez près de celui qui vous a envoyé; dites-lui de ma part que je le regarde comme indigne d'être consul, d'après sa conduite révoltante dans cette affaire et que dès ce moment, je ne veux plus reconnaître en lui aucun caractère officiel, sans toutefois porter aucune atteinte à la bonne harmonie qui a été établie entre S. M. le roi de Sardaigne et moi ». Il résulte de cette signification que les sujets sardes sont maintenant sans protection ici, que toutes les affaires devront se traiter et se terminer à Alexandrie, devant le consul général, jusqu'à ce que le Gouvernement de Sardaigne ait pourvu à remplacer M. Magneto.

J'ai eu occasion de voir plusieurs fois Son Altesse depuis cette déplorable affaire. Il m'a témoigné prendre le plus vif intérêt au colonel et paraît bien décidé à exiger des agens qui protègent les assassins, qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour les découvrir et les bannir du pays. Il veut que les officiers à son service soient respectés et surtout à l'abri des poignards d'une foule de mauvais garnemens, qui sont venus en Égypte pour se soustraire aux peines que leur avaient méritées des délits commis dans leur patrie.

Mon premier soin, après l'assassinat du colonel, a été d'informer, de recevoir des dépositions des témoins pour parvenir à la découverte des coupables qui étaient bien certainement ou Sardes ou Autrichiens ou Maltais. Je devais m'attendre que les agens sous la protection desquels sont placés ces individus, concourraient avec moi à ne pas permettre qu'un délit pareil reste impuni en s'employant de leur côté à rechercher les coupables. Ma confiance en eux a été bien trompée; au lieu de trouver en eux la justice que doivent les personnes revêtues du caractère dont ils sont honorés, je n'ai trouvé en eux que des défenseurs et des protecteurs du crime. Le sieur Magneto surtout, non content de n'accorder aucune attention à ma demande, n'a pas eu honte de me dire par écrit que l'assassinat du colonel était une chose supposée. Messieurs Champion, vice-consul d'Autriche, Maltass agent anglais, et Magneto, vice-consul de Sardaigne, ayant concerté probablement la réponse qu'ils me feraient à la demande que je leur avais adressée concernant l'arrestation de certains individus sous leur

protection, contre lesquels des indices de la nature la plus grave démontrent qu'ils ne sont pas étrangers à ce délit, ont positivement repoussé mon concours, sous le vain prétexte qu'ils ne pouvaient arrêter des individus sans être munis de documens qui prouvent leur culpabilité.

Ce déni de justice de la part de ces agens est une violation de toutes les lois, de toutes les convenances, qui aura pour conséquence de mettre le colonel dans la nécessité de recourir à l'autorité du Pacha pour obtenir satisfaction. Son Altesse, se trouvant avec raison offensé de ce qu'on protège les assassins d'un de ses premiers officiers pour lequel il a une bienveillance particulière, pourra se porter à des mesures de rigueur envers les coupables. Il est à craindre que l'intervention du Pacha, que ces Messieurs auraient dû faire en sorte de prévenir, n'ait des résultats fâcheux.

Par l'exposé fidèle de toutes les circonstances qui ont accompagné ce triste événement, Votre Excellence se trouvera à même de juger de la conduite indécente et répréhensible de ce vice-consul de Sardaigne. L'atteinte portée à la considération de l'agent du Gouvernement du Roi, par ses insultes, est un motif puissant qui me fait une obligation de la supplier de daigner faire les démarches qu'elle jugera nécessaires pour obtenir des réparations.

En rendant compte à Son Excellence l'ambassadeur du Roi à Constantinople de cette affaire, je l'ai sollicité de vouloir bien en informer MM. les ambassadeurs respectifs des Cours étrangères de qui dépendent les agens établis ici, qui au mépris de la justice qu'ils doivent rendre en coopérant avec moi à la recherche des coupables qui ont attenté aux jours du colonel, ont rejeté la demande que je leur en avais faite. J'ai réclamé l'intervention de Son Excellence pour qu'elle veuille bien obtenir des ordres qui rappellent ces agens à leurs devoirs et leur prescrivent une conduite plus honnête et plus conforme au caractère dont ils sont revêtus.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

107. — Drovetti au Baron de Damas.

(Déchiffrement.)

SOMMAIRE *. — Méhémet Ali est venu à Alexandrie. — Son fils est en désaccord avec le Capitan Pacha. — Nedgib Effendi s'est séparé de son collègue. — Leur mésintelligence a empêché l'expédition contre Hydra. — Un engagement avec la flotte égyptienne a été funeste à celle des Grecs. — Les négociants d'Alexandrie demandent protection contre la piraterie.

Alexandrie, 20 mai 1826.

MONSIEUR,

Méhémet Ali est venu faire une excursion à Alexandrie, se proposant de retourner, sous peu, à la capitale. Dans une conférence que j'ai eue aujourd'hui avec lui, il m'a encore parlé de la mésintelligence existant entre le Capitan Pacha et son fils, dont j'ai eu l'honneur de vous informer par ma dépêche n° 1; il m'a dit que, quelques jours après la prise de Missolonghi, le Grand Amiral avait quitté le golfe de Patras, pour aller aux Dardanelles, plus brouillé que jamais avec Ibrahim. Son Altesse a ajouté que, vers la même époque, Nedgib Effendi était parti du camp pour retourner à Constantinople, et qu'il ne se trouvait pas également en très bonne harmonie avec son collègue. La séparation des deux chefs avait détruit le plan d'expédier un général contre Hydra; il paraît qu'Ibrahim Pacha a résolu de laisser agir le Grand Amiral, isolément et comme bon lui semblera, et de ne plus s'occuper que des affaires de la Morée, en attendant tranquillement l'issue de l'ultimatum présenté par la Russie. Le vice-roi a reçu avis qu'une des provinces de la péninsule demande à se soumettre.

Cinq jours avant la prise de Missolonghi, il s'était livré un combat dans les eaux de Zante, entre l'escadre égyptienne et la grecque. La première eut l'avantage; elle coula à fond quatre bâtiments des insurgés et maltraita, dit-on, considérablement le reste. Tombasi seul comptait, à son bord, outre les morts, 40 blessés; on prétend qu'il était lui-même de ce nombre.

Les pirateries ne font que croître de jour en jour; il n'entre, ni ne sort aucun navire, sans être visité et plus ou moins rançonné par les corsaires

qui croisent devant Alexandrie. C'est ce qui vient de donner lieu à une requête des négociants français de cette place, que j'ai l'honneur de transmettre, en original, à Votre Excellence et que je me propose d'envoyer également à M. le commandant de la station.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 2.

108. — Requête des négociants français d'Alexandrie.

(Annexe à la dépêche de Drovetti n° 2, du 20 mai 1826.)

Sommaire *. — Le commerce a besoin d'être protégé contre les déprédations des Grecs. — Elles augmentent en proportion de la décroissance des ressources des Grecs. — Il sort du port d'Alexandrie plus de sept navires par mois. — L'exportation pendant le mois s'élève à 1 million. — Les navires de guerre n'ont jamais été annoncés au commerce comme pouvant servir d'escorte. — En attendant qu'ils réclament de la Chambre de commerce de Marseille quelques armemens, ils demandent que M. de Rigny détache chaque mois un navire de guerre pour convoier les bâtimens de commerce.

A Monsieur Bⁱⁿ Drovetti, officier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, consul général de France en Égypte.

MONSIEUR LE CONSUL,

Les soussignés, négociants français, informés des démarches que vous a suggérées votre bienveillance pour le commerce, viennent unir leur voix à la vôtre, pour obtenir en faveur des navires français une protection efficace qui les mette désormais à l'abri des arrestations illégales et des déprédations toujours croissantes commises par les Grecs, sur les navires de toutes les nations.

Il est de notoriété publique que, soit dans l'Archipel, soit dans toutes

les autres parties du Levant, les navires français, comme ceux des autres nations ont eu à souffrir de dommages plus ou moins considérables par suite des exactions qu'il serait superflu de rapporter ici en détail et dont le nombre paraît devoir s'augmenter en proportion de la diminution journalière de ressources des Grecs pour satisfaire à leurs besoins de première nécessité.

Ces faits, Monsieur le Consul, qui sont à votre connaissance et dont l'impunité provoquerait le renouvellement et la multiplication, pouvant compromettre gravement les intérêts des soussignés et même interrompre leurs relations commerciales, il devient urgent pour eux de réclamer les mesures plus promptes pour prévenir ce résultat.

Cent quatre-vingt navires de commerce français, sont partis de ce port pendant les années 1824-1825, ce qui fait plus de sept navires par mois, en terme moyen; ils ont exporté dans la même période de tems 87.000 balles de coton, représentant une valeur de 20 millions de francs, soit 833.705 francs par mois. Si, à cette somme importante et mensuelle, l'on ajoute la valeur des autres marchandises exportées, et celle des navires eux-mêmes qui ont effectué les exportations, on trouvera qu'elles ne s'élèvent pas à moins d'un million par mois.

Des intérêts aussi majeurs méritent sans doute la sollicitude bienveillante du Gouvernement. Quelques navires de guerre, il est vrai, sont venus dans ce port; mais leur destination n'a jamais été annoncée au commerce, et leur arrivée n'ayant pas été connue d'avance, les navires de commerce n'ont pas eu le tems matériellement nécessaire pour se préparer à partir sous leur escorte, pendant le court séjour de ces armemens.

Les soussignés, persuadés qu'aucune autre échelle du Levant ne fait avec la France un commerce aussi considérable, se proposent de solliciter par l'organe de leurs Députés, auprès de la Chambre de commerce de Marseille, l'établissement à Alexandrie d'une station de quelques armemens; mais, en attendant que leur demande ait pu être accueillie, ils ont l'honneur de vous prier, Monsieur le Consul, de soumettre leur réclamation à Monsieur le Contre-Amiral Commandant les forces de Sa Majesté dans le Levant, pour qu'il veuille bien, et attendu l'urgence, détacher ici, au moins une fois par mois, s'il est impossible de le faire plus souvent, un navire de guerre dont l'arrivée périodique serait fixée et connue d'avance, afin de

convoyer pour leur destination les bâtimens de commerce français qui seraient prêts à l'époque mensuelle fixée pour les départs des convois.

Ils sont avec le plus profond respect, etc.

J. SENEZ et C^{ie}, F. HENRIGY et C^{ie}, F. d'Et. GAUTHIER, Aug. DOLLFUS, J. W. VASTRÉ, ESCALOMVERES, Schiom N. FRESQUER et C^{ie}, Ch. CLÉMENT, MER-TRUDEST, Jh. AUBERT, El^{me} ROLLAND et C^{ie}, F^{ent} FOURMAIT.

Alexandrie, le 19 mai 1826.

109. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Rétablissement du colonel Rey qui a pris ses occupations. — Nouveaux dangers que court le colonel Rey qui le mettent dans la nécessité de solliciter du Pacha le renvoi de certains individus. La mesure sera adoptée. — L'ordre pourra se rétablir par l'expulsion des vagabonds. Il serait utile que la juridiction consulaire fut exercée avec fermeté. — Voyage du Pacha à Tanta. Conseil qu'il y tient de ses premiers officiers, pour l'amélioration de l'agriculture. — Visite du Pacha à Alexandrie. Son retour en cette ville où il fixe sa résidence. — La position du Caire le met à même de suivre mieux ses projets. — Arrivée de plusieurs officiers français et de musiciens engagés au service du Pacha.

Le Caire, le 28 mai 1826.

MONSEIGNEUR,

Par ma dernière dépêche du 12 de ce mois, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence du désordre survenu parmi les Européens fixés en cette ville, à l'occasion de la poursuite illégale et inouïe du vice-consul de Sardaigne, contre un de ses nationaux, dont la conséquence pouvait être si funeste au Colonel Rey. Cet officier se trouve aujourd'hui presque rétabli de sa blessure; il a commencé à vaquer à ses occupations et tout donne lieu d'espérer que sa guérison sera parfaite bientôt.

Tous mes efforts, toutes mes représentations auprès des agens étrangers pour être secondé par eux dans mes démarches tendantes à reconnaître les auteurs de cet attentat, ont été sans aucun fruit. Grâce à la protection que leur accordent les agens de qui ils dépendent, les coupables sont toujours

impunis, et ce qui est pis encore et tout à fait révoltant, ils osent menacer de nouveau les jours du colonel. Leur audace va jusqu'à exprimer le regret de l'avoir manqué la première fois, et ils se vantent d'assouvir leur fureur dans une autre tentative. Le colonel qui ne peut se dissimuler les dangers auxquels il est exposé, dont tout son courage ne pourrait le garantir, n'a d'autre moyen pour sa sûreté personnelle que de recourir à l'intervention du Pacha et de solliciter le renvoi de tous les individus connus par leurs menaces et leurs infâmes desseins contre sa personne. Son Altesse qui a déjà manifesté ouvertement qu'un assassinat ne pouvait rester impuni dans son pays et avec plus de raison celui commis contre la personne d'un de ses premiers officiers, ne permettra pas que le zèle et le dévouement d'un officier dont il se loue tous les jours, deviennent autant d'armes contre lui, dont ses ennemis veulent se servir pour parvenir à sa destination, et n'aura aucune difficulté de se décider à une mesure que la sûreté de son pays réclame. Il est permis d'espérer, d'après cela, que le pays ne tardera pas à être délivré d'un grand nombre de vagabonds que l'espoir d'exploiter l'Égypte à leur profit avait attirés et qui ne pouvant atteindre leur but se livrent avec d'autant plus de facilité aux actes les plus infâmes, qu'ils sont assurés de l'impunité. Dans un pays comme celui-ci où la police locale est sans force coercitive contre les Européens, il faudrait au moins que la juridiction consulaire fut exercée avec fermeté, et que tout individu qui ne pourrait présenter une garantie pour sa moralité, n'eût la faculté de s'établir sur le pays, qu'autant qu'il trouverait dans l'exercice d'une profession honnête un moyen assuré d'existence.

Le Pacha est allé faire une tournée dans la Basse-Égypte pour y visiter des canaux nouvellement construits et reconnaître par lui-même si l'on commence à ressentir l'effet des mesures qu'il a ordonnées pour donner à l'agriculture un plus grand développement, et procurer aux habitans de la campagne une amélioration dans leur sort. Voulant se faire rendre compte par chacun des chefs qu'il a chargé de mettre en vigueur la nouvelle administration qu'il voudrait établir, de leurs opérations, il les avait fait prévenir de se trouver tous réunis à jour fixe au village de Tanta où il s'était rendu. Il a passé trois jours dans cet endroit à conférer avec eux. D'après les informations précises qu'ils étaient à même de lui donner sur la véritable situation des provinces confiées à leur direction, il pourra encore

mieux juger des moyens les plus propres à détruire les abus qui s'étaient introduits et à y faire prévaloir un ordre de choses qui les élèvera au degré de prospérité auquel la nation les a destinées.

Le village de Tanta où le Pacha a tenu ce conseil est situé à dix lieues de distance d'Alexandrie : se trouvant aussi près de cette ville, il a profité de cette circonstance pour aller y faire un acte d'apparition : il s'y est arrêté trois jours seulement. Ce tems a été consacré à terminer plusieurs affaires qui demandaient sa présence, après quoi il est retourné de suite en cette capitale. Sa résidence se trouve maintenant fixée indéfiniment ici, malgré son penchant décidé pour la marine et la préférence qu'il accorde à Alexandrie. Il a reconnu que pour le succès des innovations qu'il veut fonder d'une manière stable, sa présence était indispensable et que sans une surveillance continuelle de sa part, il ne parviendrait pas à triompher des obstacles sans nombre qu'il rencontre. Sous ce rapport la situation du Caire est plus favorable parce qu'elle est presque centrale et que le Pacha est plus à portée d'étendre ses regards sur tous les points, d'y donner ses ordres et d'en assurer l'exécution.

Des officiers, engagés dernièrement par M. le Général Livron au service du Pacha, viennent d'arriver : ils sont au nombre de sept, dont cinq chefs de bataillon et deux capitaines. Un corps de trente-deux musiciens qui se sont également engagés en France pour le service du Pacha, est aussi arrivé : les officiers comme ces derniers ont tous un beau traitement, les chefs de bataillon reçoivent dix mille francs l'année; les capitaines huit mille avec deux habillemens et des rations; les musiciens sont payés chacun relativement à sa capacité : le chef reçoit six mille francs; les appointemens des autres sont calculés sur leur habileté depuis quatre jusqu'à deux mille. Ils sont engagés tous pour trois ans et, d'après une des conditions du contrat, ils sont obligés d'instruire et de former des élèves pour la musique, auxquels ils devront spécialement donner leurs soins.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

MALIVOIRE.

110. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Passage de l'escadre égyptienne de Moharrem bey allant et venant de Navarin à Alexandrie pour assurer le ravitaillement. — Nouvelles officielles de la prise de Missolonghi. — Détails à ce sujet : échec des assauts d'Ibrahim pacha ; mort de Hussein bey. — La tentative de sortie des assiégés. — La plupart rejetés dans la ville : carnage effroyable. — L'étendard ottoman sur les ruines de Missolonghi. — 6.000 femmes et enfants emmenés en esclavage. — Ibrahim en Morée se prépare à attaquer Nauplie ou Hydra.

Le Caire, le 31 mai 1806.

(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

L'escadre égyptienne, commandée par Moharrem bey, composée de 50 bâtimens, a passé près des côtes méridionales de l'île de Candie, le 26 mai. Après avoir quitté les parages de Missolonghi, le 10 mai, elle s'est rendue à Navarin. Le 25, elle est sortie de ce port, et a fait voile pour Alexandrie où elle va chercher des vivres et des troupes, qu'elle doit transporter en Morée. Un vaisseau rasé, dix bricks de guerre et quatre brûlots ont été détachés de cette escadre, et sont entrés le 26 au matin dans le port de la Sude. Ils sont sous les ordres du capitaine Seid Ali qui est chargé d'escorter à Navarin le convoi que les vents contraires et les bâtimens grecs avaient obligé de se réfugier à la Sude. C'est par cette division égyptienne que les autorités de l'île de Candie ont appris d'une manière officielle la prise de Missolonghi.

Je m'empresse de transmettre à Votre Excellence les renseignemens que j'ai pu recueillir sur cet événement. Ils m'ont été donnés par le capitaine Seid Ali, par Iussuf effendi le chef égyptien qui commande à la Canée, et par d'autres chefs qui en ont été témoin. Je pense qu'on peut ajouter foi aux récits qui m'en ont été faits et qui, à quelques détails près, sont parfaitement conformes les uns aux autres. En voici le résumé :

Missolonghi manquait depuis longtemps de vivres. Il fut impossible aux flotilles grecques, pendant tout le cours de l'hiver, de la ravitailler. Les

escadres turques et égyptiennes parvinrent toujours à les éloigner. Elles firent un dernier effort dans la première quinzaine d'avril. Il n'eut aucun résultat. Elles ne purent faire passer une seule barque dans la place assiégée. Depuis la fin de février⁽¹⁾, Ibrahim Pacha et Reschid Pacha, Roumili Valissi (gouverneur de la Romélie), dont les deux armées réunies montaient à 30.000 hommes, n'avaient cessé d'y jeter des bombes et des boulets. Ibrahim Pacha avait tout tenté pour la prendre d'assaut, mais il avait trouvé dans les lagunes qui entourent cette ville un obstacle invincible. Il était parvenu à s'emparer de l'îlot de Vasiliadès et d'un autre îlot sur lequel est placée une église et qui de là a pris le nom de Monastir. Ces deux îlots qui sont à peu de distance de la ville avaient été fortifiés par les Grecs qui s'y défendirent longtems. Vasiliadès fut emporté le 25 février⁽²⁾; Monastir quelques jours avant la prise de Missolonghi. Hussein bey, le plus intrépide des chefs égyptiens après Ibrahim Pacha, et qui était passé en Morée, après avoir reconquis l'île de Candie à l'époque où 20.000 Grecs insurgés s'en étaient rendus maîtres, et tenaient bloqués les Turcs dans les trois places de la Canée, Candie et Rhétimo, fut blessé mortellement à Monastir dont Ibrahim Pacha lui avait donné l'ordre de s'emparer. Au moment où il s'approchait de cette position dans une chaloupe pour y débarquer, les Grecs le reconnurent et dirigèrent tous leurs coups sur lui. Il fut atteint d'une balle et expira quelques heures après. Deux esclaves qui étaient à ses côtés firent preuve d'un dévouement qui n'est pas rare dans l'Orient. Ils couvrirent de leurs corps Hussein bey au moment où il fut blessé pour empêcher d'autres balles de le frapper, et furent tués tous les deux.

Les défenseurs de Missolonghi qui supportaient depuis plusieurs semaines avec résignation toutes les horreurs de la famine, qui avaient été réduits à se nourrir des plus vils alimens, et qui, quoique exténués par le besoin, avaient repoussé tous les assauts que les Turcs avaient tentés sur leur ville du côté de la chaussée étroite qui la joint au continent, ne conservant plus l'espoir de recevoir des vivres, résolurent de se faire jour à travers l'armée ottomane. Un chef grec se trouvait avec un millier d'hommes dans les en-

⁽¹⁾ C'est par erreur que j'ai mis dans le primata de cette lettre *Depuis la fin de mars*.

⁽²⁾ C'est par erreur aussi que j'ai fixé dans le primata de cette lettre, au 25 mars, la prise de Vasiliadès. Elle eut lieu le 25 février.

virons de Missolonghi, et cherchait depuis longtemps à la secourir. Ils chargèrent un papas (prêtre grec) qui parlait parfaitement l'arabe et le turc, et qui prit le costume musulman de lui remettre une lettre dans laquelle ils lui faisaient part du projet qu'ils avaient formé, et lui annonçaient qu'ils l'exécuteraient au moment où, dans le cours de la nuit, ils verraient des feux sur une montagne qu'ils indiquaient et entendraient des coups de fusil. Ils l'engageaient à venir à leur rencontre au moment où ils feraient leur sortie, afin que les Turcs se trouvassent entre deux feux. Le papas fut arrêté, et Ibrahim Pacha ayant eu connaissance du projet des Grecs envoya, dans la nuit du samedi 22 avril, des troupes sur la montagne qui avait été désignée avec l'ordre de faire le signal convenu. Il était 8 heures du soir. Les Missolonghiotes sortirent, et se dirigèrent sur le corps qu'ils croyaient grec, en renversant les premières troupes turques qu'ils rencontrèrent, mais ils furent bientôt désabusés. La plus grande partie fut cernée, et taillée en pièces à l'exception de 4 à 500 hommes qui purent faire une trouée et s'échapper. Quelques centaines purent regagner la ville, et y rentrèrent pêle-mêle avec les Turcs qui les poursuivaient. Un grand nombre d'habitans, des vieillards, des femmes, des enfans, des blessés y étaient restés. Il y eut alors un carnage effroyable. Chaque maison devint une forteresse qui fut témoin des actions les plus courageuses, à chaque instant on entendait des explosions. Elles étaient produites par le feu que des habitans, poursuivis dans leurs derniers retranchemens, mettaient aux poudres qu'il avaient placées dans divers endroits de la ville. Cette scène épouvantable dura presque toute la nuit. Un grand nombre de Turcs fut tué par des Turcs. Il était en effet difficile de se reconnaître. Les Arabes prenaient les Albanais turcs pour des Grecs parce que ceux-ci ne parlaient que le grec. Au point du jour, le 23, les massacres avaient cessé, et l'on vit l'étendard ottoman arboré sur les ruines de Missolonghi.

Les habitans de Missolonghi se sont battus avec le plus grand courage. Il est probable que, sans le manque de vivres, cette ville n'aurait pas succombé. Un grand nombre de femmes grecques, armées et vêtues comme des hommes, ont été trouvées parmi les morts. 5000 Grecs ont péri, 6000 femmes et enfans ont été emmenés en esclavage à Constantinople et à Alexandrie. Quant à la perte des Turcs, il est difficile de la connaître. Ils avouent qu'elle a été considérable. J'ai vu sur le vaisseau rasé qui est à la Sude

beaucoup de blessés, et l'on m'a dit qu'il y en avait aussi un grand nombre sur tous les bâtimens de l'escadre de Muharrem bey.

A toutes ces nouvelles, Monseigneur, j'ajouterai les suivantes. Le 10 mai, jour où l'escadre égyptienne s'éloignait des parages de Missolonghi, le Capitan Pacha avec celle de Constantinople, se dirigeait vers les Dardanelles où elle doit rallier des bâtimens expédiés de Constantinople pour la renforcer, et Ibrahim Pacha partait pour Tripolitza. Les Grecs ont fait courir le bruit de la mort de ce chef, la mort d'Hussein bey aura donné naissance à cette nouvelle; de Tripolitza, Ibrahim Pacha doit se rendre *aux moulins*, près d'Argos, et y établir son quartier général. C'est là qu'il attendra le retour de l'escadre de Constantinople et de celle d'Égypte. Aussitôt qu'elles seront arrivées, il attaquera Naples de Romanie et Hydra.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830

**111. — Boghos Youssouf à M. le Chevalier Drovetti
consul général de France à Alexandrie.**

(Traduction.)

SOMMAIRE. — Communication des ordres du vice-roi. — Expulsion des étrangers qui auraient donné des preuves d'un caractère séditieux et incorrigibles, ou qui ne pourraient faire connaître leurs moyens d'existence. — Obligation aux artistes et ouvriers des fabriques de se soumettre aux réglemens de la police locale. Sinon, les autorités locales se chargeront sans nul autre égard de leur correction et de leur expulsion.

Alexandrie, 8 juin 1826.

MONSIEUR,

Les grands désordres qui ont eu lieu au Kaire et en d'autres parties de ce gouvernement, désordres causés par beaucoup d'Européens, qui bien loin de se corriger ont même menacé de les renouveler, ont mis Son Altesse dans une fâcheuse nécessité de prescrire :

1° Qu'il ne sera plus permis de demeurer en Égypte aux sujets étrangers qui auraient donné des preuves d'un caractère séditieux et incorrigible.

2° Qu'il ne sera plus permis de séjourner en Égypte aux sujets étrangers qui ne démontreraient pas à leur consulat quels sont leurs moyens

d'existence, qui ne donneraient point garantie de leur conduite ou qui ne seraient pas cautionnés par leurs consuls.

3° Les artistes et ouvriers employés dans les fabriques et aux gages de Son Altesse sans aucun prétexte au contraire, devront se soumettre aux réglemens de la police locale et ne point donner lieu aux désordres. A défaut de quoi, ils seront renvoyés immédiatement de leurs emplois et chassés des fabriques.

4° Les employés et ouvriers, avec lesquels les administrations ont des contrats établis, sont tenus par les mêmes conditions de ces contrats à suivre une marche loyale, mais ils n'assureront pourtant l'effet de leurs pactes si ce n'est en se conformant scrupuleusement aux lois de la police locale auxquelles venant à manquer, ils seront chassés sans égard à leurs contrats.

5° Toutes personnes qui refuseront de se soumettre à tout ce qui est ci-dessus prescrit par la volonté de Son Altesse seront surveillées par l'autorité locale pour être bientôt chassées de l'Égypte, comme nuisible à la sûreté et à la tranquillité publique.

Son Altesse, en m'ordonnant de communiquer tout ce que dessus, ce qu'il a déjà fait plusieurs fois, à vous, Monsieur, s'est exprimé avec l'espoir qu'il vous verra n'être plus indifférent à l'impérieuse nécessité de prendre des mesures efficaces soit en cette résidence, soit avec plus de raison au Kaire, afin que les turbulens, ceux qui ne peuvent justifier de leurs moyens d'existence, ceux dont la conduite ne serait point garantie, les employés inquiétans, enfin tous les sujets européens connus et désignés comme coupables ou soupçonnés auteurs de grands désordres, soient éloignés de l'Égypte et éviter par là que les autorités locales se chargent sans nul autre égard, de leur correction et de leur expulsion.

Je suis, etc.

(Signé) BOGHOS YOUSSEUF.

Pour conforme à l'original.

Au Caire le 24 juin 1826

Le Consul de France

MALIVOIRE.

✦ 112. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur
le Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Dès l'arrivée de M. Fornetty à la Canée, M. Despréaux de Saint-Sauveur partira pour les Dardanelles. — Départ du convoi de la Sude escorté par une division égyptienne. — L'île est plus tranquille depuis la prise de Missolonghi — Peste. — Deux bâtimens du Roi escortent des navires chargés d'huile pour Marseille.

La Canée, le 10 juin 1826.
(Répondu le 29 juillet 1826).

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que j'ai reçu une lettre de M. Desages, chargé d'affaires de Sa Majesté à Constantinople, qui m'annonce que je ne dois me rendre aux Dardanelles qu'après l'arrivée de M. Fornetty à la Canée. J'ai terminé mes préparatifs de départ, et je pourrai m'embarquer aussitôt que le bâtiment, qui est chargé de le transporter dans cette résidence et de me conduire à mon poste, paraîtra.

La division navale égyptienne est partie de la Sude, Monseigneur, le 30 mai, avec le convoi destiné pour la Morée. Le calme l'a retenue pendant deux jours devant la Canée. Ayant appris, le 1^{er} juin, qu'une flotille grecque se trouvait entre Milo et Cérigo, elle a tout à coup changé de route. Au lieu de faire voile vers l'ouest, elle s'est dirigée dans l'est. On suppose qu'elle a le projet de contourner l'île de Candie pour éviter cette flotille et qu'elle se rendra ensuite à Navarin ou à Patras.

Depuis la prise de Missolonghi, on entend moins parler de désordres dans cette île. Il est facile de voir que cet événement porte le découragement dans la population grecque. Il produira, je n'en doute pas, l'effet salutaire de diminuer les bandes d'insurgés qui se maintiennent dans les escarpemens des monts sphachiotes et le nombre des pirates qui croisent près des côtes, et ont pour refuge l'île de Carabuse.

La peste vient d'enlever le musellim de la Canée. Il a été remplacé par le janissaire aga, homme très capable et très partisan des Français. Cette maladie s'est répandue dans les villages voisins de la Canée, et à Rhétimo.

Les deux bâtimens du Roi, la goélette l'*Amaranthe* et le brick-goélette

l'Alcyone sont venus, d'après la demande que j'en avais faite à M. de Rigny, à peu de jours de distance, à la Sude, pour escorter jusqu'à la sortie de l'Archipel des bâtimens chargés d'huile destinés pour Marseille. Depuis 1821, aucun bâtiment français n'était arrivé à la Canée. J'en ai vu jusqu'à présent paraître six. Lorsque la tranquillité sera entièrement rétablie dans l'île de Candie, il est probable que le commerce de ce liquide, si nécessaire aux fabriques de savon de Marseille, reprendra toute son activité. J'ai le plaisir d'annoncer à Votre Excellence que, malgré l'état de troubles où se trouve encore Candie, les six chargemens d'huile se sont effectués sans que les Capitaines et les équipages aient eu la moindre plainte à porter sur la conduite des autorités et des habitans à leur égard.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

113. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — M. de Rigny a envoyé la goëlette la *Torche*, pour faire connaître la révolution de Constantinople. — *L'Alcyone* a séjourné à la Sude. A son départ la tranquillité continuait. — Les janissaires n'ont ni la force ni l'intention de résister. — Les chefs exhortent à la plus entière soumission. — Le jannissaire aga ne se regarde plus comme en fonctions. — La présence de Mustapha bey n'est plus nécessaire, depuis que tout est rentré dans l'ordre. — Il délivrera les chefs sphachiotés. — Il y a des bruits divers sur les opérations d'Ibrahim Pacha. — Il y a désaccord à Napolé. Il y est arrivé des bâtimens anglais chargés de munitions. — On dit qu'ils précèdent Lord Cochrane — Favier est à Damala, vis-à-vis l'île de Poro. — Le général Roche, désespérant de tirer parti des Grecs organisés comme ils le sont, veut organiser un corps d'étrangers qui se réuniraient en Morée. — Ces détails sont dus à un Sieur Violet, ex-garde du corps.

La Canée, le 13 juillet 1826.

(Répondu le 20 mars 1827).

MONSIEUR,

Votre Excellence, ne m'ayant encore accusé réception d'aucunes des lettres que j'ai eu l'honneur de lui écrire, depuis que je gère le consulat de l'île de Candie, je crains que plusieurs n'aient été égarées, et je désirerais bien être tiré de l'inquiétude où je suis à cet égard.

La goélette la *Torche* est arrivée, Monseigneur, le 4 de ce mois au port de la Sude, M. de Rigny m'a expédié ce bâtiment pour me faire connaître la révolution dont Constantinople a été le théâtre le 15 juin. Il m'a transmis les détails qui lui étaient parvenus à ce sujet. Le lendemain le brick-goélette l'*Alcyone* est aussi entré dans ce port. Il a amené M. Thoron qui était précédemment négociant à Smyrne, et qui vient former à la Canée un établissement de commerce avec son beau-frère M. Cousinery.

Appréhendant que la nouvelle de cette révolution n'occasionnât des scènes tumultueuses dans l'île de Candie, M. de Rigny m'avait annoncé que l'un des deux bâtimens du Roi, dont je viens de parler à Votre Excellence, séjournerait quelque temps à la Sude, pour voir l'effet qu'elle produirait, et me donner quelque appui dans le cas où j'en aurais besoin. M. Lainé, capitaine du brick-goélette l'*Alcyone*, y est en conséquence resté jusqu'au 13 juillet. Au moment où il en est parti, la tranquillité n'avait été troublée ni à la Canée, ni à Candie, ni à Rhétimo, et tout porte à croire qu'elle ne le sera point, lorsque l'ordre qui abolit le corps des janissaires y parviendra. Cette milice, effrayée de ce qui s'est passé à Constantinople, humiliée des revers qu'elle a éprouvés en combattant contre les Grecs qui, au commencement de l'insurrection, l'ont tenu, pendant plus d'un an, bloquée dans les forteresses, entièrement maîtrisée par les troupes égyptiennes sans lesquelles le Grand Seigneur aurait, sans doute, perdu la plus belle île de son empire, ne peut avoir ni la force, ni l'intention de résister à la mesure qu'il vient de prendre. Déjà, plusieurs chefs de janissaires, et même des simples janissaires, ont publiquement déclaré qu'on devait se soumettre, sans réflexion, à la volonté du sultan dont toutes les décisions avaient pour but la grandeur et la prospérité des Ottomans. Le janissaire aga, qui remplace provisoirement le musellim, mort de peste, a dit, en présence du muphti, du cadî, et de plusieurs chefs égyptiens qui se trouvaient chez lui en ce moment, à M. Gaspary, drogman chancelier du Consulat, qui était allé de ma part lui donner communication des détails de la révolution de Constantinople, qu'il ne se considérait plus comme chef des janissaires et qu'il ne remplissait plus d'autres fonctions à la Canée que celles de musellim.

Mustapha bey, le commandant des troupes égyptiennes, est venu, Monseigneur, se fixer à la Canée. Il a tenu la campagne pendant l'hiver dernier,

pour observer et détruire les bandes d'insurgés qui se formaient dans les montagnes de l'île où elles commettaient journellement des assassinats et des vols. Ces bandes ayant presque entièrement disparu, il ne juge plus sa présence nécessaire hors de la ville. Les chefs sphachiotes sont toujours en prison. Il a l'intention de leur rendre la liberté dès qu'il sera maître de Carabuse qui continue à être l'effroi des bâtimens marchands, à cause des mystics qui s'y trouvent.

J'ai appris que le convoi, qu'une division de l'escadre égyptienne est venu chercher à la Sude, était heureusement arrivé à Navarin. Ibrahim Pacha parcourait, il y a peu de tems, les montagnes du Magne. On a d'abord dit qu'il cherchait à entrer en arrangement avec les Maïnottes. On fait maintenant courir le bruit qu'il a été battu par eux.

Le gouvernement grec et les Suliotes qui ont échappé aux massacres de Missolonghi, sont en mésintelligence à Napoli. Ces derniers se sont établis de force dans la Palamide; trois bâtimens anglais, chargés de munitions et de canons, sont arrivés dans le port de cette ville. Ils précèdent, ont-ils annoncé, Lord Cochrane. Le Colonel Favier, après avoir séjourné quelque tems à Athènes et à Salamine, à son retour de Carysso, où son corps régulier s'est si mal conduit, est revenu à Napoli avec 600 hommes, et est maintenant à Damala, vis-à-vis l'île de Poro, dans le golfe d'Égine, occupé à le reformer. Le général Roche est parti dernièrement pour France sur la goëlette du Roi l'*Estafette*. Venant d'avoir la preuve qu'on ne pouvait tirer aucun parti des Grecs, organisés suivant la tactique européenne, il compte proposer au comité de Paris, la formation d'un corps de troupes qui ne serait composé que d'anciens officiers et soldats, recrutés dans tous les pays, auxquels ce comité assurerait une solde, et qui partiraient isolément ou par bandes peu nombreuses, de tous les ports d'Europe pour se réunir en Morée. M. Violet, ex-garde du corps, qui est arrivé, ces jours-ci à la Canée, de Napoli, et qui retourne en France, après avoir servi quelque tems en Grèce, m'a donné les nouvelles contenues dans l'alinéa qui termine cette lettre.

J'ai l'honneur d'être,

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

114. — Saint-Sauveur à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — L'île de Candie jouit de la plus grande tranquillité. — 7 bâtimens français sont arrivés pour charger de l'huile. — Le Pacha de Candie permet ou défend l'exportation de ce liquide suivant ses caprices. — La peste a presque cessé. — M. Fornetti n'est point arrivé. — Ibrahim a concentré ses forces à Tripolitza. — Le Capitan Pacha se dispose à attaquer Samos. — 30 vaisseaux grecs sont partis pour Samos. — Lord Cochrane est attendu.

La Canée, le 2 août 1826.

(Répondu le 20 mars 1827.)

MONSEIGNEUR,

Je n'ai aucune nouvelle importante à transmettre à Votre Excellence de l'île de Candie. On y jouit en ce moment d'une grande tranquillité. L'ordre qui abolit le corps des janissaires n'y est pas encore parvenu. Par les motifs mentionnés dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 13 juillet dernier, je suis toujours porté à croire qu'il n'y occasionnera aucun trouble, et qu'il y sera exécuté avec beaucoup de soumission.

J'ai précédemment fait connaître à Votre Excellence que six bâtimens français étaient venus de Marseille à la Canée charger de l'huile. Sept autres bâtimens y sont arrivés depuis cette époque pour le même objet. Les chargemens de ce liquide, dont l'exportation est prohibée par la Porte, mais que le Pacha de Candie permet ou défend selon ses caprices, et l'intérêt qu'il y trouve, se sont effectués sans obstacle. Les habitans de la Canée ont vu avec plaisir reparaitre notre pavillon dans leur port, et espèrent que désormais le commerce qu'il faisait avec Marseille reprendra la même activité qu'il avait avant l'insurrection grecque. D'autres bâtimens étrangers sont aussi arrivés dans ce port, et y ont apporté du bled, des denrées de toute espèce, et des objets manufacturés, ce qui l'a tiré de l'état de misère où il se trouvait. J'ai en outre la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence que la peste y a presque entièrement cessé, par suite des grandes chaleurs.

Depuis deux mois, Monseigneur, je crois, chaque jour, apprendre que le bâtiment qui doit conduire ici M. Fornetty est entré à la Sude, M. de Rigny m'ayant fait dire que le bâtiment du Roi qui transporterait M. l'Am-

bassadeur de Ténédos à Constantinople, prendrait en se retournant, M. Fornetty, l'amènerait à la Canée et me conduirait aux Dardanelles, je pense que le départ de M. le Comte Guilleminot de Paris, n'a pu avoir lieu aussitôt qu'on le présuait, et que c'est cette raison qui cause le retard que nous éprouvons, ce consul et moi, à nous rendre aux postes que la bonté de Sa Majesté nous a confiés.

J'ai reçu les nouvelles suivantes du Péloponèse. Ibrahim Pacha, après avoir inutilement tenté de soumettre les Mainottes, était retourné à Tripolitza où il avait pour le moment concentré toutes ses forces. Une division de l'escadre de Constantinople, dans laquelle se trouvent deux vaisseaux de 74 canons, était arrivée à Navarin. Le Capitan Pacha, avec le reste de cette escadre, avait fait voile vers Samos qu'il comptait attaquer avec plus de succès qu'en 1824, parce qu'il croyait que les flotilles grecques n'oseraient pas s'éloigner d'Hydra et de Naples de Romanie, menacés, en même tems, par la division navale de Constantinople, par Ibrahim Pacha, et par la flotte égyptienne. Son attente paraît devoir être trompée, car trente bâtimens grecs se sont dirigés sur Samos aussitôt que ses projets ont été connus. Le bruit court en outre que Lord Cochrane est attendu d'un moment à l'autre dans l'archipel. Ce qui ferait penser que cette nouvelle a quelque fondement, c'est qu'on m'a assuré que le commandant anglais à Cérigo avait promis une forte récompense au bateau qui lui annoncerait le premier son apparition.

J'ai l'honneur, d'être,

DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

115. — Malivoire au Ministre des Affaires Étrangères.

SOMMAIRE *. — Nouvelles mesures ordonnées par le Pacha concernant les Européens et surtout contre ceux employés dans les fabriques. Ils devront justifier de leurs moyens d'existence et de la garantie consulaire. Ci-joint la notification de cette décision ⁽¹⁾. — Les ouvriers ne veulent pas se soumettre aux réglemens de police locale :

⁽¹⁾ Voir ci-dessus la pièce n° 110.

ils préfèrent user de la faculté qu'ils ont de quitter le pays. Cette opposition fera revenir sur ce qui a été réglé. — Demande d'instructions relativement à la protection qui peut être accordée aux ouvriers des fabriques.

Au Caire, le 24 juin 1826.

(Répondu le 3 novembre 1826).

MONSEIGNEUR,

L'accueil favorable accordé aux étrangers dans ce pays, la facilité avec laquelle ils parvenaient à s'employer dans les fabriques en se faisant allouer de fortes rétributions avoient attiré ici une multitude d'Européens de toutes nations, mais surtout des Maltais, des Génois et des Siciliens repoussés par leur patrie qui ne connoissant aucun frein, ni aucune soumission, se livraient aux plus grands excès. Ces derniers se permettoient d'injurier, de frapper, de blasphémer les gens du pays dans leur religion et compromettoient la sûreté et la tranquillité publique. Il étoit tems de réprimer de pareils désordres qui pouvoient avoir les conséquences les plus funestes. Le Pacha, par égard pour les Européens, avoit évité jusqu'à présent d'intervenir autrement que par des sollicitations auprès des consuls en les engageant à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces désordres : si cette preuve de son respect pour les privilèges sous la sauvegarde desquels les étrangers sont placés dans le Levant avoit été appréciée, les auteurs de tous les troubles auroient dû être expulsés du pays, et notamment ceux qui ont pris part à l'attentat commis sur le colonel Rey dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence; les représentations de Son Altesse n'ayant pas été écoutées, sa dignité même ayant été offensée par les vice-consuls de Sardaigne et d'Autriche qui au lieu de poursuivre les coupables dans la déplorable affaire du colonel, ont affecté de se montrer les défenseurs et les protecteurs des individus signalés comme les auteurs de ce délit par les dépositions de plusieurs témoins il ne lui restoit plus d'autre ressource pour rétablir l'ordre et la tranquillité que celle de l'exercice de son autorité. Il s'y est décidé à regret, mais la considération majeure du bon ordre a provoqué de sa part une mesure très sévère concernant tous les Européens en général, ceux établis sur le pays pour leurs affaires particulières comme ceux engagés au service des fabriques. Par

cette décision, tous les Européens établis en Égypte, y exerçant une profession quelconque, ne peuvent continuer d'y rester qu'avec la condition qu'ils justifieront des moyens assurés d'existence et qu'ils seront de plus garantis par leur Consul, ceux travaillant comme ouvriers dans les fabriques devront être soumis aux réglemens de police locale ou à défaut ils ont la faculté de se retirer. Il a été fait notification de ces dispositions à MM. les Consuls généraux à Alexandrie par une circulaire qui leur a été envoyée par M. Drovetti avec injonction de se conformer à toutes les mesures prescrites. En conséquence, j'en ai donné de suite communication à toutes les personnes intéressées en leur faisant sentir la nécessité de s'y conformer. Les nationaux négocians ou artisans, qui sont en petit nombre dans cette ville et qui peuvent offrir une garantie suffisante dans leur bonne conduite, n'ont rien à redouter de cette mesure; les autres, engagés dans les diverses fabriques, ont entendu avec beaucoup de peine qu'il leur étoit prescrit de se soumettre à la police toujours arbitraire des chefs turcs sous les ordres desquels ils travaillent, la plupart ont déclaré qu'ils ne vouloient pas s'assujettir à cette condition, et qu'ils profiteroient de la faculté qui leur est donnée de partir. Ils montrent la ferme résolution de ne jamais consentir au sacrifice de leur protection naturelle, et s'il n'est apporté quelque modification en leur faveur aux dispositions les concernant spécialement, il est bien probable qu'ils abandonneront leur travail. Je prévois cependant que le Pacha qui attache une grande importance au succès de ses fabriques ne voudra pas se priver des ouvriers sans lesquels ces établissemens ne pourroient continuer, et que cette considération l'engagera à revenir sur sa première décision. Incertain si la circulaire du Pacha a été portée à la connaissance de Votre Excellence, je prens la liberté de lui en adresser une copie avec sa traduction.

Tous les ouvriers engagés au service du Pacha prétendent, en leur qualité de Français, avoir les mêmes droits à la protection du Roi que les autres nationaux. Je suis dans le doute à cet égard et je crains en les protégeant de me trouver en contravention aux Ordonnances qui défendent de permettre le séjour dans aucun pays de Levant à tout individu qui se présente sans passeport et sans une permission spéciale. Telle étant leur position puisque presque tous sont arrivés sans passeport et munis seulement d'une feuille de route pour l'intérieur, je supplie Votre Excellence de me

donner des ordres qui dirigeront la conduite que je dois tenir à leur égard.
 J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

Observation du Cabinet sur cette lettre.

Cela est bien simple, ceux qui travaillent pour leur compte jouissent de la protection française, ceux qui travaillent pour le Pacha, se trouveront soumis à ses réglemens de police. Comme ce n'est qu'une condition qu'on leur propose et à laquelle ils ont la faculté de se refuser en n'acceptant pas le travail qu'on leur offre, nous n'avons rien à dire en leur faveur. C'est à eux de choisir. Cette circonstance n'est d'ailleurs pas malheureuse puisque nous avons certainement intérêt à ce que des ouvriers français ne fassent point prospérer les fabriques du Pacha. Écrire à M. Malivoire qui aurait dû timbrer sa lettre *Affaires Commerciales* et à M. Drovetti qui aurait dû écrire au Ministère.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26

116. — Drovetti au Baron de Damas.

Sommaire *. — Mesure prise par le Pacha contre les Européens employés dans ses fabriques. — La blessure faite au Colonel Rey en a été la cause, ainsi que l'indolence de certains Consuls. — Les artisans sont décidés à quitter le service du Pacha pour se soustraire aux mesures de police qu'on veut leur appliquer. — Le Consul du Roi a fait son devoir.

Alexandrie, le 8 juillet 1826.

MONSIEUR,

Parmi les Européens venus en Égypte pour être employés dans les fabriques du Pacha, il s'est toujours trouvé des individus qui, se regardent comme indépendans à la fois et de leurs Consuls et de l'autorité locale, ont cru pouvoir impunément commettre des excès. Leur inconduite, tantôt causée par l'ivresse, tantôt provenant de leur immoralité naturelle, avoit depuis longtemps attiré l'attention de Sa Majesté, lorsqu'une circonstance

Malheureuse est venue nécessiter des mesures de rigueur contre ces perturbateurs de la tranquillité publique. Le colonel d'artillerie Rey, comme M. Malivoire en aura sans doute informé Votre Excellence, ayant été blessé dans un mouvement séditieux, et de forts soupçons planant sur des ouvriers de l'Arsenal du Caire, le vice-roi a exigé que les Européens employés dans ses ateliers fussent dorénavant soumis aux réglemens de police locale, pour les différens délits qu'ils pourroient commettre. Cette décision, communiquée officiellement à tous les Consuls, a été provoquée en partie par la coupable indolence de quelques-uns d'entr'eux, relativement aux démarches tendantes à découvrir les assassins du colonel, dont Son Altesse fait le plus grand cas. Il n'en a pas fallu davantage pour déterminer tous les artisans à quitter le service; leur parti est pris, et aucune considération ne saurait les retenir. Si les Consuls étrangers n'avoient pas toléré dans le pays une quantité d'individus sans moyens assurés d'existence et s'ils avoient puni plus sévèrement les fautes graves auxquelles se sont portés à diverses époques les ouvriers des fabriques, le Pacha n'auroit point été obligé d'en venir à des mesures qui ont amené un tel résultat. Quant à ce Consulat général, il n'a aucun reproche à se faire sous ce rapport; les Ordonnances Royales concernant les mauvais sujets et les vagabonds sont observées scrupuleusement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 9.

117. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Legs d'un Prince indien en faveur du Pacha d'Égypte et des lieux les plus vénérés des mahométans. Ce sont des objets de luxe, de fantaisie, et une somme d'argent.

Alexandrie, le 9 juillet 1826.

MONSEIGNEUR,

Méhémet Ali a reçu par testament du *Nabab* de la province de Carnate, dans les Indes, comme protecteur de la Terre Sainte, de la Mecque,

Médine, etc... une somme de 50.000 *talaris*, pour être distribuée aux lieux susdits, ainsi que divers présens pour lui-même, consistant en plusieurs schals de prix, draps d'or, mousselines brodées, une montre en or avec un oiseau chantant, une magnifique chaîne avec des cachets de pierres précieuses, une belle pendule, une lunette d'approche, une bague en rubis, un fusil qui tire 24 coups de suite, sans avoir besoin d'être rechargé, un poignard et un sabre richement garnis et de grande valeur.

Je n'ai cru devoir faire part de ce legs curieux à Votre Excellence, que pour lui donner une idée de l'influence que le Pacha d'Égypte a acquis jusque dans les Indes, ce qui n'est certainement pas de nature à plaire aux Anglais.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 10.

118. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Arrivée de trois bâtimens construits en France pour le Pacha — Nouvelles de l'Hedjaz et de Morée. — L'organisation des troupes continue. — Un régiment va partir pour l'Hedjaz.

Alexandrie, le 14 juillet 1826.

MONSIEUR,

Trois des bâtimens que le Pacha a fait construire en France sont déjà arrivés ici, ce sont deux bricks et une corvette. L'autre corvette est attendue à chaque instant, elle sera, bientôt après, suivie de la première frégate.

L'organisation des troupes continue sur le même pied. Un régiment va partir pour l'Hedjaz, où il remplacera celui qui y est en garnison, et qui doit revenir en Égypte.

Le convoi qui se trouvait à la Sude est arrivé en Morée; on attend ici son retour pour expédier l'escadre.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 11.

119. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Avis de la démission du général Boyer et de plusieurs officiers supérieurs donnée par eux au Pacha. C'est le résultat de l'intrigue, le général n'a pu obtenir que l'on fit respecter son autorité. — Le Pacha est fort sensible à l'éloignement de ces militaires. — Le Colonel Rey suspend son départ.

Le Caire, le 4 août 1826.

MONSEIGNEUR,

Il existoit depuis longtemps une grande mésintelligence parmi les officiers au service du Pacha, ce désordre a bientôt amené l'insubordination qui ne pouvait avoir que des suites fâcheuses. Des malveillans, qui ne manquent pas dans ce pays, se plaisaient à fomenter le mal, en excitant les officiers, les uns contre les autres. Il en est résulté que plusieurs d'entre eux se considérant comme placés sous la dépendance immédiate des Turcs, ont cru pouvoir se dispenser de la soumission qu'ils devaient aux ordres de M. le lieutenant-général Boyer. Oubliant qu'il est de leur devoir de faire considérer et honorer le nom français dans ce pays, par une conduite sage et digne d'éloges, et de remplir avec zèle les obligations qu'ils ont contractées en prenant ce service, ces individus, qui semblent porter le trouble avec eux, ont intrigué de tous les moyens pour empêcher l'ordre de choses qu'il étoit nécessaire d'établir dans l'armée et que le général travaillait à y introduire. Les avantages que l'on pouvait attendre de l'exécution des vues proposées par le général n'ont pas eu lieu. Contrarié dans ses projets et ne voulant pas être continuellement à lutter contre les intrigues, il a reconnu que sa présence, sans aucune utilité pour le service du Pacha, ne pouvait plus se concilier avec l'élévation de son rang. Après avoir tenté vainement de provoquer de la part de Son Altesse des mesures propres à faire respecter son autorité par les officiers sous ses ordres, et à rétablir parmi eux la subordination, sans laquelle on ne peut espérer aucun résultat, le général a pris la résolution de donner sa démission au Pacha, en lui déclarant par écrit que la position dans laquelle les circonstances l'avaient placé rendant ses services inutiles et l'exposant à des dégoûts et des contrariétés incompatibles avec son rang, il se voyait dans la nécessité de se retirer. Cette démarche ne pouvait manquer de surprendre le Pacha, mais il l'a reçue avec

une indifférence telle que l'on a pu penser qu'il n'en éprouvait aucune sensation désagréable; il est cependant bien connu qu'il en est très affecté, et qu'il aurait souhaité prévenir cette retraite du général. Dans un entretien que j'ai eu avec lui à ce sujet, il me l'a témoigné lui-même et ne m'a pas dissimulé combien il en était contrarié.

L'exemple du général a été suivi par plusieurs officiers qui ne veulent pas passer sous les ordres des Turcs. Voici les noms de ceux qui ont aussi donné leur démission, et qui se proposent de partir avec le général.

MM. ARAKLI	} Chefs de bataillon.
CANTERELLE	
PARRON	
LA CHEVALERIE	
TROGOFF	

LES DEUX FRÈRES TARLÉ, attachés à l'État Major.
CHENNEVILLE, aide de camp du général.

Le colonel d'artillerie Rey est bien décidé aussi à partir, mais il a l'intention de rester jusqu'au mois de novembre, époque à laquelle il croit que sera terminé un travail qu'il a commencé dans la fabrique d'armes confiée à sa direction.

Je vous prie d'agréer l'hommage du respect avec lequel, j'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.
Consulat de France au Caire, n° 24.

120. — Drovetti au Baron de Damas.

(Déchiffrement Cabinet.)

SOMMAIRE *. — On rend compte de la conduite des officiers français en Égypte. Le chef de l'expédition a montré surtout de la cupidité. — Après avoir laissé le soin des

affaires au colonel Gaudin, Boyer a eu des démêlés avec ce chef en crédit, lorsqu'il a voulu reprendre l'autorité. — Le commandant Pécoud, condamné aux arrêts par Boyer, refusa d'obéir, il fut soutenu par le Ministre de la guerre et le Major général de l'armée. — Le Pacha a renvoyé Pécoud de son service — Boyer aurait voulu obtenir une autorité illimitée sur les instructeurs. — Il a donné sa démission. — La révélation par Gaudin du secret de la mission de Boyer et la communication faite par celui-ci au Pacha d'un accord des Puissances en faveur des Grecs, ont mis le Pacha en défiance. — Cette imprudente communication pourrait rendre difficile la position de l'Ambassade et du Consul. — Le Pacha n'a plus de ressources pour continuer ses ruineuses expéditions. — Il ne veut pas renoncer à ses manufactures ni à ses travaux d'utilité.

Alexandrie, le 7 août 1826.

MONSIEUR,

Le tems est venu de faire connaître à Votre Excellence la manière dont MM. les Généraux Boyer et Livron, ainsi que les officiers qui les accompagnoient, se sont présentés en Égypte, et la conduite qu'ils y ont tenue. Dès leur arrivée, il existoit entre eux une certaine défiance générale sur leur mission, comme approuvée par le Gouvernement de Sa Majesté et ayant pour but de préparer les événemens qui devoient un jour nous mettre en possession de ce pays. Bientôt, le chef de l'expédition fit voir qu'il étoit venu ici beaucoup plus jaloux de se former un capital, que d'accomplir les projets français; son indolence abandonna les rênes du service au colonel Gaudin qui, actif et ambitieux, se voua tout entier à l'exercice de ses fonctions et sut inspirer de la confiance au Pacha, au Ministre de la Guerre, au Major-général, aux principaux officiers de l'armée et à la plupart des instructeurs. Huit mois environ s'étoient déjà écoulés, sans aucune discussion, lorsque tout à coup, tiré de sa longue léthargie par les conseils pressans du général Livron, M. Boyer voulut reprendre l'autorité dont il regrettoit de s'être dessaisi; les efforts qu'il fit, pour y parvenir, excitèrent de fâcheux démêlés dans lesquels j'intervins, au mois de mars dernier, d'après les instances du vice-roi, et que j'eus le bonheur d'appaiser; mais la jalousie et l'animosité des deux rivaux n'étaient qu'assoupies; un incident dont je vais avoir l'honneur d'entretenir Votre Excellence, est venu les réveiller et amener des résultats inattendus. Un commandant Pécoud, nouvellement entré au service, s'étant permis de chasser dans un jardin

du quartier français au Caire, sous les fenêtres du Consulat, et n'ayant pas voulu cesser, malgré toutes les observations qui lui furent faites, en prétendant n'avoir aucun ordre à recevoir du Consul de France. M. Malivoire en demanda satisfaction au général. Les arrêts furent aussitôt intimés au Sieur Pécoud qui, sur les instigations du Colonel Gaudin, refusa de s'y soumettre. Ce trait d'insubordination donna lieu aux discussions les plus vives; le Ministre de la Guerre et le Major Général de l'armée, protecteur du Colonel et du commandant, s'étant prononcés en faveur de ce dernier, contestèrent à M. Boyer le droit de punir de pareilles fautes. Impatient de voir finir des débats aussi scandaleux et espérant que je parviendrois encore une fois à rétablir la paix dans le camp, le Pacha me fit marquer le désir que je me rendisse auprès de lui; mais l'état toujours souffrant de ma santé ne me permit point d'entreprendre de nouveau ce voyage. Alors Son Altesse, sur la demande de M. Malivoire et du Général Boyer, que d'après la dépêche de Votre Excellence concernant le Sieur Pécoud, j'ai cru devoir appuyer, décida le renvoi de son service dudit commandant. Néanmoins cette mesure ne suffisoit pas pour contenter le général; ses vœux n'eussent été comblés qu'autant que le vice-roi auroit renvoyé en même tems le colonel, et qu'on lui eût, contre l'avis du Ministre de la Guerre et du Major général, accordé une autorité illimitée sur tous les instructeurs. M. Boyer, voyant le Pacha peu disposé à le satisfaire sur ce dernier point, vient de donner sa démission qui a été acceptée sans difficulté.

D'après tout ce qui précède, je ne serois pas éloigné de croire que le colonel Gaudin, voulant porter le dernier coup au général, ait précédemment révélé au Pacha le prétendu secret de sa mission. Déjà, depuis quelque temps, Son Altesse témoignoit de la méfiance et moins d'égards pour lui; sa mauvaise humeur fut encore augmentée, récemment, par une communication que lui fit le général, avec assez peu de discrétion et de ménagemens, relativement à l'accord de toutes les Puissances pour soutenir la cause des Grecs auprès de la Porte; accord dont la Légation m'a informé, avec injonction expresse de le tenir secret, tandis qu'on l'avoit écrit de Paris à M. Boyer, et que celui-ci ne le laissa pas ignorer à ses amis, en y ajoutant imprudemment : « Dans trois mois, il n'y aura plus un seul Turc en Morée. » Cette circonstance n'a pu qu'aigrir le vice-roi et lui inspirer des doutes

graves sur la prédilection de la France, dont il s'étoit flatté jusqu'à présent. Je suis d'autant plus peiné de la légèreté avec laquelle cette communication a été faite au Pacha, qu'elle pourroit l'entraîner dans une route opposée aux intentions du Gouvernement de Sa Majesté et rendre plus compliquées les difficultés et la délicatesse de la position de l'Ambassade à Constantinople, ainsi que la mienne.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

P. S. La situation financière de Méhémet Ali, devient de jour en jour plus critique; deux mauvaises récoltes consécutives, les frais immenses de la guerre contre les insurgés, la manie de continuer à élever des fabriques qui ne lui rapportent aucun bénéfice, ont épuisé ses ressources, sans qu'il sache à quel moyen recourir, pour faire face aux dépenses de sa prochaine expédition. Tous mes efforts, afin de le déterminer à abandonner les manufactures et à exploiter les richesses de son territoire, ont été inutiles; la construction et l'entretien de ces fabriques sont évalués pour cette année, à 20 millions de francs. Son Altesse a bien fait creuser quelques canaux de plus, et ordonné d'autres travaux de même genre, mais Elle n'a pu encore se persuader, qu'en tems de guerre, il faut laisser de côté tout ce qui n'est pas d'une importance essentielle.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 4.

121. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Réception des renseignemens concernant le Sieur Pécoud, et observations sur la conduite de cet officier en Égypte. — Si l'on doit déplorer la conduite du Sieur Pécoud, on doit aussi regretter que M. Boyer ait mis si peu de mesure dans la sienne. — Il a entraîné en masse les officiers français, — M. Malivoire n'a pas vu que le rôle de conciliateur étoit celui qui convenait dans la circonstance. — Ci-joint une lettre écrite à ce Consul.

Alexandrie, le 14 août 1826.

MONSEIGNEUR,

Je dois remercier Votre Excellence des informations qu'Elle a bien voulu me transmettre le 28 avril, concernant le Sieur Antoine Pécoud. Ma dépêche du 7, qui contient quelques détails sur la conduite de cet officier, prouvera à Votre Excellence qu'il n'étoit pas plus fait pour le service de Méhémet Ali Pacha que pour celui du Gouvernement français. Il est seulement à déplorer qu'un pareil sujet ne soit venu en Égypte que pour occasionner les fâcheux événemens dont le même rapport présente le récit. Il n'est pas moins à regretter que, d'une affaire particulière, M. Boyer ait fait une affaire générale, en lançant l'anathème contre quiconque ne le suivroit pas, et traitant de lâches et hommes sans honneur les Français qui resteroient au service du Pacha. C'est par un langage aussi déplacé qu'il a entraîné avec soi les officiers dont Votre Excellence trouvera les noms à la suite de ma dépêche; on dit même que quelques-uns d'entr'eux se sont déterminés à partir sur la crainte que le Général, dès son retour en France, ne leur fit retrancher la pension dont ils jouissent. Il est à regretter que la satisfaction que lui a accordée Son Altesse en renvoyant le Commandant Pécoud, ne lui ait point paru suffisante, et qu'il ait persisté dans des réclamations ultérieures. Il est à regretter que le Général, au lieu de présenter à Méhémet Ali le plan que Son Altesse lui avoit demandé, afin de mettre définitivement chacun à sa place, et d'établir la discipline et la subordination sur des bases invariables, ait envoyé au Pacha sa démission. Il est finalement à regretter que, dans cette circonstance délicate, M. Malivoire ne se soit pas chargé du beau rôle de conciliation, et ne nous ait épargné le désagrément de voir une aussi grande quantité de Français quitter le service à la fois. Pour moi je n'ai pu m'empêcher d'adresser à cet égard quelques observations à mon collègue du Caire, dans une lettre dont je crois devoir transmettre ci-joint copie à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

Liste des officiers français partant d'Égypte avec le Général Boyer :

MM. TARLÉ aîné . . .	Chef de bataillon.
TARLÉ cadet . . .	Capitaine, aide de camp du Général Livron.
CHENEVILLE . . .	Capitaine, aide de camp du Général Boyer.
PARON	} Chefs de bataillon.
CANTERELLE . . .	
LA CHEVALERIE . . .	
ARAKLI	
TROGOFF	
SUTA	Capitaine.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 9.

122. — Franchet d'Esperey au Ministre des Affaires Étrangères.

SOMMAIRE. — Au sujet de la frégate construite à Marseille pour le Pacha d'Égypte.

Paris, le 21 août 1826.

MONSIEUR LE BARON,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une lettre du Préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 13 de ce mois, relative à la frégate construite à Marseille pour le Pacha d'Égypte. Votre Excellence donnera à cette affaire la suite qu'Elle jugera convenable.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération . . .

Le Directeur de la Police,
FRANCHET D'ESPEREY.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

123. — Le Préfet des Bouches-du-Rhône
au Ministre de l'Intérieur.

(Annexe de la lettre de Franchet d'Esperey
au Ministre des Affaires Étrangères.)

SOMMAIRE *. — Une grande partie de la population de Marseille s'étoit portée sur les lieux d'où l'on pouvait voir lancer la frégate construite pour le Pacha d'Égypte. — Force armée pour maintenir l'ordre. — La frégate n'ayant pu être mise à l'eau chacun s'est retiré paisiblement. — Les constructeurs reçoivent le prix des bâtimens dès leur livraison qui s'effectue à Marseille. — Les entrepreneurs ne sont donc intéressés à la conservation des bâtimens que jusqu'au moment où l'agent du Pacha les a agrées. — C'est un Sieur Icard Verif, qui doit commander la frégate. — Retour de la Grèce et départ pour Paris des Sieurs Gérard et Piscatoris. — Le Sieur Rocofort montre un grand zèle pour la cause des Grecs, mais sans entrer dans la question politique. — Le Vice-Président Borelly, Président du Comité Grec de Marseille a fait une chute de cheval qui le retiendra au lit pendant longtems. Il écrit beaucoup. Ses projets de quête n'ont pas réussi. — Les mesures sont prises pour préserver la frégate. — Le moyen le plus sûr serait de la faire escorter.

Marseille, le 13 août 1826.

MONSIEUR,

J'aurai l'honneur de commencer cette lettre par la relation exacte de ce qui s'est passé au chantier de la frégate du Pacha d'Égypte, au moment où elle a été lancée, et répondrai ensuite aux deux lettres confidentielles de Votre Excellence des 3 et 7 de ce mois, qui rentrent dans le même objet.

Depuis quelques jours, les habitans de cette ville étoient avertis que la frégate serait lancée le 12; aussi, dès la pointe du jour, les amphithéâtres qui avoient été élevés sur le chantier, et les pontons, étoient-ils garnis d'une foule immense de spectateurs, avides de jouir de ce spectacle. On voyoit également beaucoup de monde dans ces bateaux et sur les quais. L'autorité locale avoit pris toutes les mesures que réclamait la prudence : un bataillon du 63^e régiment de ligne et de gendarmerie stationnaient autour de la frégate, autant pour maintenir l'ordre, que pour prévenir tous les accidens qu'une imprudente curiosité auroit pu occasionner. Grâce à

ces précautions on n'a eu à déplorer aucun événement fâcheux. La frégate sur la poupe de laquelle flottait le pavillon blanc, s'était ébranlée sur son lit, à huit heures du matin, elle a parcouru avec majesté les deux tiers de son trajet, mais elle n'a pu franchir toute la distance pour arriver à la mer; elle s'est arrêtée sur un terrain trop mobile, à ce qu'il paraît, pour supporter le poids d'une aussi lourde masse. On avait prévu ce résultat et l'on croyait avoir remédié à cet inconvénient par des travaux considérables qui n'ont pas répondu à l'attente des ingénieurs. Toutefois le bâtiment n'a pas souffert de cette secousse, et l'on travaille avec activité à le dégager.

Dès que les spectateurs ont appris que la frégate ne pourrait arriver à la mer avant la fin du jour, ils se sont retirés avec ordre, contrariés de n'avoir pu goûter, en entier, le plaisir qu'ils s'étaient promis, mais il ne m'est pas parvenu que l'on se soit permis des allusions, ni que l'on ait tenu des discours inconvenants.

La frégate sera, à ce que l'on pense, prête à mettre à la voile dans deux mois environ. Elle sera probablement assurée à Londres, ainsi que l'ont été les deux corvettes, l'une a déjà été expédiée pour Alexandrie. On a la nouvelle positive qu'elle est arrivée à sa destination, l'autre partira dans dix jours.

Les accords patents qui existent entre Son Altesse le vice-roi d'Égypte ou son agent, et les entrepreneurs de la construction, portent que les bâtimens seront livrés à Alexandrie; mais, d'après une contre-lettre, la livraison doit en être faite à Marseille seulement, et les entrepreneurs en reçoivent aussitôt le prix qui est déposé.

Il résulte donc de ces accords que les entrepreneurs n'ont un intérêt réel à la conservation des bâtimens que jusqu'au moment où l'agent du Pacha les a agréés dans le port de Marseille. Cet état de choses peut donner accès à bien des suppositions qu'on ne peut pourtant fixer sans avoir d'ailleurs d'autres données.

Le Commandement de la frégate est confié à un Sieur Icard Verif, ancien officier de la Marine française, proposé par l'administration de la Marine, et agréé, sans doute, par Son Excellence le Ministre de ce Département. Je n'ai point des renseignemens précis sur la moralité de l'individu, c'est un point d'ailleurs que Votre Excellence pourra faire éclaircir si Elle le juge convenable. Rien d'applicable sur le Sieur Gérard, neveu du député

de ce nom élu par le Département de la Seine, vint, en effet, il y a environ neuf mois, à Marseille, pour passer chez les Grecs avec une mission du Comité de Paris; mais étant tombé malade ici, le Sieur Piscatoris, venu également avec lui de la capitale, se chargea de cette mission; il fut rejoint après par le Sieur Gérard. Tous les deux sont revenus dernièrement et se sont mis en route pour Paris. Ce dernier témoignait des prétentions contre le Sieur Favier, avant son départ; il en fait actuellement l'éloge. On assure que M. Gérard allait en Grèce dans les intérêts d'un des fils de S. A. R. le Duc d'Orléans, tandis que M. Piscatoris y servait le fils de l'ancien Roi de Suède.

Le Sieur Rocofort, originaire de Marseille, âgé de plus de soixante ans, père de famille, ayant de la fortune, membre du Comité Grec, montre un grand zèle pour cette cause, mais il ne cesse de protester, et son caractère ne permet guère d'en douter, qu'il n'est porté à secourir les Grecs que par des vues d'humanité, et nullement pour l'intérêt d'une faction; qu'il est dans la ferme et inébranlable résolution de rester en dehors de la question politique. D'après cette profession de foi qu'il m'a souvent renouvelée avec toute l'apparence de franchise que comporte son caractère bien connu, le Sieur Rocofort ne peut être soupçonné de se mêler d'intrigues politiques, et s'il existe réellement le projet d'enlever ou de brûler la frégate du Pacha il n'est assurément pour rien dans cette machination.

Le Vice-Président Borelly, Président du Comité Grec à Marseille, est retenu dans son lit à la campagne, depuis plusieurs jours, et il y restera probablement longtems. Sa situation a été causée par une chute de cheval. Il s'occupe très chaudement des intérêts des Grecs, et visant toujours à l'effet, s'il ne peut agir, il écrit beaucoup et souvent d'une manière gauche; il a fait insérer, dans le *Messenger*, journal qui vient de paraître en cette ville, et dont je joins ici le second numéro, une lettre, qui avait pour objet, de provoquer une quête en faveur des Grecs, d'abord, au moment où l'on lancerait le vaisseau égyptien, et, ensuite, dans une fête de campagne que les jeunes gens de la ville viennent de donner aux dames. Ceux-ci, quoique la majorité ait une couleur libérale, ont trouvé très inconvenant que M. Borelly eut fait une pareille proposition sans leur avenu, et ils ont, à cet effet témoigné publiquement tout leur mécontentement d'une pareille conduite. Le bal a eu lieu mais il n'y a pas eu de quête. M. Borelly s'est exalté

à froid, mais je doute qu'il fut assez audacieux pour méditer quelque projet d'enlèvement de la frégate; projet dont l'exécution ne paraît d'ailleurs pas facile: toutefois j'ai pris les mesures nécessaires pour prévenir ce coup de main, elles ne se ralentiront pas un seul instant, et comme d'ailleurs je me suis ménagé des intelligences dans le comité grec, je serai toujours en position de connaître les déterminations qu'il pourra prendre, et de les partager si elles étaient contraires aux intérêts du Gouvernement, ou à ses vues politiques; Votre Excellence peut donc compter sur ma vigilance et s'en reposer entièrement sur elle et même sur un résultat satisfaisant. Du reste, le moyen le plus simple et le plus sûr serait de faire escorter jusques à Alexandrie la frégate égyptienne par des bâtimens de la Marine Royale. C'est d'autant plus essentiel que s'il arrivait quelque accident, le Pacha exercerait peut-être des représailles sur le commerce marseillais, et les négocians constructeurs étant tout à fait désintéressés ainsi que je viens d'avoir l'honneur de vous le dire, c'est à vous de redoubler de surveillance, lors même que le projet dont Votre Excellence m'a entretenu serait tout à fait chimérique. La chose est d'un trop haut intérêt pour ne pas mériter toute notre sollicitude.

Lorsque votre lettre du 3 arriva à Marseille, j'étais en tournée, mais M. le Baron Durre, qui me remplaçait comme secrétaire général, prit avec un zèle et une intelligence dont je dois lui tenir compte les informations qui font la base de cette lettre et qui coïncident parfaitement avec mes documents.

Je suis, etc.

124. — Franchet d'Esperey au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Transmet de nouveaux détails sur la frégate construite à Marseille pour le Pacha d'Égypte.

Paris, le 25 août 1826.

MONSIEUR LE BARON,

J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, le 21 août copie d'une lettre du Préfet des Bouches-du-Rhône, relative à la frégate l'*Amazone*,

construite à Marseille pour le Pacha d'Égypte. Ce bâtiment a été lancé de nouveau, le 19 août, mais sans aucun succès. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une seconde lettre que je reçois du Préfet des Bouches-du-Rhône sur cet objet; elle fera de cette communication l'usage qu'Elle jugera convenable.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, etc.

FRANCHET D'ESPEREY.

125. — Le Préfet des Bouches-du-Rhône
au Ministre de l'Intérieur.

(Annexe de la lettre de Franchet d'Esperey du 25 août 1826.)

SOMMAIRE *. — Lancée une première fois la frégate n'avait pu arriver à la mer, à cause d'un amas de copeaux qu'elle avait produits et carbonisés en parcourant son lit. — Elle est tombée sur le flanc en arrivant à l'eau; ce nouvel accident provient du peu de fond.

Paris, le 19 août 1826.

MONSEIGNEUR,

Ainsi que je l'ai annoncé à Votre Excellence par ma dépêche télégraphique du 12 de ce mois, confirmée par une lettre subséquente, la frégate égyptienne a été arrêtée dans sa marche par un accident que l'on avait d'abord attribué à un affaissement du terrain, mais que l'on a reconnu plus tard, pour avoir été occasionné par la carbonisation des copeaux que ce bâtiment a détaché de son lit, en le parcourant. Ces matières avaient formé un tel obstacle, que la frégate n'a point obéi aux efforts qui ont été faits immédiatement après ce contre tems pour la mettre à l'eau, et qu'il a fallu déployer des moyens plus extraordinaires qui ont nécessité beaucoup de tems et de travail. Cependant les préparatifs étant terminés ce matin, elle a été lancée une seconde fois, mais arrivée dans la mer, dont la hauteur dans cet endroit n'est pas suffisante, à ce qu'il paraît, pour un navire de cette force, l'avant calle a touché le fond et la frégate s'est aussitôt renversée sur le flanc gauche, ayant encore la sixième partie de sa longueur

sur le chantier. Cet accident, plus grave que le premier, fait souffrir la frégate qui ne pourra être tirée de cette position que très difficilement, et par moyens très onéreux. Du reste personne n'a pris mal dans cet événement qui était imprévu et qui aurait pu coûter la vie à beaucoup de monde, si l'on n'avait eu la précaution de faire tenir les spectateurs à une certaine distance du navire.

D'après cet accident, il n'est plus possible de calculer l'époque précise à laquelle la frégate pourra mettre à la voile; on ne pourra le faire qu'après qu'elle aura été relevée. J'aurai l'honneur d'en informer Votre Excellence.

Je suis, etc.

126. — Le Préfet des Bouches-du-Rhône
au Ministre de l'Intérieur.

(Copie. — Annexe à la lettre de Franchet d'Esperey.)

SOMMAIRE *. — La frégate est toujours échouée. Moyennant dix mille francs un constructeur s'est chargé de la mettre à flot. — L'accident provient de la nature des localités.

24 août 1826.

Depuis le 19 août, on a fait des tentatives pour dégager la frégate l'*Amazone*; mais elles n'ont eu aucun résultat, et elle est toujours échouée. Les entrepreneurs, se trouvant très embarrassés, viennent, en désespoir de cause, de passer une transaction avec un constructeur marin de la Ciotat, homme dépourvu de toute instruction, mais qui, guidé par son seul génie, a relevé des navires qui étaient dans une position tout aussi critique que celle de la frégate. On espère beaucoup de lui, et il s'est engagé, moyennant dix mille francs, de mettre la frégate à flots. Toutefois, il paraît que les opérations auxquelles il doit se livrer pour cet objet, exigeront *un tems illimité*, de manière qu'il n'est plus possible de calculer l'époque à laquelle ce bâtiment pourra mettre à la voile. Cet événement est du reste très fâcheux pour M. de Cérizy, ingénieur de la Marine Royale, rempli de talents et de mérite, qui a dirigé les travaux de construction quoiqu'on s'accorde

à reconnaître dans la nature des localités les causes qui ont produit l'accident survenu à la frégate.

On continue d'exercer autour de ce navire la surveillance la plus attentive, afin de prévenir toute tentative qui aurait pour but de l'incendier.

Je suis, etc. ⁽¹⁾.

127. — Drovetti au Ministre.

(Déchiffrement.)

SOMMAIRE. — Le Général Boyer attendra la corvette l'*Écho* pour passer en France. Il sera suivi des instructeurs français. — L'annonce de l'intervention des Puissances en faveur des Grecs a ralenti les opérations du Pacha. — L'escadre ne partira que dans le cas où Lord Cochrane ne paraîtra pas.

Alexandrie, le 26 août 1826.

MONSEIGNEUR,

Le Général Boyer vient d'arriver ici avec deux officiers, et il attendra la corvette l'*Écho* pour passer en France. Les autres instructeurs français sont encore au Caire, mais ils ne tarderont pas à descendre; il y en a plusieurs parmi eux, qui se sont déjà repenti d'avoir suivi, si précipitamment, le funeste exemple de leur chef. Quant à la confiance que celui-ci a faite au Pacha, concernant l'accord de toutes les Puissances en faveur des Grecs, l'impression fâcheuse qu'elle avoit produite, sur l'esprit de Son Altesse, a été fortifiée par la persévérance avec laquelle on a annoncé l'arrivée de Lord Cochrane dans le Levant. Il en est résulté une sorte d'inertie dans les opérations; l'escadre égyptienne dont le départ sembloit très prochain, a ralenti ses préparatifs, et le vice-roi, qui étoit attendu ici, d'un moment à l'autre, pour donner les derniers ordres, ne paraît pas disposé à quitter, de sitôt, sa capitale. On présume même qu'il ne se décidera à expédier sa flotte, que quand il aura la certitude que Lord Cochrane, qu'il regarde comme un brûlot lancé par l'Angleterre, ne viendra pas dans ces mers.

⁽¹⁾ Il faut suivre toute cette histoire du lancement de l'*Amazone* dans l'ouvrage de M. Georges DUVIN, *Les premières frégates de Mohamed Aly*, Le Caire, 1926.

J'ai déjà eu l'honneur de vous exprimer combien la retraite du Général Boyer et les circonstances qui l'ont accompagnée, m'ont causé de désagrément et d'embarras; je ne puis, aujourd'hui que vous renouveler mes regrets sur ce déplorable événement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

P. S. La pénurie de fonds continue à se faire sentir; et c'est encore une des causes de la lenteur qu'éprouvent les opérations d'ici.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 5.

128. — Malivoire au Ministre.

SOMMAIRE *.— Réception des deux circulaires du 19 juillet relatives aux mariages. — Départ du Pacha pour Alexandrie. Mauvais état de sa santé, ses inquiétudes sur les événements que la guerre avec les Grecs peut amener par suite de l'expédition de Lord Cochrane. — Il supporte avec peine l'éloignement de son fils Ibrahim Pacha. — Le Caire sera sa résidence au retour.

Le Caire, le 11 septembre 1826.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les deux dépêches du 19 juillet par lesquelles Votre Excellence me fait part de deux nouvelles décisions rendues par le Conseil d'État relativement aux formalités à observer à l'avenir, concernant les mariages des Français en pays étranger, et m'enjoint de prendre pour règle de ma conduite les dispositions qui y sont contenues. C'est un devoir que je remplirai scrupuleusement dans toutes les occasions qui pourront se présenter, en veillant soigneusement à ce que leur exécution soit maintenue.

Le Pacha va s'absenter de cette ville, il se rend à Alexandrie, où il se propose de passer environ un mois, pour y terminer plusieurs affaires qui réclament sa présence. Le principal but de ce voyage est d'accélérer l'expédition de ses bâtimens qu'il renvoie en Morée pour y porter des munitions

de guerre, des provisions de toute espèce, et une somme d'argent considérable destinée à la paye de ses troupes. Je pus hier lui faire une visite de politesse et lui souhaiter un heureux voyage. Sa santé qui est un peu dérangée depuis quelque temps, par suite d'un grand échauffement interne ne laisse pas que de lui donner du souci. Il est fatigué des médecins qui lui prescrivent un régime de nourriture sévère, auquel il ne veut pas s'assujettir, il attend maintenant sa guérison de l'air de mer qu'il va respirer à Alexandrie; il n'est pas tranquille non plus sur les événemens qui se préparent dans l'Archipel; l'arrivée prochaine de Lord Cochrane à qui plusieurs journaux donnent des forces imposantes, lui donne de l'inquiétude, dans ce moment cy surtout où il ne peut se dispenser de faire une nouvelle expédition, et où il attend de Marseille, de Livourne et de Trieste les fré-gates qui y ont été construites pour son compte.

L'éloignement de son fils Ibrahim Pacha, qu'il ne pourrait rappeler dans une pareille circonstance sans indisposer le Grand Seigneur contre lui, est un autre sujet de chagrin pour lui. Tous ces motifs réunis le rendent furieux, le tiennent dans une agitation continuelle, et contribuent à entretenir l'état maladif dans lequel il se trouve. Son intention au reste est de retourner dans cette ville aussitôt qu'il aura mis fin à toutes les affaires dont il va s'occuper à Alexandrie, il paraît décidé à faire sa résidence habituelle ici, de préférence, pour la facilité qu'il y trouve à donner plus d'activité à ses communications avec les provinces de l'Intérieur, sur l'administration desquelles, il veut toujours exercer une surveillance immédiate.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

129. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Rapport de la conduite du Sieur Pécoud, de ses insultes et de la justice rendue par le Pacha en le renvoyant. — Le Sieur Pécoud d'un naturel tracassier exposait plusieurs personnes en se livrant à la chasse dans un jardin. — Il mépri-

sait l'autorité du Consul et celle du général Boyer. — N'étant plus au service du Pacha, le Sieur Pécoud va être renvoyé du Caire à Alexandrie d'où il sera dirigé vers la France.

Au Caire, le 16 septembre 1826.

MONSIEUR,

Parmi les derniers officiers arrivés en Égypte d'après des engagements passés à Marseille avec M. le général Livron se trouvait le Sieur Pécoud, chef de bataillon, le même auquel se rapporte la dépêche de Votre Excellence du 28 avril au Consulat général. Cet officier turbulent n'a pas tardé à développer son caractère faux et méchant. Maître en fait d'intrigues, il employoit tous les moyens pour dénigrer ses camarades dans l'esprit des chefs militaires turcs, croyant parvenir à gagner leur confiance en s'abaissant au rôle d'espion près d'eux; querelleur, il a eu des disputes avec des particuliers qui pouvoient avoir des inconvéniens très graves, sans l'intervention de certaines personnes sages qui en ont prévenu les suites; toutes ses actions ne tendoient à rien moins qu'à mettre le désordre partout. Comme il se trouvoit au service du Pacha et par là hors de la juridiction du Consulat, j'évitois de m'immiscer dans ses affaires ainsi que je le pratique à l'égard de tous les officiers; je feignois de tout ignorer, laissant à ses supérieurs le soin de réprimer son inconduite. Il a fallu une provocation aussi directe que celle qu'il s'est permise à mon égard pour me décider à aviser aux moyens de le faire rentrer dans la voie de l'honneur et de la décence.

Le Sieur Pécoud occupoit un logement dans l'auberge française tenue par le Sieur Monier; de cette auberge dépend un jardin très peu spacieux qui est entouré de maisons turques et franques ayant leurs fenêtres sur ce jardin, celle que j'habite est de ce nombre. Les propriétaires de ces maisons me portèrent leurs plaintes de ce que le Sieur Pécoud journellement chasse dans le jardin et les exposoit à des dangers par les plombs qui venoient frapper leurs maisons et même leurs fenêtres. J'avois moi-même éprouvé le même inconvénient que j'endurois patiemment pour éviter d'avoir aucun démêlé avec cet individu, mais je ne pouvois me refuser à rendre justice aux plaignants, d'autant plus que le mal provenoit d'un Français restant dans un établissement placé sous ma surveillance. Toujours dans l'intention de me tenir éloigné de tout rapport direct avec lui, je chargeai

le Sieur Monier, maître de l'auberge, de représenter au Sieur Pécoud que sa chasse dans un local aussi resserré compromettant la sûreté des personnes habitant les maisons voisines, il convenait qu'il y renoncât. Cette démarche au lieu de produire l'effet que j'en attendois fut accueillie avec insolence et menace, il alléguâ qu'il n'avoit d'ordre à recevoir de qui que ce soit, et que personne n'avoit le droit de lui deffendre de chasser. Sur le rapport que me fit le Sieur Monier de l'accueil qui lui avoit été fait, et considérant que ce seroit compromettre la sûreté publique que de laisser subsister un pareil désordre, je fus contraint de rendre une ordonnance par laquelle il étoit deffendu à toutes les personnes logées dans l'auberge de tirer aucune arme à feu dans le jardin, et je chargeai le Sieur Monier d'en donner connoissance à tout le monde. Le Sieur Pécoud fut un des premiers qui en eut communication, il y répondit par des invectives contre moi en s'emportant, et en annonçant le dessein de continuer sa chasse. Dès le lendemain matin, il revint effectivement tirer des coups de fusil pendant plus de deux heures, et ajoutant l'insulte à la contravention à ce qui avoit été ordonné, il affecta d'envoyer du plomb contre les fenêtres mêmes de ma maison.

Je ne pouvois voir dans l'offense bien préméditée du Sieur Pécoud que l'intention de m'enlever toute considération aux yeux des gens du pays et de tous les Européens, ce motif me fit un devoir de demander une réparation à ses supérieurs. Je m'adressai au général Boyer qui accueillit parfaitement bien ma plainte, et lui ordonna immédiatement les arrêts. L'autorité du général ne lui en imposa pas davantage, il ne tint pas les arrêts et affecta de se promener ce jour-là plus que de coutume, en publiant qu'il ne reconnoissoit que l'autorité du Pacha et celle du Ministre de la guerre. Mes démarches auprès du général Boyer n'ayant eu aucun résultat, j'eus recours au Pacha, et je réclamai de sa justice les réparations qui étoient dues au caractère public dont je suis revêtu. Il exprima son mécontentement de la conduite du Sieur Pécoud, et me promit sans difficulté de faire droit à ma demande aussitôt qu'il auroit obtenu sur cette affaire les renseignements qu'il désiroit. Après avoir consulté le Ministre de la guerre et le Major général, et s'être bien convaincu que les principes d'insubordination professés par le Sieur Pécoud étoient sujets aux plus grands inconvéniens, il s'est décidé à le renvoyer de son service. En me notifiant cette détermination, il me fit dire qu'il le remettoit à ma discrétion.

Dès que cette décision de Son Altesse m'a été annoncée officiellement, je l'ai signifiée au Sieur Pécoud afin qu'il se prépare à partir de ce pays, où son séjour n'étant plus motivé par aucun prétexte plausible ne pouvoit avoir lieu plus longtems. Comme il se trouvait atteint d'une maladie assez grave qui ne lui permettoit point de se mettre en voyage, je n'insistai pas pour qu'il partît immédiatement; mais il est aujourd'hui rétabli, et considérant que son séjour en Égypte seroit contraire aux ordonnances du Roi, et qu'il y a tout lieu de craindre qu'il ne compromettrait la considération et la sûreté de tous les nationaux, je ne puis me dispenser de le faire partir pour Alexandrie, d'où Monsieur le Consul général à qui j'ai rendu compte de sa conduite prendra les mesures nécessaires pour le faire retourner en France. J'aurai l'honneur de donner à Votre Excellence une information exacte de son éloignement de cette ville.

Je vous supplie d'agréer l'hommage du respect avec lequel,

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26, n° 27.

130. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE *. — Départ du général Boyer. Le commandant du bâtiment du Roi l'*Écho* n'a pas voulu le recevoir avec les quatre officiers qui l'accompagnaient. — Il demeure reconnu que la retraite du général est un mouvement d'humeur. Le Consul aurait essayé de tout concilier si on lui avait demandé son concours. — La plupart des officiers se sont repentis d'avoir quitté le service du Pacha. — Celui-ci se dispose à envoyer son escadre porter des vivres en Morée sans prendre part aux opérations. — La conduite du Pacha est la suite des prétentions élevées par le Capitan Pacha au commandement absolu, et du refus du Sultan d'accorder des faveurs qui devaient dédommager Méhémet Ali de ses dépenses en satisfaisant son ambition.

Alexandrie, le 18 septembre 1826.

MONSIEUR,

Il y a trois jours que le général Boyer est parti pour Marseille, sur un navire marchand. Il aurait voulu obtenir passage, à bord de la corvette du Roi l'*Écho*, mais le commandant le lui a refusé, par des motifs de convenance particulière. Le général avait sollicité cette faveur, pour lui et quatre officiers, et telle est probablement la raison qui aura mis le commandant

dans le cas de ne recevoir aucun d'eux. M. Boyer ne m'a jamais adressé, à cet égard, la demande formelle, par écrit, probablement prêt à justifier les démarches que j'aurais faites; mais, de toute manière, son admission, sur un bâtiment de l'État, offrait l'inconvénient de faire croire qu'il était rappelé par le Gouvernement Français, comme le bruit s'en était déjà répandu.

Il est bien reconnu, actuellement, que la retraite du général provient d'un moment d'impatience et de mauvaise humeur; et que toutes les intrigues de son rival, le colonel Gaudin, n'auraient jamais déterminé le Pacha à le congédier. D'ailleurs, si M. Boyer avait eu l'intention de m'écrire et de me consulter, j'aurais fait un dernier effort, sur ma santé, pour aller au Caire, dans l'espérance de modifier ses résolutions. Quant aux officiers, nul doute qu'ils n'aient été entraînés, parce qu'on vouloit réduire le vice-roi à renvoyer le colonel; la plupart n'ont pas tardé à s'en repentir et ils regrettent vivement, aujourd'hui, les places qu'ils ont abandonnées avec tant d'irréflexion. Les communications que M. Boyer avait faites à Méhémet Ali, d'après une lettre du général Belliard, paraissent avoir produit une forte impression sur Son Altesse. Elle est arrivée au Caire, il y a peu de jours, et se dispose à expédier son escadre, pour porter des vivres et de l'argent, en Morée; mais avec ordre de revenir sans entreprendre aucune opération contre les insurgés; il sera, en même temps, prescrit à Ibrahim Pacha de se tenir simplement sur la défensive et d'attendre ainsi l'issue des événements. Cette réserve de Méhémet Ali n'a pas uniquement sa source dans la crainte de voir les Puissances Européennes prendre une part active à la lutte des Grecs; elle a aussi pour motif, l'accueil défavorable que fit la Porte aux plaintes de son fils contre le Capitan Pacha, après la prise de Missolonghi, la difficulté de se concerter avec le Grand-Amiral, dont les prétentions au commandement absolu se sont renouvelées, plus fortement que jamais, la pénurie de fonds et enfin le refus obstiné du Sultan d'accorder au Gouverneur de l'Égypte quelques faveurs, qui, tout en le dédommageant des sacrifices énormes qu'il a faits, jusqu'à présent, puissent contenter son ambition et son amour-propre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

131. — Franchet d'Esperey au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Trois officiers d'Ibrahim Pacha ont obtenu des passeports pour Paris, on les croit chargés d'une mission diplomatique. — Ils iront à Londres.

Paris, 26 septembre 1826.

MONSIEUR LE BARON,

Trois officiers d'Ibrahim Pacha, vice-roi de Djedda, viennent d'obtenir des passes provisoires pour Paris. Ils se nomment Selim Aga, Omer Effendi et Mehmet Effendi; le premier porte le titre de Selictar, le second celui de Mouhourdar, et le troisième celui de Dividar; ils étaient porteurs d'un passeport collectif, délivré le 5 de ce mois à Lavalette, par le Consul général de la Porte ottomane à Malte, et ils avaient fait le trajet de cette île à Marseille sur la goélette de S. M. B. *The Prince Regent*. Ils doivent partir pour Londres, après avoir fait à Paris un séjour de très courte durée. Ces musulmans disent que leur voyage a pour but des intérêts de commerce, mais tout fait présumer qu'ils sont chargés d'une mission diplomatique.

J'ai l'honneur de communiquer ces renseignemens à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, etc.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur de la Police,

FRANCHET D'ESPEREY.

132. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Démarches des Anglais auprès du Pacha. — Le départ du général Boyer avait inspiré au Pacha des doutes sur les dispositions du Gouvernement Français. — Le commandant de la frégate anglaise la *Sybille* est arrivé au Caire et après un entretien avec le Prince, a paru très content. — Arrivée d'un brick de guerre venant de Malte, conversation de deux personnes attachées au Marquis de Hastings avec le Pacha. — Le Pacha a fait connaître au capitaine du bâtiment du Roi l'*Écho*, qu'il ne traiterait pas avec Lord Cochrane. — On s'occupe de fortifier les redoutes du Port-Vieux bâties par les Français. — Mot échappé au Consul anglais. — Son

Altesse persiste à demander des instructeurs de marine française. — Le Consul du Roi informera soigneusement Son Excellence. — Sa position est fausse.

Alexandrie, le 29 septembre 1826.

MONSEIGNEUR,

J'ai eu l'honneur, par ma dépêche du 18 courant, d'entretenir Votre Excellence des communications que le général Boyer avoit faites à Méhémet Aly, d'après une lettre du général Belliard, et des changemens que ces confidences ont amenés dans la politique de Son Altesse. Le départ du premier, avec la plupart des Instructeurs, a en même tems inspiré au Pacha des doutes assez graves sur les dispositions du Gouvernement Français à son égard. La fatalité voulut que la retraite de M. Boyer se combinât avec l'arrivée de la frégate anglaise la *Sybilie*; le commandant étant allé au Caire, vit plusieurs fois Son Altesse, dont il parut très content, et il se vanta même de ce que son voyage à la capitale ne lui avoit pas été tout à fait inutile. Quoique destiné à croiser sur ces côtes, dès son retour du Caire, il partit immédiatement pour Corfou. Avant hier est arrivé ici un brick de guerre anglais de Malte en dix jours, ayant à bord un Secrétaire et un aide de camp du Gouverneur Marquis de Hastings. Ces deux personnages, présentés hier au Pacha par le Consul général, ont eu une longue conférence, où le drogman du Consulat Britannique n'a pas été admis; Son Altesse s'est servi de son interprète particulier. On dit que l'objet de l'entretien a été d'annoncer officiellement que Lord Cochrane étoit arrivé à Malte le 15 du présent mois, qu'on avoit refusé de le recevoir, et qu'il avoit été forcé de partir; que le Gouvernement anglais étoit loin de vouloir le soutenir, qu'il ne lui prêteroit jamais le moindre appui, et qu'il resteroit fidèle à ses sentimens d'amitié envers le vice-roi. Plus tard, lorsque M. de Chateauville, commandant la corvette de Sa Majesté l'*Écho*, alla faire sa visite d'adieux au Pacha avec M. le Vice-Consul de Clairambault, Son Altesse lui dit que si jamais Cochrane venoit ici en simple particulier, elle ne le reconnoitroit point; et que dans le cas où il viendroit comme agent de son Gouvernement, elle l'enverroit à Constantinople, pour traiter avec la Porte et non avec soi. Les deux négociateurs se proposoient de faire une excursion jusqu'aux Pyramides, mais il a été décidé qu'ils y renonceroient, et que le brick repartiroit pour Malte dans deux jours.

Quelqu'ait été le résultat de leur mission, nous voyons que Méhémed Ali s'occupe de fortifier deux redoutes élevées par l'armée française au Port-Vieux ; il est cependant certain que l'ingénieur italien chargé de ces travaux avoit reçu l'ordre de descendre du Caire avant la nouvelle de l'arrivée de Cochrane à Malte. Dans une seconde conférence que M. Salt a eue hier avec le Pacha, et à laquelle assistoit le commandant du brick, qui ne se trouvoit pas à la visite du matin, ce Consul général laissa échapper, au sujet des batteries, le mot suivant : elles sont l'ouvrage des Français, mais il faut espérer qu'on les appellera *Batteries anglaises*. En attendant Son Altesse persiste à demander des instructeurs de marine *français*, et elle m'a chargé d'en écrire de nouveau au général Livron. Votre Excellence peut être persuadée que j'aurai soin de la tenir exactement informée des menées de nos rivaux, et que je ferai tout mon possible afin de parvenir à connaître le sens énigmatique de ce qui a été dit hier à l'égard des travaux de fortifications qu'on vient d'entreprendre. Il est malheureusement fâcheux que j'aye à lutter non seulement contre les Anglais et les Italiens, mais encore contre des Français dont les indiscretions et les inconséquences de tout genre m'ont mis dans la fausse position où je me trouve.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 14.

133. — Malivoire au Ministre des Affaires Étrangères.

SOMMAIRE *. — Réception de la dépêche du 1^{er} août. — Départ du Sieur Pécoud. — Observations sur sa conduite qui lui a attiré le mépris de tout le monde. — C'étoit un intrigant dangereux, dont la conduite a fait tort à notre considération.

Au Caire, le 12 octobre 1826.

MONSIEUR,

J'ai reçu la dépêche du 1^{er} août que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, par laquelle j'apprends que M. Derché a été nommé au poste de drogman chancelier de ce consulat en remplacement de

M. Sommaripa. Ce dernier qui attendoit avec impatience la permission de se retirer, se dispose à partir ces jours-ci pour Alexandrie dans l'intention de profiter d'un bâtiment en destination pour France avant la mauvaise saison. Son départ autorisé par M. Drovetti me fait désirer encore plus l'arrivée de M. Derché, à qui il ne sera pas difficile de gagner mon estime et ma confiance, si de son côté il se montre disposé à me seconder avec zèle, dans le service qu'il est appelé à remplir de concert avec moi.

Le chef de bataillon Pécoud dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence dans ma dernière dépêche du 16 septembre est finalement parti de cette ville pour Alexandrie. D'après ce que me mande M. le Consul Général, je dois croire qu'il n'y fera pas un long séjour, et que les mesures nécessaires ont été prises pour que son renvoi en France n'éprouve pas de retard. Il est du plus grand intérêt pour notre considération et la tranquillité de tous les nationaux ici que des êtres aussi dangereux par leur caractère et leur mauvais esprit ne puissent séjourner dans ce pays. Son renvoi du service du Pacha qu'il a provoqué par son inconduite, par ses offenses envers le Consulat, par son mépris pour ceux qu'il devoit respecter ne laissant plus aucun motif plausible à ce qu'il continue de rester en Égypte, il s'est trouvé placé dans la classe des individus qu'il est prescrit de renvoyer par l'article 9 des Ordonnances, dans le but de prévenir les inconvéniens que leur séjour, s'il étoit toléré, pourroit occasionner. Il y auroit tout lieu de craindre de la part d'un sujet pareil au Sieur Pécoud qui m'a avoué lui-même que depuis la signification qui lui a été faite de son congé, il avoit tenu une correspondance secrète avec son digne ami le colonel Gaudin dans laquelle il avançoit les délations les plus noires et les plus calomnieuses contre tous ses collègues employés, dans l'intention de faire naître entre eux et les autorités militaires turques des dissensions dont il espéroit que le résultat lui seroit favorable. Plein de confiance dans les démonstrations d'amitié et d'intérêt que lui prodiguoit le colonel Gaudin, il ne prévoyoit pas que celui-ci donneroit de la publicité à cette correspondance. Lorsque les Turcs en ont eu connoissance, ils en ont été indignés, et n'ont plus vu en lui qu'un méchant intrigant qui vouloit mettre le désordre partout, et qu'il étoit urgent de renvoyer. Son départ d'ici a été considéré comme un grand avantage pour tout le monde et il emporte avec lui le mépris général.

La conduite indigne de ce militaire a porté un grand tort à notre considération dans ce pays. Il seroit bien à désirer que l'on fût à l'avenir plus réservé dans le choix des officiers que l'on envoie en Égypte, on s'attache trop exclusivement à trouver en eux les connoissances de leur état, sans faire attention à leur moralité, à leur conduite antécédente, et s'ils possèdent les principes d'honneur et de loyauté qui doivent caractériser l'officier français et que l'on devroit exiger avant tout de ceux à qui il est permis de prendre du service pour le Pacha.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26, n° 28.

134. — Franchet d'Esperey au Ministre.

(Confidentielle.)

Sommaire *. — Arrivée à Marseille du général Boyer et des trois officiers venant d'Égypte.

Paris, 30 octobre 1826.

MONSIEUR LE BARON,

Le Sieur Pierre Boyer, autrefois lieutenant-général au service de France, réformé sans traitement par une ordonnance royale du 18 avril 1816, et en dernier lieu employé par le Pacha d'Égypte, pour discipliner son infanterie régulière, vient d'arriver au Lazaret de Marseille avec les Sieurs Prosper Parron, ancien capitaine, Guillaume Cautrelle, ancien chef de bataillon et Cadet de Vaux. Le Baron Boyer était parti pour Alexandrie au mois d'octobre 1824; les Sieurs Parron et Cautrelle s'étaient embarqués pour la même destination, le 16 avril dernier; quant au Sieur Cadet de Vaux, il ne m'était pas encore connu.

Je crois devoir communiquer ces renseignements à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, etc.

Le Directeur de la Police,
FRANCHET D'ESPEREY.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

135. — Le Ministre à Malivoire.

SOMMAIRE. — Réception des dépêches du Caire. — Distribuer désormais la correspondance en différentes séries selon son objet. — Pour l'acquisition d'une maison consulaire il faut l'avis du corps de nation et de la Chambre de commerce de Marseille. — Sur les dernières décisions du Pacha au sujet des étrangers venus en Égypte, conduite à observer à cet égard.

Paris, 3 novembre 1826.

J'ai reçu, Monsieur, à l'exception des n^{os} 3, 5, 9 et 15, dont vous voudrez bien m'adresser des duplicata, toutes les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire jusqu'au n^o 22, et je vous remercie des renseignements qu'elles contenaient. Je dois d'ailleurs vous faire observer que, pour vous conformer entièrement aux règles tracées par la circulaire du 13 décembre dernier, il convient que vous adoptiez différentes séries de numéros, pour les diverses parties de votre correspondance, en réunissant sous le timbre *affaires commerciales*, indépendamment de tout ce qui peut intéresser notre commerce, les informations qui se rattachent à l'administration et à la juridiction consulaires, les renseignements sanitaires et les états de votre chancellerie.

Les détails renfermés dans vos dépêches des 4 et 10 novembre, sur l'état des fabriques égyptiennes ont été communiqués au bureau du commerce.

La proposition que vous me faites pour l'achat d'une maison consulaire au Caire, doit, aux termes de l'article 2 de l'Ordonnance du 4 novembre 1824, être présentée par le corps de nation de votre résidence et par la Chambre de Commerce de Marseille. Ce n'est qu'après l'accomplissement de ces formalités que je pourrai me former une opinion sur la nécessité de cette dépense et prendre, s'il y a lieu, les ordres du Roi.

Je vois par votre lettre du 23 juin que d'après une décision récente du Pacha, tous les Européens exerçant en Égypte une profession quelconque, ne peuvent continuer d'y résider qu'en justifiant sous la garantie de leurs consulats, de leurs moyens d'existence; quant aux ouvriers employés dans ses fabriques nouvellement établies, ils devront, sous peine d'en être renvoyés, se soumettre aux réglemens de la police locale. En me faisant con-

naître la répugnance des ouvriers français à s'assujettir à ces réglemens, vous me demandez s'ils ont droit, comme les autres nationaux, à la protection française qu'ils réclament près de vous.

Il est évident d'abord que les ouvriers qui continueront à travailler pour le Pacha doivent se soumettre à ses réglemens. C'est une condition qui leur est proposée, à laquelle ils ont la faculté de se refuser en n'acceptant pas le travail qu'on leur offre et nous n'avons, sous ce point de vue, rien à alléguer en leur faveur, puisque le choix leur reste. Quant à ceux qui arrivés en Égypte sans aucune des garanties prescrites par les Ordonnances, abandonneraient maintenant le service du vice-roi, vous ne devez rien faire pour vous opposer à l'intention qu'il manifeste de les obliger à quitter l'Égypte. C'est une occasion favorable et qu'il faut saisir de rentrer, en ce qui les concerne, dans l'exécution de nos réglemens.

Recevez, etc.

A. E. Correspondance consulaire, Le Caire, vol. 26.

136. — Drovetti au Ministre.

(Déchiffrement.)

Sommaire *. — Le colonel Rey a abandonné le Pacha — Celui-ci va demander des officiers anglais d'artillerie et du génie. — Le Consul général d'Angleterre ne part pas pour Londres. — Son traitement a été augmenté. — Le Pacha compte sur le général Livron pour avoir des instructeurs de marine français. — Le Pacha commence à revenir des premières impressions que lui avaient faites les projets supposés du Gouvernement Français. — Le Pacha est satisfait du colonel Gaudin. — Méhémet espère que le Divan se dégagera des préventions qu'il a contre lui, il regarde la désunion d'Ibrahim et de l'Amiral comme la cause de la prolongation de la guerre. — Il fera de nouveaux sacrifices pour en finir avec les Grecs si les Puissances n'interviennent point activement. — Il parle de se mettre à la tête de son armée navale. — Il désire voir l'aide de camp du général Guillemillot, Huder, avant le départ de l'escadre. — La sortie de la flotte a été suspendue par l'incendie d'un bâtiment de transport. — 6 mille habillemens pour l'armée de Morée ont été brûlés. — Une frégate anglaise est partie pour en porter la nouvelle. — Il y a un brick anglais à Alexandrie. — Le Pacha remarque qu'autrefois c'étaient les Français qui transportaient son tribut à la Porte.

Alexandrie, le 10 novembre 1826.

MONSEIGNEUR,

Les instances réitérées du Pacha tendantes à retenir en Égypte le colonel d'artillerie Rey, n'ont pu l'empêcher de suivre l'exemple du général Boyer; cet officier, malgré la rudesse de son caractère, jouit de l'estime et de la bienveillance du vice-roi, à cause des services réels qu'il lui a rendus. Méhémet Ali, achevant de se convaincre par ce dernier abandon, que les Français ne peuvent s'accommoder que difficilement aux pénibles devoirs attachés à l'instruction de ses troupes, a chargé M. Gallowai, fils de l'ingénieur qui construit les bateaux à vapeur pour les Grecs et qui est envoyé en Angleterre, d'engager quelques officiers du génie et de l'artillerie de sa nation à son service. D'un autre côté le Consul général britannique, qui devait partir pour Londres, à l'arrivée de M. Baker, nommé Consul en cette échelle, ne profite plus du congé qu'il avait obtenu et retourne à sa résidence du Caire, son traitement vient d'être porté à 40.000 francs. Néanmoins, le Pacha témoigne toujours le désir d'avoir à son service des instructeurs de marine français; et il compte, pour cette commission, sur le général Livron, qui doit revenir au printemps prochain, et dont le caractère conciliant pourrait réparer, en partie, le mal arrivé dernièrement.

Depuis le commencement de cette funeste débâcle, je n'ai cessé de travailler à persuader Méhémet Ali que tous les projets qu'on avait attribués à la France étaient entièrement étrangers au Gouvernement du Roi. Le Pacha me paraît revenu des premières impressions qui frappèrent son esprit; il n'est plus éloigné de croire que les infâmes dénonciations du Commandant Pécoud et du colonel Gaudin n'avaient aucun prétexte plausible et que ce dernier n'a cherché à dégoûter et à faire partir le général, que dans l'espoir de le remplacer; cependant, comme M. Gaudin s'est toujours montré extrêmement soumis aux principales autorités et plus zélé que ses camarades, pour l'instruction, le Pacha continue d'en parler comme d'un individu qui lui est utile et nécessaire.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, par mes dépêches précédentes, de la position dans laquelle se trouvait Méhémet Ali, vis-à-vis de la Porte; il pense que le Divan finira par se dégager des préventions qu'il a pu concevoir contre lui, au sujet de la mésintelligence survenue entre

son fils et le Grand Amiral, après la chute de Missolonghi. Il persiste à regarder la désunion de ces deux chefs, dont les forces combinées devaient alors se porter sur Hydra, comme la principale cause de la prolongation de la guerre. Il espère pourtant encore que son rival, peu heureux dans les dernières tentatives faites sur Samos, sera remplacé dans le commandement de la Marine turque. Le Pacha se montre, depuis quelques jours, disposé à faire de nouveaux sacrifices, pour terminer cette lutte, si dans le cours de l'hiver les Puissances Européennes n'y interviennent point activement. Il attend les navires en construction à Marseille, Livourne et Trieste, afin de les réunir à son escadre qui doit venir hiverner ici, avec la Division Ottomane, sous les ordres du Capitan Bey, qui est à Modon, et il parle de sortir lui-même, au printemps, à la tête de cette armée navale.

Ayant appris la prochaine arrivée de M. Huder, aide de camp de Son Excellence le général Guillemot, il désire le voir venir, avant le départ de son escadre pour la Morée, il espère recevoir, de cet officier, des avis qui le mettent à même de donner des instructions positives à Ibrahim Pacha.

Privé de lettres de M. l'Ambassadeur, je n'ai su que répondre aux questions qu'il m'a adressées, sur l'intervention de la France en faveur des Grecs.

L'escadre de Son Altesse étoit prête à partir dès la fin d'octobre, lorsque le 30 au matin le feu se manifesta à bord d'un transport égyptien; les prompts secours qu'on y envoya et auxquels contribua pour beaucoup l'équipage de la frégate anglaise le *Seringapatam*, servirent à l'enlèvement des poudres et au déplacement du navire, qui dans sa position primitive auroit pu communiquer le feu à d'autres bâtimens. Six mille habillemens destinés pour l'armée de Morée, et une quantité considérable de munitions de bouche, sont devenus la proie des flammes. Cet accident, dont on ignore la cause, et dont le Pacha ne s'est pas montré bien inquiet, a suspendu la sortie de la flotte, attendu la nécessité de demander de nouveaux habits au Caire. La frégate anglaise appareilla le lendemain, on dit qu'elle est allée croiser sur les côtes de Syrie; d'autres prétendent qu'elle s'est dirigée vers Rhodes, afin d'y annoncer l'événement qui a occasionné ce nouveau retard de l'expédition, et de là en faire passer l'avis justificatif jusqu'à Constantinople.

Nous avons ici depuis une semaine le brick anglais qui amena à la fin de septembre l'aide de camp et le secrétaire du Gouverneur de Malte, et qui repartit immédiatement pour cette île; on le dit destiné à y reconduire les deux voyageurs, dès leur retour de la Thébàide. La frégate autrichienne l'*Hébé*, partie le 28 du mois passé, a embarqué 300 caisses d'argent pour Constantinople, formant le tribut ordinaire de l'Égypte.

Cette circonstance donna occasion au Pacha de dire : « Autrefois, c'étaient les Français qui me rendaient ces sortes de services; maintenant ils me les refusent. »

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 9.

137. — Drovetti au Baron de Damas.

Sommaire *. — Départ de l'escadre du Pacha pour la Morée. — 30 bâtimens de guerre escortent les transports, aucune troupe n'est envoyée.

Alexandrie, le 24 novembre 1826.

MONSEIGNEUR,

La flotte égyptienne a appareillé le 27 de ce mois, sous le commandement de Moharrem Bey. Les trente bâtimens de guerre, sortis dès le premier jour, sont restés à louvoyer dehors pour attendre les transports, que le mauvais temps a retenus dans le port jusqu'au 22; depuis lors les vents ont été favorables, et s'ils continuent de même encore quelques jours, l'escadre sera promptement rendue à sa destination. On n'y a point embarqué de troupes; Méhémét Ali prétend que son fils Ibrahim Pacha n'en a pas besoin, pouvant disposer de 20 mille hommes entre Égyptiens, Albanais et Osmanlis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 16.

138. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Accueil fait par le Pacha à deux voyageurs français. — Départ de Son Altesse pour le Caire.

Alexandrie, le 25 novembre 1825.

MONSEIGNEUR,

Le général Fernig, beau-frère de Son Excellence le Comte Guilleminot et M. Huder, aide de camp de M. l'Ambassadeur, sont arrivés ici de Smyrne le 17 de ce mois, sur la goélette du Roi la *Daphné*. Méhémet Ali leur a fait un accueil très distingué, et leur a immédiatement donné le firman nécessaire afin de voyager sûrement et commodément dans la Haute-Égypte. Son Altesse est partie hier au soir pour aller reprendre sa résidence d'hiver au Caire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 17.

139. — Malivoire au Ministre.

SOMMAIRE *. — Résultats heureux de la bonne inondation qui a eu lieu cette année. — La récolte sera des plus abondantes et cette abondance influera sur le commerce. — Réussite des mesures ordonnées par le Pacha dans les provinces pour la culture des terres. — Retour du Pacha au Caire et fixation des prix du coton. — Le vice-roi est malade. — Retour du Sieur Pécoud après deux mois de séjour dans un village près de Damiette. — Il va partir pour France résolu à poursuivre le cours de ses délations. — Nouvelles de la Morée. — Il paraît qu'Ibrahim se borne à se maintenir dans ses positions.

Au Caire, le 1^{er} décembre 1826.

MONSEIGNEUR,

C'est à juste titre que les divers peuples qui se sont succédé dans la domination de ce pays rendoient une espèce de culte au fleuve bienfaisant qui lui donne sa subsistance. De lui dépend absolument le sort des habitants, l'abondance est toujours le résultat heureux d'une bonne inondation;

la misère au contraire afflige ces contrées quand le Nil ne parvient pas à l'élevation nécessaire pour répandre ses eaux sur les terres qui attendent de lui leur fertilité. Depuis plusieurs années on n'avoit pas vu une inondation aussi forte que celle qui a eu lieu cette année. Toutes les campagnes qui étoient restées incultes à cause du manque d'eau présentoient l'aspect d'un lac pendant deux mois qu'elles ont été inondées. Aujourd'hui qu'elles ont reçu le limon bienfaisant qui les rend fertiles, et qu'elles ont été ensemencées, ces plaines d'eau sont devenues des champs de verdure qui promettent les récoltes les plus riches en tout genre. Si les espérances que l'on a conçues sur les récoltes prochaines se réalisent, il en résultera les plus grands avantages pour la situation du pays. La disette qu'éprouvoient les habitans par suite de la cherté de tous les objets de première nécessité cessera, elle sera remplacée par l'aisance et le bien-être dont le peuple avoit si grand besoin. Ce changement favorable ne peut manquer d'influer sur le commerce qui souffroit jusqu'à présent et qui va reprendre une nouvelle activité. Toutes ces améliorations seront l'effet de la bonne inondation qui a eu lieu cette année.

On verra bientôt se réaliser les espérances que l'on a fondées pour la nouvelle administration établie par le Pacha dans les provinces au printemps dernier. Une abondante récolte en coton d'une quantité supérieure à celle que l'on recueille les années précédentes est le premier fruit des soins donnés à la culture de ce riche produit. Il résulte des mesures prises par le Pacha qu'il aura cette année un produit du double de celui des années précédentes et que les cotons sont plus beaux, plus soyeux et, par conséquent, d'un prix plus élevé. Ses autres articles, la soie, l'indigo, le safranon promettent également la meilleure réussite. Tous ces objets qui entrent dans le commerce d'exportation pourront fournir aux négocians les occasions d'entreprendre des opérations importantes.

Le Pacha est de retour en cette capitale depuis une semaine; avant de quitter Alexandrie il a fixé le prix des cotons à treize talaris ou à soixante six francs le quintal monnaie de France, mais il ne veut faire aucune vente avant que de s'être libéré des engagemens contractés l'année dernière. La santé de Son Altesse n'est pas encore entièrement rétablie, il se ressent encore de cette grande chaleur qu'il avoit à son départ d'ici, malgré les saignées qui lui ont été faites et les calmans dont il a fait usage. Cette in-

disposition au reste ne l'empêche nullement de vaquer aux affaires auxquelles il consacre tout son tems.

Le Sieur Pécoud qui étoit parti de cette ville il y a deux mois en m'annonçant qu'il se rendoit à Alexandrie pour repasser en France, est retourné depuis quelques jours. Il m'a écrit pour me faire part qu'il a été contraint de rester deux mois dans le village de Farascour près de Damiette pour cause de maladie et que le besoin pressant de consulter un médecin l'a engagé à revenir ici. Quatre jours après sa première lettre, il m'en a écrit une seconde par laquelle il m'informe qu'il va repartir pour France. Il a vu le Ministre de la guerre Méhémet Bey, qui, sur sa demande, lui a fait compter le solde de son traitement qui lui restoit dû pour tout le tems qu'il est resté au service du Pacha, moyennant une quittance générale dans laquelle il déclare n'avoir plus rien à réclamer. Les lettres que j'ai reçues de lui sont remplies de dénonciations, de méchanctés et de menaces contre tous les officiers qui sont partis et il ne m'épargne pas non plus, et me prévient qu'il se réserve de nous attaquer tous dès son arrivée en France devant nos supérieurs et devant les tribunaux au sujet de son renvoi qu'il nous attribue et que sa mauvaise conduite seule a provoquée. Je souhaite bien vivement, pour notre considération et notre tranquillité dans ce pays, qu'il effectue son départ aussi prochainement qu'il l'annonce, et qu'à l'avenir on fasse un meilleur choix des officiers que l'on envoie ici.

Le Pacha vient de recevoir des nouvelles de la Morée d'une date assez fraîche. Son fils Ibrahim Pacha étoit de retour à Modon d'où il lui écrit, il y attendoit le convoi qui lui avoit été annoncé et qui est parti d'Alexandrie depuis trois semaines, il lui mande qu'il a fait entrer des renforts dans Tripolizza, et qu'il a laissé dans cette place des vivres pour six mois. Toutes les autres places avoient été bien approvisionnées et mises en état de résister contre les tentatives des Grecs. Il paroît au reste qu'Ibrahim Pacha ne travaille plus qu'à se maintenir dans ses positions, et à conserver le pays qu'il occupe, jusqu'à ce qu'il connoisse d'une manière positive les intentions du Divan relativement à la destinée réservée aux Grecs.

Je vous supplie, etc.

MALIVOIRE.

140. — Malivoire au Ministre.

SOMMAIRE *. — Engagement de plusieurs officiers de diverses nations en remplacement de ceux qui sont partis. — Le colonel Gaudin supportera difficilement l'idée d'avoir un égal. Il croyait succéder au général Boyer. — Refus du Pacha de vendre les cotons de la nouvelle récolte. — Dommage qui résulte de ce refus pour notre commerce. — Le Pacha est imbu de l'idée que les négocians européens font de grands bénéfices sur les cotons et qu'il peut les faire lui-même. — Arrivée de M. le Comte de Fernig : son départ pour la Haute-Égypte. Le Pacha a donné toutes les facilités pour la Haute-Égypte.

Au Caire, le 23 décembre 1826.

MONSEIGNEUR,

Les pertes que le Pacha a faites pour l'enseignement de ses troupes par le départ du général Boyer et de plusieurs officiers supérieurs qui sont partis avec lui commencent à se réparer. Plusieurs autres officiers de tout grade qui se trouvoient dans ce pays avec le désir de prendre du service ont été engagés. Dans leur nombre se trouve un colonel piémontais, le Sieur Delforte, et un lieutenant-colonel français, le Sieur Wolff alsacien. Tous deux venus en Égypte avec le dessein de s'y employer ont profité de la circonstance pour offrir leurs services. Leur position n'étant rien moins que fortunée, ils ont consenti à des conditions beaucoup moins avantageuses que celles auxquelles leur grade leur donnoit droit de prétendre. Le lieutenant-colonel d'après l'opinion de tous les instructeurs a la réputation d'un officier entendu et capable dans tout ce qui concerne l'organisation d'un régiment. Sa conduite privée est celle d'un homme tranquille et ennemi des intrigues. L'admission de ces deux officiers donne beaucoup d'ombrage au colonel Gaudin qui n'a pas dissimulé son contentement de la retraite du général Boyer, parce qu'il se flattoit de lui succéder dans le commandement. Sa prétention à cet égard lui a beaucoup nui dans l'esprit de Méhémet bey, Ministre de la Guerre, qui a compris alors la cause de son animadversion contre le général et qui lui a reproché avec humeur l'inconvenance de sa conduite. Trompé dans cet espoir, il supporte avec peine l'idée d'avoir un égal dans le colonel piémontais et il lui en coûte de devoir partager le peu d'autorité qu'il a conservée. Il sera bien difficile que la

bonne harmonie règne parmi ces deux officiers du même grade qui, appelés aux mêmes fonctions, se trouveront à toute heure en contact l'un avec l'autre et ne verront pas toujours de même pour l'organisation à donner aux troupes, la théorie à leur enseigner et généralement pour tout ce qui a rapport à leur service. Le désir de se rendre utile au Pacha, la fidélité à remplir leurs engagements sont des motifs puissans qui devoient les engager à mettre leurs prétentions de côté, et à se tenir toujours dans une conduite honorable pour le nom européen.

Les cotons de la nouvelle récolte qui est des plus abondantes ne sont pas encore mis en vente. Il paroît même que le Pacha a le dessein de les expédier pour son compte dans les divers marchés de l'Europe qui présenteront le plus de chances favorables. Le prix qu'il avoit fixé de treize talaris ou soixante dix francs monnaie de France étoit assez convenable et laissoit aux négocians la facilité de remplir les commissions qui leur avoient été adressées pour de fortes parties. Plusieurs qui ont déjà reçu les fonds nécessaires se proposoient de faire des achats, ils ont été bien surpris de voir leurs offres rejetées. Ils en sont désespérés et ressentent une peine extrême que la seule ressource de commerce qui leur restoit encore leur soit enlevée maintenant. Tous nos établissemens formés nouvellement à Alexandrie ne sont venus en Égypte que dans l'espoir de travailler et de donner un plus grand essor aux relations commerciales avec la France. Au lieu de trouver le commerce libre comme ils devoient l'espérer, ils ont reconnu que tout est envahi par le gouvernement et que le monopole le plus absolu paralyse tous leurs projets. Cet état de choses est d'autant plus malheureux qu'il ne laisse pas à espérer de changement, tant que le Pacha sera imbu de l'idée que les négocians européens retirent des bénéfices considérables des articles qu'ils exportent de l'Égypte, et que ces bénéfices augmenteroient de beaucoup ses revenus, s'il se les approprioit en faisant lui-même l'expédition pour son compte des marchandises, au lieu de les vendre sur place. Le calcul, tout faux qu'il est, ne laisse pas que de le séduire, et tant que l'expérience ne viendra pas l'éclairer, il est à craindre qu'il ne persiste dans ce système contraire à ses intérêts et destructeur de tout commerce.

M. le Maréchal de camp comte de Fernig est arrivé dans cette ville le 4 de ce mois venant d'Alexandrie. Il est accompagné de M. le chef d'escadron

Huder, aide de camp de Son Excellence l'Ambassadeur du Roi à Constantinople, et de M. Mimaut fils, élève vice-consul. Le chevalier Prokesch, ingénieur au service d'Autriche, est aussi son compagnon de voyage. Ils avoient été présentés au Pacha à Alexandrie par M. le Consul général; ils ont été bien aises cependant de le revoir ici, et lui ont fait plusieurs visites dont ils n'ont eu qu'à se louer. Son Altesse s'est empressée de leur faciliter tous les moyens de faire leur voyage dans la Haute-Égypte, il a mis un de ses premiers mameluks à leurs ordres pour les accompagner. Depuis leur départ qui a eu lieu le 19 de ce mois, M. le Comte de Fernig m'a écrit de Benisouef, distant d'ici d'une vingtaine de lieues où ils étoient arrivés heureusement. Leur projet est de remonter jusqu'aux secondes cataractes et d'aller à Wadialfa, dans la Nubie.

J'ai l'honneur, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

141. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Arrivée de l'escadre égyptienne en Morée. Mesure prise par Méhémed Aly contre la frégate américaine l'*Hellas*. — La flotte égyptienne retourne à Alexandrie pour hiverner. — Elle a trouvé Ibrahim à Modon, celui-ci n'avait éprouvé des difficultés que dans le Maïna. Le vice-roi d'Égypte fait armer pour courir sur la frégate amenée d'Amérique aux Grecs.

Alexandrie, le 30 décembre 1826.

MONSEIGNEUR,

Un bâtiment égyptien, venu aujourd'hui de Morée en cinq jours, nous a confirmé la nouvelle que nous avions déjà reçue indirectement de l'arrivée de l'escadre saine et sauve. Ibrahim Pacha se trouvoit à Modon; il s'y étoit rendu dès le commencement de novembre, après avoir parcouru la Péninsule dans toutes les directions sans rencontrer de grandes difficultés, à l'exception de la province de Maïna, où il étoit attiré, dit-on, par Pétrö bey, afin de désarmer les habitans et d'y établir un état de choses compa-

tible à la fois avec sa position et le bien-être de ce peuple. La flotte égyptienne s'est immédiatement occupée de débarquer les vivres, habillemens et argent destinés aux troupes; on l'attend ici pour passer l'hiver, ainsi que la Division ottomane du Capitan Bey.

Dès que le vice-roi a su le passage par Malte et l'arrivée en Grèce de la frégate américaine l'*Hellas*, il s'est empressé d'écrire partout où il a des navires en construction, afin qu'on les arme aussi bien que possible et qu'on engage les équipages pour six mois, terme nécessaire pour faire la campagne.

Je suis avec un profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 18.

1827.

142. — Drovetti au Baron de Damas.

(Même lettre au comte de la Ferronnays.)

SOMMAIRE *. — Le vice-roi d'Égypte, ayant une somme considérable à faire venir d'Europe, demande qu'un bâtiment du Roi la lui apporte de Marseille. — Si Sa Majesté daigne accueillir cette demande, M. de Livron indiquera l'époque à laquelle l'argent sera prêt et la maison de commerce qui le délivrera. — Le commandant de la frégate algérienne, qui est à Alexandrie, a expédié par terre un exprès au Dey pour lui faire connaître sa pénible situation, dont la paix avec la France peut seule le faire sortir. Ce commandant a promis au Consul général de lui communiquer la réponse qu'il recevra. Le Consul la fera connaître.

Alexandrie, le 16 janvier 1827.

2 mars 1828.

MONSEIGNEUR,

Méhémet Ali, ayant une forte somme à faire venir d'Europe, espère que Sa Majesté voudra bien permettre qu'un de ses bâtimens reçoive ces fonds à Marseille pour les transporter en Égypte. Si on accorde cette faveur au Bacha, Votre Excellence aurait la bonté d'en faire prévenir M. le Marquis de Livron qui indiquera l'époque à laquelle cet argent serait prêt, ainsi que la maison de commerce qui a commission de l'embarquer. Le navire de l'État qui s'en chargerait pourrait en même tems escorter ceux de nos marchands qui sont destinés pour cette échelle, et servira à entretenir les communications devenues si importantes entre les deux pays.

Le commandant de la frégate algérienne qui est dans ce port est venu me voir; il m'a parlé d'un courrier qu'il a expédié par terre à Alger pour rendre compte au Dey de sa pénible situation dont il ne saurait sortir que par la paix avec la France; il lui a proposé d'avoir recours à la médiation

du vice-roi, il m'a promis communication de la réponse qu'il recevra et que je m'empresserai de faire connaître à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

143. — Chayolle à M. Deffandis
au Ministère des Affaires Étrangères.

SOMMAIRE. — Lettre confidentielle sur l'action de M. Drovetti en Égypte : c'est à lui que la France doit toute sa position favorable dans l'esprit de Mohamed Aly. — Il a sauvé en 1807 des officiers anglais prisonniers du pacha, et leur a avancé l'argent nécessaire à leur retour en Angleterre. — Il n'a eu en récompense que de l'ingratitude. — Volonté arrêtée des Anglais d'établir leur domination sur l'Égypte. — Impuissance de la calomnie à diminuer le mérite et l'influence de Drovetti.

Paris, le 11 janvier 1827.

MONSIEUR,

Les désagrémens personnels, pour ne point dire les offenses, qu'on éprouve, ne devant avoir rien de commun avec ce que l'on doit au Gouvernement, je crois devoir après cette maxime, vous communiquer la lettre que je viens de recevoir de M. Drovetti. Je le fais confidentiellement. Vous êtes fait pour connoître et apprécier ce qui se passe dans un pays qui est devenu à peu près la seule ressource certaine pour les restes de notre navigation et notre commerce dans les mers du Levant, et qui donne même un genre d'appui à notre Ambassadeur auprès de la Porte qui a pris M. le comte Guilleminot comme intermédiaire pour ses communications intimes avec le Pacha d'Égypte.

En lisant cette lettre, vous reconnoîtrez que M. Drovetti n'en pouvoit point faire une dépêche officielle. Il a assez d'envieux et d'ennemis sans s'exposer à ce que des indiscretions possibles lui en suscitent de nouveaux à Paris, parmi les phrasiers qui se sont fait d'une exaltation sentimentale pour les

Grecs un point d'opposition contre le système que le Gouvernement doit avoir et les intérêts de leur país.

Je n'ai jamais vu M. Drovetti, mais entre personnes qui se reconnoissent à une estime mutuelle, l'amitié et la confiance s'établissent promptement et solidement. Connoissant d'ailleurs l'Égypte où pendant plusieurs années le vouloir et les procédés des négocians français dans les trois Résidences avaient été à ma disposition, je sentoís avec reconnoissance que la France devoit à M. Drovetti, sa position favorable dans l'esprit et les combinaisons du Pacha de l'Égypte, ainsi que l'éloignement politique de ce visir pour nos antagonistes.

Je ne vous cacherai point que j'ai eu des craintes fréquentes pour les jours de notre agent, je n'étois un peu rassuré que par la peur qu'on devoit avoir d'une prompte vengeance de la part du Pacha, vous ignorez probablement que dans notre guerre d'Amérique, les Anglais d'Alep ont fait assassiner par des Arabes qui tiennent le désert, des officiers que notre gouvernement envoioit avec des dépêches dans l'Inde par Alep et Bassora.

Lors de la sotté expédition que les Anglais ont tentée pour s'emparer de l'Égypte à l'aide des Beís et mamelucs réfugiés dans la Haute-Égypte et qui devoient venir les joindre dans la Basse à travers le désert, on amena de Rosette au Caire plusieurs officiers anglais pour les mettre à mort, et envoier leurs têtes à Constantinople comme trophées; M. Drovetti qui avoit donné des conseils pour la déffense militaire, parvint à obtenir leur grâce. Ils lui furent remis par le Pacha. Après avoir gardé pendant quelques tems ces prisonniers chez lui, à ses dépens, il leur fournit de l'argent pour passer à Constantinople auprès de leur Ambassadeur. Il reçut d'eux, en paiement de cet argent, des mandats sur leurs parens qui déclarent n'être point en état de les paier. On s'est alors adressé aux Ministres anglais qui se refusèrent à paier ce qui avoit été avancé à leurs officiers après que leurs têtes eussent été préservées de figurer en trophées aux portes du Sérail à Constantinople. Le Gouvernement anglais, dans cette occasion, a fait taire sa fanfaronade habituelle de reconnoissance pour les services qui lui sont rendus, pour satisfaire sa rancune contre notre agent.

Avant l'arrivée de cette lettre de M. Drovetti, quelques officiers et autres revenus d'Égypte avec le général Boyer, sont venus me voir. Ils m'ont laissé persuadé qu'un des officiers français nommé Gaudin, qui est resté en

Égypte, étoit gagé par l'agent anglais pour mettre en effervescence la tête sulphureuse du Général Boyer, et provoquer la zizanie parmi les Français ainsi qu'entre les Français d'une part, les Italiens et les militaires et commandans du païs, d'autre part.

Il faudroit s'imbiber d'irréflexion, ne pas connoître le caractère ombrageux du Gouvernement anglais qui non content de sa puissance écrasante, travaille constamment à détruire d'avance tout ce qui pourra avec le tems entamer cette Puissance, pour n'être pas persuadé que ce Gouvernement a les yeux fixés sur l'Égypte. Il doit envisager la possession de cette contrée comme manquant à sa domination dans la Méditerranée, et à sa sécurité pour ses possessions dans l'Inde. Je sens et je parle comme un vieux Français dont l'espèce dispaeroit rapidement de ce sol, où l'amour d'un petit écu absorbe aujourd'hui le sentiment. Quant aux contempteurs de l'expérience de l'âge avancé, je borne ma réponse à la simple paraphase du vers latin, *maeste animo, virtute, puer, sic itur ad nihilum.*

Je crains toujours que l'état de santé de M. Drovetti ne le force à venir chercher en Europe des secours contre ses souffrances. Les voyages au Caire lui sont funestes. Il a été forcé d'en faire deux pour communiquer des dépêches de Constantinople au Pacha. Chaque fois, il a été souffrant au point de présenter des craintes pour son existence, et en est revenu très et longuement malade. Je peux ajouter qu'il épuise chaque année ses ressources personnelles en prenant sur ses capitaux. L'affluence des Français qui vont et viennent en Égypte, les fréquentes stations de nos armemens à Alexandrie, sont autant d'occasions de dépenses forcées pour un agent loyal.

On a traduit plusieurs fois, en Égypte, au Pacha les diatribes virulentes des orateurs et des journaux contre lui; il est trop supérieur à ces mirmidons de politique aussi ignorante qu'anti-française pour s'en être fâché; il s'en est tenu à en rire.

Le Roi a conféré, il y a peu de tems, à M. Drovetti, le grade de lieutenant-colonel dans ses armées; chaque fois qu'il obtient une faveur, il faut regretter que le Ministère auquel il appartient n'y ait aucune part.

Vous voudrez bien, Monsieur, me renvoyer la lettre que je vous donne en communication confidentielle après que vous aurez fait de son contenu l'usage que vous trouverez convenable sans compromettre M. Drovetti vis-à-vis des adorateurs des Grecs, des haineux par opposition du Pacha d'Égypte.

Je vous prie de recevoir l'expression de la parfaite considération avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, etc.

CHAYOLLE.

Rue des Fossés-Montmartre, n° 16.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

144. — Drovetti à M. de Chayolle.

(Annexe à la lettre de Chayolle, du 11 janvier 1827.)

SOMMAIRE. — Les incartades du général Boyer. — Que la conduite de M. Malivoire a conduit aussi à compromettre l'influence française auprès du Pacha. — La prétention de M. Malivoire à remplacer Drovetti comme consul général. — Les maladroites du général Boyer conseillant au Pacha de retirer ses troupes de Morée pour les jeter sur la Syrie : graves conséquences que cela pouvait avoir. — Les agissements du consul-général anglais Salt.

Alexandrie, le 15 novembre 1826.

Messieurs de l'Institut peuvent bien faire amende honorable des imputations adressées à leur respectable collègue M. Jomard à cause du général Boyer. Ce général est retourné en France après avoir acquis en Égypte des droits à la bienveillance du Comité philhellène de Paris. Il disait être venu dans ce pays pour gagner la dot de ses filles, et les énormes appointemens dont il y jouissait, joints à l'avarice qu'il y a montrée étaient bien faits pour le conduire à ce but. Plut à Dieu, qu'il eut réussi, mais la légèreté et l'inconstance trop désordonnée de ses caprices, de ses projets, de ses volontés l'ont amené à des tous autres résultats. Bref au mois d'avril, pendant que j'étais au Kaire, nous y tenions encore le haut bout, et en peu de mois, le Général, par ses incartades, provoquées, il est juste de le dire, par quelques brouillons qui l'entouraient, il est parvenu à se créer la nécessité de partir, et de mettre nos antagonistes à notre place. Mais ce qu'il y a eu de plus curieux dans cette affaire dont les suites peuvent être très préjudiciables à nos intérêts dans ce pays, c'est que M. Malivoire se soit entendu avec le général et ses camarades pour hâter la perte de notre influence. Ce consul qui, avec son silence et son maintien sérieux, m'avait

inspiré la confiance qu'on doit à un homme consommé dans les affaires, sage et prudent, contre l'esprit des instructions que nous avons du Ministre de ne point nous mêler des rapports existans entre le Gouverneur de l'Égypte et les officiers venus à son service, s'est fourvoyé d'une manière inconcevable, et on peut dire qu'il a plus que personne contribué au déplorable changement qui s'est opéré dans notre position en Égypte. Vous connaissez mon extrême répugnance à tracer le moindre rapport qui put nuire à un de mes collègues, même des subalternes, je me suis donc abstenu jusqu'à présent d'écrire un mot qui put compromettre M. Malivoire, mais comme il pourrait se faire qu'il n'agit pas de son côté avec les mêmes égards et la même délicatesse j'ai cru à propos de porter à votre connaissance par le bulletin ci-joint, les deux événemens principaux, cause de tous les désordres et de la défection de nos officiers qui étaient au service de Méhémet Ali Bacha. Vous y verrez si le consul qu'on m'avait donné pour collaborateur s'est conduit de manière à prouver qu'il avait compris sa position. Cependant, d'après les promesses du général et consors, il se flatte d'avoir bientôt la décoration de la Légion d'Honneur, et de me remplacer; le consul, en arrivant ici, a annoncé qu'il n'y resterait que le tems nécessaire pour gagner la pension de Consul; il a porté avec lui des capitaux que fait travailler un certain M. Beraud, qui était déjà à Tunis avec lui. Ce jeune homme, aussi orgueilleux qu'il est insolent, a osé dire que M. Malivoire était chargé de surveiller ma conduite. Pendant que j'étais au Kaire, il se fâchait lorsqu'un Arabe ou un Français avait le malheur de me nommer Consul général en sa présence. En attendant, par l'entremise du Colonel d'artillerie français Rey, qui dirigeait l'arsenal du Kaire, il est parvenu à obtenir la fourniture de dix mille fusils; à la bonne heure, lui et son patron y trouveront leur compte; je n'en suis pas fâché, il vaut mieux que ce soient eux que d'autres; mais pourquoi m'en vouloir parce que je n'aime pas ces tripotages, et que je désire que chacun marche sur la ligne de ses devoirs. Ce que je viens de vous communiquer pourra vous mettre en état de fournir quelques explications à M. Defandis, si jamais mon collègue du Kaire avait secondé les menaces du général qui a bien promis en partant de provoquer contre moi tout le courroux du Gouvernement et de la France. Les malheureux! ce sont eux qui m'ont fait perdre en peu de mois le fruit de vingt trois ans de travaux, de privations, de danger et de chagrins, et ils

osent après avoir rempli leurs poches de l'argent de Méhémet Ali m'accuser des désordres dont ils sont seuls la cause!

Quoiqu'il en soit, à force d'explications, de discussions et de moyens justificatifs, je crois être parvenu de ramener un peu vers nous le Bacha qui était très disposé à se confier entièrement à nos rivaux. Et comment cela pouvait-il être autrement depuis que le Général Boyer avait communiqué à Son Altesse une lettre du Général Belliard dans laquelle on l'engageait à retirer ses troupes de la Morée et les jeter sur la Sirie? Cette communication imprudente, entièrement conforme aux Conseils que lui donnaient les Anglais protecteurs des Grecs, a été faite en remettant l'original de la lettre au vice-roi qui l'ayant remise à ses interprètes pour la lui traduire, elle a circulé dans toutes les mains. La Porte, qui a ses espions auprès du Bacha, ne pouvait-elle pas en avoir connaissance, même une copie. Comment aurait-elle envisagé cette provocation à l'insurrection d'un de ses visirs le plus puissants? On aurait sans doute objecté que les généraux B. et B. ne sont revêtus d'aucun caractère diplomatique, que la pièce n'était pas officielle, mais en attendant l'Ambassadeur ne s'en serait pas moins trouvé à Constantinople dans une fausse position, et le tems qu'on emploie à détruire ces bévues de quelques brouillons est perdu pour d'autres relations politiques importantes. Ce n'est pas assez d'avoir à surveiller et déjouer les intrigues des étrangers, il faut encore que les Français même viennent hérissier une place d'épines et d'obstacles de tout genre. Quant finiront ces partis qui créent des États dans l'État et troublent d'une manière furibonde l'ordre politique et social? Pour ma part j'ai raison d'en être dégoûté plus que personne; je suis assiégé par le libéralisme et le philhellénisme, et en vérité ma place n'est plus tenable. Cependant je viens de promettre au Général Livron, que le Bacha désire voir retourner en Égypte, et qui par son caractère doux et conciliant pourrait réparer le mal fait par ses camarades, je viens de lui promettre de l'attendre; il faudra donc se résigner à voir venir cette époque, je me suis soumis d'autant plus volontiers à ce nouveau sacrifice, que nos antagonistes témoignent trop d'impatience de me voir partir; M. Salt, consul général d'Angleterre qui avait obtenu un congé et qui devait s'embarquer pour Malthe, aussitôt après l'arrivée de M. Barthe nommé consul en cette échelle, retourne à sa résidence du Kaire, après avoir obtenu que ses appointemens fussent portés à 40 mille francs.

Il a sans doute laissé croire que la défection des finances était son ouvrage, mais tout le monde sait ici que ce sont eux qui lui ont fourni les armes pour les battre et triompher comme il l'a fait. Cependant il se pourrait bien que le triomphe ne fut pas de longue durée. Nous verrons. Excusez, mon cher Monsieur, l'importunité de ce trop long épanchement, il était devenu nécessaire au soulagement de mon moral oppressé, autant qu'aux suites que peuvent avoir les événemens dont je vous y ai rendu compte, et, pour qu'au besoin vous puissiez les faire connaître sous leur vrai jour. Je vous renouvelle les assurances de mon entier et parfait dévouement.

DROVETTI.

145. — Note sur les Affaires Marengo et Pécoud.

(Annexe à la dépêche de Chayolle du 11 janvier 1827.)

SOMMAIRE. — Les erreurs et fausses démarches de M. Malivoire dans ces deux affaires.

Un certain Marengo, sujet sarde, poursuivi par son Consulat, s'étant réfugié devant une pharmacie française, M. Malivoire s'opposa à son arrestation, en faisant valoir un prétendu droit d'asyle en sa faveur. C'était protéger l'insubordination d'un Européen envers son autorité légitime. Cette circonstance donna lieu à une rixe, dans laquelle le Colonel d'artillerie Rey fut blessé d'un coup de stylet.

Peu de temps après le commandant Pécoud, employé au service du Pacha, s'étant amusé à chasser dans un jardin du quartier Franc, sous les fenêtres du Consulat, le propriétaire du jardin lui adressa à cet égard, quelques observations. Il n'en fit aucun cas, et alors M. Malivoire crut devoir y intervenir. Le Sieur Pécoud ayant prétendu n'avoir aucun ordre à recevoir du Consulat de France, M. Malivoire porta plainte contre lui au Général Boyer. Il est clair que ce Consul se fourvoya d'une manière inconcevable; ou M. Pécoud étoit Français et M. Malivoire avoit toutes les facultés légales et suffisantes pour le punir; ou ce commandant étoit Turc, et on devoit recourir contre lui au Pacha ou à ses représentans. Le Général Boyer ne pouvoit en aucun cas être une autorité compétente pour le Con-

sulat Français. — Cette fausse démarche occasionna entre M. Boyer et le Ministre de la Guerre un conflit de juridiction, qui amena la retraite du premier et celle de tous les Instructeurs.

146. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Réception de la dépêche n° 6. — Annonce de l'envoi de quatre dépêches qui ne sont pas parvenues. — Observations sur la mesure du Pacha concernant les ouvriers européens au service de ses fabriques. — Pour ne pas se priver entièrement de gens utiles, le Visir a accordé de nombreuses exceptions.

Caire, le 20 janvier 1827.

MONSIEUR,

J'ai reçu la dépêche n° 6 que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, par laquelle elle m'informe que les quatre dépêches nos 3, 5, 9 et 15 de ma correspondance ne lui étoient pas parvenues, et me demande de lui en envoyer les duplicata. Je m'empresse de me conformer à cet ordre et de lui remettre ci-joint ces quatre dépêches 3, 5, 9 et 15.

Dans le tems où le Pacha crût devoir prendre une mesure sévère à l'égard de tous les ouvriers européens employés dans les fabriques, en les assujettissant aux mêmes réglemens en vigueur pour les sujets du pays, son intention étoit de faire cesser de grands désordres qui se commettoient journellement par le fait des Européens, sans que les agens étrangers de qui ils dépendoient eussent la faculté de les réprimer. Ayant reconnu ensuite qu'en généralisant cette mesure, il s'exposoit à se priver des services de gens utiles au succès de ses fabriques, il est revenu en partie sur cette décision, et a fait une exception en faveur de ceux qu'il est bien aise de conserver. Plusieurs continuent à rester sur l'assurance qui leur a été donnée qu'ils ne seroient pas soumis aux autorités locales et qu'ils seroient considérés comme les autres Européens pour les privilèges qui leur sont accordés. Plusieurs autres moins sûrs d'eux-mêmes et n'ayant pas confiance dans la promesse qui leur a été donnée, ont pris le parti de se retirer, et ont déjà quitté le pays. Pour ceux qui sont encore au service, je remplirai ponctuellement les instructions de Votre Excellence les concernant,

et dans tous les cas qui pourront se présenter par la suite, je me ferai un devoir de les prendre pour règle invariable de ma conduite.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26, n° 32.

147. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Un officier de Negib Effendi annonce que le sultan est disposé à faire des concessions à Méhémet Ali, pour réparer les manques d'égard dont ce vizir et Ibrahim avaient à se plaindre. Le Capitan Bacha n'aurait plus de commandement hors de Constantinople; le Pacha de Candie serait révoqué, et son successeur irait se faire reconnaître en Égypte; enfin trois officiers de Méhémet Ali seraient faits Pachas. — Le vice-roi a passé 12 mille hommes en revue : il a témoigné sa satisfaction au Colonel Gaudin; celui-ci est en grande faveur; les articles publiés contre lui dans des journaux français sont attribués au Général Boyer.

Alexandrie, le 22 janvier 1827.
(Répondu le 1^{er} mars 1827).

MONSEIGNEUR,

Les avis qu'a portés dernièrement en Égypte un officier de Negib Effendi annonceraient que le Grand Seigneur est disposé à faire quelques concessions à Méhémet Ali pour réparer les manques d'égard dont ce vizir et son fils Ibrahim ont eu à se plaindre de la part du Capitan Bacha après la prise de Missolongi; on dit que si cet amiral n'est pas remplacé tout au moins il n'aura plus de commandement hors de Constantinople, et que si la guerre doit continuer dans l'Archipel, les opérations en seront confiées au chef de l'escadre égyptienne. Il est certain que Negib Effendi, conseiller favori du Grand Seigneur, n'a point fait de visite au Capitan Bacha lors de son retour dans la capitale, et qu'il soutient Méhémet Ali de toute son in-

fluence. On assure que le Bacha de Candie contre lequel le vice-roi avait depuis longtems porté des plaintes à la Porte sera destitué, et que l'individu qui doit le remplacer avant de recevoir sa nomination viendra en Égypte pour s'y faire connaître et justifier qu'il mérite la confiance qu'on veut lui accorder. On ajoute enfin que deux ou trois grands officiers de la Cour, et de l'armée de Méhémet Ali seront nommés Bachas.

Le vice-roi a passé dernièrement en revue douze mille hommes de ses nouvelles troupes campées à Abouzabel, il a été très content de leur tenue, et de la précision avec laquelle elles ont manœuvré. Il en a témoigné sa haute satisfaction en gratifiant les instructeurs européens d'un mois de leurs appointemens. Le Colonel Gaudin est en faveur plus que jamais, surtout depuis que le Bacha a eu communication des diatribes publiées contre lui par les journaux français. On les attribue au Général Boyer et à ses compagnons rentrés en France avec lui. Ces publications imprudentes et en grande partie calomnieuses ont fait ici une sensation qui ne nous est pas favorable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1824-1827.

148. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Séjour du Révérendissime de Jérusalem au Caire; sa présentation au Pacha. — Différend au sujet d'une grotte située au vieux Caire, entre nos religieux et les prêtres schismatiques de l'Église cophte. — Réclamation faite au Patriarche de cette nation; son résultat, les orthodoxes auront la libre entrée de la grotte; cette promesse du patriarche cophte dispense de recourir à l'autorité turque. — Venue au Caire de l'agent à Moka pour raison de santé.

Caire, le 12 février 1827.

28 avril 1827.

MONSEIGNEUR,

Le Père Révérendissime, qui fait sa résidence habituelle à Jérusalem et qui est chargé par le Souverain Pontife de faire la visite de tous les couvens appartenant à la fondation religieuse de la Terre-Sainte, est venu cette

année en Égypte. Il est arrivé en cette ville depuis plusieurs jours; je n'ai rien négligé pour lui faire la réception la plus distinguée, en lui rendant tous les honneurs dus à son caractère respectable. Ce digne religieux m'ayant témoigné le désir de voir le Pacha, je l'ai présenté à Son Altesse avec le Révérend Père Président du couvent, ainsi que plusieurs autres religieux qui l'accompagnoient. Dans cette visite, le Pacha l'a accueilli avec de grands égards et une politesse particulière. Il en est resté très satisfait, et a reconnu que les établissements religieux jouissent ici d'une grande considération et d'une protection efficace.

Le Révérend Père Préfet du couvent de Terre Sainte en cette ville étoit depuis quelque tems en discussion avec des prêtres cophtes schismatiques au sujet d'une grotte située dans une église cophte au Vieux-Caire, et n'attendoit que l'arrivée de son supérieur le Révérendissime pour faire des démarches à ce sujet. Ce digne religieux a réclamé la protection que le Roi accorde aux Ministres de la religion dans ces contrées, et m'a informé des griefs contre les prêtres cophtes, en sollicitant mon intervention pour faire cesser les vexations que se permettent à l'égard de nos religieux les prêtres schismatiques de la nation cophte. Dès que j'ai eu une connoissance exacte de ce qui donnoit lieu à leurs plaintes, je me suis employé avec zèle à leur faire obtenir ce qu'ils désiroient, tout en évitant ce qui peut alimenter l'esprit d'animosité dont les prêtres cophtes ne sont jamais exemts contre les catholiques. Connoissant le Patriarche de cette nation qui est d'un naturel enclin à la conciliation, je suis allé le trouver, et lui ai exposé les motifs de plainte du Révérendissime contre le Prêtre sous sa dépendance qui dessert l'Église du Vieux-Caire. Il a bien accueilli ma démarche, m'a sçu bon gré de ce que je cherchois à m'entendre avec lui avant que de recourir à l'autorité du Pacha. Nos religieux se plaignoient de ce que l'entrée de l'Église cophte leur étoit fermée lorsqu'ils vouloient aller dans la *grotte qui est l'objet d'une grande vénération, parce qu'elle sert de retraite à la Sainte Vierge*, de ce qu'ils éprouvoient de grandes difficultés, lorsqu'ils vouloient y administrer quelque sacrement. Après avoir exposé ces justes motifs de réclamation au Patriarche cophte, je sollicitai de lui qu'il eût à remédier à ces abus, en lui déclarant que j'attendois de ses dispositions conciliantes qu'il remettroit les prêtres sous sa dépendance dans le vrai chemin, et que ce moyen dépendant de lui, je me flattois qu'il préféreroit acquiescer à

ma demande que de me mettre dans la nécessité de m'adresser au Pacha. Il a pris en considération mes représentations, et m'a promis de donner des ordres positifs, pour que son église soit ouverte à toute heure à nos religieux et pour qu'ils ne soient empêchés par personne des siens dans leurs fonctions et dans l'administration des sacremens qu'ils voudront faire dans la grotte.

Sur la connoissance que j'ai donnée au Révérendissime de cette promesse du Patriarche copte, il en a été satisfait, et s'est persuadé comme moi que ce moyen conciliatoire étoit préférable. Il y a tout lieu d'espérer que le Patriarche remplira sa promesse et qu'au moyen des ordres qu'il donnera, les choses seront rétablies dans une situation désirable. Le but que nous nous proposons sera obtenu, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'autorité turque pour qui les divisions entre les chrétiens de différens rites sont toujours un sujet dont ils s'amuse et que souvent ils tournent en ridicule.

M. d'Armandy, agent consulaire à Moka, est venu faire un voyage en Égypte pour rétablir sa santé; souffrant depuis longtems de fièvres intermittentes il a été contraint de s'absenter momentanément de son poste, et d'après le conseil de son médecin, il s'est décidé à chercher dans le changement d'air un remède contre sa maladie, et à venir respirer celui d'un climat plus doux que celui de l'Arabie. Après avoir passé quelques jours avec moi, il est parti pour Alexandrie, où il restera peu de tems avec M. Drovetti, après quoi il se propose de revenir ici pour retourner à son poste. Son voyage de Moka au Caire a été assez bref, il n'a mis que trente cinq jours, et en a déjà éprouvé les effets salutaires pour sa guérison. Sa grande expérience de ces pays ci, la connoissance qu'il a des Arabes et de leur langue, ces avantages joints à son instruction et à son zèle font qu'il est plus à même qu'un autre de servir utilement à Moka, où il retournera volontiers, dès qu'il sera entièrement rétabli et qu'il aura terminé quelques affaires qu'il a avec M. Drovetti.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

149. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Arrivée au Caire de M. de Kerven capitaine du brick du Roi le *Palinure*. — Sa visite au Pacha. — Communication faite par le Pacha des pleins pouvoirs que lui a donnés le Grand Seigneur pour terminer la guerre contre les Grecs. — Projet d'attaque du Pacha contre les Grecs. — Il se mettra à la tête d'une escadre, ira prendre son fils en Morée, et portera la guerre dans les îles de l'Archipel.

Caire, le 26 février 1827.

28 avril 1827.

MONSIEUR,

Le commandant du brick du Roi le *Palinure*, M. de Kerven, est venu en cette ville avec trois de ses officiers pour visiter ce qu'elle offre de curieux en monumens. Sur son désir, je l'ai présenté au Pacha qui l'a accueilli, comme il le fait toujours avec nos officiers, de la manière la plus polie. Il s'est plu à l'entretenir des procédés nobles et généreux du Gouvernement du Roi à son égard. Après avoir employé six jours à parcourir cette grande ville et ses environs, M. de Kerven avant de repartir pour Alexandrie a voulu prendre congé du Pacha. Je me suis fait un plaisir de l'accompagner dans cette seconde et dernière visite. Son Altesse dont l'extérieur annonçait un contentement extraordinaire nous dit : « Il faut que je vous fasse part d'une nouvelle bien heureuse pour moi que je viens de recevoir de Constantinople et qui cause toute ma joie. Le Grand Seigneur a finalement adopté mes idées concernant un plan que je lui avois soumis pour terminer cette guerre désastreuse que nous faisons contre les Grecs et pour soumettre cette portion de ses sujets. Sa Hautesse a ordonné que toutes ses forces de mer et de terre soient mises à ma disposition, et me laisse l'arbitre de toutes les opérations que je jugerai à propos d'entreprendre. En peu de mots, il me donne carte blanche, et c'est de moi qu'il attend la fin des troubles occasionnés par l'insurrection des Grecs, et leur retour à l'obéissance. »

Le Pacha paroît très flatté de cette confiance entière du Grand Seigneur, et annonce la ferme résolution de la justifier de tous ses moyens. Après que nous l'eumes félicité, le commandant et moi, de ce que le Grand Seigneur avoit reconnu qu'il étoit le seul homme de l'Empire capable par ses grands

moyens comme par son génie de terminer cette guerre ruineuse, il reprit le discours et s'ouvrit sur la manière dont il se propose d'attaquer les Grecs.

« J'ai demandé, nous dit-il, à Constantinople que l'on m'envoie deux vaisseaux de ligne, six frégates des plus fortes, quelques corvettes, avec plusieurs bricks et goëlettes; j'ai écrit à mon fils Ibrahim de me renvoyer ceux de nos bâtimens qui sont encore en Morée. Dès que tous ces bâtimens seront réunis dans le port d'Alexandrie où se trouvent déjà quelques frégates et corvettes de ma marine bien armées et bien équipées, je formerai du tout une escadre sur laquelle je ferai embarquer des troupes bien exercées, et je me mettrai moi-même à la tête de cette expédition. Je me rendrai en Morée, pour en retirer mon fils où sa personne est tout à fait inutile aujourd'hui, et au lieu d'attaquer les Grecs dans cette péninsule, je porterai le théâtre de la guerre dans leurs îles, en commençant par Idra où ils sont les plus forts. Avec l'aide de Dieu, j'espère que cette entreprise, dont je vais accélérer autant que possible la réalité, aura une réussite glorieuse et conforme aux vues du Sultan. »

Le Pacha se flatte que toutes les forces qu'il doit conduire avec lui seront prêtes à partir dans les premiers jours d'avril, il est bien décidé à prendre le commandement de l'expédition et parle de manière à faire croire qu'il ne doute nullement du succès.

Ces informations me paroissent présenter quelque intérêt; je m'empresse de les porter à la connoissance de Votre Excellence, d'autant plus que M. le Consul général qui les ignore ne peut en faire mention dans ses dépêches.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

150. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Confirmation des avis de la capitale. — Nouvelle levée et apprêts d'une expédition. — Dispositions de Son Altesse à notre égard. — Le Pacha s'est réjoui du remplacement du Capitan Pacha. — Il a commandé une levée de 15 mille hommes. — Le Pacha veut commander l'expédition. — Elle n'aura pas lieu avant le mois de

mai. — Il parait revenu des impressions que la conduite de quelques Français avait fait naître. — Cinq ou six Égyptiens vont être envoyés en France pour s'instruire à l'école de marins de Toulon. — M. Drovetti partira lorsque M. Regnault sera arrivé pour le remplacer.

Alexandrie, le 3 mars 1827.

28 avril 1827.

MONSEIGNEUR,

Les espérances qu'avoient fait naître les dernières nouvelles venues de Constantinople, dont j'ai eu l'honneur de faire part à Votre Excellence dans ma dépêche en date du 22 janvier 1827, n'ont pas tardé à se réaliser. Le Capitan Pacha a été remplacé : Tahir bey, ancien officier de la marine égyptienne, a été élevé au rang de Pacha à deux queues. Son Altesse est chargé du commandement supérieur de toutes les forces de terre et de mer destinées à agir contre les insurgés. Ces nouvelles ont comblé de joie Son Altesse, et si son ambition est satisfaite par la haute faveur et les honneurs extraordinaires dont elle est l'objet, son amour-propre n'est pas moins flatté par la chute d'un rival dont la jalousie et l'animadversion n'entraveront plus ses desseins.

Elle a sur le champ commandé une nouvelle levée de quinze mille hommes, dont dix mille sont destinés au service de terre, et cinq mille à celui de mer. Les conscrits de la marine sont déjà en grande partie réunis dans ce port, où ils s'exercent journellement et font des progrès assez rapides. Mais malgré les ordres du vice-roi de mettre la plus grande activité dans les préparatifs de l'expédition qu'il annonce vouloir commander en personne, il n'est pas probable qu'elle ait lieu avant le mois de mai, les bâtimens de guerre attendus des divers ports d'Europe où ils ont été construits, ne pouvant se trouver réunis ici avant cette époque.

M. l'ambassadeur du Roi à Constantinople m'avoit chargé de faire quelques communications à Son Altesse. Je les lui ai faites par le canal de son Ministre M. Boghos, et elles ont été accueillies de la manière la plus amicale. Son Altesse paroît entièrement revenue des impressions fâcheuses que l'inconduite de quelques individus dans ce pays avoit fait naître. Elle a hautement témoigné que ses anciens sentimens d'estime et d'affection pour les Français étoient inaltérables, et qu'elle se flattoit de son côté de conserver toujours les mêmes droits à la bienveillance de Sa Majesté.

Le vice-roi va rendre encore un nouvel hommage à la civilisation européenne dont l'expérience lui fait chaque jour apprécier davantage les heureux résultats. Cinq à six jeunes gens choisis par lui vont être envoyés en France pour s'instruire à l'école de marine de Toulon. Ils partiront sous peu, à bord du même bâtiment de guerre qui porte l'équipage égyptien destiné à la frégate nouvellement construite à Livourne.

Aussitôt que j'ai reçu le congé que Votre Excellence a daigné m'accorder, je me suis empressé d'en informer M. l'Ambassadeur en priant Son Excellence de donner à M. Regnault les ordres nécessaires pour venir me remplacer. J'espère que ce Consul se rendra ici assez promptement pour me permettre d'entreprendre dans la belle saison un voyage que l'état de ma santé rend chaque jour plus indispensable.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

151. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Arrivée de Soliman Pacha porteur du firman du Grand Seigneur qui nomme le vice-roi général en chef. — La réception; honneurs qui lui sont rendus. — On évalue les présents à 300 mille francs. — Départ de Soliman Pacha pour Alexandrie. Il emmène un millier d'Albanais qu'il a engagés à son service. — Accueil et présents faits par le vice-roi à M. Fleury commandant de la frégate la *Galathée*. — On pense que le vice-roi remettra tous ses pouvoirs à son fils.

Caire, le 28 mars 1827.

26 juin 1827.

MONSIEUR,

Par ma dépêche du 26 du mois dernier n° 34, j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que le vice-roi venoit de recevoir la nouvelle de Constantinople que le Grand Seigneur lui conféroit le commandement en chef de toutes les forces de terre et de mer destinés à faire rentrer les Grecs dans la soumission et dans l'obéissance. L'Ex-Douanier de Smyrne, Soliman Aga aujourd'hui élevé à la dignité de Pacha, ayant le Gouverne-

ment de l'île de Candie, porteur du Firman du Grand Seigneur, est arrivé en cette ville il y a une huitaine de jours. Sa réception a été aussi brillante que magnifique. Le Pacha avoit envoyé à sa rencontre à plus d'une lieue de distance les officiers les plus distingués de sa maison avec un régiment de troupes réglées ayant la musique militaire composée d'Européens attachés à l'armée. Entouré de ce cortège pompeux, il a fait son entrée dans la Citadelle où tous les forts ont tiré le canon pour annoncer son arrivée. Les plus grands honneurs lui ont été rendus pendant son séjour ici qui n'a pas été long. Son Altesse n'a rien négligé pour lui témoigner son respect pour le caractère d'envoyé de Sa Hautesse dont il est revêtu, pour lui marquer en son particulier l'estime qu'il professe pour sa personne. Il l'a comblé de politesses, de prévenances de toutes sortes, auxquelles il a ajouté des marques de sa munificence en lui offrant beaucoup d'objets précieux et une somme d'argent considérable. On évalue à douze cent bourses les présens qu'il lui a faits qui représentent trois cent mille francs de notre monnaie.

Soliman Pacha, flatté et très satisfait de l'accueil honorable et généreux qu'il a reçu du vice-roi est, reparti hier pour Alexandrie. Il doit s'embarquer sur un bâtiment de la marine égyptienne faisant partie d'une escadre qui a ordre de le conduire en Candie. Il mène avec lui un millier d'hommes de troupes albanaises qu'il a engagés à son service du consentement de Son Altesse.

M. Fleury, capitaine de vaisseau commandant la frégate la *Galathée*, qui a donné le passage à son bord à Soliman Pacha, est venu avec lui en cette ville; il étoit accompagné d'un officier et du médecin de la frégate. Dans sa visite au vice-roi où je l'ai accompagné, il a été reçu avec une grande distinction. Son Altesse s'est exprimé avec reconnaissance des services que lui rend la marine du Roi, et lui a fait offrir le même jour un très beau sabre, ainsi qu'à chacun des officiers qui étoient avec lui.

Le Pacha qui doit prendre lui-même le commandement de l'expédition dirigée contre les Grecs, ayant reçu de nouvelles instructions du Grand Seigneur d'après lesquelles Sa Hautesse lui exprime le désir qu'il ne quitte pas l'Égypte, renoncera probablement à son premier projet. Il n'a pas encore pris une résolution positive à cet égard, mais on présume que prenant en considération les inconvéniens qui pourroient résulter de son départ, il ne voudra pas s'y exposer et qu'il renoncera en faveur d'Ibrahim Pacha

à tous les pouvoirs que lui a remis le Grand Seigneur pour la direction des opérations de terre comme celles de mer.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

152. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Renseignemens sur l'Abyssinie donnés par un Arménien d'Alep qui y [est] resté plusieurs années et qui en arrive. — Le consul s'efforçait d'obtenir des informations sur ce pays. — Les Abyssiniens ne connaissent de l'agriculture que ce qu'il leur en faut pour subsister. Ils ne permettent pas aux étrangers de pénétrer dans les terres. — Ils suivent la religion copte. — Commerce que font les Anglais avec l'Abyssinie. — Moyens que propose le Sieur Nasralla pour établir des relations avec l'Abyssinie. — Il faudrait que les personnes envoyées eussent des connoissances en minéralogie. — Proposition du Sieur Nasralla de procurer des giraffes. Elles reviendraient cher. — Départ du Pacha pour Alexandrie sur l'avis de l'arrivée d'une flotte ottomane et de Lord Cochrane dans l'Archipel. — Le Pacha met la côte en état de défense.

Caire, le 28 mars 1827.

26 juin 1827.

MONSEIGNEUR,

Bien des voyageurs de toutes nations ont tenté inutilement jusqu'à ce jour de pénétrer dans l'intérieur de l'Abyssinie, ce vaste pays reste encore presque inconnu. La Nubie et l'Égypte ont si peu de communication avec cette partie de l'Afrique qu'il est très difficile de se procurer des notions exactes sur sa situation et sur les moyens à prendre pour établir des relations avec elle. Dans ma position, je sentoie que s'il étoit possible d'acquérir quelques renseignemens, l'Égypte offroit plus de ressources qu'aucun autre pays, et j'étois occupé constamment à prendre des informations de toutes les personnes qui par leur voyage dans les pays voisins de l'Abyssinie étoient à même de m'en donner. Le hasard m'a procuré la connoissance du Sieur Nasralla chrétien d'Alep d'origine arménienne, qui arrive tout récemment de ce pays, où il a séjourné seize années consécutives. En en retournant il a

passé par Moka où il est resté quelque tems chez l'agent de France M. Darmandy qui me l'a adressé en présumant avec raison que sa connoissance pourroit m'être agréable. Les renseignemens quoiqu'imparfaits que j'ai recueillis de cet homme sans instruction n'étant pas dénués d'intérêt, je me fais un devoir de les soumettre à Votre Excellence.

Le chrétien conduit en Abyssinie par le désir d'y faire fortune étoit parvenu à s'employer auprès de plusieurs gouverneurs de provinces et même du chef du Gouvernement, il avoit réussi à gagner leur confiance en leur parlant de la Turquie et de l'Égypte qui sont les seuls pays qu'il connoisse. Le récit qu'il leur a fait des divers peuples de l'Asie qu'il connoit a piqué leur curiosité et paroît leur avoit fait impression. Étrangers à toute espèce de civilisation, ils ne savent que cultiver la terre par suite de cet instinct naturel à l'homme qui l'entraîne vers le soin de sa conservation. Avec un sol fertile et un climat tempéré à cause des pluies abondantes qui y règnent une partie de l'année, ils ne font rien pour le rendre productif, faute de connoître les avantages qu'ils retireroient de leur travail. L'agriculture, tous les autres arts utiles sont ignorés parmi eux, ils ressemblent tout à fait aux Arabes du désert qui ont tout fait lorsqu'ils ont pourvu aux besoins de leur subsistance. Jaloux des étrangers parce qu'ils s'imaginent que des vues d'ambition les attirent chez eux, ils ne leur permettent que l'approche des côtes en leur défendant rigoureusement de pénétrer dans l'intérieur du pays; aucun ne pourroit aller jusqu'à Gondar, qui est la capitale où le souverain fait sa résidence. Ils sont en général d'un caractère doux et docile; soumis à leurs chefs ils leur obéissent aveuglement. Ils ont puisé sans doute ces sentimens dans la sainte religion chrétienne, qu'ils professent non dans sa pureté, parce qu'ils suivent le rite cophte, et qu'ils sont encore sur ce point dans une profonde ignorance. Un patriarche cophte qui exerce sur eux un pouvoir spirituel les entretient dans la superstition et l'intolérance au point que le Sieur Nasralla qui est de notre religion catholique n'auroit pu se soustraire à leurs vexations s'il ne s'étoit soumis en apparence aux pratiques de leur rite.

Dans un pays où le peuple n'éprouve aucun besoin, le commerce ne peut lui être connu; cependant les grands dans l'Abyssinie ont commencé à ne plus se contenter de leurs étoffes grossières pour se vêtir, et à leur préférer celles de fabrique anglaise. Ils reçoivent des Anglais des draps,

des étoffes de soie, des toiles, et leur donnent en échange des dents d'éléphants, des plumes d'autruche, des gommés, le tout en petite quantité, mais il est possible qu'avec le tems ce commerce devienne plus important. Pour cela il seroit nécessaire d'établir des communications libres avec eux : si les difficultés sont grandes, elles ne sont pas insurmontables, M. Nasralla se propose de retourner en Abyssinie dans quelques mois, il offre de servir de conducteur et de sauvegarde à une ou plusieurs personnes qui seroient envoyées par le Gouvernement pour reconnoître ce pays, examiner ses ressources et préparer les moyens de se ménager des relations d'intérêt avec lui. La faveur et la confiance dont il jouit près des chefs du pays garantissent qu'il ne seroit exposé à aucun danger ni pour lui ni pour les personnes qui seroient avec lui; mais il observe qu'il est indispensable que ces personnes possèdent la connoissance de la langue arabe, et qu'elles soient versées dans les arts, dans les sciences, et qu'elles aient des connoissances en métallurgie en minéralogie qui seroient très utiles pour leur enseigner à exploiter plusieurs mines, entr'autres une d'or qu'il assure avoir reconnu.

Ces détails sur un pays qui est encore inconnu étant susceptibles de quelq'intérêt, je prends la liberté de les soumettre à l'attention de Votre Excellence qui jugera s'il peut convenir de profiter des offres et de la bonne volonté du Sieur Nasralla. Le consul anglais, M. Salt, lui a fait une proposition avantageuse pour accompagner un de ses compatriotes qui se trouve en cette ville et qui voudroit allér visiter l'Abyssinie, mais il l'a refusé et ne veut avoir affaire qu'avec nous. Il se trouveroit honoré que ses services soient agréés par la France dont il ambitionne de gagner la bienveillance, pour avoir un titre à solliciter sa protection lorsqu'il retournera dans ce pays.

La giraffe, cet animal si beau et si rare, se trouve aussi en Abyssinie. M. Nasralla auroit la facilité d'en procurer deux, le mâle et la femelle; il se chargerait de les obtenir du souverain, de les faire conduire par le Sennar, la Nubie, jusques en Égypte et au Caire. Ce voyage seroit très difficile et très dispendieux. D'après ce qu'il dit, il coûteroit au moins deux mille talaris ou dix mille francs. C'est la première réflexion que j'ai faite, et comme je présume qu'il seroit possible de se procurer de ses animaux à un prix moindre sur un autre point de l'Afrique, je lui ai observé que les difficultés étoient trop grandes pour qu'il pût convenir de se prévaloir de son

offre. Si toutefois Votre Excellence pensoit que ce motif n'est pas un obstacle suffisant, je la supplie de me faire connoître sur cet objet comme sur le précédent ses intentions et de me donner ses ordres.

Le Pacha, ayant reçu l'avis de l'arrivée à Alexandrie d'une escadre ottomane et de celle de Lord Cochrane dans l'Archipel, s'est décidé subitement à partir de cette ville. Je fus lui rendre visite la veille de son départ et sur la communication qu'il me donna de sa résolution de partir, je lui en exprimai mes regrets, et lui demandai si son absence seroit longue. Il me parla de l'expédition contre les Grecs, et me donna à pressentir que cette affaire l'occuperoit plusieurs mois. J'espère au reste, me dit-il, que vous ne tarderez pas à venir me joindre à Alexandrie, puisqu'il est décidé que M. Drovetti va partir pour France et que la personne qui étoit destinée à le remplacer ne doit plus venir. Je lui répondis que je serois toujours flatté de me trouver près de lui, mais que sans un ordre du gouvernement je ne pouvois quitter mon poste qui étoit au Caire.

L'expédition contre les Grecs ne pourra être prête avant deux mois; tout en y donnant une grande attention, le Pacha ne néglige pas ses moyens de défense, en faisant fortifier tous les points de la côte. Depuis qu'il a appris que Lord Cochrane a pris le commandement de la marine grecque, il s'attend à être attaqué par lui, et prend toutes les mesures nécessaires pour garantir Alexandrie de toute entreprise de sa part.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26.

153. — Drovetti au Baron de Damas.

Sommaire *. — Arrivée de deux corvettes construites à Marseille et à Livourne : des marins sont envoyés à Livourne pour former l'équipage de la frégate. — Arrivée de Soliman Pacha gouverneur de l'isle de Candie. Méhémet Ali lui a fait des présens : une flottille l'accompagne à la Canée. — La générosité du Pacha semble déplacée dans un moment où il est obligé d'emprunter aux officiers de sa Cour. — On apprend qu'un bâtiment anglais a coulé bas un sloop ture pris pour un pirate. — L'escadre ottomane arrivée de Modon se répare et se ravitaille à Alexandrie où le Pacha doit se rendre.

Alexandrie, le 1^{er} avril 1827.

15 mai 1827.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les deux corvettes construites à Marseille et à Livourne pour l'escadre du Pacha, et sur le sort desquelles on étoit assez inquiet attendu qu'elles avoient fait voile presque en même temps que lord Cochrane est parti de St Tropey, sont arrivées dans ce port. On attend maintenant la frégate la *Guerrière*, sortie également des chantiers de Marseille, et qui devoit en partir vers la mi-mars. A la même époque nous avons vu mettre en mer pour Livourne deux brigs égyptiens sur lesquels on a embarqué une quantité de matelots arabes destinés à former l'équipage de la frégate qu'on y arme pour le vice-roi.

Soliman Pacha, ci-devant Grand douanier de Smyrne, arrivé ici sur la frégate de Sa Majesté la *Galatée*, le 7 mars, s'est rendu immédiatement au Caire, où il a reçu les firmans qui le nomment au Gouvernement de l'Isle de Candie. Méhémet Ali lui avait préparé une réception brillante, et on évalue à deux mille bourses les présens qu'il lui a faits tant en argent comptant qu'en divers objets de prix. Le vice-roi a mis à sa disposition une flotille pour le transporter à la Canée avec sa suite, ainsi qu'un corps de 400 Albanais dont on étoit bien aise de se débarrasser. Cette division de l'escadre égyptienne a mis à la voile avant-hier.

M. Fleuri, commandant de la *Galatée*, accompagné de quelques officiers de son État-Major, a fait en même temps une excursion au Caire. Ils se louent beaucoup de l'accueil gracieux qu'ils ont reçu du vice-roi.

La générosité avec laquelle a été traité Soliman Pacha paroîtra sans doute déplacée dans un moment où la détresse des finances met le vice-roi dans la nécessité de faire des emprunts à ses ministres et aux principaux officiers de sa Cour. Jamais le manque de numéraire ne s'est fait tant sentir en Égypte : aussi le commerce d'importation y est-il très languissant. Méhémed Ali vient d'envoyer en Europe, afin d'y négocier un emprunt, le Sieur Lobin, agent de la Maison Suisse Violier et Grabeau de Livourne, la première qui ait fait à Son Altesse de fortes avances pour recevoir des cotons en consignment. Cet agent parti en courrier a dû passer par Constantinople, dans le but de s'y faire munir, dit-on, de quelques titres de garantie de la part du Grand Seigneur, pour faciliter cette négociation.

Nous venons d'apprendre que le brig de guerre anglais le *Pélican* a coulé bas un sloop de guerre turc dans les eaux de Prévésa sous prétexte qu'il l'a pris pour un pirate Grec. L'attention des gouvernemens de Corfou et de Malte à cacher les détails de cet événement nous prive à cet égard de renseignemens circonstanciés et positifs.

Le 27 mars, l'escadre du Grand Seigneur venant de Modon sous les ordres du Capitan bey, et composée de dix-neuf voiles, a mouillé dans la rade d'Alexandrie. Cependant le temps n'a pas permis à deux vaisseaux de 80, les plus forts de cette division, de pénétrer dans le port, et on les allège en ce moment afin de leur en faciliter l'entrée. Cette escadre doit s'occuper à se réparer et à se ravitailler ici pour la prochaine campagne, dont les travaux sur terre comme sur mer ne paroissent point se ralentir. Méhémet Ali est attendu en cette ville pour surveiller en personne les préparatifs de l'expédition. Il partira du Caire avant le 10 de ce mois.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

154. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Départ de M. Darmandy pour Moka. — Observations sur sa position. — Prière d'améliorer son sort qui est si triste. Tout est si cher en Arabie. — Renseignemens sur le commerce de l'Arabie heureuse. — Le Pavillon français ne se montre pas dans ces parages, il y seroit cependant très bien vu. — Un mémoire sera transmis. — Arrivée du drogman chancelier. — Départ prochain de M. Drovetti pour France. — Son remplacement par M. Regnaud. — Réflexions sur les conséquences qui en résultent, pour le soussigné qui paroissant avoir perdu la confiance de ses chefs n'aura plus de crédit auprès des autorités locales. — Envoi de chevaux arabes que le Pacha envoie au Roi par l'occasion de M. Drovetti. Cadeaux qu'il fait au Consul général.

Caire, le 25 avril 1827.

Réponse du M^{re} le 7 juillet 1827.

— — 21 décembre.

MONSEIGNEUR,

Avec ma dépêche n° 33 du 12 février, j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence de l'arrivée en cette ville de M. Darmandy, agent à Moka. De

retour de son voyage à Alexandrie, il s'est occupé de suite de ses préparatifs de départ pour retourner à son poste; remis entièrement des fièvres dont il étoit tourmenté lors de son arrivée en Égypte, il est reparti pour Moka. Je n'ai pas manqué de concerter avec lui les moyens à prendre pour assurer entre nous des relations actives; son zèle et son dévouement me sont garants qu'il remplira la promesse qu'il m'a donnée de me tenir exactement informé de tout ce qui viendra à sa connoissance d'intéressant touchant la situation des Indes. Il m'a instruit qu'il avoit vivement sollicité M. le Consul général qui se rend en France de s'intéresser en sa faveur auprès de Votre Excellence, de la supplier d'améliorer son sort qui est des plus tristes. Il assure que tout est d'une cherté extraordinaire en Arabie et qu'il lui est impossible de vivre en se réduisant au simple nécessaire avec le traitement affecté à son poste. La moitié de ce traitement dont la totalité est de quatre mille francs est absorbée par le loyer de la *Factorerie* qu'il est de son devoir de conserver; c'est avec l'excédent qu'il doit subvenir à l'entretien de sa maison. Ne pouvant y suffire, il est obligé de contracter des dettes, et se trouve toujours dans une situation fâcheuse; il espère de la bienveillance de Votre Excellence, qu'elle daignera écouter les représentations qui lui seront soumises par M. Drovetti, et qu'elle voudra bien adoucir son sort.

La ville de Moka, et en général l'Arabie heureuse, d'après les renseignements donnés par M. Darmandy, n'est pas dénuée de ressources pour le commerce. Les Anglais et les Américains l'exploitent avec avantage; ils portent des objets de leurs manufactures, de quincaillerie, et en exportent en échange des cafés qu'ils obtiennent à très bas prix. Le Pavillon français ne se montre jamais dans ces parages, cependant M. Darmandy assure qu'il y seroit très bien vu, et y jouiroit des mêmes avantages que les autres. Il a consigné dans un mémoire les informations précises qu'il a recueillies sur la nature du commerce de ce pays, sur les meilleurs moyens à employer pour l'exploiter avec succès. Ce travail qui est le fruit de ses observations et de ses peines n'étoit pas encore complet, il se propose d'y mettre la dernière main à son arrivée à Moka, il me l'adressera, et dès qu'il me sera parvenu, je m'empresserai de le transmettre à Votre Excellence qui jugera si la France peut concourir avec les autres nations à l'exploitation du commerce de l'Arabie.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence de l'arrivée de M. Derché, successeur de M. Sommaripa, après un voyage de quatre mois très pénible à cause des difficultés qu'il a rencontrées. Faute d'occasion directe de la côte de Syrie pour l'Égypte, il a dû se rendre en Chypre pour y trouver un bâtiment. Je désirerois vivement son arrivée et je n'ai qu'à me féliciter de le posséder, parce que tout annonce que je trouverai en lui un auxiliaire zélé et intelligent pour le service, et que sa société particulière m'offrira de grands agremens.

J'apprends d'Alexandrie que le départ de M. Drovetti est très prochain et que M. Regnaud de Seyde y est attendu pour prendre la gestion du Consulat général pendant son absence. Sur le premier ordre qui fût donné à M. Regnaud, il s'excusa et sollicita qu'il lui fût permis de ne pas quitter Seyde, attendu que l'état de sa santé lui rendoit impossible ce déplacement. Nonobstant cette excuse, il lui a été expédié un autre bâtiment du Roi dernièrement d'Alexandrie avec une confirmation du premier ordre pour qu'il ait à s'y conformer. La sensation profonde que me causa cette détermination relative au remplacement intérimaire de M. Drovetti, fait naître en moi une réflexion bien triste, celle que son objet a été de m'exclure d'une gestion, parce que l'on m'a jugé inhabile à la remplir.

Loin de moi la prétention qu'un autre ne s'en acquittera pas mieux, et encore plus l'ambition de diriger un poste que les circonstances du moment rendent important par le rôle que le Chef du Gouvernement est appelé à jouer dans les événemens de la Grèce. Ces considérations personnelles n'ont aucune action sur moi à côté de celle du bien du service, mais je ne puis me défendre d'un sentiment bien pénible en songeant aux conséquences fâcheuses qui doivent résulter de cette décision pour ma situation. Tous mes efforts depuis deux ans que je suis en Égypte avoient pour but de me concilier la considération de tout le monde et surtout des autorités du pays; s'il m'étoit permis de le dire, j'oserois me flatter d'y être parvenu; maintenant je ne puis plus compter sur les égards que j'éprouvois de la part du Pacha et de ses premiers officiers, ces grands personnages ayant pour maxime de mesurer la confiance qu'ils accordent aux agens étrangers sur celle qui leur est accordée par leur Gouvernement. Je supplie humblement Votre Excellence d'excuser les observations que je prends la liberté de lui soumettre à ce sujet, aucun sentiment particulier ne les a inspirées, elles

ont leur source dans un zèle pur et désintéressé qui a toujours été le seul mobile de ma conduite. Je n'ambitionne rien plus que de mériter les témoignages de bienveillance dont j'ai été l'objet depuis que je suis en Égypte, et que je dois à sa protection, je chercherai toujours les moyens de me rendre plus digne de cette faveur.

Le Pacha ne veut pas laisser partir M. Drovetti sans qu'il soit porteur de l'hommage de son respect pour l'auguste personne du Roi. Il a envoyé une personne exprès ici pour faire choix dans ses écuries de quatre de ses plus beaux chevaux de la race arabe *Nedgdi* qui est la plus estimée. Ces chevaux ont été envoyés à Alexandrie pour être embarqués sur le même bâtiment qui doit conduire M. Drovetti en France. Le Pacha lui a fait cadeau pour lui d'un beau cheval, d'un sabre garni d'or, ainsi que d'un schall des Indes d'un grand prix.

Je supplie Votre Excellence d'agréer, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26, n° 38.

155. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — La frégate la *Guerrière* est arrivée. — M. Drovetti et le chevalier de Rigny ont fait quitter l'uniforme aux officiers français venus pour se faire employer dans l'escadre du vice-roi. — Le vice-roi pense que le moyen le plus efficace pour la réussite des démarches qui se font auprès du Divan serait la menace d'hostilités contre l'Égypte. Il prépare une expédition et envoie l'ordre à son fils de secourir Reschid Pacha.

Alexandrie, le 1^{er} mai 1827.

7 juillet 1827.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence l'arrivée de la frégate la *Guerrière* attendue de Marseille. Elle est entrée dans ce port le 28 avril.

Les officiers français embarqués à bord de cette frégate pour venir s'employer dans l'escadre de Méhémed Ali, affectant de porter un uniforme militaire européen qu'ils paroissent disposés à garder, M. le Contr'Amiral de

Rigny et moi, nous avons cru devoir représenter à M. Letellier, leur commandant supérieur, que ce costume pouvant abuser les étrangers sur le véritable système du Gouvernement français à l'égard des partis belligérans et donner lieu à de perfides interprétations, il convenoit d'y substituer l'habit bourgeois jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'oriental qui leur est destiné. Nos représentations réunies et réitérées ont enfin pu obtenir qu'on ne donnât pas suite à une publicité inutile et qui auroit pu faire répandre des bruits inconvenans.

Dans son entrevue avec M. le Contr'Amiral de Rigny, le vice-roi a dit que malgré tout son désir de voir réussir les négociations ouvertes par les puissances européennes en faveur des Grecs, il se trouveroit fort embarrassé si la Porte le chargeoit ostensiblement d'établir lui-même les bases d'une réconciliation, parce qu'il craindroit dans ce cas de recevoir du Grand Seigneur des ordres secrets et contraires à ses instructions patentes. Son Altesse pense que le moyen le plus efficace à employer pour la réussite des démarches qui se font, seroit la menace absolue d'une hostilité contre l'Égypte si celle-ci les continue contre les Grecs. En attendant le résultat de l'intervention qui pourroit traîner en longueur, le Pacha paroît bien décidé à tenter un dernier effort contre le parti rebelle, afin de tâcher de rabattre le plus possible de ses prétentions. Son Altesse a ajouté qu'ayant appris l'embarras où se trouvoit Réchid Pacha sous les murs d'Athènes, elle venoit d'expédier en Morée un de ses bâtimens avec l'ordre à son fils Ibrahim de voler à son secours.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

156. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Avis du départ prochain de M. Drovetti. Ses dispositions pour le service. — Refus de M. Regnault de remplir l'intérim. — M. Malivoire annonce qu'il a pris provisoirement le service. — Projet de se rendre à Alexandrie pour y prendre la di-

rection du Consulat général, le vice-roi étant dans l'intention de séjourner quelque tems à Alexandrie.

Caire, 31 mai 1827.

MONSEIGNEUR,

Deux jours avant de quitter Alexandrie, M. Drovetti m'informa de sa résolution de partir sans attendre plus longtems son remplaceant M. Regnault. Il me fit part de ses dispositions relatives au service du Département jusqu'à l'arrivée de M. Regnault, d'après lesquelles le soin des affaires d'Alexandrie étoit remis à M. Clairembault et la direction générale du Département m'étoit confiée.

Je viens d'être informé par M. Clairembault que la corvette du Roi la *Victorieuse* arrivant de la côte de Syrie a porté des lettres de M. Regnault par lesquelles il confirme ce qu'il avoit écrit précédemment pour faire connoître les motifs qui l'empêchent de se rendre en Égypte. Dans une situation pareille, réglant ma conduite sur ce qui est prescrit par les ordonnances, et me conformant aux dispositions laissées par M. le Consul général, je me suis regardé comme autorisé à prendre sur moi pour le moment la direction du service jusqu'à ce que des ordres supérieurs en décident autrement. J'ai l'honneur d'en informer Votre Excellence en la suppliant humblement de donner son approbation à cette détermination qui m'est dictée par le bien du service.

Depuis que le Pacha a quitté cette ville, mes rapports directs avec lui ont cessé. Comme Son Altesse paroît décidé à se fixer pour quelque tems à Alexandrie dans le but d'y donner une attention particulière à l'organisation de sa marine qui prend chaque jour un plus grand développement, et que nos intérêts politiques et commerciaux exigent de continuer avec lui les mêmes relations sur un pied aussi amical que par le passé, je présume qu'il est de mon devoir de me rendre près de lui, et je me propose de quitter incessamment cette ville pour passer à Alexandrie. Ayant déjà reçu de Son Altesse des marques de son estime et de sa confiance, j'ose me flatter qu'elle m'accueillera de la même manière qu'elle le faisoit ici, et que je pourrai me louer de ses procédés. Je puis assurer à Votre Excellence que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour entretenir en lui les dispositions

favorables qu'il montre à l'égard de la France, et pour nous placer ici dans la position la plus désirable et la plus convenable à nos intérêts.

Je vous prie d'agréer l'hommage du respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26, n° 39.

157. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Visite au Pacha. Accueil favorable reçu de lui. — Arrivée de Chypre du brick le *Loiret*; il prend des bâtimens dans son escorte. — Arrivée de la gabarre du Roi la *Lamproie* qui a été expédiée pour porter au vice-roi la nouvelle de la capitulation d'Athènes et les circonstances de sa reddition.

Alexandrie, le 18 juin 1827.

15 août 1827.

MONSEIGNEUR,

Aussitôt mon arrivée en cette ville je me suis empressé de voir le Pacha; comme j'en avois l'espoir, Son Altesse m'a accueilli avec bienveillance, et m'a exprimé sa satisfaction de me voir près de lui et d'autres en relations directes avec moi. Il est toujours très occupé, et surtout des préparatifs de son expédition contre les Grecs, qui est bien avancée et sera prête à partir dans une vingtaine de jours.

Le brick de Sa Majesté le *Loiret* commandé par le lieutenant de vaisseau M. de la Rocque venant de Chypre a mouillé dans ce port le 12 de ce mois. Il repart aujourd'hui avec un convoi qu'il doit escorter au delà du Cérigue. Ce convoi se compose de huit bâtimens français destinés pour Marseille, de six autres chargés de comestibles qui vont à la Canée, et de plusieurs autres navires de diverses nations qui se rendent dans les ports d'Italie.

La gabarre du Roi la *Lamproie*, commandée par M. Hamelin lieutenant de vaisseau, est arrivée le 14 de ce mois; cet armement vient d'Athènes d'où il a été expédié par M. le Contr'Amiral de Rigny pour porter au Pacha la nouvelle de la capitulation d'Athènes. Il est arrivé le sixième jour de sa navigation, et à peine avoit-il mouillé, qu'il s'est empressé de se

rendre au palais de Son Altesse pour lui faire part de cette heureuse nouvelle. D'après ce que m'a dit cet officier, la forteresse d'Athènes a été remise aux Turcs par capitulation. La garnison forte de cinq cents hommes réduite à la dernière extrémité par le dénuement de vivres et le manque d'eau a accepté les conditions qui lui ont été offertes par le seraskier Reschid Pacha sous la médiation et la garantie de M. le Contr'Amiral de Rigny; il lui a été permis de sortir avec armes et bagages, et de se retirer dans tel endroit qui lui conviendrait, hors de l'Attique et de la Morée. Le colonel Favier reste toujours attaché au sort des Grecs malgré ce revers, il a été conduit à Égine avec un petit nombre des siens. Les hommes composant la garnison se sont dispersés et ont passé isolément sur divers points de manière que ce corps est entièrement dissous.

Je vous prie d'agréer l'hommage du respect avec lequel, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

158. — Malivoire à Damas.

SOMMAIRE *. — On a vu se réaliser la crainte d'une attaque des Grecs contre le port. — Arrivée d'une flottille grecque, tentative qu'ils font d'incendier l'escadre turque et égyptienne. Inréussite de leur attaque. — Un brick du Pacha a été incendié. — Activité extraordinaire du Pacha pour repousser les Grecs et les forcer à s'éloigner. — L'escadre égyptienne forte de 11 voiles met à la voile sous le commandement du Pacha, elle revient au port le soir. — La flottille grecque qui avoit disparu dans la journée, est de nouveau en vue vers le soir. — Sortie du Pacha avec une escadre de 20 voiles. — Retour du Pacha, il se débarque et remet le commandement à son gendre.

Alexandrie, le 19 juin 1827.

MONSIEUR,

Il étoit bien facile de prévoir que les Grecs qui doivent voir dans le vice-roi l'ennemi le plus redoutable pour eux, et qui sont informés qu'il se prépare dans ce port une expédition formidable contr'eux, ne le laisseroient pas faire tranquillement ses armemens sans venir l'attaquer. Les craintes

que l'on avoit à cet égard viennent de se réaliser, et je m'empresse de faire à Votre Excellence le rapport des événemens qui viennent d'avoir lieu pendant ces jours-ci.

Le 16, sur les quatre heures de l'après-midi un grand nombre de voiles fut signalé dans l'ouest d'Alexandrie, tout le monde s'imagina d'abord que c'étoit un convoi de bâtimens de commerce provenant de Smyrne et de Constantinople. Deux heures après, lorsqu'ils se furent approchés, on commença à reconnoître l'erreur et à soupçonner d'après leurs manœuvres que c'étoit une flottille grecque. On compta vingt-deux bâtimens, parmi lesquels on distingua une frégate de premier rang qui doit être l'*Hellas*, une grosse corvette, et plusieurs bâtimens qui avoient leurs embarcations à la mer, et que l'on présuma être des brûlots. Sur les sept heures du soir ils étoient très près de l'entrée du port vieux. Alors ils détachèrent deux de leurs bâtimens incendiaires qui furent abandonnés par ceux qui les conduisoient, dès qu'ils eurent doublé la passe. Le vent contraire arrêta la marche de ces brûlots et les fit dériver du côté opposé à la direction qu'il auroit fallu leur donner pour parvenir à incendier les bâtimens du Pacha; ils furent jettés dans le sud du Port Vieux, et allèrent se consumer du côté de Mahmoudié sans produire aucun effet destructeur. En arrivant à une des passes, ils y rencontrèrent un petit brick du Pacha qui avoit été chassé par eux, et qui en rentrant pour éviter de tomber en leur pouvoir avoit échoué. Le capitaine de ce brick plutôt que de se laisser prendre, avoit préféré de l'échouer, et a été incendié par un de ces brûlots. Tout l'équipage heureusement est parvenu à se sauver.

Le Pacha ne se trouvoit pas en ville dans le moment; il avoit passé la journée à une maison de plaisance qui est située à une lieue d'ici, comme il le fait ordinairement tous les samedis. Dès qu'il fut informé de cet événement, il revint en toute hâte, et s'occupa tout entier des moyens de défense contre une nouvelle tentative. Il fit appeler les officiers de marine européens, et ordonna d'après leurs conseils d'armer toutes les chaloupes, et de les placer à l'entrée de la passe pour se prémunir contre tout événement. Il n'arriva rien pourtant pendant cette nuit, les Grecs ayant échoué dans leur premier essai n'envoyèrent plus aucun brûlot. Après avoir pris cette mesure le Pacha d'une activité infatigable alla lui-même à bord de tous les bâtimens, et leur ordonna de se préparer à sortir pour le lende-

main matin, il visita toutes les batteries de la côte, leur fit donner tout ce qui étoit nécessaire pour leur défense et passa toute la nuit sans prendre un moment de repos.

A peine le jour avoit-il commencé à poindre, le 17, le Pacha étoit déjà à bord, ordonnant à ceux de ses bâtimens en état de sortir de lever l'ancre et de le suivre. Trois frégates, quatre corvettes et quatre bricks appareillèrent et parvinrent, en louvoyant, à sortir du port. Son Altesse choisit le brick goélette le *Crocodile*, construit à Marseille, d'où il est arrivé dernièrement, pour celui sur lequel il resteroit, afin d'être mieux à portée de faire passer ses ordres aux autres plus promptement. Il fit embarquer avec lui M. Le Tellier, capitaine de vaisseau à son service, M. Laure, chef de l'artillerie de marine et M. Villenique, instructeur en chef de la marine. La flottille grecque étoit encore en vue et l'on devoit croire qu'elle attendroit l'escadre égyptienne pour la combattre, mais elle profita d'une brise fraîche pour gagner le large. On la perdit de vue quelques heures après, et on fut bien surpris de la voir reparoître le soir. L'escadre du Pacha employa la journée à se tenir sur les bords devant le Port Vieux; n'étant sortie que pour obtenir le résultat de forcer les Grecs de s'éloigner, elle obtint son but et rentra le soir dans le port.

Les Grecs, qui avoient reparu le 17 au soir, ne se voyaient plus le 18 au matin, à l'exception de deux bâtimens qui étoient à une grande distance. Le Pacha, sans perdre un moment, a fait armer tous ceux de ses bâtimens qui ont pu être prêts, et est ressorti de grand matin, le même jour avec une escadre beaucoup plus forte composée de vingt voiles, savoir six frégates dont deux de 60, cinq corvettes, et neuf bricks ou goélettes.

Il n'est pas connu si le vice-roi a le projet de poursuivre les Grecs, ou seulement de débloquer son port. Dès que je le saurai, je m'empresserai d'en faire part à Votre Excellence.

Dans le moment, j'apprends que le Pacha a renoncé au dessein de poursuivre les Grecs et qu'il s'est débarqué. Il a remis le commandement de l'escadre à Moharrem Bey, son gendre, qu'il a chargé de croiser devant le port pour repousser les Grecs dans le cas où ils se présenteroient de nouveau.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 42.

159. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — L'élévation de l'ancien Capitan Pacha à la dignité de Séraskier a fait changer de système au vice-roi. — Méhémet Ali, ayant fait appeler M. Drovetti, l'a entretenu de ses griefs contre la Porte; il a déclaré être dans l'intention d'aviser à sa sûreté, de ne plus contrarier la politique de la France pour la pacification de la Grèce et même d'y coopérer. — Les préparatifs de l'expédition seront ralentis jusqu'à une réponse formelle. — M. Drovetti confie cette dépêche à M. de Livron. — Le vice-roi envoie des présens au Roi et à Leurs Altesses Royales.

Du lazaret de Toulon, le 28 juin 1827.

MONSIEUR,

Votre Excellence a dû recevoir la dépêche que j'ai eu l'honneur de lui adresser d'Alexandrie sous la date du 1^{er} mai : j'y annonçais l'intention bien expresse de Méhémet Ali de continuer la guerre contre les Grecs et de coopérer de tous ses moyens à leur soumission, ou tout au moins les forcer à rabattre de leurs prétentions si celles-ci étaient efficacement soutenues par l'intervention des trois grandes puissances. Un tartare, arrivé peu de jours après de Constantinople, a porté des dépêches qui ont opéré un changement presque complet dans ce système. L'élévation de l'ancien Capitan-Pacha à la dignité de Séraskier a replacé Méhémet Ali dans la même position où il était avant qu'il reçût la satisfaction de voir son antagoniste démis du poste de Grand-Amiral, et d'être lui-même chargé du commandement en chef des forces de terre et de mer destinées à combattre les insurgés de la Morée et de l'Archipel.

Le vice-roi d'Égypte, qui n'avait point oublié certains conseils qui lui étaient venus dans le tems de Paris, et notamment une communication du Général Livron son chargé d'affaires en France, qui a dû écrire à M. Boghos que des Ministres du Roi se plaignoient de ce que son obstination à faire la guerre aux Hellènes entravait les vues du Gouvernement de Sa Majesté et de ses alliés pour la pacification de l'Orient, me fit demander.

Après m'avoir longtems entretenu de tous ses griefs contre la Porte et ses Ministres, qu'il accuse de méconnaître les grands services qu'il a rendus à l'Empire ottoman, il a conclu, que ne pouvant plus compter sur la justice et la bienveillance du Divan, il se voyait forcé d'aviser à sa sûreté pour

l'avenir; qu'il était par conséquent décidé à diriger sa conduite dans l'affaire des insurgés de manière à ne plus contrarier la politique de la France, et à coopérer, si et comme on le désirera, à l'émancipation de la Grèce.

Par suite de ses nouvelles dispositions, les préparatifs qu'on faisait dans le port d'Alexandrie ont été ralentis, et se prolongeront jusqu'à la réception d'une réponse formelle et catégorique, que je suis autorisé d'expédier au Pacha par un bâtiment exprès. C'est pour avoir cette réponse le plus promptement possible que Méhémet Ali m'a engagé à partir sans attendre mon collègue de Seyde, que Votre Excellence a désigné pour me remplacer.

L'*Hécla*, bâtiment du Roi sur lequel je me suis embarqué pour venir en France, a fait voile d'Alexandrie le 20 mai; la traversée fut longue. Ce retard, joint à celui de la quarantaine, me déterminent à confier cette dépêche à M. le Marquis de Livron, qui se rend pour cette affaire à Paris, et à qui au reste j'étais autorisé de communiquer ces dispositions du vice-roi; je crois devenir prévoir Votre Excellence que Méhémet Ali m'a fait remettre avant mon départ divers objets dont il m'a chargé de faire agréer l'hommage à Sa Majesté et à LL. AA. Royales, Monseigneur le Duc d'Angoulême, Mesdames la Dauphine et la Duchesse de Berri. M. le Général Livron qui a vu ces présents pourra en rendre compte à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

160. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — La récente décision du vice-roi d'Égypte est «un événement important que nous avons appris avec plaisir». — Un traité vient d'être signé entre la France, l'Angleterre et la Russie pour faire cesser les hostilités. — Répondre au vice-roi pour lui exprimer la satisfaction du gouvernement français et l'espoir de lui voir cesser ses armements contre les Grecs.

11 juillet 1827.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser du lazaret de Toulon, le 28 juin dernier.

Le changement qui s'est opéré dans la politique du vice-roi d'Égypte, et par suite duquel il s'est montré disposé non seulement à ralentir ses préparatifs contre les Grecs, mais encore à ne plus agir contre eux, est un événement important que nous avons appris avec plaisir. Le Gouvernement du Roi, de concert avec les Cabinets des grandes Puissances, s'occupait des moyens de mettre un terme aux malheurs qui désolent la Grèce et au fléau d'une guerre également funeste à l'humanité et au commerce de toutes les nations. Le traité, qui règle cette intervention, vient d'être signé entre la France, l'Angleterre et la Russie, et des mesures seront prises pour parvenir à faire cesser les hostilités.

Ainsi, Monsieur, les protestations pacifiques de Méhémet Ali s'accordent entièrement avec les vues des Cours alliées, que le traité aurait mises dans la nécessité de s'opposer à ses opérations, s'il avait persisté dans ses dispositions hostiles contre les Grecs.

Vous voudrez donc bien, puisque le vice-roi désire connaître nos intentions positives, lui annoncer que nous avons reçu avec satisfaction les ouvertures qu'il vous a faites, et que le Gouvernement de Sa Majesté le verra également avec plaisir cesser des armemens qui contrarieraient la politique et les résolutions des grandes puissances de l'Europe et celles de la France en particulier.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

161. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — L'escadre du Pacha est revenue après avoir poursuivi les Grecs jusqu'à Rhodes. — Le plus fin voilier des bâtimens construits en Europe est la frégate la *Guerrière* qui sort d'un chantier français : le Pacha revient de ses préventions contre les constructeurs de France. — Il veut avoir sur mer des forces proportionnées à celles de terre. — Deux frégates égyptiennes ont combattu pendant plusieurs heures contre un bâtiment à vapeur, la frégate grecque l'*Hellas* : la frégate a évité l'abordage et leur a laissé continuer leur route. — Le Pacha est enthousiasmé de la bravoure des deux capitaines. — Malgré toute l'activité que l'on met à équiper la flotte, elle ne sera pas prête avant la fin du mois (juillet).

Alexandrie, le 13 juillet 1827.

15 septembre 1827.

MONSEIGNEUR,

L'escadre du Pacha est rentrée dans ce port sans avoir atteint les Grecs, elle les a poursuivis jusqu'à Rhodes, en les chassant toujours devant elle. Après les avoir forcés de rentrer dans l'Archipel, elle a dû retourner pour compléter l'armement des divers bâtimens qui la composent, et faire les provisions nécessaires pour la campagne qu'elle est destinée à entreprendre. Sa sortie a toujours eu le résultat avantageux d'éloigner les corsaires des côtes d'Égypte et de rendre la sûreté à ces parages.

Dans cette courte croisière, les bâtimens qui sont sortis ont essayé leur marche. Tous ceux de construction française, ainsi qu'une corvette construite à Livourne, ont été remarqués pour leur rapidité en général. Mais la frégate la *Guerrière* l'a emporté sur tous. Cet armement a justifié la grande réputation de son constructeur; elle a déployé dans cette occasion toutes les qualités que l'on peut attendre du maître habile dont elle est l'ouvrage, elle a excité surtout l'admiration pour la supériorité de sa marche; avec très peu de voiles, elle étoit toujours en avant de l'escadre qui étoit obligée de se couvrir de toutes les siennes pour la suivre. Le gendre du Pacha, Moharrem Bey qui la montoit, en a été si enchanté que dans sa première entrevue avec le Pacha il n'a eu rien de plus pressé que de la désigner comme le premier bâtiment de son escadre, en lui déclarant qu'il l'avoit choisi pour le vaisseau amiral, et qu'il y fixoit sa demeure pour tout le tems que l'escadre seroit sous son commandement. Ce rapport favorable, fait par le premier officier de la marine égyptienne, ne peut être suspect. Le Pacha l'a entendu avec une joie extraordinaire; la sensation qu'il en a éprouvée a été d'autant plus agréable qu'il avoit, trop précipitamment sans doute, ajouté foi à des discours inventés et tenus par la malveillance sur des défauts que l'on trouvoit à ce bâtiment. Il s'étoit plaint ouvertement d'avoir sacrifié une somme énorme sans aucun avantage pour sa marine, et il avoit résolu de ne plus s'adresser à la France pour ses constructions. Il a bien changé de discours aujourd'hui, il est revenu entièrement à la première opinion qu'il avoit conçue d'abord à l'égard de la supériorité des constructeurs en France, et c'est toujours à l'habileté des maîtres français qu'il aura recours, lorsqu'il aura d'autres constructions à commander. Il s'est exprimé avec moi dans

les termes les plus flatteurs pour tout ce qui concerne notre marine en général; et je ne doute nullement qu'il ne s'arrêtera pas à ce premier essai, et qu'il voudra augmenter le nombre de ses bâtimens. Son intention bien prononcée est de se créer une force maritime égale à celle à laquelle il a porté son armée de terre; il a encore beaucoup à faire pour y parvenir, mais, comme il y met toute son intention et qu'il emploie toutes ses ressources financières vers ce but, il est bien probable qu'il réussira avec le temps.

Deux corvettes de l'escadre du Pacha sont arrivées dernièrement de la Morée. En sortant du golfe de Patras, elles ont été rencontrées par la frégate grecque l'*Hellas*, qui étoit accompagnée d'un bateau à vapeur; malgré l'inégalité de leur force, elles n'ont pas cherché à éviter le combat, elles ont été aux prises pendant plusieurs heures avec cette frégate, portant soixante pièces de canon d'un calibre supérieur. Connoissant le péril extrême dans lequel ils étoient engagés, les capitaines de ces corvettes ont pris la résolution courageuse d'aborder la frégate. Cette manœuvre intrépide et qui paroît extraordinaire pour des Turcs, habitués à fuir devant leurs ennemis, les a sauvés. La frégate, n'étant pas prémunie sans doute contre ce genre d'attaque, s'est éloignée en les laissant continuer leur route. Dans le combat qui a duré trois heures, les corvettes ont naturellement souffert, dans leur voilure et dans leur grément; elles ont eu plusieurs hommes tués et un grand nombre de blessés, elles ne pouvoient faire un grand mal à leur ennemi, elles ont cherché principalement à détruire le bâtiment à vapeur, et l'ont tellement endommagé que la frégate a été obligé de lui donner la remorque.

Le Pacha, très satisfait de la conduite des capitaines de ces corvettes, les a revêtus de pelisses, de chals, et leur a fait donner à chacun une somme de six mille piastres. Son Altesse étoit dans l'enthousiasme de la bravoure qu'ont déployée ses capitaines, il a reçu les détails de cette affaire, honorable pour sa marine, d'Ibrahim Pacha; il se plaît à en parler, et en me les communiquant, il m'a fait montrer des boulets de trente deux livres que les corvettes ont conservés. Il regarde cet événement comme un heureux présage pour le succès de l'expédition qu'il prépare.

La plus grande activité règne toujours dans ce port pour l'armement et l'équipement des bâtimens qui doivent faire partie de l'expédition formida-

ble que l'on prépare contre les Grecs. Malgré tous les efforts du Pacha, il sera difficile cependant qu'elle soit prête à mettre à la voile avant la fin du mois.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1825-1827.

162. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Réception des informations sur Alger. — Le commerce est averti de prendre ses précautions. — Le Consul a obtenu du Pacha l'assurance que les armemens algériens ne sortiraient pas du port pour poursuivre les navires français. — Les inquiétudes à cet égard sont calmées.

Alexandrie, le 17 juillet 1827.

28 octobre 1827.

MONSIEUR,

J'ai reçu la circulaire de Votre Excellence du 13 juin, adressée à ce Consulat général, par laquelle elle annonce que le Gouvernement du Roi, justement indigné de plusieurs infractions commises par la Régence d'Alger aux traités, et notamment d'un outrage personnel que le Dey a osé se permettre contre M. Deval, Consul Général et Chargé d'affaires de France, a pris la détermination de recourir à la force pour exiger une réparation. Pour atteindre ce but, une escadre avoit été expédiée de Toulon avec l'ordre de se faire rendre une satisfaction complète, et dans le cas où le Dey s'y refuseroit, cette escadre devoit bloquer Alger et s'emparer de tous les bâtimens de la Régence qu'elle rencontreroit.

Dès la réception de cette dépêche, je me suis empressé de prévenir nos négocians et nos capitaines qu'ils ayent à prendre les précautions convenables pour se soustraire aux dangers auxquels cet état de choses pourroit les exposer.

Plusieurs armemens de la Régence d'Alger se trouvent dans ce moment dans le Levant, leur présence inspire nécessairement des craintes à nos navigateurs. Plusieurs navires marchands, richement chargés et tous prêts

à mettre à la voile pour France, redoutoient qu'une frégate et un brig algérien, actuellement ancrés en ce port, ne voulussent profiter de cette circonstance pour commencer leurs hostilités à leur égard dès qu'ils seroient sortis. Il falloit les rassurer et dissiper leurs inquiétudes, en faisant des démarches auprès du Pacha pour lui faire reconnoître qu'il étoit de sa dignité et conforme aux sentimens de reconnaissance et d'amitié qu'il montre pour la France, de s'opposer à la sortie des armemens algériens. Je dois rendre justice aux dispositions favorables que le Pacha a manifestées dans cette occasion. Son Altesse a parfaitement accueilli ma demande et m'a donné l'assurance la plus positive qu'il alloit donner les ordres nécessaires pour empêcher les armemens algériens de sortir du port : « Vous pouvez garantir à vos capitaines, m'a-t-il dit, qu'ils n'ont rien à craindre de ces armemens, je ne souffrirai certainement pas que des bâtimens placés sous mes ordres se permettent la moindre agression contre le pavillon français. »

Après avoir obtenu cette assurance de Son Altesse, je me suis empressé de la faire connoître à nos capitaines; ceux qui avoient conçu des craintes et qui doivent mettre à la voile avec le convoi qui est retenu depuis plusieurs jours, à cause du vent contraire, sont aujourd'hui sans inquiétude. Je profite de leur occasion pour avoir l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de ma démarche auprès du Pacha, dans l'intérêt de notre commerce et de notre navigation et du résultat qu'elle a obtenu.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

163. — Malivoire au Baron de Damas.

Sommaire *. — Les pirates se multiplient. — L'escadre du Pacha est partie le 5. — Elle se compose de 89 bâtimens dont le détail est indiqué dans la note ci-jointe. — Le Pacha se flatte de réduire les Grecs. — L'Égypte, épuisée d'hommes et d'argent, ne saurait continuer la guerre. — Le Pacha est retourné au Caire : il a perdu son ministre de la guerre, Méhémet Bey. — Arrivée de la frégate construite à Livourne. — Une frégate du Roi est présente. — Un brick a été expédié pour Smyrne.

— Une corvette est partie pour la côte de Syrie. — Un envoyé du Cabinet anglais vient notifier au Pacha le traité conclu à Londres pour la pacification de la Grèce.

Alexandrie, le 10 août 1827.

28 octobre 1827.

MONSEIGNEUR,

Le défaut d'occasion m'a empêché de donner suite à ma correspondance depuis le 17 du mois dernier, date de ma dernière dépêche sous n° 2. Les risques pour la navigation de commerce sont tellement multipliés par l'accroissement des pirates qui tiennent continuellement la mer, qu'il n'y a plus de sûreté pour nos navires qu'autant qu'ils naviguent en convoi, sous l'escorte d'un bâtiment du Roi. Comme il se passera encore quelque tems avant le départ d'un convoi, je profite aujourd'hui d'une occasion pour Gènes pour avoir l'honneur d'informer Votre Excellence de ce qui s'est passé dans cet intervalle en fait d'événements susceptibles de mériter son attention.

L'escadre du Pacha étoit prête à mettre à la voile depuis le 25 juillet; mais la difficulté de faire franchir la passe aux vaisseaux de haut bord à cause des bas fonds et du vent contraire a exigé plusieurs jours avant qu'on parvint à les tirer tous dehors du port, et ce n'a été que le 5 de ce mois qu'on a pu terminer entièrement cette opération difficile. Dès qu'ils ont été tous réunis dehors, le signal de départ a été donné et peu d'heures après la flotte étoit hors de vue.

Cette expédition formidable se compose de quatre-vingt-neuf voiles dont quarante-deux bâtimens de guerre et les autres transports et brûlots. Elle a à bord un régiment de troupes régulières de quatre mille hommes et six cent Albanais de troupes irrégulières. Je joins à cette dépêche un état exact de tous les bâtimens dont se compose cette force maritime.

Le Pacha, qui est fier et content d'avoir pu former une flotte aussi redoutable, se flatte que les succès qu'elle obtiendra mettront un terme aux maux de la guerre en faisant rentrer les Grecs dans la soumission. Dans la situation déplorable où se trouve l'Égypte, il est étonnant qu'elle ait eu encore assez de ressources pour subvenir à de si grandes dépenses. Non seulement l'armement d'un si grand nombre de bâtimens n'a pu se faire sans qu'il en coûte une somme énorme, mais encore le Pacha a dû envoyer à

son fils Ibrahim Pacha un million de talaris ou plus de cinq millions de francs, qui doivent servir à l'entretien de son armée de Morée. Tout le poids de cette guerre ruineuse est supporté maintenant par l'Égypte; les efforts prodigieux qu'elle a faits jusqu'à ce jour pour la soutenir sont au-dessus de ses moyens, et elle se trouve dans un tel état d'épuisement d'hommes et d'argent qu'elle est tout à fait hors d'état de continuer plus longtems d'y prendre une part aussi active.

Aussitôt après le départ de son expédition, le Pacha a annoncé son intention de retourner au Caire; il lui tarδοit de pouvoir s'y rendre pour reconnoître par lui-même si les affaires de son administration de l'intérieur sont menées avec soin. Il a quitté cette ville le 8 de ce mois. Ce départ accéléré a été motivé aussi par la mort de son ministre de la guerre, dont la nouvelle lui étoit parvenue la veille par le télégraphe. Cette perte lui a causé une véritable peine; il avoit dans Méhémet Bey un ami de vingt ans qui lui étoit entièrement dévoué, et qui n'avoit pas craint dans plusieurs occasions de s'exposer aux plus grands périls pour lui. Plein de confiance en lui, il l'avoit chargé de l'organisation des nouvelles troupes, et il n'avoit qu'à se louer de la manière dont il s'acquittoit de ce devoir. Il a d'autant plus sujet de le regretter qu'il lui sera très difficile de le remplacer sous le rapport d'une fidélité à toute épreuve comme sous celui du grand caractère qui distinguoit Méhémet Bey. L'ancien Kiaya Bey, Méhémed Bey, a été nommé au Ministère de la Guerre; en fixant son choix sur lui, le Pacha a eu plus égard à ses anciens services et à la considération dont il jouit dans l'année qu'à son habileté et à ses autres qualités personnelles.

La frégate, construite à Livourne pour compte du Pacha, est arrivée depuis une semaine; elle est de la même force que la *Guerrière* et porte soixante pièces de canon. Sa mâture ayant un peu souffert dans la traversée, on est occupé à la réparer. Quand ce travail sera terminé, elle sera destinée à conduire à Latakieh Ahmed Schukri Bey, fils de Nedjib Effendy, Kiaya de Son Altesse à Constantinople. Elle devra ensuite aller rejoindre l'escadre à Modon ou à Navarin. Ahmed bey va rejoindre son père dans la capitale.

La frégate du Roi la *Junon*, commandée par M. Le Blanc, capitaine de vaisseau, se trouve ici depuis une vingtaine de jours chargé du commandement de la station de bâtimens du Roi dans ces parages.

Le brig du Roi le *Loiret*, qui se trouvoit aussi dans ce port, a été expédié

le 7 pour Smyrne. M. Huder, capitaine de cavalerie, aide de camp de Son Excellence l'Ambassadeur, a profité de cette occasion pour retourner près de son général.

La corvette du Roi la *Lamproie*, commandée par M. Hamelin, lieutenant de vaisseau, est partie le 9 pour la côte de Syrie. M. Le Blanc a ordonné à M. Hamelin de toucher à Seyde et d'offrir à M. Regnault de le conduire en Égypte.

Un brig de guerre anglais, venant de Corfu, est entré dans ce port le 8 au soir, le même jour du départ du Pacha pour le Caire. Il conduit un officier attaché au Ministère des Affaires Étrangères qui a été expédié de Londres avec des dépêches de son gouvernement pour le Pacha, et qui n'a mis que vingt et un jours pour se rendre jusqu'ici. Il regrette beaucoup d'avoir manqué le Pacha de quelques heures, et se dispose à aller le rejoindre au Caire pour lui remettre ses dépêches et conférer avec lui sur leur objet. J'ai appris d'une manière certaine que cet officier porte avec lui le traité conclu entre la France, l'Angleterre et la Russie, d'après lequel les trois puissances alliées doivent offrir leur médiation à la Porte et s'interposer, dans le cas d'un refus de sa part, d'une manière efficace pour faire cesser les maux de la guerre et réconcilier les parties belligérantes. Il doit le notifier au Pacha et lui demander de donner l'ordre à son armée et à son escadre d'interrompre les hostilités d'après un des articles du traité qui règle qu'un armistice devra avoir lieu de suite. Le Pacha se trouvera embarrassé; il voudroit pouvoir rappeler son armée et son escadre sans se compromettre avec la Porte; mais il est trop engagé pour accéder à la demande qui lui sera faite, et je prévois d'avance qu'il répondra qu'on doit s'adresser à la Porte avant tout et qu'il ne peut rien prendre sur lui sans un ordre du Grand Seigneur.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALIVOIRE.

ÉTAT DES BÂTIMENS ARMÉS DANS LE PORT D'ALEXANDRIE COMPOSANT LA FLOTTE DESTINÉE CONTRE LES GRECS. SAVOIR :

	2 Vaisseaux.....	} du Grand Seigneur.
	4 Frégates.....	
	10 Corvettes.....	
	3 Frégates.....	} du Dey de Tunis.
	1 Brig.....	
Organisés.....	3 Frégates.....	} du Pacha d'Égypte.
	9 Corvettes.....	
	3 Brigs.....	
	1 Goélette.....	
Non organisés.....	1 Brig.....	} du Pacha d'Égypte.
	5 Goélettes.....	
	10 Brigs.....	
En demi armement et transport.	1 Schaktour.....	
	6 Brûlots.....	
	25 Bâtimens de transport égyptiens.	
	5 Navires autrichiens.	
	89 Bâtimens.	

164. — Malivoire à Damas.

SOMMAIRE *. — Conférences entre les envoyés d'Angleterre et le Pacha. — Le vice-roi a paru surpris de ce qu'on voulait le séparer de la Porte. — Il a vainement demandé des explications sur les moyens que l'on emploierait pour exécuter le traité et a déclaré qu'il resterait uni et dévoué au Sultan. — Il désire que le Divan accueille les propositions des Puissances alliées. — Cette communication l'a rendu inquiet. — Arrivée d'un bâtiment du Roi.

Alexandrie, le 26 août 1827.

MONSIEUR,

Des avis qui me parviennent du Caire en annonçant l'arrivée de M. Salt, Consul de Sa Majesté Britannique, et de M. le Major Cradock venu de Corfu avec des dépêches pour le Pacha et chargé d'une mission, donnent quelques détails sur les conférences qui ont eu lieu entre le Pacha et ces messieurs. Je m'empresse de les porter à la connoissance de Votre Excellence.

Une notification formelle a été faite au vice-roi du traité conclu entre

les trois Puissances alliées pour la pacification de la Grèce. Ce traité, déjà connu de Son Altesse, a été le sujet d'une longue discussion et d'un grand commentaire. Tous les articles en ont été expliqués et débattus avec des raisonnemens plus ou moins fondés. Le vice-roi n'a pas dissimulé qu'il étoit extrêmement surpris que les Puissances aient pu avoir l'idée de s'adresser à lui, dans l'intention de l'engager à séparer sa cause de celle du Grand Seigneur. Il a fait beaucoup de questions sur les moyens que l'on devoit employer pour mettre à exécution ce traité. La mission de M. Cradock ne s'étendant pas jusque-là, il s'est contenté de répondre que ce point là avoit été prévu par son Gouvernement comme par ses alliés, et qu'il étoit fondé à croire que l'exécution ne tarderoit pas à suivre la notification au Divan. Le vice-roi auroit bien désiré savoir si les forces navales des Puissances alliées avoient ordre d'agir hostilement contre sa flotte et contre celle du Grand Seigneur, mais il n'a pu obtenir aucun renseignement à ce sujet; M. Cradock lui a répondu qu'il n'avoit aucune connoissance des instructions qui avoient été données aux Amiraux. Enfin, après un pourparler qui a duré plusieurs heures, le Pacha a déclaré à ces Messieurs dans les termes les plus polis et les plus modérés qu'il avoit les plus grands égards pour les Puissances alliées, mais qu'il avoit agi dans cette affaire d'après les ordres qu'il avoit reçus du Grand Seigneur auquel il devoit soumission et obéissance, qu'il lui étoit impossible de se détacher de lui, qu'il se croyoit obligé de lui dévouer tous ses moyens, que toutes ses forces seroient dirigées vers ce but, et qu'il étoit déterminé à s'exposer aux chances de la guerre, plutôt que de dévier des devoirs de fidélité et d'obéissance envers son souverain. Il a exprimé des vœux pour que le Divan accueille les propositions qui lui seront faites par les Puissances alliées, il en ressentira la plus grande joie, mais il reste persuadé que cette question délicate et de la plus haute importance ne peut être résolue qu'à Constantinople entre les Ministres de la Porte et ceux des Puissances alliées.

Cette communication a fait une grande impression sur l'esprit du Pacha, il a de grandes inquiétudes pour la flotte qui est bien compromise. Sans nouvelles de Constantinople, il ne sait le parti que prendra la Porte, et il craint que le Grand Seigneur, opiniâtre dans son système qui lui fait repousser toute médiation étrangère, ne veuille pas adopter l'arrangement qui est offert pour mettre un terme aux maux de la guerre.

La corvette l'*Écho*, commandée par M. Chateauville venant de Smyrne, est arrivée dans ce port le 20 de ce mois. Elle ne portoit qu'une seule lettre de M. le Contre-Amiral de Rigny pour M. Le Blanc, commandant la frégate du Roi la *Junon*, qui est en station dans ce port, pour observer les mouvemens des deux armemens algériens.

Je suis avec un profond respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 4.

165. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Départ d'un convoi pour Candie sous l'escorte de la corvette du Roi l'*Écho*. — Destitution de Bilal Aga, sous-gouverneur de cette ville; sa mort qui suit de près sa disgrâce. — Sa mort violente donne lieu à beaucoup de conjectures. — Le scellé a été mis sur tout ce qu'il possédoit. — Correspondance de M. Leblanc avec le Pacha relativement aux affaires du Levant. — Déclaration rassurante du Pacha sur les craintes exprimées par M. Leblanc. — Le Pacha paraît tenir à ne laisser subsister aucun sujet de défiance dans l'esprit des Français. — Arrivée d'une corvette anglaise, provenant de Smyrne avec des plis pour le consul de cette nation. — Nouveaux traits de pirateries des Grecs. — Mort de M. Regnault dont la nouvelle a beaucoup tardé à parvenir ici. — Demande de continuer à être chargé de la gestion du Consulat général. — Arrivée de la frégate du Roi la *Magicienne*.

Alexandrie, le 10 septembre 1827.

29 octobre 1827.

(Répondu le 3 mai 1828.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que plusieurs navires du commerce, chargés de comestible pour compte de ce Gouvernement qu'ils doivent porter en Candie, ont fait voile ces jours-ci sous l'escorte de la corvette du Roi l'*Écho*, commandée par M. de Chateauville.

Le Pacha, établi au Caire jusqu'à nouvel ordre, y donne tous ses soins à l'organisation bien entendue de l'administration générale de l'Égypte. Mécontent avec raison de plusieurs des employés, il a fait de grands changemens dans le personnel de ce service. En quittant cette ville, Son Altesse avoit ordonné à Bilal Aga, Kiaya du Gouverneur d'Alexandrie et de plus

chargé de la perception des revenus du Miri, de le suivre au Caire. Deux ou trois jours après qu'il y fut rendu, le Pacha lui déclara qu'il lui retiroit ses emplois d'Alexandrie, et qu'il le nommoit Intendant de l'arsenal et du Miri à Boulak. Il le fit revêtir de la pelisse pour ce nouvel emploi selon l'usage. Bilal Aga, qui croyoit jouir de la faveur de son maître, ressentit une peine très vive de ce changement qui étoit le signe marqué d'une disgrâce. Il se regardoit comme victime d'une intrigue et se flattoit de regagner la confiance du Pacha, lorsqu'il seroit parvenu à le convaincre de sa fidélité par la reddition exacte de sa comptabilité sur laquelle il étoit fortement attaqué. Un court intervalle s'étoit écoulé depuis qu'il avoit été revêtu de la pelisse pour son nouvel emploi, lorsqu'il fut attaqué de violentes convulsions qui l'emportèrent en quelques heures. Sa mort violente a donné lieu à bien des conjectures qui ne reposent sur aucun fait positif et que toutes les probabilités au contraire semblent repousser.

Immédiatement après la mort de Bilal Aga, d'après des ordres venus du Caire, ses maisons, ses biens, et généralement tout ce qui possédoit a été mis sous le scellé. On assure qu'il s'étoit fait une fortune considérable et qu'il laisse en argent comptant plusieurs millions. Ces richesses, si elles sont vraies, seroient la preuve de ses malversations. Il est remplacé dans l'emploi qu'il dirigeoit ici d'intendant du Miri par un certain Schakir Efsendy, qui étoit ci-devant intendant de l'arsenal et du Miri à Boulak.

Depuis longtems, Bilal Aga n'avoit pas remis les comptes du Miri de cette ville. Le Pacha, voulant les connoître, a chargé l'intendant général de la comptabilité du Caire, le sieur Hanna Bakri, de se rendre à Alexandrie et de s'occuper de la vérification de ces comptes. Ce Syrien, homme très entendu dans cette partie, est attendu à tout moment. Il conduit avec lui un grand nombre de commis de la nation qui doivent le seconder dans ce grand travail, duquel doit résulter la fidélité ou la mauvaise foi de Bilal Aga.

Lors de l'arrivée de Smyrne de la corvette l'*Écho* dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, M. Le Blanc, capitaine de vaisseau commandant la frégate la *Junon* et les autres bâtimens du Roi, en station dans ce port, s'est empressé d'écrire au Pacha au Caire pour lui communiquer ce qu'il venoit d'apprendre relativement aux événemens politiques du Levant concernant la Grèce. Le Pacha a témoigné sa reconnaissance de cette attention

et bien qu'il eut déjà connoissance du traité conclu entre Puissances alliées et des mesures prises par elles pour le mettre à exécution (il en avoit été instruit par le major anglais Cradock, et par M. Salt, consul britannique) il a été fort aise que cette même communication lui soit donnée par un officier supérieur de notre marine. M. Le Blanc avoit cru devoir se procurer une explication de Son Altesse sur ses intentions, dans le cas où une rupture viendroit à éclater; il avoit chargé le sieur Abro, un des interprètes du Pacha qui reste en cette ville, d'en écrire à son oncle M. Boghos qui se trouvoit alors au Caire, afin de connoître positivement si les bâtimens du Roi sous ses ordres, si les navires de commerce et tous les nationaux, qui peuvent se trouver en Égypte, y seroient en sécurité et à l'abri des conséquences des événemens auxquels la position relative des Gouvernemens dans ce moment pourroit donner lieu. M. Boghos a soumis cette question au Pacha, qui n'a pas dissimulé son étonnement qu'un commandant français pût concevoir des doutes sur ses dispositions à l'égard de la France. Son Altesse a répondu à cette demande par un procédé qui met au grand jour toute sa magnanimité. Il a enjoint à M. Boghos, qui étoit sur son départ du Caire, de se rendre en toute diligence à Alexandrie et de voir aussitôt son arrivée M. Le Blanc, pour le rassurer, dissiper toutes ses craintes et lui donner l'assurance la plus positive que ses sentimens, à l'égard du Gouvernement français, n'étoient nullement subordonnés aux circonstances du moment, et que quelque événement qui pourroit survenir, son opinion comme sa conduite à l'égard de tous les sujets français, établis en Égypte, sont invariables. Il avoit chargé M. Boghos de me donner ces mêmes assurances et de me dire qu'il comptoit que je n'aurois aucune difficulté à m'employer auprès du commandant de la *Junon* pour lui inspirer des idées plus justes et plus favorables sur son compte. M. Boghos m'engagea aussi beaucoup de la part de Son Altesse à ne laisser subsister aucun sujet de méfiance dans l'esprit de nos nationaux et à leur persuader que ses procédés d'amitié et de bienveillance n'éprouveroient jamais aucune altération. Ces promesses et assurances du vice-roi sont sincères et bien satisfaisantes, dans un moment où les personnes, qui ont des intérêts si importans dans ce pays, ont assez de motifs de se livrer à des inquiétudes.

La corvette anglaise le *Pilorus* est entré hier en ce port, venant de Smyrne en cinquante heures; elle porte des plis de l'Ambassade de Constantinople

pour le consul de cette Puissance, que l'on a transmis au Caire où il se trouve. On n'a rien pu connoître encore du contenu de ses dépêches; il paraît cependant, d'après ce qui a été dit par le commandant et les officiers de cette corvette, que l'on avoit peu d'espoir à Smyrne sur les dispositions du Divan à donner son consentement à la médiation offerte par les Puissances alliées.

Plusieurs autres bâtimens de diverses nations sont arrivés aussi ces jours-ci, ils ont tous eu plus ou moins à souffrir des pirates grecs qui, non contents aujourd'hui de les dépouiller, leur font subir les plus indignes traitemens.

Le brig du Roi la *Fleche*, commandé par M. Pujol, arrivé de Smyrne avec deux bâtimens de commerce, repart dans deux jours pour Chypre et la côte de Syrie où il conduit sous son escorte plusieurs bâtimens. M. Bottier, drogman chancelier du consulat de S' Jean d'Acree, est embarqué à bord de la *Fleche* et profitera de cette même occasion pour se rendre à sa destination.

Ce n'est que depuis peu de jours que j'ai appris la triste nouvelle de la mort de M. Regnault, lorsqu'il se disposait à venir en Égypte. Ce fâcheux événement, que je suis le premier à déplorer, sera parvenu à la connoissance de Votre Excellence. Je prendrai la liberté d'adresser mes nouvelles instances à Votre Excellence pour qu'elle veuille bien prendre en considération mes anciens services et me confirmer dans la gestion de ce poste jusqu'au retour de France du titulaire, M. Drøvetti, qui ne peut être éloigné, si elle juge dans son indulgence que j'aie mérité son approbation par mon zèle et mes efforts à remplir ses vues dans le court intérim que j'ai été chargé de la direction du service en Égypte.

La frégate du Roi la *Magicienne*, commandée par M. de Venancourt est entrée le 6 dans ce port. Elle vient de Milo où elle a laissé M. le Contre-Amiral, qui l'a expédiée dans ces parages pour relever la corvette la *Pomone* aux ordres de M. de Reverseaux; cette corvette a mis à la voile le 7 au matin, elle va rallier l'escadre dans l'Archipel.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

166. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Troubles survenus dans l'Arabie, les soins du Pacha pour y remédier l'obligent de prolonger son séjour au Caire. Les Wahabites ont rallumé la guerre, les troupes du Pacha se sont repliées sur la Mecque. — Préparatifs d'une nouvelle expédition de troupes contre les Wahabites. — Gêne extraordinaire dans les finances du Pacha, son embarras pour se procurer de l'argent. — La flotte envoyée contre les Grecs a épuisé les caisses. — Les troupes destinées pour l'Hedjaz réclament leur solde. — Des établissements européens ont fait des avances au Pacha. — Si la Mecque n'était pas secourue, elle tomberait au pouvoir des sectaires. — Arrivée de la flotte égyptienne en Morée. — On attend avec impatience les déterminations des trois amiraux. — Le chef de la flotte égyptienne n'écouterait aucune proposition conciliante. — Médiation des Puissances alliées acceptée par les autorités grecques. — Retour de leurs armements dans le port. — Plusieurs cependant continuent d'exercer des pirateries contre les navires de commerce de toutes nations. — La piraterie continue : ci-joint, en preuve, les rapports de trois capitaines français. — Méintelligence présumée entre les amiraux français et anglais. — On dit que l'Amiral de Rigny est allé, seul, se concerter avec Ibrahim. — Les Anglais profiteraient du désaccord.

Alexandrie, le 30 septembre 1827.

MONSEIGNEUR,

Le retour du Pacha en cette ville, qui avoit été annoncé pour les premiers jours de cette lune, a été différé. Des nouvelles fâcheuses qu'il a reçues de la Mecque l'obligent de prolonger son séjour au Caire. Les Wahabites, que l'on croyoit soumis ou au moins hors d'état de rien entreprendre, se sont réunis en grand nombre et ont recommencé les hostilités. Excités à rompre de nouveau les relations de bonne intelligence qui existoient entr'eux et le Pacha par le Chérif lui-même de ce lieu révéré, à qui Son Altesse en avoit confié la garde, ils ont rallumé le feu de la guerre. Les divers corps de troupes du Pacha qui se trouvoient disséminés dans toute la province de l'Hedjas, étant trop foibles pour se maintenir dans le pays qu'ils occupoient, ont dû se replier sur la Mecque, où ils se tiennent concentrés en attendant les renforts qu'ils ont demandés. Le Pacha n'a pas appris ces nouveaux troubles sans en être profondément affecté; dépourvu dans ce moment des moyens prompts et efficaces qui lui seroient nécessaires pour y remédier, sa position est extrêmement embarrassante. Il fait tous ses efforts pour

conjurer l'orage qui le menace de ce côté, il a bien quelques milliers d'hommes dont il peut disposer, et malgré que leur présence seroit nécessaire en Égypte, il a décidé d'envoyer un autre régiment, de ses troupes disciplinées à l'européenne, mais cette expédition qui occasionne de grandes dépenses est retardée par l'état déplorable de ses finances. Toutes les caisses des particuliers ont été mises à contribution pour le départ de la flotte contre les Grecs, cette ressource a été épuisée entièrement, il seroit de toute impossibilité aujourd'hui d'obtenir la moindre somme. Les troupes, destinées à être envoyées dans l'Hedjaz, réclament la solde de dix mois qui leur est due; elles ne consentiront à partir qu'après avoir été payées entièrement de cette arriéré et après avoir reçu en anticipation une partie de la somme qui leur est allouée pour cette nouvelle campagne. Il faut pourvoir à la dépense de leur habillement, à celle de leur entretien pendant ce long voyage. La grande difficulté est de savoir comment faire face à tant d'objets de dépenses, dans une circonstance aussi critique et aussi malheureuse que celle où se trouve le pays. Plusieurs établissemens européens, et surtout des Français ont déjà avancé des sommes considérables au Pacha en anticipation sur les produits de la récolte prochaine. Ces engagements doivent être remplis avant que d'en contracter de nouveaux, et quand même le Pacha voudroit encore recourir à cet expédient pour se procurer l'argent qui lui est nécessaire dans ce moment, il est bien incertain qu'il réussisse. Sa bonne volonté et sa fidélité à tenir ses engagements sont bien connues, mais il est bien démontré aussi que ses dépenses, toujours en disproportion avec ses recettes, seroient un obstacle à l'exécution de ses promesses, et cette raison est plus que suffisante pour engager les négocians à se tenir sur leurs gardes. L'affaire cependant est urgente, il faut que l'expédition pour l'Hedjaz ait lieu promptement pour arrêter les Wahabis dans leurs desseins contre la Mecque, il seroit à craindre autrement que ces lieux si révéérés de tout Mahometan ne retombassent au pouvoir de cette secte. La gloire que Ibrahim Pacha s'est acquise en les délivrant du joug tyrannique qu'y exerçoient les Wahabites seroit perdue. Méhémet Ali est trop jaloux de sa réputation et de celle de son fils pour souffrir qu'un événement aussi funeste se réalise sous son gouvernement; malgré tous les obstacles qui contrarient cette expédition, il saura les surmonter en se créant de nouvelles ressources, et dans cette circonstance difficile sa fermeté d'âme et sa

présence d'esprit que rien ne sauroit ébranler lui suggéreront le moyen de remédier à ce malheureux événement.

La flotte égyptienne a eu le tems de passer sans en être empêchée par les forces navales des trois Puissances alliées, elle est arrivée heureusement à Modon le 1^{er} de ce mois d'après plusieurs avis venus de divers endroits qui s'accordent parfaitement. Le Pacha cependant n'en a pas encore reçu la nouvelle directement, non plus que celle de la jonction de l'escadre russe qui n'est connue ici que par des avis détournés. On attend maintenant avec une grande impatience de connoître les mesures que prendront les amiraux pour s'opposer aux opérations ultérieures de la flotte égyptienne. C'est entr'eux et Ibrahim Pacha que va se résoudre la question de la paix ou de la guerre; tout ce que l'on connoît ici des dispositions du généralissime égyptien donne lieu de penser qu'il n'écouterà pas les propositions pacifiques qui lui seront faites par les amiraux et qu'il voudra poursuivre ses projets hostiles contre les Grecs; le Pacha lui-même en est persuadé, ou au moins il feint d'avoir la conviction que son fils, serviteur fidèle et dévoué du Grand Seigneur, repoussera toute médiation étrangère jusqu'à ce qu'il y soit contraint par la force : s'il est effectivement dans ces principes, il y a bien à craindre que l'issue des négociations avec Ibrahim Pacha ne réponde pas aux vœux des Puissances alliées.

Le Gouvernement grec avait donné son adhésion à la médiation des Puissances alliées, en consentant à se soumettre à l'armistice proposé et à cesser les actes d'hostilités contre les Turcs. Leurs armemens, destinés à combattre les escadres turques et égyptiennes, étoient rentrés dans leurs ports et avoient l'ordre de ne plus en sortir. Un certain nombre de croiseurs tiennent cependant toujours la mer et ne discontinuent pas d'insulter les pavillons étrangers à quelque nation qu'ils appartiennent. La navigation marchande est toujours en proie à leurs mauvais traitemens et à leurs déprédations. Par les rapports de trois de nos capitaines que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, elle se convaincra de tous les dangers auxquels sont exposés nos navires de commerce dans ces parages. J'en ai adressé un extrait à M. le Contre-Amiral en le priant d'appuyer de son intervention les justes réclamations de nos deux malheureux capitaines afin de leur obtenir les réparations et indemnités qui leur sont dues.

Il paroît au reste que l'Amiral anglais Lord Codrington et M. de Rigny

ne sont pas d'accord entr'eux, d'après le rapport du capitaine d'un brig de guerre anglais arrivé dernièrement dans ce port. Ces Messieurs reprochent à M. de Rigny d'avoir éludé de se rendre dans une des îles de l'Archipel, qui lui avoit été désignée comme point de réunion, pour s'entendre et concerter leurs mouvements dans le sens de leurs instructions; ils ajoutent même que M. de Rigny avoit quitté l'escadre sous son commandement sans en prévenir personne, qu'il s'étoit embarqué sur un brig se dirigeant vers la Morée, ce qui leur faisait supposer qu'il étoit allé trouver Ibrahim Pacha pour conférer avec lui avant que de rien entreprendre. Une pareille mésintelligence dès le principe, si l'on peut y ajouter foi, seroit très nuisible au succès de la cause que les amiraux sont chargés de défendre. Les Anglais, enclins à favoriser les Grecs, ne manqueraient pas de profiter de cette circonstance pour rendre leur position plus avantageuse et les pousser à exiger des Turcs des arrangemens qui assurent leur indépendance entière.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 45.

167. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Arrivée du *Palinure*. — Son commandant est porteur de lettres et chargé d'une mission pour le Pacha, de la part du chevalier de Rigny. — La lettre pour le Pacha a été envoyée au Caire. Le commandant du *Palinure* est reparti. — L'objet de la mission de M. de Kerdrain étoit de rendre compte de l'intimation faite à Ibrahim de ne pas sortir de Navarin, etc. — Le Pacha recommande à son fils d'éviter de se compromettre avec les Amiraux. — La réponse du Pacha à la lettre de M. l'Amiral annonce que Ibrahim ne peut s'écarter des ordres de la Porte. — Observations sur les missions données aux officiers de Marine. — Inconvéniens qui en résultent pour la considération du Consul. — On ne regarde plus le Consul comme l'intermédiaire unique entre la France et le Pacha. — M. de Venancourt, commandant de la *Magicienne*, est allé voir le Pacha au Caire.

Alexandrie, le 20 octobre 1827.

27 décembre 1827.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le brig du Roi le *Palinure* commandé par M. Kerdrain a mouillé dans ce port le 6 de ce mois. Il vient de Navarin en neuf jours, d'où il a été expédié par M. le Contre-Amiral de

Rigny avec une simple lettre pour le Pacha, que le commandant avoit ordre de lui remettre lui-même ou en son absence à M. Boghos. Comme le Pacha ne se trouvoit pas en cette ville, M. Kerdrain immédiatement après avoir mouillé, s'est rendu chez M. Boghos et a rempli ponctuellement sa commission avant que d'avoir aucune communication avec le Consulat du Roi.

La lettre de M. le Contre-Amiral pour le Pacha a été expédiée au même instant au Caire avec un rapport exact de tout ce que M. Kerdrain avoit été chargé de dire de vive voix. La réponse du Pacha est arrivée le 12, elle a été remise de suite au commandant qui, n'ayant pu sortir du port ce même jour à cause du vent contraire, a été forcé de remettre son départ au lendemain. Il a remis à la voile le 13 au matin et va directement rejoindre M. le Contre-Amiral pour lui rendre compte de sa mission.

Tout le mystère dont on a cherché à envelopper ces communications ne m'a pas empêché d'en connoître l'objet, et je m'empresse d'en informer Votre Excellence.

Par sa lettre au vice-roi, M. de Rigny l'informe qu'Ibrahim Pacha avoit toute sa flotte réunie à Navarin, et qu'il avoit tenté de sortir de ce port pour se diriger contre les îles de la Grèce. Un grand nombre de bâtimens avoient déjà effectué leur sortie, lorsqu'ils furent apperçus de l'escadre française; dans cette situation, M. le Contre-Amiral déclara à Ibrahim Pacha qu'il ne pouvoit lui laisser continuer sa route et qu'il avoit ordre de s'y opposer de tous ses moyens. Une discussion vive fut la conséquence de cette opposition, mais Ibrahim, reconnoissant qu'il compromettroit le sort de sa flotte s'il persistoit à mettre son projet à exécution, prit le sage parti de faire rentrer tous ses bâtimens et consentit à ne plus sortir, à ne plus quitter le port de Navarin. Il demanda qu'il lui fut permis de faire connoître sa position à Constantinople et à son père, ce qui lui fut accordé sans difficulté, et c'est en raison de cette permission qu'il a expédié un brig de son escadre avec ses dépêches pour son père. Ce brig est arrivé en même temps que le *Palinure*. Cet obstacle, inattendu de la part des Puissances alliées aux opérations militaires de la flotte du Pacha, a fait sur lui une impression profonde; cependant, il témoigne qu'il est satisfait de la conduite sage et prudente de son fils, et lui recommande spécialement d'éviter soigneusement tout ce qui seroit de nature à le compromettre avec les amiraux français et anglais, il lui enjoint toutefois de se régler sur les ordres de la Porte.

Dans sa réponse à M. de Rigny, le vice-roi lui renouvelle ce qu'il a dit plusieurs fois verbalement à tous les commandans des bâtimens de l'État qui ont conféré avec lui sur cette question, qu'il devait avant tout soumission et dévouement aux volontés du Grand Seigneur, que son fils, qui le suppléoit dans le commandement général de son expédition, ne pouvoit s'écarter des ordres qui lui seroient adressés. Tout en donnant une approbation entière à la prudence dont Ibrahim a fait preuve dans cette circonstance il appréhende qu'il n'aura pas le suffrage de la Porte, et qu'il lui sera enjoint de donner cours à ses opérations. Dans ce cas qui lui paroît inévitable, il attend de la bienveillance et de la générosité de Messieurs les amiraux qu'ils auront égard à la position délicate dans laquelle il se trouve et que les événemens qui pourront survenir ne seront pas un motif suffisant pour faire cesser les relations de bonne intelligence.

Je ne chercherai pas à pénétrer les motifs qui engagent M. le Contre-Amiral de Rigny à charger les officiers sous ses ordres, de missions particulières près du vice-roi sans la participation de l'Agent du Gouvernement du Roi investi de sa confiance, mais je prendrai la liberté de représenter à Votre Excellence que cette direction donnée aux rapports avec le Pacha est sujette à des inconvéniens graves pour le bien du service; la considération, le crédit dont je cherche à m'entourer et qui est si nécessaire au succès de nos affaires en éprouvent une grande atteinte. Les autorités du pays, qui étaient habituées à voir dans l'agent du Gouvernement l'intermédiaire par lequel toutes les affaires sont traitées, n'ont plus les mêmes dispositions à l'écouter, lorsqu'ils s'aperçoivent que tous les commandans des bâtimens de l'État sont autorisés à entretenir avec eux les mêmes rapports : au lieu de le regarder comme la seule personne accréditée et établie pour toutes les communications relatives au service du Roi, ils ne voyent plus en lui qu'un agent secondaire auquel ne sont pas dûs les mêmes égards. Votre Excellence pourra juger du tort qu'un pareil état de choses ne peut manquer de porter à nos intérêts dans ce pays, je la supplie de vouloir bien prendre les mesures qu'elle jugera convenable pour y remédier.

M. de Venancourt, commandant la frégate la *Magicienne*, qui vient d'être remplacé dans le commandement de sa station par M. le Comte d'Oysonville commandant la frégate la *Vestale*, n'a pas voulu quitter l'Égypte sans faire la connaissance du Pacha. Il est parti pour le Caire où il a le projet

de s'arrêter quelques jours et, dès qu'il sera de retour, il mettra à la voile pour aller rejoindre l'escadre dans l'Archipel.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 47.

168. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Retour du Pacha à Alexandrie. — Le Consul du Roi a fait une visite particulière au Pacha. — Le Pacha pense que la Porte verra une agression dans la conduite des amiraux et que les lois de l'Empire s'opposent à l'intervention. — Présentation de M. le commandant de la *Vestale* au Pacha. — Dans l'entrevue il n'a pas été question d'affaires politiques. — M. Hamelin, capitaine de la *Lamproie*, a pris un brick pirate dans le golfe d'Alexandrette. — Augmentation des fortifications de la ville. Nouveaux travaux ordonnés par le Pacha pour la mettre en état de défense. — On dirait qu'Alexandrie est menacée d'un siège. — On ignore les motifs de ces précautions. — Voyage de M. de Bussières au mont Sinaï et à Jérusalem.

Alexandrie, le 26 octobre 1827.

21 décembre 1827.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le Pacha est arrivé subitement en cette ville, le 23 dans la matinée, on s'attendoit qu'il ne tarderait pas à retourner, mais ce retour précipité a surpris tout le monde.

Quelques heures après son arrivée, je suis allé faire une visite particulière au vice-roi. Cet empressement de ma part a paru lui être agréable, il m'en a beaucoup remercié et m'a reçu avec une grande affabilité, comme il le pratique toujours, il m'a demandé si j'avois du nouveau à lui annoncer, il est toujours si promptement et si exactement renseigné qu'il m'eût été bien difficile de lui apprendre quelque chose qu'il ignore. « Je suis sans nouvelles de Constantinople, m'a-t-il dit, j'en attends avec impatience pour connoître l'impression qu'aura produite sur l'esprit du Grand Seigneur l'avis du blocus de Navarin. D'après tous mes avis antécédens, a-t-il ajouté, je crains que la démarche des amiraux ne soit considérée comme une agression et qu'elle aura, pour conséquence, une rupture ». Il répondit à quelques

observations que je me permis de lui faire, que le Grand Seigneur n'étoit pas maître de céder aux propositions qui lui avoient été présentées, et que les lois de l'Empire l'obligeoient de rejeter toute médiation étrangère entre lui et ses sujets insurgés. Notre conversation, qui étoit particulière jusques là, fut interrompue par la visite de toutes les autorités de la ville qui venoient le féliciter sur son retour. Je pris congé de lui alors, en lui annonçant que je reviendrois le lendemain pour lui présenter M. le comte d'Oysonville, commandant de la frégate la *Vestale*.

J'y retournai effectivement, hier matin, avec ce commandant. Le vice-roi, que j'avois prévenu, nous attendoit. Il a fait l'accueil le plus honnête et le plus gracieux à M. le comte d'Oysonville et l'a remercié particulièrement du service qu'il lui avoit rendu en prenant sous sa protection le bâtiment de commerce anglois sur lequel se trouvoit M. Leoben. Il n'a pas été question dans cette première visite des événemens politiques. Le Pacha, n'ayant rien dit qui y ait rapport, il n'étoit convenable, ni prudent d'en faire mention dans un moment où il est très affecté de ce que [la] flotte est bloquée à Navarin. Après une conversation d'une demi-heure qui a roulé principalement sur la marine, il a engagé M. le commandant à le voir souvent en l'assurant que ses visites lui seroient toujours très agréables.

M. Hamelin, capitaine de la corvette du Roi la *Lamproie*, est retourné de sa croisière sur la côte de Syrie et de Chypre, il a ramené avec lui un pirate grec qu'il a pris dans le golfe d'Alexandrette; c'est un petit brig armé de six pièces de canon et de soixante-cinq hommes d'équipage, qui a fait beaucoup de mal à la navigation marchande dans ces parages. M. le commandant de la station l'envoie avec la *Magicienne* à M. le Contre-Amiral avec toutes les pièces en règle de la prise, et des copies authentiques de tous les papiers trouvés à bord qui constatent les pirateries exercées par cet armement. Ce sera à lui à prononcer sur le sort de ces brigands; il seroit bien tems d'en faire un exemple et de ne pas laisser impunis de pareils forfaits. Le ménagement, dont on use à leur égard, est en grande partie cause de tout le mal qu'ils font au commerce et à la marine.

Le Pacha est tout occupé d'augmenter toutes les fortifications d'Alexandrie, personne ne peut pénétrer ses intentions, il fait établir de nouvelles batteries sur différents points de la côte, il renforce tous les corps de garde, il en a placé dans différents quartiers de la ville; la garde du quartier,

habité par les Européens, vient d'être remise aux troupes régulières; il a ordonné que toutes les citernes soient remplies d'eau; il parle de faire inonder les fossés qui entourent la ville; enfin il prend toutes les précautions que l'on prendroit dans une ville menacée d'un siège. Ces dispositions annoncent qu'il croit à la guerre, et qu'il craint que quelque Puissance ne profite du moment pour réaliser ses vues d'ambition contre l'Égypte. Il a une trop mauvaise opinion des Grecs pour que l'on puisse penser que ces préparatifs aient pour objet de se prémunir contre une tentative de leur part. Peut-être parviendra-t-on à connoître bientôt la véritable cause de ces dispositions militaires, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y parvenir et je m'empresserai d'en informer Votre Excellence.

M. Renouard de Bussières, secrétaire de l'Ambassade à Vienne qui est de retour de son voyage dans la Haute-Égypte, et dans la Nubie, après avoir passé quelques jours avec moi, est reparti pour aller visiter le mont Sinaï et les Lieux Saints.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

169. — Le Ministre des Affaires Étrangères à Malivoire.

Remise à M. Drovetti.

SOMMAIRE *. — Suppression du Consulat du Caire. — Malivoire est chargé provisoirement de la gestion du Consulat Général d'Alep.

Paris, le 27 octobre 1827.

MONSIEUR,

J'ai reconnu que, dans l'intérêt du service du Roi, il convenait de ne conserver en Égypte qu'une seule résidence consulaire et je compte, en conséquence, proposer incessamment à Sa Majesté la suppression du Consulat du Caire. En attendant j'ai cru devoir vous confier provisoirement la gestion du Consulat général d'Alep, devenu vacant par la nomination de M. de Lesseps, à celui de Tunis. Vous y jouirez, conformément aux réglemens, de la

moitié de vos appointemens actuels et de ceux attachés au poste dans la gestion qui vous est confiée, ce qui portera votre traitement provisoire à 16.000 francs.

Le Consulat général d'Alep doit d'ailleurs être changé en un simple consulat aux appointemens de 15.000 francs et je suis disposé à proposer à Sa Majesté de vous appeler définitivement à ce poste dès que les considérations qui suspendent, en ce moment, cette mesure auront cessé. Votre sort sera ainsi fixé d'une manière avantageuse pour vous, puisque vous éprouverez sur votre traitement actuel une augmentation de 3.000 francs et je me plais à reconnaître que cette récompense est méritée par vos anciens services. Le nouveau consulat d'Alep, aussi bien que ceux qui se trouvent comme lui sur la côte de Syrie, seront indépendants l'un de l'autre; et, sous ce rapport encore, Monsieur, votre position se trouvera élevée. Comme cette dernière mesure d'ailleurs est exigée par l'intérêt du service, mon intention est qu'elle soit mise à exécution dès à présent et que, bien que chargé de la gestion du Consulat général actuellement existant à Alep, vous vous borniez à diriger les affaires de votre arrondissement, en laissant la même faculté à vos collègues de Syrie.

A. E. Correspondance consulaire. Le Caire, vol. 26, n° 7.

470. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Drovetti est informé de la suppression du Consulat du Caire et de la nomination de M. Malivoire à Alep. — Réorganisation de l'administration consulaire en Égypte. — Nominations diverses.

Paris, 27 octobre 1827.

MONSIEUR,

D'après les observations verbales que vous m'avez présentées, mon intention est de proposer à Sa Majesté la suppression du Consulat du Caire. J'ai en effet reconnu que le bien du service est intéressé à ce qu'un seul agent du Roi soit accrédité auprès du Pacha d'Égypte et réside successivement à Alexandrie ou au Caire suivant que ce Prince habite lui-même l'une ou l'autre de ces villes. Le vice-consul, établi dans la première, devra d'ailleurs

y être maintenu pour délivrer les expéditions de nos bâtimens de commerce pendant l'absence du Consulat général. Mais il suffira de laisser au Caire un simple agent.

Diverses considérations s'opposent toutefois à ce que cette nouvelle organisation ait lieu dès à présent d'une manière définitive; et il convient de se borner pour le moment à l'adoption de mesures provisoires dans le même sens.

En conséquence, je prescric à M. Malivoire de vous faire la remise des affaires de son Consulat et de se rendre ensuite en Syrie pour y gérer le Consulat d'Alep. Vous jouirez ainsi, comme chargé des fonctions de Consul au Caire, de la moitié des appointemens de ce poste qui restera disponible et qui jointe aux 24.000 francs qui vous sont attribués comme Consul général portera la totalité de vos appointemens à 30.000 francs. Enfin M. de Clérambault, continuant de résider à Alexandrie en sa qualité de vice-consul, M. Darché restera au Caire et y remplira, lorsque les affaires du service ne vous appelleront pas en cette ville, les fonctions d'agent de votre Consulat général. Les frais de service lui seront remboursés par vous et vous les comprendrez dans les états que vous adresserez à mon Ministre. Je vous prie seulement de veiller à ce que les dépenses de cet agent soient faites avec toute l'économie désirable.

Les motifs qui ont jusqu'ici retenu en France M. Desgranges aîné, drogman de votre Consulat général, devant encore se prolonger, j'ai choisi pour le remplacer provisoirement auprès de vous, M. Vidal qui, dans les diverses missions dont il a été chargé, a constamment fait preuve de zèle et de talents. J'ai lieu de croire qu'il s'acquittera de son nouvel emploi à votre satisfaction; cependant, si vous reconnaissez, après l'avoir essayé pendant quelque tems, que M. Derché fût plus propre que lui à exercer les fonctions de drogman à Alexandrie, vous pourriez rappeler celui-ci près de vous et le faire remplacer au Caire par M. Vidal. Je vous laisse entièrement le maître de prendre à cet égard telle détermination que le bien du service vous paraîtra exiger; vous auriez seulement soin de me le faire connaître ainsi que les raisons qui la motiveraient.

Quant à M. Cardin, drogman chancelier à Alexandrie, j'espère que vous n'aurez que de bons témoignages à me rendre sur la manière dont il dirige les affaires de la chancellerie comme sur son empressement à profiter

de toutes les occasions de se rendre utile dans les autres parties du service du Consulat général et que son zèle ne manquera pas de les lui faire rechercher.

Recevez, etc.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 56.

171. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE. — Demande une autre destination, il prie Son Excellence de lui accorder un congé dont il ne profiteroit qu'à l'arrivée de M. Drovetti.

Alexandrie, le 30 octobre 1827.

rap. au Ministre le 31 décembre 1827

Répondu le 3 janvier 1828.

MONSEIGNEUR,

Trois étés se sont écoulés depuis mon arrivée en Égypte, mais ce n'a été qu'avec la plus grande peine et aux dépens de ma santé que je suis parvenu à passer ces saisons rigoureuses. Je n'ai pu arriver à leur terme sans être atteint chaque année d'une maladie inflammatoire qui mettoit mes jours en danger. Cette expérience funeste du climat dévorant de l'Égypte m'afflige d'autant plus qu'elle devient un obstacle à l'effet de mon zèle et de mon activité pour le bien du service.

Les médecins, qui m'ont donné leurs soins pendant les diverses maladies dont j'ai été atteint et que j'ai consultés sur la cause de ces attaques récidives, sont tous d'opinion qu'elles doivent s'attribuer à l'influence du climat sur mon tempérament débile par lui-même, ils ne m'ont pas caché non plus qu'il y auroit un grand danger à m'exposer à une nouvelle épreuve, et que le seul remède étoit dans un prompt changement de climat.

Dans cet état, j'ose recourir à la bonté, à l'humanité de Votre Excellence pour la supplier instamment d'avoir égard au motif qui me fait désirer de m'éloigner d'un pays où j'ai essuyé tant de souffrances dans un si court espace de tems et d'employer mes services partout où elle jugera convenable dans un poste de chrétienté, où je pourrai recouvrer ma santé et me rendre encore utile. J'ai parcouru une carrière longue et pénible dans le Levant, je suis arrivé à un âge avancé, ma santé a été singulièrement

affoiblie par ces trois dernières années passées en Égypte. Je prends la liberté de soumettre ces considérations à Votre Excellence : les marques de bienveillance dont elle a bien voulu m'honorer, m'inspirent la confiance qu'elle daignera accueillir favorablement ma demande et me donner une autre destination qui s'adapte mieux à ma position actuelle.

Il m'a toujours semblé probable que M. Drovetti seroit de retour au printemps, si son intention est de revenir, ou dans le cas contraire que son successeur sera rendu en Égypte. Dans cette croyance, je prends la liberté de supplier Votre Excellence de me permettre de prévenir la saison des chaleurs si redoutable pour moi, en m'accordant un congé dont je pourrai profiter au mois d'avril prochain, si toutefois mon éloignement n'apportait aucun dérangement au service. J'attendrai en France la nouvelle destination qu'il plaira à Votre Excellence de me donner, et je serois d'autant plus reconnoissant de cette faveur, qu'elle me sauvera d'un nouveau danger auquel je serois inévitablement exposé, si je devois passer un quatrième été dans ce pays. Il falloit un motif aussi pressant pour me décider à l'entretenir si longuement de moi. Je la prie d'agréer mes humbles excuses, ainsi que l'hommage du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 48.

172. — Le Général de Livron au Baron de Damas.

Sommaire *. — Le Pacha est dans les mêmes dispositions pour la France. — Il faut en profiter pour notre commerce.

Paris, 5 novembre 1827.

MONSIEUR,

L'arrivée à Marseille du convoi dont j'ai annoncé le départ d'Alexandrie à Votre Excellence, lui est sûrement déjà connue; les lettres que je reçois par ce courrier, me confirment la ferme résolution du vice-roi, de ne rien changer à sa conduite envers les sujets des Puissances coalisées; les lettres de Malte donnent la même assurance.

Votre Excellence ne jugera-t-elle pas convenable, de profiter, plus tôt que plus tard, de ces heureuses dispositions de Méhémed Ali, pour ne pas

laisser les choses en venir à une rupture ouverte, et conserver à notre commerce de la Méditerranée, cette planche de salut? Si Votre Excellence l'approuve, je pourrais écrire en conséquence au vice-roi, et même envoyer quelqu'un de sûr, connoissant bien le pays, et capable d'établir des relations adaptées aux circonstances présentes. Il me semble que la neutralité de l'Égypte, au moins de fait, pourrait être tacitement reconnue par la France et l'Angleterre; elle est indispensable à Méhémed Ali pour son commerce, duquel découlent ses ressources financières, et elle serait également avantageuse aux deux Puissances.

Votre Excellence m'a donné la permission de me présenter chez elle, mais la crainte de l'importuner m'engage, après lui avoir fait l'offre de mes services à attendre ses ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

GÉNÉRAL DE LIVRON.

Hôtel de Londres — Place Vendôme, 10.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

173. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — La nouvelle du combat naval de Navarin et de la destruction presque totale des flottes turque et égyptienne a été apportée par une corvette du Pacha. — Arrivée de la corvette du Roi l'*Écho* qui annonce aussi le combat de Navarin, et qui porte des ordres au commandant de la *Vestale* de protéger les Européens et de leur donner asyle à son bord en cas de besoin. — Le chevalier de Rigny a été prévoyant. — Sensation produite sur le Pacha par la nouvelle de la perte de l'escadre turque. — Sa belle conduite à notre égard à la suite de ces événemens. — Le Pacha s'attendait à une rupture. — A peine avait-il reçu la nouvelle qu'il fit appeler le Comte d'Oysonville pour le rassurer sur ses dispositions à l'égard des Européens. — Cette démarche fait l'éloge du Pacha.

Alexandrie, le 6 novembre 1827.

MONSIEUR,

Connoissant depuis quelques jours que la Porte, persistant dans son système de n'admettre aucune médiation, avoit donné ordre à Ibrahim Pacha de se battre s'il le falloit pour effectuer sa sortie de Navarin, nous prévoyions que la conséquence de cette résolution amèneroit un combat entre

les escadres combinées et les flottes turque et égyptienne. Des nouvelles, qui sont arrivées avant hier par une corvette du Pacha provenant du champ de bataille, annoncent qu'il y a eu dans le port même de Navarin un combat des plus acharnés qui n'a fini qu'après la destruction totale de la flotte turque et de plusieurs bâtimens égyptiens. Cinquante bâtimens de guerre ont été brûlés ou coulés bas en trois heures de tems, le Pacha a perdu trois belles frégates et trois corvettes, les autres bâtimens lui appartenant qui sont encore au nombre de dix-sept ont été épargnés, parce qu'ils ont cessé leur feu.

Dans la même journée où cette nouvelle désastreuse étoit parvenue au Pacha par le rapport que lui a adressé le commandant de son escadre, la corvette du Roi *l'Écho*, expédiée aussi de Navarin par M. le Contre-Amiral de Rigny, a paru devant ce port. Elle portoit des dépêches pour M. le Comte d'Oysonville, commandant de la station en Égypte, qui annoncent également le résultat de cette journée malheureuse pour la marine turque. Tout ce qu'il y avoit de vaisseaux turcs ont été entièrement détruits; de cette flotte si formidable qui se composoit de plus de soixante bâtimens, il y en a eu à peine une vingtaine de sauvés, encore ont-ils été bien maltraités.

M. le Comte d'Oysonville, de qui je tiens ces avis, m'a informé aussi que M. le Contre-Amiral craignant que cette nouvelle ne produisit une grande fermentation sur le pays qui pourroit compromettre la tranquillité des sujets du Roi et des Européens en général, lui donnoit l'ordre de couvrir d'une protection efficace et d'accorder asile même en cas de besoin à toutes les personnes qui seroient exposées à quelque danger. La prévoyance et la sollicitude de M. le Chevalier de Rigny mérite les plus grands éloges et toute la reconnaissance des Européens établis dans ce pays; dans les autres Échelles, il est bien à craindre que la tranquillité ne soit troublée, mais le Gouvernement de Méhémet Ali, qui doit inspirer la plus grande confiance, est une garantie contre tout événement fâcheux et il y a tout lieu d'espérer que la tranquillité, dont nous ne cessons pas de jouir depuis la connoissance du désastre de Navarin, n'éprouvera aucun changement.

Le vice-roi prévoyoit que la défaite des flottes turque et égyptienne seroit la conséquence de l'obstination du Divan à repousser avec arrogance la médiation des Puissances européennes, il a toujours regardé une rupture comme inévitable, il s'en est ouvert avec moi plusieurs fois, tout en main-

tenant les meilleurs sentimens à notre égard, et en m'assurant bien positivement que nos nationaux et les autres Européens établis en Égypte seroient toujours placés sous la sauvegarde de l'hospitalité, et jouiroient à ce titre d'une entière sécurité, et de la plus forte protection. Après avoir reçu la nouvelle de la destruction des flottes, au lieu d'être animé d'un sentiment d'animosité et de colère, il a développé toute la grandeur de son beau caractère. Sa conduite noble et généreuse est vraiment digne d'admiration et je ne puis me dispenser de la faire connoître à Votre Excellence. Il n'étoit pas encore remis de la forte émotion produite par la nouvelle déplorable qu'il venoit d'apprendre, sa première pensée se porte sur les Européens, il présume qu'ils peuvent avoir des inquiétudes, il veut les rassurer et leur renouveler les promesses qu'il leur a déjà données de ses sentimens favorables. Il fait inviter M. le Comte d'Oysonville à venir le voir en alléguant qu'il a quelque chose à lui communiquer. Ce commandant qui n'étoit pas encore instruit de ce qui s'étoit passé, se rend à l'invitation du Pacha. Il est accueilli avec plus d'affabilité et de politesse que de coutume. Le Pacha avec le plus grand calme lui donne connoissance des nouvelles qu'il vient de recevoir, et après avoir raisonné avec lui sur cet événement, sur les causes et les circonstances qui l'ont amené, il lui exprime ses regrets de ce que les Ministres du Grand Seigneur ne veulent pas se persuader qu'ils sont hors d'état de lutter contre les Européens. « Mon intention au reste, lui dit-il, est de vous assurer que la Marine Militaire sous vos ordres qui se trouve dans ce port, de même que les navires de commerce ne cesseront pas d'être traités avec les mêmes procédés, les mêmes égards, dont ils ont toujours été l'objet et que les événemens, quoiqu'ils soient, ne pourront jamais rien changer à ces dispositions. J'ai déjà donné cette assurance au Consul, continua-t-il, et je désire que vous en soyez bien persuadé, afin que vous en informiez votre Gouvernement, dont l'estime et la bienveillance me seront toujours d'un grand prix ».

Ce trait de magnanimité dans un moment où tout sembloit lui présenter les Européens comme ses ennemis est vraiment caractéristique. On y voit l'homme supérieur aux préjugés de sa nation et un développement de sentimens nobles et élevés qui seroient honorés en tout pays, et qui méritent d'être appréciés en Turquie plus que partout ailleurs.

M. de Venancourt, commandant de la frégate du Roy la *Magicienne* qui

étoit allé au Caire, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence, en est retourné le 26 du mois dernier. Il a mis à la voile le 30 pour aller rejoindre M. l'Amiral devant Navarin.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827, n° 50.

174. — Chabrol ministre de la Marine au Baron de Damas.

Sommaire *. — Le départ de l'*Actéon* qui devait prendre M. Drovetti, est ajourné, en raison des circonstances. — Cet ordre a été donné par le télégraphe. — Le commerce est invité à ajourner ses expéditions. — Il faudra des nouvelles instructions à M. Drovetti.

Paris, le 11 novembre 1827.

MONSIEUR LE BARON,

La nouvelle de la victoire de Navarin m'étant parvenue avant le départ du brick l'*Actéon*, qui devait transporter M. Drovetti de Marseille à Alexandrie, j'ai profité de cette circonstance pour expédier dans le premier de ces ports, l'ordre d'y retenir ce bâtiment jusqu'à nouvelles instructions de ma part, et pour avertir les armateurs dont les navires auraient dû mettre à la voile avec lui, d'ajourner leurs expéditions.

Voici la dépêche télégraphique que j'ai adressée hier, à ce sujet, à M. le Commissaire de la Marine à Marseille :

« Le brick l'*Actéon* doit arriver à Marseille, le 10 de ce mois, pour y prendre M. Drovetti et le porter à Alexandrie.

« Dites de ma part à M. Le Blanc, capitaine de ce bâtiment, de ne point partir, avant d'avoir reçu de nouveaux ordres relativement à sa destination.

« Avertissez le commerce de Marseille d'ajourner ses expéditions pour l'Égypte et pour les villes occupées par les Turcs.

« La flotte combinée des Turcs et des Égyptiens a été entièrement détruite à Navarin, par les escadres des trois Puissances alliées.

« Transmettez, par le télégraphe et par le courrier, au Préfet maritime de Toulon, une copie de la présente dépêche ».

Votre Excellence jugera sans doute à propos de donner à M. Drovetti

de nouvelles instructions, en raison des circonstances; je la prie de vouloir bien me les faire connaître, afin que je puisse régler en conséquence la destination de l'*Actéon*.

Veillez agréer, Monsieur le Baron, etc.

Le Pair de France.

Ministre Secrétaire d'État

au Département de la Marine et des Colonies.

COMTE DE CHABROL.

175. — A M. Drovetti à Marseille.

SOMMAIRE. — Son départ pour Alexandrie est suspendu. — Il est autorisé à aller à Nice.

5 novembre 1827.

MONSIEUR,

La tournure qu'ont prise les affaires d'Orient rendant incertain l'état actuel des relations entre la France et le vice-roi d'Égypte, le Gouvernement du Roi croit devoir suspendre votre départ pour Alexandrie; et comme vous avez témoigné le désir d'aller à Nice, je vous adresse les passe-ports nécessaires pour vous y rendre.

176. — Malivoire au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — Mesures prises par le Pacha pour assurer la tranquillité du pays et que les Européens ne soient pas inquiétés. — Continuation des bonnes dispositions du Pacha à notre égard. Sa manière d'envisager les événemens actuels; ses conseils au Divan pour qu'il change de système. — Inquiétudes que l'on éprouve généralement pour les chrétiens établis dans les Échelles, et surtout pour ceux qui se trouvent à Constantinople. — Pirateries des Grecs sur les navires de toutes les nations. — Situation déplorable du commerce dans tout le Levant par suite des pirateries exercées par les Grecs. — Permanence des deux armemens algériens dans ce Port. — Station de la frégate du Roi la *Vestale* pour observer les Algériens et secourir les Européens en cas de besoin. — Départ de la corvette anglaise le *Pilaurus* pour Malte, avec la mission d'y faire connaître la mort de M. Salt.

Alexandrie, le 20 novembre 1827.

1^{er} mars 1828.

MONSEIGNEUR,

Notre situation en Égypte continue à être très rassurante, elle n'a éprouvé aucun changement depuis ma dernière lettre sous n° 50. C'est un motif de plus de rendre justice au gouvernement sage et ferme de ce vice-roi. Nous lui devons la tranquillité dont nous jouissons, il met la plus grande attention à ce que les Européens ne soient pas inquiétés, ni exposés au sentiment du peuple qui seroit assez porté à exercer sa vengeance sur les chrétiens, s'il n'étoit retenu par un frein puissant. Des mesures de police les plus propres au maintien du bon ordre ont été prises, les troupes disciplinées sont chargées de la garde du pays, il leur est enjoint de respecter et de faire respecter toute la population européenne. Les Turcs assez nombreux dont l'esprit turbulent et porté au désordre pouvoit laisser quelque inquiétude ont été désarmés par surcroît de précaution. Au moyen de ces dispositions, il y a tout lieu d'espérer que la tranquillité ne sera pas troublée, en supposant même qu'une rupture entre la Porte et les puissances alliées viendroit à éclater.

Le Pacha ne cesse de nous montrer les meilleurs sentimens, malgré toute la difficulté de sa position il conserve le plus grand calme. Les pertes en hommes et en bâtimens qu'il a faites à Navarin sont déjà oubliées, il songe maintenant à les réparer. Il les considère comme un sacrifice que son dévouement aux ordres du Grand Seigneur lui commandoit, mais il ne cache pas que ce désastre plus funeste pour la Porte que pour lui doit s'attribuer à la politique fautive et orgueilleuse de ses ministres. Le vice-roi ne doutoit nullement qu'une rupture auroit lieu d'après l'esprit dont le Divan se montroit animé, mais il a reçu ces jours-ci des nouvelles de Constantinople jusqu'au 29 du mois dernier qui lui donnent à penser qu'il y a eu quelque changement dans les dispositions du Divan. Comme l'événement de Navarin n'étoit pas encore connu à cette époque, il paroît que c'est aux insinuations des ministres étrangers qu'il faut attribuer l'intention que la Porte manifestoit de se tenir éloignée de tout ce qui pouvoit occasionner une guerre. La connoissance de la destruction de la flotte ne peut manquer de produire une grande sensation, son premier effet sera d'éveiller l'animosité et la vengeance contre les chrétiens en général, mais ce premier mouvement passé, le Pacha est d'opinion que les ministres de

la Porte réfléchiront sur les malheurs bien plus grands encore dont l'Empire seroit menacé, s'ils ne se décidoient pas à adopter un système plus analogue aux circonstances. Dans ses relations avec le Divan, le Pacha lui conseille sans cesse de se tenir dans la voie de la modération et d'accepter l'arrangement proposé par les Puissances alliées, plutôt que de s'exposer à une rupture avec elles. Ne craignant pas le courroux du Grand Seigneur à cause de l'attitude qu'il a su prendre, il écrit franchement sa façon de penser, même lorsqu'il sait que ses avis contraires au système adopté à Constantinople pourroit déplaire à Sa Hautesse. Il me disoit dernièrement qu'il s'apercevoit que ses conseils commençoient à produire quelque effet, et que son intention étoit de les soutenir avec plus de force encore jusqu'à ce qu'il en vit les résultats.

L'état de sécurité que les Européens trouvent sous le Gouvernement de Méhémet Aly n'empêche pas que nous ne soyons fort inquiets pour les autres Échelles, et que nous n'éprouvions une grande anxiété d'apprendre le parti qu'aura pris la Porte dans ces circonstances. Nous attendons avec une vive impatience des nouvelles de Constantinople. Fasse le Ciel qu'elles soient de nature à dissiper nos craintes, et à réaliser les vœux que nous formons pour que cette capitale ne soit pas le théâtre de nouvelles cruautés.

Pendant que les puissances alliées font les plus grands sacrifices pour le succès de la cause des Grecs, ceux-ci continuent à exercer leurs cruautés et leurs pirateries sur toutes les nations. Les côtes d'Égypte, celles de la Syrie, de Chypre sont toujours infestées des pirates de cette nation qui se livrent impunément aux plus grands excès. Plusieurs navires de commerce qui recevoient leur changement sur la rade de Damiette ont été tout récemment dépouillés par ces pirates. En croisière permanente dans ces parages, ils arrêtent tous les navires qu'ils rencontrent soit à la mer, soit au mouillage, sans aucune destination. Il n'existe plus aucune sûreté dans ces mers pour les navigateurs, et tant que les puissances maritimes ne prendront pas des mesures de rigueur à l'égard de ces pirates, il n'y a pas à espérer la fin de ces brigandages.

Le commerce ne souffre pas moins que la marine de la piraterie des Grecs. Non seulement il essuya des pertes énormes, mais encore il est entravé dans toutes ses entreprises. Les opérations que le négociant pourroit entreprendre sont arrêtées par les risques auxquels il devoit s'exposer.

Dans la crainte de compromettre sa fortune dans des expéditions périlleuses, dont les chances ne peuvent plus lui être garanties par les assurances puisque ce moyen leur est enlevé, il préfère se condamner à l'inaction et attendre la fin de cette circonstance malheureuse. Il est bien à souhaiter que cet état de choses ne soit que momentané; si sa durée pouvoit se prolonger, il est certain qu'il amèneroit la ruine du peu d'établissements qui nous restent en Levant. Sans la confiance où l'on est dans les intentions généreuses des puissances combinées, plusieurs auroient déjà pris le parti d'abandonner. L'espoir seul que le calme sera bientôt rétabli dans ces contrées, et que la sécurité rendra aux rapports de commerce leur activité les soutient et les engage à attendre qu'un changement favorable les dédommage des pertes qu'ils ont essuyées.

La frégate et la corvette algériennes dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence sont toujours dans ce port sous la dépendance immédiate du vice-roi qui paye les salaires des équipages, et leur fournit les vivres nécessaires. Ces armemens sont trop bien ici pour désirer d'en partir, et quand même ils en auroient la volonté, le Pacha les empêcheroit. Leur séjour à Alexandrie les a sauvés du désastre de Navarin, nul doute qu'ils auroient subi le même sort que la flotte ottomane, si le Pacha avoit cru devoir les réunir à son expédition.

La frégate du Roi la *Vestale* est encore chargée de la station à Alexandrie, sa mission a le double objet de tenir les armemens algériens en respect, et de donner secours et asile aux Européens dans le cas où les circonstances le rendroient nécessaires.

Une corvette anglaise le *Pilaurus* étoit également stationnaire à Alexandrie avec ordre de prêter assistance et protection aux sujets de la nation établis ici. Ne jugeant pas sa présence d'une absolue nécessité, le commandant s'est absenté pour aller porter à Malte la nouvelle de la mort de M. Salt consul général de Sa Majesté Britannique en Égypte. Ce consul qui s'étoit rendu célèbre par ses recherches archéologiques est le même qui envoya l'année dernière une collection précieuse d'antiquités égyptiennes en Italie, et dont le Roi a fait l'acquisition pour le musée. Sa mort qui a été la suite d'une maladie de foie dont il étoit attaqué depuis plusieurs années a été un sujet de deuil pour tout le monde. Il étoit généralement estimé et considéré principalement de ses collègues et des autorités du

pays à cause de la facilité et de cet esprit conciliant que l'on trouvoit toujours en lui dans les affaires.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

MALIVOIRE.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

177. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Les dispositions du vice-roi d'Égypte n'ayant pas changé à l'égard de la France, l'intention du Roi est que Drovetti retourne le plus promptement possible à Alexandrie. — Il assurera le vice-roi que les événements qui viennent de se produire ne changent rien aux dispositions amicales du gouvernement du Roi à son égard. — Il ne lui laissera pas ignorer que le Roi et ses alliés n'ont aucunes vues hostiles contre la Porte, qu'ils espèrent que la paix sera maintenue et que le vice-roi y aidera par les conseils qu'il continuera de faire passer à Constantinople. — Ils espèrent aussi qu'il ne tardera pas à rappeler ses troupes de la Morée, où elles pourraient se trouver exposées à de graves dangers. — M. Drovetti emportera les présents qui sont destinés au vice-roi. — Il se chargera de la défense des intérêts des sujets anglais, par suite de la mort de M. Salt. — Il s'informerá de ce que sont devenus les deux bâtimens algériens.

21 novembre 1827.

MONSIEUR,

La bataille de Navarin et ses résultats étaient de nature à faire appréhender un changement dans les dispositions du vice-roi d'Égypte envers la France : le gouvernement de Sa Majesté incertain de l'état de ses rapports avec Méhémed Ali, jugea convenable de suspendre votre départ pour Alexandrie. Mais la nouvelle de la destruction de sa flotte ne paraît pas avoir fait sur le Pacha la vive impression qu'on pouvoit présumer, et nous apprenons que ses sentimens pour la France sont toujours les mêmes. Méhémed Ali, qui n'avait joint qu'à regret ses forces navales à celles de la Porte, avait prévu le cours des événemens et s'était, en quelque sorte, préparé d'avance au désastre de Navarin. Il avait écrit au Grand Seigneur pour l'exhorter à changer de système et à déférer aux arrangemens proposés par les trois Cours qui ont signé le traité le 6 juillet. Nous savons aujourd'hui qu'il désire vivement votre retour près de lui, l'on annonce qu'il n'attend que ce moment pour s'exprimer librement sur ses intentions.

Celle du Roi est, Monsieur, que vous vous rendiez le plus promptement

possible à Alexandrie. Je vous ai prévenu par une lettre du 17 de ce mois, qu'un bâtiment de l'État allait être mis à votre disposition à Marseille. Vous voudrez bien vous y embarquer sans délai. Tout porte à croire qu'en arrivant en Égypte, vous trouverez dans le Pacha l'accueil et les témoignages de bienveillance que vous étiez accoutumé à en recevoir.

Vous saisirez, Monsieur, la première occasion pour l'entretenir de l'objet de votre mission, qui a pour but de maintenir et même de resserrer encore plus les rapports de bonne intelligence et d'amitié si heureusement établis entre la France et l'Égypte. En lui exprimant, dans les termes les plus affectueux, combien nous avons regretté que le départ de sa flotte et sa réunion à celle de la Porte aient mis les escadres alliées dans le cas de la rencontrer à Navarin, vous lui direz que cet événement ne change en rien nos dispositions amicales à son égard. Ces sentimens se fondent de notre part, sur d'anciennes et satisfaisantes relations; et Méhémed Ali en trouve un gage certain, dans notre empressement à les renouer et à l'en faire assurer par un homme auquel il s'est plu à donner des marques particulières de confiance et d'estime.

Vous ne laisserez point ignorer au Pacha que le Roi et ses alliés lui savent gré des sages conseils qu'il a donnés à la Sublime Porte, et des dispositions conciliantes qu'il a cherché à lui inspirer antérieurement aux événemens de Navarin. Vous en prendrez occasion d'insister sur cette vérité de fait, que les Puissances signataires du traité du 6 juillet n'ont aucunes vues hostiles contre la Porte, qu'en s'interposant entre elle et la Grèce, leur seul but a été de faire cesser une lutte aussi désastreuse pour l'humanité que préjudiciable aux intérêts du commerce de tous les peuples; qu'aujourd'hui même, tous les vœux sont pour le maintien de la paix, comme tous leurs efforts tendent encore à suggérer au Gouvernement turc des déterminations que ses vrais intérêts ne lui conseillent pas moins.

Il suffira, pour en convaincre Méhémed Ali, de lui rappeler la longanimité qu'elles ont montrée dans leur précédente médiation, et les engagements mêmes du traité qui les lie, traité, dans lequel, expliquant avec franchise le noble but de leur union, elles repoussent l'idée de toute conquête, de tout agrandissement aux dépens de l'Empire ottoman, si la Porte s'obstinant à méconnaître leurs intentions, les obligeait à recourir aux mesures prévues par ce même traité.

Le Pacha ne trouvera pas une garantie moins évidente de l'esprit de désintéressement et d'impartialité qui préside aux démarches de la France et de ses alliés, dans la conduite franche et loyale que les commandans de leurs escadres ont tenue avant et après la bataille de Navarin, et dans la déclaration ci-jointe qu'ils ont adressée aux amiraux turcs, le lendemain de cette affaire. Tous ces faits sont trop caractéristiques pour ne pas frapper l'esprit judicieux de Méhémed, quand surtout vous vous attacherez à les faire ressortir et à les lui présenter sous leur véritable couleur.

Quelles que soient encore les complications de la grave et délicate question que l'intervention du Roi et de ses alliés a pour objet de décider, nous aimons à penser que la paix sera maintenue. Mais si l'événement démentait cette espérance, les trois Cours se flattent que le vice-roi d'Égypte, non moins éclairé sur la nature de leurs intentions que sur ses vrais intérêts, éviterait de s'engager dans une lutte que la prudence fait à la Porte elle-même un devoir de prévenir. Nous croyons en avoir pour garans l'esprit de sagesse et de conciliation qu'il a montré; et, pleins de confiance dans sa loyauté, nous comptons toujours sur sa bienveillance et sur sa protection envers les Français qu'appellent en Égypte les intérêts d'un commerce réciproquement avantageux aux deux pays.

C'est en ce sens que vous devrez entretenir le Pacha, tant sur le système des Cours signataires du traité du 6 juillet, que sur l'état actuel des choses et sur les chances qu'il peut amener, nous savons que le Pacha vient de renouveler ses instances auprès du Grand Seigneur pour le presser d'accepter les propositions qui lui sont faites; et l'on annonce même qu'il s'est déclaré hors d'état de continuer à fournir des secours à la Porte. Cette dernière démarche serait de nature à faire impression sur le Sultan et pourrait contribuer à vaincre son obstination, parce qu'il a principalement fondé jusqu'ici ses espérances sur la coopération du vice-roi d'Égypte.

En témoignant à Méhémet Ali la satisfaction que le Roi et ses alliés éprouvent de le voir seconder ainsi leurs efforts, vous lui direz qu'ils attendent de lui la continuation des mêmes démarches, et qu'ils le prient même d'unir ses représentations aux leurs pour faire cesser, de la part du gouvernement turc, une résistance dont celui-ci n'a point encore assez calculé les dangers.

Ces sages dispositions du Pacha doivent également faire espérer qu'il ne

tardera pas à rappeler ses troupes de la Morée. Vous ne négligerez rien, Monsieur, pour l'y déterminer; et vous lui annoncerez que les Cours alliées sont prêtes à donner à Ibrahim Pacha toutes facilités pour effectuer cette évacuation et son retour à Alexandrie; que leurs bâtimens de guerre protégeront, s'il le faut, l'embarquement de ses troupes, et les convoieront même pendant la traversée. En donnant de telles assurances à Méhémet Ali, vous ne laisserez point échapper l'occasion de lui faire sentir, avec d'adroits ménagemens, la position très critique à laquelle son fils et les troupes sous ses ordres seraient exposés en Morée, si l'aveuglement de la Porte occasionnait une rupture entre elle et les Cours alliées; l'isolement où ce corps d'armée se trouverait alors au milieu d'une population ennemie; l'impossibilité où il serait de recevoir des renforts et des moyens de subsistance, une fois que les communications lui auraient été fermées par terre et par mer; et enfin l'imminente destruction dont seraient menacées les restes de la flotte égyptienne.

Quoique ces considérations qui naissent de la situation même des choses, n'aient sûrement pas échappé à la pénétration du Pacha, le Gouvernement du Roi s'en rapporte à votre dextérité et à l'expérience que vous avez de son caractère, pour les faire valoir et pour toucher, dans vos entretiens avec lui, cette corde très délicate.

Vous mettrez surtout vos soins à le convaincre des sentimens de bienveillance dont le Roi aimera toujours à lui donner des preuves. Vous lui annoncerez qu'il ne cessera de trouver en nous le même empressement à lui procurer des facilités pour augmenter ses constructions navales, pour établir et perfectionner parmi ses troupes la discipline et la tactique européenne, pour continuer, en un mot, l'œuvre de régénération et de prospérité qu'il a si sagement inaugurée en Égypte.

Vous l'assurerez que les jeunes gens qu'il a fait passer en France pour y acquérir une éducation européenne, ont constamment reçu du Gouvernement du Roi la protection et l'encouragement qu'ils peuvent désirer; qu'ils y sont vus avec intérêt; que nos écoles seront toujours ouvertes à ceux que le Pacha jugerait utile d'y envoyer encore et qu'enfin la France saisira toutes les occasions de lui prouver, par une suite de bons offices et de procédés obligeans, le prix qu'elle met à cultiver les relations qui se sont formées entre elle et l'Égypte.

Vous jugerez, Monsieur, par la nature même des instructions contenues dans cette dépêche, qu'aussitôt après l'avoir reçue, il est urgent que vous partiez pour vous rendre à votre destination. Je n'ai pas besoin de vous recommander de me faire part, le plus promptement possible et dans le plus grand détail, de vos premières communications avec le vice-roi et des dispositions qu'il vous aura manifestées. Nous nous flattons qu'elles seront conformes à ce qu'on nous a mandé, et telles que nous le désirons.

Vous n'oublierez pas d'emporter avec vous les présens que le Roi destine à Méhémet Ali, et auxquels les circonstances donnent un nouveau degré d'opportunité. Dans la distribution de ces objets, vous voudrez bien en désigner quelques-uns comme étant offerts par M. le Dauphin et comme un gage particulier de ses sentimens d'estime et d'amitié pour le Pacha.

Les dernières nouvelles d'Alexandrie nous ont appris la mort du Consul d'Angleterre en cette ville. L'intention formelle de Sa Majesté est que vous le remplaciez près du vice-roi, en protégeant, dans toutes les occasions et à l'égal des Français eux-mêmes, les Anglais qui se trouvent en Égypte, ainsi que les intérêts qu'ils ont à y faire valoir. Les rapports satisfaisans qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre nous font un devoir d'en agir ainsi, et le Roi ne doute pas de votre exactitude à vous conformer à cette partie de vos instructions, en accordant avec empressement votre appui aux sujets de Sa Majesté Britannique et en leur rendant tous les bons offices qui dépendront de vous.

Il est un objet particulier que je crois devoir recommander aussi à votre attention. Vous savez qu'au commencement du printems, le Dey d'Alger expédia une frégate et une corvette à Alexandrie : ces bâtimens, ou tout au moins la frégate, s'y trouvaient encore, il y a quelque tems ; et nous avons su que le Pacha d'Égypte avait pris des mesures pour les retenir et les empêcher de remettre en mer sans son autorisation. Si, lors de votre retour à Alexandrie, ces navires y étaient encore, et que le vice-roi ne mît plus d'obstacle à leur départ, vous voudriez bien en donner avis aux commandans de nos croisières.

178. — Livron au Ministre.

Sommaire *. — Le général de Livron prie de faire partir sur un aviso M. Besson porteur de ses lettres pour l'Égypte.

Paris, 9 décembre 1827.

10 décembre 1827.

MONSEIGNEUR,

Les communications que Votre Excellence m'a permis de faire au vice-roi d'Égypte, me paraissent si importantes, que je me décide à envoyer mes lettres par un officier de marine, que j'emploie à Marseille pour les constructions, et qui est au service du vice-roi, mais cet officier sera obligé d'aller chercher un embarquement à Gênes ou à Livourne, peut-être même à Trieste; il peut éprouver de grands retards, et sa traversée être fort longue sur un bâtiment marchand, son retour de même, et pendant ce tems notre commerce souffrira et Ibrahim continuera ses opérations en Morée.

J'ai pensé que les inconvénients pourroient engager Votre Excellence à faire partir M. Besson porteur de mes lettres sur un aviso de l'État, il y en a plusieurs à Toulon dont la marche supérieure assureroit la promptitude de cette mission; avec le pavillon parlementaire à l'attérage, ou sous un pavillon neutre, la communication avec Alexandrie sera faite. Je nourris l'espoir que Votre Excellence approuvera cette mesure, dans le cas contraire je la prie de me faire délivrer un passeport pour M. Victor Besson, afin qu'il puisse se rendre à Alexandrie par Gênes ou Livourne.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LE GÉNÉRAL DE LIVRON.

Hôtel de Londres

Place Vendôme.

Paris, 9 décembre 1827.

179. — Le Baron de Damas à Drovetti.

SOMMAIRE. — Drovetti invité à se rendre de Nice à Marseille pour retourner en Égypte au plus tôt.

17 novembre 1827.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous informer, le 5 de ce mois, des motifs qui engageaient le Gouvernement du Roi à suspendre votre départ pour l'Égypte. D'autres considérations lui font désirer aujourd'hui que vous retourniez le plus tôt possible à Alexandrie. Vous voudrez bien en conséquence vous rendre immédiatement à Marseille où vos instructions vont vous être adressées. Vous y trouverez également un bâtiment que le Gouvernement de Sa Majesté met à votre disposition et à bord duquel vous devrez vous embarquer sans délai.

A. E. Correspondance consulaire. Alexandrie, 1825-1827.

180. — Chabrol au Baron de Damas.

(Confidentielle).

SOMMAIRE *. — Communication d'une dépêche télégraphique donnant des nouvelles d'Égypte. — Un bâtiment du Roi se rend à Marseille pour y prendre M. Drovetti.

Paris, 18 décembre 1827.

MONSIEUR LE BARON,

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie d'une dépêche télégraphique que m'a adressée M. le Préfet maritime à Toulon, au sujet du retour en ce port, de la goëlette la *Dauphinoise*, venant d'Alexandrie.

Votre Excellence verra que les informations apportées par ce bâtiment sur l'état des choses en Égypte, sont de la nature la plus satisfaisante; et que la mort du chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique près du Pacha, rend plus urgente encore l'arrivée de M. Drovetti à Alexandrie.

En conséquence, je viens de prescrire, par le télégraphe, à M. le Préfet maritime à Toulon, de diriger immédiatement un bâtiment de Sa Majesté sur Marseille, afin d'y recevoir ce Consul Général, et je prie Votre

Excellence de vouloir bien faire donner le plus tôt possible, à M. Drovetti, qui est à Nice, l'ordre de se rendre immédiatement à Marseille où se trouvent déjà ses effets.

Veuillez bien, Monsieur le Baron, agréer, etc.

CHABROL.

(Copie).

Dépêche télégraphique de Toulon communiquée en grande partie hier soir, et dont la fin est parvenue ce matin 18 décembre 1827.

Le Préfet maritime à Toulon, à Son Excellence le Ministre de la Marine. La *Dauphinoise* partie d'Alexandrie le 7 novembre, m'a apporté une lettre du capitaine de la *Vestale* dont voici la substance.

« Le Pacha s'était attendu à la destruction de sa flotte, et il avait écrit à la Porte pour l'engager à entrer en arrangement avec les Alliés.

« Le 2 novembre, une corvette égyptienne a apporté au Pacha la nouvelle de Navarin, et cet événement n'a rien changé à ses sentiments envers la France. Il attend M. Drovetti avec une extrême impatience, parce qu'il sait qu'il vient chargé d'une mission particulière pour lui, et qu'alors seulement, lui, Pacha, pourra parler. L'arrivée de ce consul serait d'autant plus opportune que le chargé d'Affaires d'Angleterre, qui était personnellement ami du Pacha, vient de mourir. »

Pour copie.

Signé LE COMTE KERESPERT, et. CHAPPE.

181. — A MM. les Directeurs du Télégraphe.

Copie expédiée à midi 3/4.

Messieurs, je vous prie de vouloir bien faire passer au préfet des Bouches du Rhône, la dépêche ci-après :

« Si M. Drovetti est encore à Marseille, dites lui de se tenir prêt à partir pour Alexandrie : des ordres sont donnés pour qu'un bâtiment du Roi soit prêt à le transporter dans cette ville, et le courrier d'aujourd'hui lui portera mes dernières instructions.

« Mes dernières nouvelles de Constantinople sont du 24 novembre; mais il y a des lettres particulières du 26. Les relations diplomatiques, entre nos ambassadeurs et la Sublime Porte étaient tout à fait rétablies et l'embargo levé sur tous les bâtimens européens. »

Recevez, etc.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1825-1827.

182. — Drovetti au Baron de Damas.

SOMMAIRE *. — M. Drovetti est prêt à s'embarquer pour Alexandrie. Il espère rétablir l'intimité qui existait entre la France et l'Égypte; mais interviendra-t-on pour le Pacha si l'évacuation de la Morée le met dans une position fautive à l'égard de la Porte.

Marseille, le 25 décembre 1827.

MONSIEUR,

J'ai reçu la dépêche que Votre Excellence a daigné m'adresser le 21 de ce mois, je n'attends plus que l'arrivée du brick de Sa Majesté le *Lancier* déjà parti de Toulon, pour m'y embarquer et faire voile pour l'Égypte.

J'ose espérer qu'il ne me sera pas difficile de ramener Méhémed Ali à cette intimité de relations qui existaient entre les deux gouvernemens avant mon départ de l'Égypte, même de diriger sa conduite d'après les instructions que Votre Excellence a bien voulu me donner; mais je ne dois pas dissimuler à Votre Excellence ma crainte que le vice-roi avant d'ordonner l'évacuation de la Morée par son fils et son armée, événement qui le placerait dans une fautive position vis-à-vis de son souverain, ne veuille savoir si au besoin on interviendrait pour lui comme on l'a fait en faveur des Grecs. Cette circonstance majeure est très importante pour le Pacha; n'étant pas prévue par les instructions de Votre Excellence je la supplie de la prendre en considération et de me fournir le plus tôt possible les moyens d'avoir avec Méhémed Ali une explication franche à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

A. E. Correspondance consulaire, Alexandrie, 1825-1827.

183. — Franchet d'Esperey au Baron de Damas.

(Confidentielle).

Sommaire *. — La goélette la *Flèche* arrivée de Navarin à Toulon a fait connaître qu'Ibrahim n'a point de ressentiment contre les Français, et qu'il attribue aux Anglais la destruction de la flotte. — La Provence redoute la rupture avec la Turquie.

Paris, le 27 décembre 1827.

28 décembre 1827.

MONSIEUR LE BARON,

On m'annonce que la goélette la *Flèche*, arrivée récemment d'Alexandrie à Toulon, a rapporté la nouvelle qu'étant entrée dans le port de Navarin, peu de jours après le combat naval dont son équipage n'avait aucune connaissance, elle y a été bien accueillie; qu'Ibrahim Pacha dans une entrevue qu'il a accordée au commandant de ce bâtiment, n'avait paru entretenir aucun ressentiment contre les Français; et qu'il avait attribué exclusivement aux Anglais le désastre de sa flotte, préparée, disait-il, par leur Amiral. On ajoute que suivant des bruits répandus à Toulon, le Pacha d'Égypte avait promis d'accorder toute protection aux Français; que cependant les négocians sont livrés à de vives inquiétudes et qu'une rupture avec la Turquie, si elle avait lieu, serait envisagée généralement en Provence, comme un événement très malheureux. Je crois devoir communiquer ces renseignements à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, etc.

Pour le Ministre et par autorisation.

Le Directeur de la Police.

FRANCHET D'ESPEREY.

1828

184. — Fornetty à Son Excellence Monseigneur le Baron de Damas, Ministre Secrétaire d'État des Affaires Étrangères, à Paris ⁽¹⁾.

SOMMAIRE * — Depuis la destruction des pirates et l'occupation des forts à Carabuse, les côtes de Candie sont tout à fait libres de la piraterie et toute l'île en ressent les heureux effets, par le rétablissement du commerce avec les îles Ioniennes et de l'Archipel. — Candie n'est plus en état de blocus. — Mais l'animosité entre les Grecs et les Turcs et de graves désordres règnent toujours dans l'intérieur. — L'autorité a été insuffisante à Candie pour punir les auteurs du massacre des habitans d'un village grec. — Le département de la Canée est plus tranquille et l'autorité y a plus de pouvoir. — Les esprits des Grecs y sont néanmoins fort agités. — Mustapha Pacha commandant à la Canée se propose de forcer ces Grecs à quitter l'île.

La Canée, le 15 avril 1828.

MONSEIGNEUR,

Depuis la destruction des pirates grecs, dont Carabuse était le repaire, et l'occupation du fort dès le 1^{er} mars par les troupes de l'expédition anglo-française, les côtes de Candie se trouvent entièrement purgées de la piraterie qui les infestoit. Aussi cette île n'a pas tardé d'éprouver les bienfaits d'un acte de justice, depuis longtems réclamé par les navigateurs de toutes les nations victimes de tant d'actes de piraterie et de cruauté.

Les communications sur toute la côte sont donc, depuis trois mois, tout à fait libres. Presque journellement il arrive, dans ce port et dans ceux de Rétimo et Candie, des goélettes et barques ioniennes, sous pavillon anglais, venant de Smyrne, de Cerigo et des îles de l'Archipel, qui approvisionnent le pays en denrées et portent même beaucoup d'objets de manufacture à l'usage des habitans. Des bâtimens maltais et autrichiens sont aussi arrivés

⁽¹⁾ Ces cinq dernières pièces, extraites du carton consulaire de la Canée, ont été ajoutées pour conduire le lecteur et l'étudiant jusqu'au rétablissement d'une situation normale en Crète.

avec des expéditions directes pour la Canée, quoiqu'elles gazettes de l'Europe veuillent considérer cette île comme en état de blocus. Cependant depuis le 1^{er} janvier les armemens grecs ne se sont plus présentés devant ces côtes, et ils n'en ont même pas approché à la distance de cinquante milles.

Mais il reste encore à déplorer que l'intérieur de l'île n'offre pas la même sûreté que celle qui existe sur les côtes. Les Grecs des montagnes se vengent, sur les voyageurs turcs, des meurtres que ceux-ci commettent sur les malheureux paysans de la plaine qu'ils rencontrent isolés. Mais les habitans de la ville de Candie se sont principalement toujours montrés le plus exaspérés entre les Grecs; et, dernièrement, plus de trente personnes, hommes, femmes et enfans, d'un village grec près de cette ville, ont été massacrés par les Turcs qui en étoient sortis avec cette horrible intention.

Soliman Pacha, gouverneur général de l'île et dont la résidence est à Candie, fit arrêter les coupables et, déjà, il en avoit fait exécuter un lorsqu'il se vit obligé de relâcher les autres et de céder aux représentations presque menaçantes des principaux de la ville. Les Candiotes ont, de tous tems, été regardés comme les plus méchans et les plus insubordonnés, parmi les habitans turcs des autres provinces de l'île.

Le Département de la Canée, principalement confié à la surveillance de Mustapha Pacha, commandant en chef les troupes égyptiennes qui occupent l'île, a presque toujours joui d'une parfaite tranquillité, et lorsqu'elle a été troublée, les coupables ont aussitôt été exécutés. Son administration sage, mais en même tems sévère, contient les malintentionnés et comprime en même tems l'insurrection: car les habitans, paisibles Grecs, qui comptent beaucoup de victimes de la haine et du fanatisme des Musulmans, se seroient déjà soulevés par la présence à Sphacia, sur la côte sud de l'île, de sept à huit cents Grecs qui avoient passé de la Romélie à Carabuse et d'où ils sont partis, après son occupation par les forces anglo-françaises. Leur chef Hagi Michali a cependant déclaré qu'il n'avoit aucun ordre d'agir offensivement et que sa troupe resteroit tranquille dans son cantonnement.

Cependant, pour prévenir tout mouvement de la part de ce chef, Mustapha Pacha doit sortir à la tête de ses troupes pour s'approcher de Sphacia et pour signifier à ce chef qu'il eût à quitter l'île avec tous les siens, parce que sa présence avoit déjà beaucoup trop agité les esprits des habitans

Grecs, et irrité ceux des Musulmans; que s'il ne le faisoit pas de bon gré, il se verrait alors obligé d'employer la force. Ce Pacha se propose aussi, dans sa tournée, de punir, par des exemples de la plus grande sévérité, les actes atroces qu'il voit se renouveler sur les habitans grecs, lorsque tous ses efforts tendent à pacifier l'île.

Je suis avec un profond respect, etc.

ANT. FORNETTY.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

X 185. — Fornetty à Son Excellence Monseigneur le Comte de la Ferronnays, Ministre, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères, à Paris.

SOMMAIRE *. — Le 29 un engagement eut lieu avec les Grecs. — Le Pacha a fait sauter le fort que les Grecs occupaient.

La Canée, le 22 juin 1828.

MONSEIGNEUR,

J'eus l'honneur d'informer Votre Excellence, par ma lettre du 18 du mois d'avril, sous le n° 39, que Mustapha Pacha, commandant les troupes égyptiennes, se proposait de marcher contre les six ou sept cents Grecs commandés par Hagi Michali et qui avoient passé de Carabuse sur cette île. Mais avant de se déterminer à ce parti, toujours désastreux pour les villages que des troupes traversent, le Pacha a écrit à ce chef en l'invitant à quitter l'île, et en lui promettant toutes les facilités qu'il demanderoit pour s'embarquer.

Cette démarche n'ayant pas obtenu le résultat que le Pacha en espéroit, il partit à la tête de ses troupes le 11 du mois de mai et alla camper à quelques lieues de la ville sur le chemin de Rétimo, d'où il fit encore une dernière tentative auprès de ce chef pour épargner l'effusion de sang. Mais Hagi Michali ayant encore accueilli avec dédain ces nouvelles ouvertures, et ayant même fait précédemment une incursion dans le territoire de Rétimo, le Pacha se sentit alors dégagé de tout ménagement; et le 29 il attaqua les Grecs qui avoient fait une sortie d'un ancien fort situé au bord de la mer et près de Sphacia, qu'ils avoient réparé et fortifié.

Dans ce combat où Hagi Michali fut tué, les Grecs perdirent trois cents hommes environ entre tués et faits prisonniers, vingt-deux chevaux et rentrèrent en désordre dans le port. Le rapport du Pacha évalue sa perte à une vingtaine d'hommes. Ce succès a été annoncé au bruit du canon de la place. On sait que les Grecs, restés au nombre de quatre cents, ont ensuite demandé à capituler avec la liberté de pouvoir s'embarquer; ce que le Pacha leur a accordé. Il leur a aussi donné quelques provisions et leur a même délivré vingt prisonniers qu'il avoit faits. On assure que les Grecs ont avoué au Pacha que Hagi Michali avoit d'abord eu l'intention de se rendre auprès de lui pour conférer ensemble; mais qu'il en avoit été détourné par les Sphaciotes qui excitèrent sa méfiance sur les intentions du Pacha. Il agissoit cependant de bonne foi; et il est rare de trouver chez les Turcs, dans des circonstances semblables, autant de loyauté et de franchise. Il auroit comblé Hagi Michali d'égards et de présens et lui auroit procuré toutes les facilités pour effectuer son départ. Les Sphaciotes ne prirent aucune part à ce combat, et leur conduite excita les plaintes et le ressentiment des Grecs.

Cependant lorsque le Pacha se mit en route pour se rapprocher de Rétimo, les Sphaciotes se mirent en embuscade dans des défilés par où il devoit passer, et là, il fut assailli par plus de mille de ces montagnards et comme sa cavalerie ne put pas agir, il fit une perte considérable qu'on porte à plus de cinq cents hommes. Il est déjà arrivé dans cette ville soixante-cinq blessés, et on assure qu'il s'en trouve encore un assez grand nombre à Rétimo.

On sait que le Pacha a fait sauter le fort que les Grecs occupoient. Il se trouve présentement au village de *Aia Vassali* à deux lieues de Rétimo. Il fait de nouvelles dispositions pour marcher contre les Sphaciotes. Six cents hommes sont partis d'ici pour aller le rejoindre et Candie et Rétimo fourniront un contingent de plus de mille hommes. On pense généralement que Mustapha Pacha fera un terrible exemple de cette nouvelle insurrection des Sphaciotes qui n'ont pas su apprécier la douceur de son gouvernement.

Je suis avec un profond respect, etc.

ANT. FORNETTY.

186. — Fornetty à Son Excellence Monseigneur le Comte de la Ferronnays, Ministre, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à Paris.

SOMMAIRE. — Attaque des Sphaciotes sur le village de Malaxa, aux environs de la Canée : Mustapha Pacha sort de la ville pour dégager Malaxa. — Il appelle ses troupes d'Apocorona. — On s'attend à un soulèvement en masse de la population, du moins dans la montagne. — Apparition d'une division anglaise pour faire des provisions. — Les Grecs en sont encouragés. — Mustapha Pacha la prie de s'éloigner au plus vite.

La Canée, le 20 août 1828.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence, que le 13 de ce mois les Sphaciotes auxquels s'étoient unis d'autres Grecs du village, et au nombre de sept à huit cents hommes, ont cerné un corps de trois cents Turcs qui occupoient le village grec de Malaxa situé sur les hauteurs de la montagne qui couronne la plaine de la Canée. Ces derniers, retranchés dans les maisons, repoussèrent toutes les attaques et n'éprouvèrent aucune perte.

Aussitôt que Mustapha Pacha eut avis de l'agression des Grecs, il sortit avec toutes les troupes qu'il avoit auprès de lui et marcha sur Malaxa pour dégager le corps turc qui s'y trouvoit renfermé. Les Grecs avoient pris des positions sur les hauteurs et avoient réparti leurs forces dans les endroits qui seuls offroient un passage aux Turcs. Ceux-ci obligés de gravir la montagne pour arriver au village de Malaxa, essayèrent le feu des Grecs qui tiroient à l'abri derrière les rochers. Le combat dura jusque vers le soir du même jour. Dans cette affaire, la perte des Turcs a été de dix morts et d'une cinquantaine de blessés. On ne connoît pas celle des Grecs parce qu'aussitôt qu'un des leurs étoit tué ou blessé, ils se précipitoient pour l'enlever et le faire transporter en lieu sûr. De la Canée on entendoit la fusillade et on en voyoit la fumée.

Le 14, un corps de douze cents hommes cantonnés dans le district d'Apocorona et qui avoient reçu du Pacha l'ordre de marcher incontinent sur Malaxa, arrivèrent de grand matin sur la hauteur de ce village, il y eut un second engagement dans lequel les Grecs furent repoussés et obligés de se retirer. La cavalerie turque atteignit une quinzaine de traîneurs qui

furent tous sabrés. On assure aussi que les Grecs ont eu dans cette dernière affaire une soixantaine de blessés. Mustapha Pacha est rentré dans la ville vers le soir. On continue de craindre un soulèvement en masse de la population grecque. Elle n'osera pourtant jamais descendre dans la plaine pour attaquer les Turcs; elle sait qu'elle ne peut espérer les vaincre en champ ouvert.

Une circonstance bien singulière c'est que le 13, pendant qu'on se battoit, la division anglaise du blocus composée d'un vaisseau de ligne, d'une frégate et d'un brick vint mouiller devant la Canée à une demi-portée de canon. A cette apparition, les Grecs crièrent que les Anglais devoient attaquer par mer, tandis qu'ils attaquoient par terre. Ce cri jeta le trouble parmi les Turcs qui tiroient et regardoient en même tems derrière eux.

Les bâtimens anglais s'étoient rapprochés de la Canée pour y faire des provisions. Le Pacha avoit jugé l'objet de leur apparition; mais prévoyant aussi le mauvais effet qu'elle produiroit sur ses troupes au moment de l'action, il expédia de suite un de ses officiers pour faire donner à la Division toutes les provisions dont elle auroit besoin et pour inviter en même tems le commandant de s'éloigner des côtes aussitôt que possible. Les provisions, entr'autres dix-neuf bœufs, ne purent être livrées que le 14, attendu que la veille les boutiques et les marchés se trouvoient tous fermés.

Le commandant de la frégate le *Darmouth*, capitaine Fellowes, étoit aussi venu à terre pour exprimer au Pacha les regrets du commandant d'être venu dans un moment si peu opportun et pour l'assurer que sa division mettroit à la voile le soir même; mais le Pacha n'étoit pas encore de retour. La division fit effectivement voile dans la nuit du 14 au 15. Le matin elle étoit en vue à dix milles de la côte.

Le 18, une frégate et un brick anglais, venant de Malte, ont rejoint la division qui a mouillé dans la radé de la Sude hors du château pour répartir les approvisionnementens dont ces deux bâtimens étoient porteurs et qu'elle attendoit depuis quelque tems. On ignore jusqu'à présent si ces bâtimens feront aussi partie du blocus.

Je suis avec un profond respect, etc.

ANT. FORNETTY.

187. — Fornetty à Son Excellence Monseigneur le Comte de la Ferronnays, Ministre, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères, à Paris.

SOMMAIRE *. — Annonce son départ.

La Canée, le 27 octobre 1828.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que M. l'Ambassadeur Comte Guillemot, par sa dépêche du 4 de ce mois, me donne l'ordre de quitter la Canée.

Son Excellence a voulu encore mieux marquer, par mon départ, toute l'horreur que lui inspirent les scènes de carnage qui se sont passées sur divers points de l'île et principalement à Candie, et dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, par ma lettre du 15 du mois de septembre.

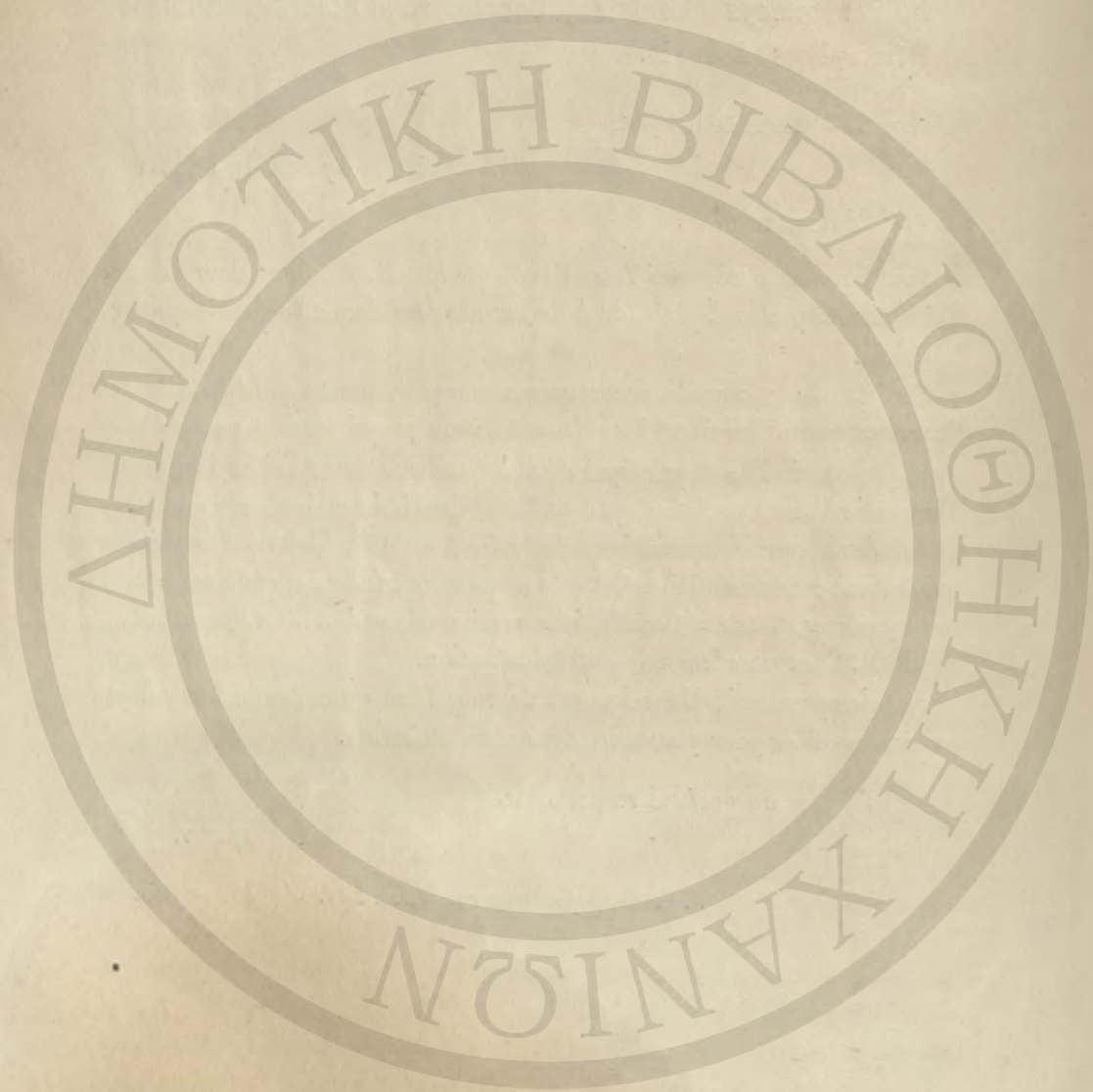
Je m'embarque demain à bord de la frégate de Sa Majesté l'*Amphirite* qui doit me conduire à Milo. Cette île ne pouvant m'offrir aucune ressource pour y passer, avec ma famille, la mauvaise saison de l'hiver, je sollicite-
rai de M. l'Ambassadeur une autre destination.

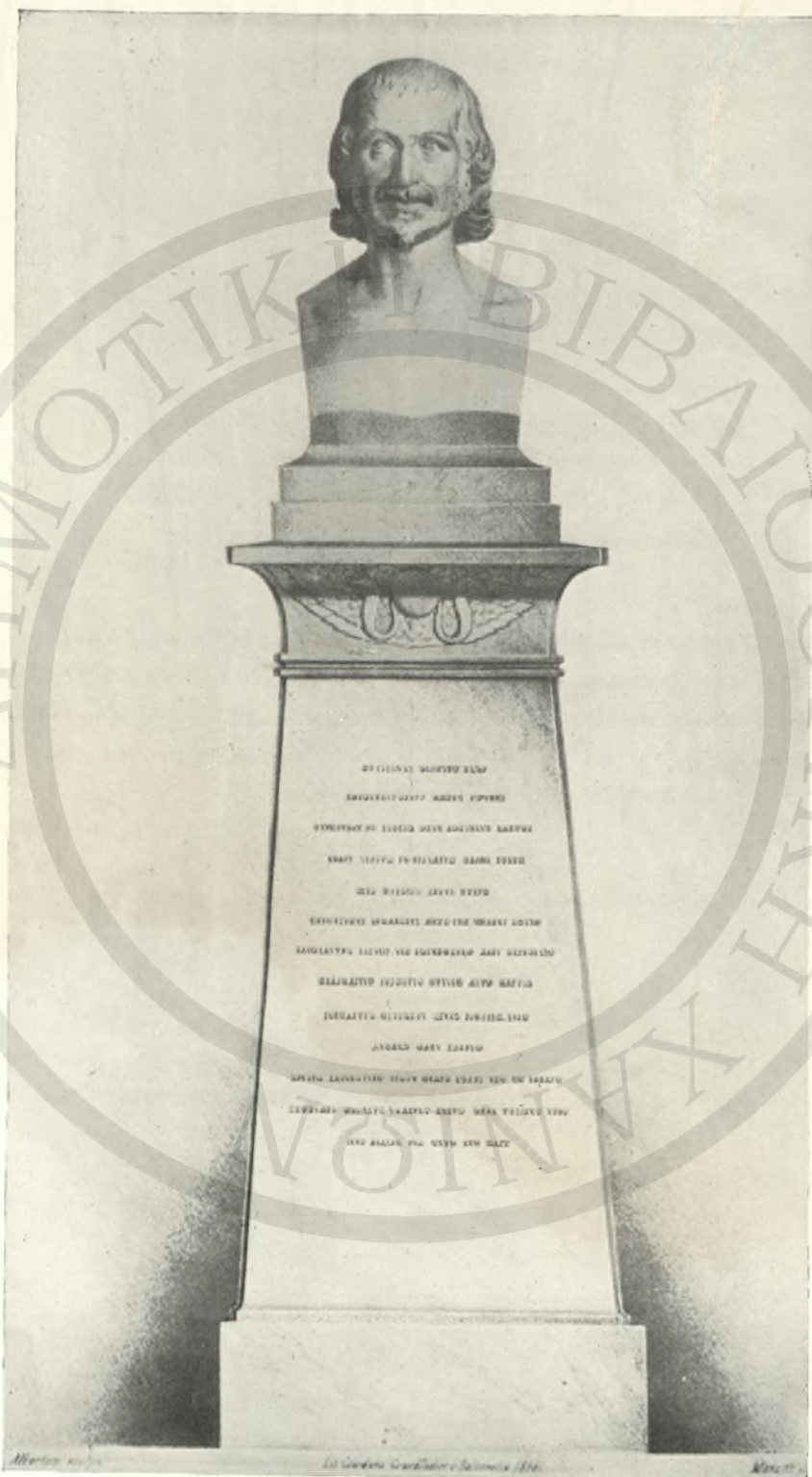
Je m'empresse, Monseigneur, de vous faire connoître le lieu où je pourrai me fixer pour y attendre des ordres ultérieurs.

Je suis avec un profond respect, etc.

ANT. FORNETTY.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.





QUI GIACE **BERNARDINO DROVETTI** F. DI GIORGIO
INSIGNITO DI MOLTI ORDINI ED ASCRITTO A MOLTE ACCADEMIE D'EUROPA
NATO IN BARBANIA IL VII DEL MDCCLXXVI
MORTO IN TORINO IL IX MARZO MDCCCLII

FU DOTTORE IN AMBE LEGGI REGGENTE IL MINISTERO DI GUERRA
UFFIZIALE E CONSOLE GENERALE DI NAPOLEONE I. IN EGITTO
PROMOSSE COLÀ IL PROGRESSO E VI RACCOLSE PREZIOSI MONUMENTI
ONDE SI CREÒ IL MUSEO EGIZIO PRECIPUO ORNAMENTO DI QUESTA CITTA
MORI QUAL VISSE BENEFICO CHIAMANDO I POVERI A SUOI EREDI.

C. CAGNONE E C. MOSCA SENATORI DEL REGNO
AMICI ED ESECUTORI TESTAMENTARI DI LUI
POSERO QUESTA MEMORIA MDCCCLY.

1829

188. — Fornetty à Son Excellence Monseigneur le Comte Portalis, Ministre, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères, à Paris.

Sommaire *. — Le Consul annonce son arrivée à la Canée; il rend compte de l'accueil gracieux fait par le Pacha, et de la joie des habitans.

La Canée, le 4 juillet 1829
(Répondu le 1^{er} mai 1830).

MONSEIGNEUR,

Aussitôt la réception de la dépêche dont Votre Excellence m'a honoré le 29 avril dernier, et qui me donnoit l'ordre de me rendre immédiatement à mon poste pour y prendre l'exercice de mes fonctions, je m'adressai à M. le Contre-Amiral de Rosamel, pour obtenir les moyens de passer de Milo à la Canée. M. de Rosamel me promit de m'envoyer le premier bâtiment du Roi qui seroit disponible. Je n'attendis pas longtems; la gabare la *Lionne* chargée de me porter à la Sude entra le 23 juin dans la rade de Milo; je m'embarquai le 28 et le 1^{er} de ce mois la gabare a mouillé à la Sude.

J'ai trouvé, en débarquant de la Sude, une garde d'honneur que Mustapha Pacha, qui avoit été instruit de mon arrivée, avoit onvoyé à ma rencontre, en mettant aussi fort obligeamment à ma disposition un de ses chevaux. Je suis entré dans la ville précédé de cette garde et accompagné de tous mes nationaux qui s'étoient empressés de venir à ma rencontre. Au moment où le Pavillon du Roi a été arboré, il a été salué par la forteresse de neuf coups de canon; et une goélette de Mustapha Pacha, qui se trouve dans le port, a fait aussi une salve de cinq coups de canon. Tous les autres bâtimens soit tures ou étrangers ont mis leurs pavillons qu'ils ont conservé jusqu'au soir. Je me suis rendu chez le Pacha le même jour; Son Excellence m'a fait l'accueil le plus empressé et le plus gracieux; plusieurs fois

elle m'a répété qu'elle m'attendoit avec d'autant plus d'impatience que mon départ lui avoit causé de la peine. Je lui ai exprimé tout le prix que je mettois à sa bienveillance, et ma gratitude pour le salut fait au pavillon du Roi, salut qu'aucun autre pavillon n'avoit encore obtenu jusqu'à ce jour.

Je ne saurai laisser ignorer à Votre Excellence la vive et bien agréable sensation que le retour du Consul de France a produit sur tous les habitans. Les autorités et le peuple conçoivent présentement les plus grandes espérances que bientôt l'ordre et la tranquillité renaîtront dans cette île.

Il n'y a présentement sur toutes les côtes de l'île qu'un seul bâtiment de commerce français, l'*Industrie*, qui achève de prendre à Carabuse son chargement d'huile. La baisse en France de ce liquide a arrêté les spéculations.

Je suis avec un profond respect, etc.

ANT. FORNETTY.

A. E. Correspondance consulaire. La Canée, 1819-1830.

ERRATUM.

Page 139 en bas, titre de la pièce, au lieu de : 94, lire : 95.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

	Pages.
I. — LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN. — La tolérance religieuse. — L'opposition au nizam : les anciennes troupes et les «soldats d'ordonnance». — La révolte de 1824. — L'incendie de la Citadelle. — Le camp d'Abou-Zabel, l'armée nouvelle	VIII
L'activité personnelle de Mohamed Aly. — Création des directions provinciales. — Le châtimeut des fonctionnaires prévaricateurs	IX
L'organisation économique. — La régularisation des crues. — Le monopole commercial. — Importance de la question du coton. — Les fabriques	XI
Les Français en Égypte. — Les mésaventures de la mission Boyer. — Le décret sur les indésirables. — Les premières frégates de Mohamed Aly.	XI
II. — LA CRÈTE ET LA MORÉE (1824-1826). — L'insurrection de la Grèce. — L'établissement de Mohamed Ali en Crète	XIII
La question du pachalik de Damas et les relations avec Khosrew pacha. — La campagne maritime de 1824	XIII
La conquête de la Morée par Ibrahim pacha (1825). — Canaris devant Alexandrie. — Le Capitan pacha à Alexandrie	XV
Le protectorat britannique demandé par les Grecs	XVI
Le mouvement philhellénique de 1826. — Missolonghi. — L'intervention de l'amiral Cochrane	XVII
III. — L'ARMADA ÉGYPTIENNE DE 1827. NAVARIN. — L'arrivée des nouvelles frégates. — La flottille grecque devant Alexandrie. — Toujours Mohamed Aly et Khosrew pacha. — Le traité de Londres du 6 juillet 1827.	
Le départ de l'expédition égyptienne (5 août 1827)	XIX
La bataille de Navarin (20 octobre 1827). — L'effet produit à Alexandrie. — Mohamed Aly demande le retour de Drovetti et reste attaché à la politique française. — Il va ramasser ses forces	XXII

1820-1823

1. — DE CANDIE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, PARIS, Candie, 1 ^{er} février 1820	1
SOMMAIRE*. — Bruits d'une attaque projetée par les Anglais.	

	Pages.
2. — COPIE DE LA LETTRE EN FORME DE RAPPORT ÉCRITE PAR M. JOINNARD AU VICE-CONSUL ANGLAIS DE LA CANÉE, ARRIVÉE EN CE PORT LE 19 MAI 1821, DE L'ÎLE DE CERIGO.	3
<p>Sommaire. — Nouvelles de l'insurrection de la Morée. — L'armement des marins des îles. — La révolte de la Moldavie et de la Valachie. — La terreur à Constantinople : bruit de massacres. — Bouleversement à craindre pour tout le Levant.</p>	
1824	
3. — LE MINISTRE (VICOMTE DE CHATEAUBRIAND) À DROVETTI, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE EN ÉGYPTÉ, Paris, le 9 mars 1824.	7
<p>Sommaire. — Mengin successeur de Thédenat au Caire. — Il est chargé d'offrir à Mohamed Aly un landau et des harnais. — On espère que le Pacha continuera de montrer des dispositions favorables à la France. — Lettre jointe pour le Pacha.</p>	
4. — AU TRÈS ILLUSTRE ET MAGNIFIQUE SEIGNEUR MEHEMET ALI PACHA, GOUVERNEUR GÉNÉRAL D'ÉGYPTÉ, Paris, le 9 mars 1824.	8
<p>Sommaire. — Offre, de la part de l'Empereur de France, d'un landau et de harnais. — Espoir que Mohamed Aly continuera d'accorder sa puissante protection aux Français pour étendre des relations de commerce également avantageuses à la France et à l'Égypte. — Chateaubriand rappelle le bon accueil qu'il a reçu lors de son voyage en Orient en 1806.</p>	
5. — DROVETTI À CHATEAUBRIAND, Alexandrie, le 14 mars 1824.	9
<p>Sommaire. — Arrivée de Negib Effendi de la part du Sultan Mahmoud : on ne sait rien de l'investiture du pachalik de Damas. — Riches présents échangés entre le Pacha et le Sultan. — On dit que Mohamed Aly demande au Sultan de battre des monnaies en or. — Nouvelles reçues du Hedjaz : succès des nouvelles troupes sur les Wahabites.</p>	
6. — DROVETTI À CHATEAUBRIAND, Alexandrie, le 30 mars 1824.	11
<p>Sommaire. — Terrible incendie à la Citadelle du Caire : on a pu isoler la grande poudrière. — Environ 4000 victimes. — Quelques personnes ont attribué cette catastrophe à la malveillance des anciennes troupes mécontentes du nouvel ordre : Mohamed Aly dans la même situation délicate que jadis le sultan Selim à l'égard des Janissaires.</p>	

Pages.

— On annonce l'occupation de Sphakia près de Candie : espoir que les soldats de Mohamed Aly se seront conduits selon les vues philanthropiques de leur chef.

7. — DROVETTI À CHATEAUBRIAND, Alexandrie, le 10 avril 1824..... 12
- SOMMAIRE. — Une émeute de paysans dans la région d'Esneh, et de Kéneh contre les innovations introduites par Mohamed Aly dans ses États. — Paysans facilement dispersés par les bataillons de la nouvelle troupe. — La peste sévit au Caire. — On pense que le Pacha va venir à Alexandrie.
8. — DROVETTI À CHATEAUBRIAND, Alexandrie, le 17 avril 1824..... 13
- SOMMAIRE. — Mohamed Aly arrive à Alexandrie. — L'insurrection de la Haute-Égypte a été sérieuse; on annonce 1000 tués parmi les paysans. — Fidélité des nouvelles troupes composées de fellahs. — Bonnes nouvelles du Hedjaz : bonne tenue des «soldats d'ordonnance». — Préparatifs de l'expédition de Morée, sous le commandement d'Ibrahim Pacha. — Ibrahim autorisé à prendre le titre de commandant de la flotte égyptienne. — Amnistie proclamée par Hussein bey en faveur des Grecs de Candie.
9. — MENGIN AU MINISTRE, Alexandrie, le 16 mai 1824..... 15
- SOMMAIRE. — Arrivée à Alexandrie et présentation au vice-roi. — Satisfaction qu'il exprime au sujet des présents qui lui sont faits. — Réunion d'une escadre de 150 voiles pour transporter 12.000 hommes sur les côtes de Morée sous le commandement d'Ibrahim Pacha.
10. — DROVETTI À CHATEAUBRIAND, Alexandrie, le 16 mai 1824..... 16
- SOMMAIRE. — Persistance de la sédition dans la Haute-Égypte, continuation des préparatifs militaires pour l'expédition de Morée. — On dit que Mohamed Aly fait exprès de ne pas réprimer la sédition pour avoir un prétexte de ne pas laisser partir Ibrahim. — Il n'a pas été content que le Sultan lui ait refusé le pachalik de Damas et le commandement de l'escadre ottomane pour Ibrahim.
11. — LE MINISTRE À DROVETTI, Paris, le 1^{er} juin 1824..... 18
- SOMMAIRE. — Réception de dépêches. — Drovetti approuvé d'avoir accompagné le vice-roi dans son voyage vers Siout. — Intérêt qu'il y a à observer les améliorations introduites dans l'organisation de l'armée égyptienne. — Drovetti autorisé à accompagner aussi le vice-roi en Syrie. — Bons offices à lui demander pour la reconstruction du couvent du Mont-Carmel et pour la protection de nos

	Pages.
établissements de Terre-Sainte. — On prépare un plan et un projet de règlement sanitaire pour le lazaret que Mohamed Aly veut établir.	
12. — LE MINISTRE (COMTE DE VILLELE) À DROVETTI, Paris, le 11 juin 1824...	20
SOMMAIRE. — Reproche à Drovetti de n'avoir pas avec le ministère une correspondance plus suivie et plus utile. — On lui demande en particulier des renseignements précis sur la culture du coton Jumel en Égypte, et sur les avantages que la France en pourrait tirer. — Ne conviendrait-il pas de constituer à cet égard une compagnie privilégiée ?	
13. — DROVETTI À CHATEAUBRIAND, Alexandrie, le 29 juin 1824.....	22
SOMMAIRE *. — (12 octobre) Expédition de Mehemed Ali contre les Caxiottes à cause des pirateries des corsaires de cette île. — Les maladies, le manque de vivres et d'argent ont retardé le départ de la flotte. — Détails sur les forces de l'armée navale, sur ses projets de débarquement, etc. sur ce que l'armée aura à souffrir par le manque de vêtements, etc.	
14. — DROVETTI AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Alexandrie, le 15 juillet 1824.....	23
SOMMAIRE *. — Les apprêts de l'expédition navale se poussent avec activité; la flotte est de 51 bâtimens de guerre et de 146 transports; elle se dirigera sur Hydra et sur la Morée. Le plan de Mehemed Ali est toujours d'employer les voies de la douceur. — La levée, dont il est question en Égypte pour remplacer les troupes qui partent, mécontente les habitans. — Mehemed Ali a tant de troupes qu'on ne sait comment il les solde avec les ressources de l'Égypte. — Le nouveau système d'agriculture et d'administration fournit à tout.	
15. — DROVETTI AU MINISTRE, Alexandrie, le 20 juillet 1824.....	25
SOMMAIRE *. — (12 octobre) Ibrahim Pacha a mis à la voile hier. — J'espère que l'on fera droit à nos griefs concernant le Mont Carmel. — Mehemet Ali Pacha va partir pour le Caire. — On dit qu'il doit faire de grands changements dans sa Cour.	
16. — DROVETTI AU MINISTRE, Alexandrie, le 24 juillet 1824.....	26
SOMMAIRE *. — (12 octobre) Le Consul répond au reproche d'inaction de S. E. Il est malade et manque de collaborateurs. — L'Ambassadeur de Constantinople les lui a enlevés. — Envoi d'attesta-	

Pages.

- tions à cet égard. — Envoi des états de commerce et de navigation. — Beaucoup de bâtimens français commencent à fréquenter ce port. — Détails sur les cotons, etc. — Comme le Consul aperçoit l'inutilité des sacrifices qu'il fait depuis 21 ans, pour le service du Gouvernement Français, il demande un congé pour venir en France se rétablir si cela est encore possible.
17. — LE MINISTRE À DROVETTI, Paris, le 14 août 1824..... 32
SOMMAIRE. — Éclairer le Pacha sur les dangers dont l'Égypte est menacée par l'apparition du choléra morbus qui s'est étendu jusqu'en Syrie.
18. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 1^{er} septembre 1824..... 32
SOMMAIRE *. — Administration. Nouvelles. — (12 octobre) Mehemet Ali a fait des changemens dans le personnel de son administration. — Il a ensuite créé des directions provinciales auxquelles il a confié une partie de l'autorité. — Il encourage l'agriculture et en retire déjà des avantages. — Cependant il éprouve des difficultés pour les levées des troupes. — Il a appris avec peine l'inaction de sa flotte dans les eaux de Rhodes. — La position de cette escadre peut devenir critique si, comme on le dit, le Capitan Pacha a échoué devant Samos avec perte de 12 mille hommes et de plusieurs vaisseaux de guerre et de transport.
19. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 22 septembre 1824..... 34
SOMMAIRE. — Nouvelles. — Mehemet Ali n'est pas sans inquiétude sur la position de son fils et de l'armée qu'il commande. — Mehemet Ali espère la disgrâce du Capitan Pacha et son remplacement par Youssouf Pacha de Patras. — On dit que le Pacha d'Acre refuse le tribut et se met en rébellion ouverte. — Le refus fait à Mehemet Ali du gouvernement de Damas a pu y contribuer.
20. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 7 octobre 1824..... 35
SOMMAIRE *. — Nouvelles de Grèce déjà connues. — Le Nil n'a pas atteint dans la crue le degré suffisant pour une bonne inondation, aussi le Pacha a-t-il défendu l'exportation des comestibles, afin de suppléer par la surabondance de cette année au déficit de la prochaine récolte.
21. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 10 octobre 1824..... 36
SOMMAIRE *. — La nouvelle publiée par le *Moniteur* de l'envoi d'un archevêque demandé par le vice-roi d'Égypte a indigné Mehemet

	Pages.
Ali Pacha. — Il a fallu bien de la peine pour l'empêcher de maltraiter cet ecclésiastique. — Le Pacha s'est borné cependant à le renvoyer en Italie.	
22. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 20 octobre 1824	37
SOMMAIRE (29 octobre). — L'arrivée de M. Casciouri, nommé archevêque de Memphis à force d'intrigues, a produit ici le plus mauvais effet. — Il est reparti pour l'Italie. — On a eu beaucoup de peine à empêcher Mehemet Ali Pacha d'user de rigueur envers lui.	
23. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 25 octobre 1824	37
SOMMAIRE *. — Un service funèbre a été célébré pour le feu Roi, et le lendemain on a chanté une messe en actions de grâce pour l'avènement au trône de S. M. Charles X. — Mehemet Ali Pacha à qui on a fait part de la mort de S. M. Louis XVIII a paru touché de cette perte : il prie S. E. d'assurer le nouveau Roi de son respectueux attachement.	
24. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 13 novembre 1824	38
SOMMAIRE *. — Arrivée à Alexandrie du Commandant de la station française en Levant. — Ibrahim a dû partir de Boudroum le 6 novembre pour la Morée. — Envoi d'un rapport sur les dernières opérations de la flotte ottomane. — Ce rapport est d'un officier français au service d'Ibrahim; il restreint à fort peu de chose les succès trop vantés des Grecs.	
25. — RAPPORT D'UN OFFICIER FRANÇAIS AU SERVICE D'IBRAHIM SUR LES OPÉRATIONS CONTRE LES GRECS	39
SOMMAIRE. — En contradiction avec l'impression exprimée par Drovetti, ce rapport confirme les succès remportés par les Grecs dans les eaux de Rhodes et de Samos, la lâche conduite du Capitain-Pacha et la mauvaise tenue des équipages, même égyptiens, quoique Ibrahim-Pacha soit toujours « brave comme son sabre. »	
26. — LE MINISTRE (BARON DE DAMAS) À DROVETTI, Paris, le 20 novembre 1824	41
SOMMAIRE. — Explications sur les reproches qui ont été faits à Drovetti par le Comte de Villèle. — On souhaite que Drovetti puisse attendre jusqu'au printemps pour prendre son congé. — Sur le « droit de consulat » et son application, à propos de la plainte d'un négociant français. — Sur les patentes de santé délivrées dans les chan- celleries.	

27. — LE GÉNÉRAL BOYER AU MINISTRE DE LA GUERRE, Alexandrie, le 1^{er} décembre 1824..... 44
- SOMMAIRE *. — Détails de l'accueil distingué fait au Général et à tous les officiers qui l'accompagnaient. — Expressions d'admiration envers le Roi et la France. — Il veut qu'on organise ses armées à la française. — Il ne veut pas donner au Général un titre militaire turc, celui de Lieutenant Général du Roi de France étant le plus beau du monde. — Il le fera reconnaître ainsi dans ses États. — Départ du Général pour le Caire le 1^{er} décembre. — Le Pacha demande l'envoi d'un colonel et de trois capitaines d'artillerie. — Mohammed Ali est homme de génie et d'un grand caractère.
28. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 23 décembre 1824..... 47
- SOMMAIRE *. — Annonce le changement subit du 1^{er} interprète M. Boghos qui paraît dans d'excellentes intentions pour la France. — M. Boghos est en même temps directeur général du commerce: M. Drovetti demande que pour le fortifier dans ses bonnes intentions on lui envoie quelque présent, tel qu'un beau service en porcelaine.
29. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 23 décembre 1824..... 48
- SOMMAIRE *. — Nouvelles. — Général Livron. — Portrait du Roi. — Arrivée du fils de Mehemet Ali Pacha en Candie. — Départ du général Livron pour Paris. — Mehemet Ali Pacha a demandé à voir le portrait du Roi, il en a été si enchanté, qu'il l'a gardé. — Regrets du Consul.

1825

30. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 1^{er} février 1825..... 51
- SOMMAIRE *. — Nouvelles. — Nouvelles insultes faites à notre pavillon par les Grecs, dans la rade de Damiette. — Indigne traitement éprouvé par le capitaine d'un navire français.
31. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 1^{er} février 1825..... 52
- SOMMAIRE *. — Présents faits par le Pacha d'Égypte. — Mehemet Ali envoie 4 chevaux au Roi et 4 à M. le Dauphin; ils seront embarqués avec un éléphant destiné à la ménagerie du Roi. — Le vice-roi envoie 4 schalls de cachemire pour Mesdames la baronne de Damas, la comtesse de Villèle, la marquise de Clermont-Tonnerre

	Pages.
et la Comtesse de Chabrol. — M. Perrey, commandant de la <i>Chevette</i> s'est chargé de remettre ces présents.	
32. — LE MINISTRE À MALIVOIRE, VICE-CONSUL EN ÉGYPTE, Paris, 11 février 1825.	53
SOMMAIRE. — Malivoire est nommé vice-consul en Égypte.	
33. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 13 février 1825.....	53
SOMMAIRE *. — Réception de la circulaire concernant les droits de Consulat. — Demande que les présents au Pacha soient assimilés à ceux qu'on fait aux princes de Barbarie. — Les frais des présents ne peuvent pas être assujettis à Alexandrie aux mêmes mesures que les autres dépenses. — Prière de vouloir bien assimiler ce département aux échelles de Barbarie. — La jeunesse et l'indiscrétion des négocians lui feront craindre des résultats fâcheux.	
34. — LE MINISTRE À MALIVOIRE, VICE-CONSUL EN ÉGYPTE, Paris, 25 février 1825.	54
SOMMAIRE *. — Envoi à Malivoire de sa commission de vice-consul. — Il aura sa résidence au Caire et traitera les affaires directement ou par l'intermédiaire de Drovetti dont il prendra les directions.	
35. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 5 mars 1825.....	55
SOMMAIRE *. — Ibrahim Pacha est parvenu à atteindre avec sa flotte le port de Modon.	
36. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 5 mars 1825.....	56
SOMMAIRE *. — Troubles du Mont Liban. — Le Cheikh Bachir à la tête de son parti a été complètement défait. — Il a été conduit à Damas. — On ignore le sort qui lui est réservé.	
37. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 20 mars 1825.....	57
SOMMAIRE. — Le reste des bâtimens d'Ibrahim Pacha partis de la Sude pour Modon.	
38. — LE MINISTRE À DROVETTI, Paris le 22 avril 1825.....	57
SOMMAIRE. — Remercier le vice-roi d'Égypte pour le schall de cachemire offert à la Baronne de Damas.	
39. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 12 mai 1825.....	58
SOMMAIRE *. — Nouvelles de la Morée. — Siège de Navarin.	
40. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 6 juin 1825.....	56
SOMMAIRE *. — Nouvelles de l'Inde. — Différents échecs éprouvés par	

	Pages.
les Anglais. — Envoi d'une lettre sur la situation critique de l'Angleterre.	
41. — ARMANDY À DROVETTI, Moka, le 20 février 1825.....	59
SOMMAIRE. — La guerre des Birmans et des Anglais se soutient. — Le prestige de la Compagnie est désormais atteint. — Un beau moment pour les princes indiens de secouer le joug qui les accable.	
42. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 14 juin 1825.....	60
SOMMAIRE *. — Nouvelles de la Morée. — Ibrahim a forcé un défilé. — 600 Égyptiens [Grecs] sont restés sur le champ de bataille. — Petro bey a proposé de se soumettre.	
43. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 5 juillet 1825.....	61
SOMMAIRE *. — Défaite du Capitan Pacha devant le cap Doro et arrivée de la flotte ottomane à la Sude. — Massacre de 150 Européens par les Grecs en présence d'une frégate française.	
44. — LE BARON DE DAMAS À DROVETTI, Paris, le 7 juillet 1825.....	61
SOMMAIRE. — Formation d'une compagnie pour l'exploitation du commerce de l'Égypte, etc. — Résultats qu'on en attend. — Drovetti devra lui donner son concours, sans porter préjudice aux établissements français déjà existants.	
45. — LE GÉNÉRAL LIVRON AU GÉNÉRAL BELLIARD, Marseille, 10 juillet 1825....	63
SOMMAIRE. — Le général Boyer en Égypte. — Son activité. — Les entreprises nouvelles de Mohamed Aly. — Grands résultats à attendre de la Compagnie d'Égypte.	
46. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 12 juillet.....	65
SOMMAIRE *. — Combat entre l'escadre égyptienne et les Grecs, en dehors de la Sude. — Arrivée des deux flottes ottomane et égyptienne à Navarin. — Retour de l'escadre du vice-roi à Alexandrie. — Prise de Tripolitza et de Misistra. — Situation critique des Grecs.	
47. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 13 juillet 1825.....	66
SOMMAIRE *. — Trois bâtimens français déprédés par les Grecs sur les côtes de Candie. — Massacre de quatre passagers turcs, enlevés au Capitaine Combes par un corsaire du Gouvernement grec. — Cette insulte a jeté l'alarme dans notre marine marchande. — Il a été écrit au contre-amiral commandant la station.	

	Pages.
48. — LE GÉNÉRAL LIVRON AU GÉNÉRAL BELLIARD, Marseille, 13 juillet 1825 . . .	67
SOMMAIRE *. — Bruit de troubles au camp du Caire; il est heureusement démenti. — Le général Livron demande des documents qui ont dû être préparés pour lui et une recommandation à Drovetti pour l'agent de la Compagnie d'Égypte.	
49. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 10 août 1825	68
SOMMAIRE *. — Gouvernement grec se mettant sous la protection de l'Angleterre. — Le Commodore Hamilton aurait promis une réponse dans 50 jours.	
50. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 10 août 1825	69
SOMMAIRE. — Arrivée à Alexandrie et prochain départ pour le Caire. — Aimable accueil de Drovetti, qui est malheureusement souffrant.	
51. — LE MINISTRE À MALIVOIRE, Paris, le 20 août 1825	70
SOMMAIRE. — Malivoire nommé Consul au Caire.	
52. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 13 août 1825	70
SOMMAIRE *. — Brûlot lancé par les insurgés dans le port d'Alexandrie; départ du vice-roi pour aller à la poursuite de l'escadre grecque. — Arrivée du Capitan Pacha avec sa flotte, venant de Missolongi. — Le vice-roi absent. Il est à la poursuite des brûlotiers, la position est délicate.	
53. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 20 août 1825	72
SOMMAIRE *. — Retour du vice-roi à Alexandrie; entrevue de S. A. et du Capitan Pacha. — L'entrevue a été fort amicale; le vice-roi était à 30 lieues lorsqu'il a appris l'arrivée à Alexandrie du Capitan Pacha.	
54. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 31 août 1825	73
SOMMAIRE *. — Débarquement de 500 Grecs en Candie. — Nouvelle officielle de la conquête entière de la Morée, à l'exception de Naples de Romanie. — Mehemet Ali attend de Constantinople le titre de Grand Visir.	
55. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 5 septembre 1825	74
SOMMAIRE *. — Bâtiment français déprédé par un corsaire grec, sur la rade de Damiette.	

	Pages.
56. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 3 septembre 1825.....	75
SOMMAIRE *. — Mon arrivée et mon installation au Caire. — Ma visite au Kyaya Bey. — (Note du cabinet : — On l'a parfaitement accueilli).	
57. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 6 septembre. 1825.....	76
SOMMAIRE *. — Envoi de la déclaration du Gouvernement grec avec quelques observations en regard de chaque considérant et de la protestation de MM. Roche et Washington.	
58. — DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT GREC DEMANDANT LA PROTECTION DE L'ANGLETERRE.....	76
59. — DÉCLARATIONS DES PHILHELLÈNES DE FRANCE ET DES ÉTATS-UNIS.....	80
30. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 12 septembre 1825.....	81
SOMMAIRE. — Déprédation exercée par un corsaire grec sur quatre bâtimens français en rade de Damiette. — Envoi d'une lettre de l'agent.	
61. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 28 septembre 1825.....	82
SOMMAIRE * (Rédigé par Malivoire lui-même). — Annonce de ma maladie qui a amené de l'interruption dans ma correspondance. — Visites reçues des officiers français au service du Pacha. — Départ de deux régiments pour Alexandrie, l'un destiné pour la Morée et l'autre pour la Candie. — Revues et levées de troupes pour remplacer celles en service à l'extérieur qui forment un total de 24,000 hommes. — Départ pour France du général Livron chargé par le Pacha de commissions importantes. — (<i>Extrait pour la chancellerie.</i>) — Arrivée de MM. Rey colonel d'artillerie et Cadet Devaux mécanicien chimiste. — Leur engagement au service du vice-roi et les conditions qu'ils ont obtenues.	
62. — NOUVELLES SUR LES AFFAIRES DE L'ÎLE DE CRÈTE DEPUIS LE 14 AOÛT 1825 JUSQU'AU 1 ^{er} OCTOBRE SUIVANT, La Canée, le 1 ^{er} octobre 1825.....	84
SOMMAIRE. — Depuis le départ de l'escadre égyptienne, l'île de Candie est livrée aux excès d'un ramassis de Grecs fuyant de la Morée. — Faute de vaisseaux pour faire les pirates, ils ravagent le pays.	
63. — GASPARY, GÉRANT LE CONSULAT DE FRANCE DE LA CANÉE À S. E. MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, À PARIS, La Canée, 1 ^{er} octobre 1825.....	86
SOMMAIRE. — Départ des Français de Crète depuis le commencement de l'insurrection. — Absence de nouvelles.	

	Pages.
64. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 4 octobre 1825.....	87
SOMMAIRE. — Renforts faisant partie de l'expédition, portée à dix mille hommes.	
65. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 7 octobre 1825.....	87
SOMMAIRE *. — Justification de la conduite du brick du Roi, l' <i>Abeille</i> , inculpée par le Gouvernement Grec. — La conduite de l'enseigne de vaisseau M. Darbuisson, est au contraire digne des plus grands éloges. — On a tiré sur le brûlot pour préserver de ruine 150 navires européens dont 25 français et peut-être la ville d'Alexandrie.	
66. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 10 octobre 1825.....	88
SOMMAIRE *. — Secours donnés par le Capitan Pacha et Méhémet Ali à la Corvette du Roi la <i>Victorieuse</i> , échouée à l'entrée du port d'Alexandrie. — Le vice-roi a mis un vaisseau à la disposition du capitaine M. d'Auteuil et l'entier transbordement s'est opéré. Les matériaux et ouvriers ont été fournis gratuitement.	
67. — LIVRON AU MINISTRE DES FINANCES, PRÉSIDENT DU CONSEIL.....	89
SOMMAIRE. — Mohamed Aly n'a pas été content que la Compagnie d'Égypte ne lui ait pas envoyé les députés qu'il attendait. — Il augmente ses constructions navales en France. — Livron le met en garde contre les entreprises commerciales des Anglais, qui cachent des desseins politiques. — La Morée presque entièrement soumise. — Livron envoie la loi hellénique qui demande la protection de l'Angleterre. — Réconciliation du Capitan Pacha et de Mohamed Aly. — Mohamed Aly nommé grand-vizir, avec promesse du Pachalik de Damas; si cette promesse n'est pas tenue «il le prendra de vive force; il tient maintenant dans ses mains le sort de l'Empire ottoman». — Si les Anglais lui faisaient la guerre, il irait les combattre dans l'Inde, au départ de Damas; son plan est conçu. — Grands services rendus par le consul-général Drovetti, malgré sa mauvaise santé.	
68. — ÉTAT NOMINATIF DES EUROPÉENS AU SERVICE DU VICE-ROI D'ÉGYPTE.....	93
69. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 24 octobre 1825.....	94
SOMMAIRE. — Départ des escadres combinées ottomane et égyptienne.	

- Pages.
70. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 30 octobre 1825..... 95
 SOMMAIRE. — Excès commis par l'escadre grecque à Santorin. — Corsaire autorisé par le Gouvernement grec.
71. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 2 novembre 1825..... 96
 SOMMAIRE *. — Nomination d'agents sardes pour l'Égypte. — Installation de M. Magnetto en cette qualité. — Présens offerts par le consul sarde aux principaux officiers du Pacha. — Demande pour être autorisé à faire des cadeaux dans certaines occasions indispen- sables. — Il aurait dû nous faire connaître approximativement ce qu'il croit nécessaire. — Demande des sceaux et d'un écusson nécessaires au consulat (*Extrait pour la Chancellerie*).
72. — DROVETTI AU MINISTRE, Alexandrie, le 8 novembre 1825..... 97
 SOMMAIRE. — Le Pacha d'Égypte s'est plaint à des Anglais de la conduite du commodore Hamilton à Napoli : ils ont répondu qu'il ne pouvait se plaindre lorsqu'il avait des officiers français à son service. — Le Pacha a répliqué que ces officiers y étaient sans l'ap- probation de leur Gouvernement. — Les escadres porteront des forces à Missolonghi. — Le vice-roi est persuadé que de la prise de cette place dépend la soumission de la péninsule.
73. — DROVETTI AU MINISTRE, Caire, 9 novembre 1825..... 98
 SOMMAIRE. — Le Consul général d'Angleterre a laissé croire au Pacha qu'il était autorisé à faire des propositions de paix de la part des Grecs. — Le vice-roi veut pour base l'état des choses avant la guerre, et que les Hydriotes remettent leurs navires dans l'état où ils se trouvent. — Le vice-roi va faire un voyage dans les provin- ces de la Basse-Égypte.
74. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 10 novembre 1825..... 100
 SOMMAIRE *. — Réunion des officiers et autres Français à l'occasion de la fête du Roi. Les Consuls étrangers ont pris part aux réjouis- sances. — Renseignements sur deux fabricants de drap et six ou- vriers au service du Pacha. — Mauvais résultats de leur travail. — Les Égyptiens répugnent à avoir des chrétiens maîtres dans leur fabrication.
75. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, Cons- tantinople, le 16 novembre 1825..... 102
 SOMMAIRE. — Saint-Sauveur demande à être confirmé dans la fonction

	Pages.
de consul à La Canée qui lui a été confiée par l'ambassadeur Guillemot.	
76. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, 18 novembre 1825.....	102
SOMMAIRE. — Arrivée des escadres combinées à Modon.	
77. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 6 décembre 1825.....	103
SOMMAIRE*. — Changement du chef et de plusieurs employés de l'administration. — Nomination d'un nouveau Kiafia bey. — Motifs : insouciance pour les approvisionnemens; défaut de soins pour les établissemens industriels. — La déposition de l'ancien Kiafia ne cause aucun regret. — Conséquences funestes de sa mauvaise administration. — L'espoir fondé que l'on conçoit de la bonne administration du nouveau Kiafia. — Mésintelligence parmi les officiers français du camp. — Occasion saisie de les rendre suspects.	
78. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 6 décembre 1825.....	105
SOMMAIRE. — Les Anglais [et les pirates grecs] travaillent à enlever au commerce français le peu de confiance qu'il aurait encore.	
79. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, 19 décembre 1825.....	106
SOMMAIRE. — Saint-Sauveur vient d'arriver à la Canée. — Il raconte son voyage sur la <i>Truite</i> de Constantinople à La Sude, par la plaine de Troie, Smyrne, Syra. — Rencontre de M. de Rigny à Syra. — Les affaires des Grecs vont très mal. — Missolonghi ne pourra sans doute pas résister longtemps. — M. de Rigny a conseillé aux Grecs de faire appel aux grandes Puissances.	
80. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 25 décembre 1825.....	108
SOMMAIRE. — Le débarquement des troupes égyptiennes dans le voisinage de Missolonghi. — Les Hydriotes et les Spezziotes auraient demandé à Mohamed Ali de se soumettre.	
81. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 30 décembre 1825.....	109
SOMMAIRE. — Les canons des forteresses de La Canée tirent des salves à l'occasion de la prise de Missolonghi que l'on vient d'annoncer.	

1826

- Pages.
82. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 4 janvier 1826..... 111
- SOMMAIRE *. — Visite au nouveau Kiafia bey. — Établissements français à Alexandrie travaillant pour leur commerce d'entrée avec la ville du Caire et qui traitent l'achat des marchandises qui composent leurs retraits en France avec la direction générale du commerce établie à Alexandrie. — Établissement d'une direction générale du commerce confiée à M. Boghos à Alexandrie. — Projet d'envoi en France de M. Devaux ajourné indéfiniment.
83. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 8 janvier 1826..... 113
- SOMMAIRE *. — Arrivée de divers bâtimens de guerre anglois et de la goëlette du Roi l'*Amarante* à Alexandrie. Siège de Missolonghi et députation des Maïnotes auprès d'Ibrahim Pacha. — Discours peu réfléchi des officiers de la Marine royale.
84. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, 9 janvier 1826..... 114
- SOMMAIRE. — Échange de visites avec les autorités turques de La Canée, leurs excellentes dispositions. — Ils annoncent que, Missolonghi prise, Athènes et Nauplie ne tiendront pas longtemps. — Mais la nouvelle de la prise de Missolonghi n'est pas confirmée. — L'insurrection crétoise, dans la région de Carabusa, menace de s'étendre.
85. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, 28 janvier 1826..... 116
- SOMMAIRE. — Sur l'abus qui est fait du pavillon français par un négociant des échelles. — Passage de la goëlette la *Daphné*. — Nouvelles de l'insurrection grecque. — La prise de Missolonghi n'est toujours pas confirmée. — L'insurrection s'étend sur divers points de la Crète.
86. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 30 janvier 1826..... 119
- SOMMAIRE *. — Combat naval dans le golfe de Patras. — Un engagement naval a été funeste aux Grecs. — Ils y ont perdu une corvette et deux brûlots.

- Pages.
87. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, 12 février 1826..... 119
- SOMMAIRE *. — Le Consul du Roi est informé des démarches des Anglais pour faire croire aux Turcs que la France soutient les Grecs. — Ibrahim Pacha n'a pas reçu très favorablement le commandant du *Cuirassier*. — La marine militaire française encourage ces bruits par sa conduite. — Les représentations sur l'utilité pour la France de l'influence de la légation française à Constantinople ont été inutiles. — Déjà on discute si l'on n'enverra pas plutôt en Italie qu'en France les jeunes gens que le vice-roi veut faire élever. — On songe à renvoyer les officiers français du pacha. — Méhémet Ali ne serait pas éloigné d'écouter des propositions de la part des insurgés. — Quelle part faudrait-il prendre aux négociations?
88. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 17 février 1826..... 121
- SOMMAIRE *. — L'arrivée d'un bâtiment du roi envoyé par M. de Rigny a produit un bon effet en Candie. — Ces apparitions sont utiles au bien du service. — Le capitaine de la *Daphné* a démenti le bruit de la prise de Missolonghi. — Il paraît au contraire qu'Ibrahim a été vivement repoussé. — Ce faux bruit avait été répandu à dessein. — Mustapha bey est parvenu à engager les capitaines de villages à prendre des mesures pour disperser les bandes errantes. — Les capitaines sont dépourvus de moyens pour tenir leurs promesses. — Tant que le continent ne sera pas soumis, les Grecs de l'île de Candie seront toujours disposés à la révolte. — Il serait à désirer pour l'île de Candie que le vice-roi d'Égypte s'en emparât. — Il a été pris quelques mesures pour réprimer les continuelles vexations des Janissaires. — On est ici fort en retard pour les nouvelles d'Europe.
89. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 6 novembre 1825..... 125
- SOMMAIRE *. — Visite au Pacha; conversation avec lui sur les affaires des Grecs. — Le Pacha est persuadé que son fils achèvera la conquête de la Morée. — Il est très irrité contre la partialité marquée des Anglais pour les Grecs. — Il est dans la persuasion que M. Strafford Canning arrivera trop tard. — Il (Malivoire) cultivera les heureuses dispositions de S. A. — Mauvais résultats des fabriques et notamment de celle des draps. — Les profits sont presque nuls. — Les essais pour faire du drap n'ont eu aucune réussite. — Le drap obtenu est de mauvaise qualité. — Fabrique de cotons filés. — Fabrique de toiles imprimées. — Fabrique de toiles calicots à

Pages.

l'aide d'un métier apporté de France par M. Devaux. — Projet du Pacha d'envoyer en France M. Devaux pour y faire fabriquer un grand nombre de métiers conformes à ce modèle. — Notices sur la récolte du coton. — Notices sur la crue du Nil et sur les espérances qu'elle fait concevoir pour la récolte prochaine.

90. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 25 février 1826..... 128

SOMMAIRE *. — Passage par cette ville du général Colville, gouverneur de Bombay, retournant en Europe. — Présens faits au Pacha et reçus de lui. — Méintelligence survenue entre les officiers français au service du Pacha; son invitation à M. Drovetti de se rendre près de lui pour concerter avec lui les moyens de remédier à cet inconvénient. — Arrivée de Drovetti au Caire. Il cherche à rétablir la bonne harmonie entre les officiers.

91. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 7 mars 1826..... 131

SOMMAIRE *. — Arrivée au port de la Sude de la gabarre du Roi la *Lionne*. — Elle n'a évité le naufrage qu'en s'allégeant de son artillerie et elle retourne à Smyrne. — L'escadre égyptienne est à Navarin. — Marais de Missolonghi comblés pour faciliter l'assaut. — Combats navals entre les Turcs et les Grecs devant Missolonghi. Pertes balancées. — 12 mille Albanais se mettent à la solde d'Ibrahim. — La situation de Missolonghi est-elle désespérée? — Les huiles de La Canée sont abondantes et à bon marché. — Si la tranquillité renaît, M. Cousinery, Français arrivé avec la gabarre, établira une maison de commerce. — Mustapha bey, de retour d'Apocorona, où il était allé prendre des mesures pour la destruction des bandes des montagnes, a bien reçu le consul de France. — La Candie sera bientôt tranquille. — Mustapha bey agit avec modération et recommande aux Turcs de traiter les Grecs avec douceur. — Faveur accordée à plusieurs chefs Sphachiotes d'entrer en armes dans Apocorona. — Mustapha bey va tenter la reddition de Carabuse. — Deux tartares, expédiés à Constantinople par le Pacha, ont été pris à bord de la *Lionne*.

92. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 8 mars 1826..... 134

SOMMAIRE. — Nouvelles du siège de Missolonghi apportées par un bâtiment marchand sous pavillon autrichien. — La position des assiégés paraît désespérée.

- Pages.
93. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, 10 mars 1826..... 135
- SOMMAIRE *. — Résultat de deux conférences avec le vice-roi. — A l'arrivée du Consul du Roi, le Pacha, excité par les Anglais et mécontent des divisions de Boyer et de Gaudin, allait renvoyer tous les Français. — Les Anglais se sont vantés d'amener la soumission des Grecs. — Le Pacha renvoie tous ceux qui lui parlent d'affaires à les traiter à Constantinople. — Il a prévu l'inefficacité des négociations de l'ambassadeur britannique; selon le Pacha, la Porte n'accorderait des concessions que s'il s'avouait incapable de soumettre les Grecs. — La réconciliation entre Boyer et les instructeurs n'a pas duré. — On les soupçonne de nuire à l'avancement des troupes. — Le Colonel Sève s'y entendait mieux. — Tout cela nuit à notre considération. — Il est à désirer que la station se montre moins favorable aux Grecs. — La conduite de M. de Rigny est parfaite.
94. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 10 mars 1826..... 137
- SOMMAIRE *. — Interruption des affaires de M. Drovetti à cause de sa maladie. — Il est rétabli. — Mission donnée aux principaux officiers du Pacha pour les provinces dont on veut améliorer l'agriculture et le sort des cultivateurs. — L'activité du Pacha supplée aux officiers dont il est privé. — Arrivée de plusieurs officiers de marine. Leur visite au Pacha. Accueil gracieux. — Invitation du général Boyer. Il fera manœuvrer devant eux les troupes du camp.
95. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 20 mars 1826..... 139
- SOMMAIRE *. — Envoi des chefs de l'administration générale dans les provinces. — La crue insuffisante du Nil a porté préjudice aux cultivateurs. — Les paysans ont été obligés de vendre leurs bestiaux pour vivre. La récolte du coton s'en ressentira. — La guerre de Grèce ruine le Pacha. — Le Pacha étudiera, en l'absence des administrateurs, les abus des administrations. — Les fabriques lui coûtent et ne produisent rien.
96. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 25 mars 1826..... 141
- SOMMAIRE *. — Nouvelles des Indes. — Le général Colville, gouverneur de Bombay, a laissé des nouvelles de l'Inde à son passage; elles sont du mois de novembre 1825.
97. — DERNIÈRES NOUVELLES DES INDES..... 141
- SOMMAIRE. — 1° Armistice entre les Anglais et les Birmans : les An-

- Pages.
- glais à Prome, prêts à marcher sur Pegou et Amarapoura; 2° Grands préparatifs militaires dans la région de Delhi et du Rajpoutana; 3° Répression d'un mouvement insurrectionnel dans la région de Bombay; 4° Mesures prises pour écraser la rébellion de Kohlapur, au sud de Bombay.
98. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 1^{er} avril 1826..... 144
 SOMMAIRE *. — Prise de trois isles par l'armée égyptienne dans le Golfe de Missolonghi. — La prise des trois isles qui avoisinent Missolonghi rend critique la situation de cette place.
99. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 31 mars 1826..... 145
 SOMMAIRE. — Tentative d'assassinat par un soldat albanais sur le capitaine du bâtiment autrichien. — Saint-Sauveur appuie énergiquement les démarches de son collègue autrichien pour que l'assassin soit arrêté et puni. — L'assassin est arrêté et exécuté. Le pavillon de France est le seul qui puisse être arboré dans l'île de Candie : usage de temps immémorial.
100. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 4 avril 1826..... 148
 SOMMAIRE. — Demande de faire l'acquisition d'une maison consulaire, motivée sur les difficultés d'en trouver un loyer. — La dépense serait de vingt cinq mille francs. — Le nombre des Européens augmentant, il devient difficile de trouver place dans le quartier qui leur est affecté. — L'intérêt du gouvernement et la considération de ses agents nécessitent l'achat d'une maison consulaire. — Envoi par le Pacha en France d'une quarantaine de jeunes gens, pour y faire leurs études.
101. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 7 avril 1826..... 150
 SOMMAIRE *. — Expédition des Grecs contre Chypre et la Syrie. — Réfutation d'un article de gazette contre les Français. — Les Grecs ont fait une descente dans les environs de Beyrouth. — Il n'y a point de Français dans l'armée qui assiège Missolonghi. — Ibrahim Pacha éloigne les Européens pour rapporter à son armée seule les honneurs du succès.
102. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 13 avril 1826..... 152
 SOMMAIRE *. — Nouvelles de Missolonghi. — Le Pacha vient d'être informé de la résolution arrêtée de prendre Missolonghi par famine.

	Pages.
— Un bâtiment de guerre obtient la permission de réclamer les Français qui se trouvent dans la place, refus de les rendre. — Ibrahim Pacha ne donne point la même autorisation au Gouverneur des îles Ioniennes.	
103. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Caire, le 15 avril 1826	153
Sommaire *. — Envoi de l'état des recettes et dépenses de la Chancellerie.	
104. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 23 avril 1826	153
Sommaire *. — Convoi turc en relâche à la Sude; l'escorte, commandée par Mustapha, fait partie de l'escadre égyptienne. — Sa destination est pour Navarin; les Grecs ont tenté de s'en emparer. — Le commandant aurait désiré que le brick du Roi le <i>Cuirassier</i> eût fait connaître sa situation à Navarin. — Mustapha bey, qui avait traité parfaitement les chefs sphachiotes, vient de les faire arrêter. — Ces chefs avaient promis de faire cesser le brigandage qui loin de diminuer a pris de nouvelles forces, ce qui les fait considérer comme complices. — Les Grecs occupent toujours l'îlot de Carabuse : loin de manquer de vivres, ils en vendent, un de leurs Papas a été pris et pendu par les Turcs. — Siège de Missolonghi.	
105. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 9 mai 1826	156
Sommaire. — Chefs sphachiotes détenus à la Canée; mais ce ne sont pas les vrais chefs de l'insurrection, qui est constante : les habitants de Candie n'ont maintenant pas plus de confiance dans les Égyptiens que dans les Turcs. — Deux bateaux ioniens ont apporté la nouvelle de la prise de Missolonghi et ont donné à ce sujet quelques détails. — Les troupes égyptiennes de Navarin, Coron et Modon, sont privées de ravitaillement et harcelées par les bandes grecques. — Candie est presque bloquée par les pirates grecs, et sa situation est précaire.	
106. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 12 mai 1826	159
Sommaire *. — Exposé de la conduite indigne du vice-consul sarde à mon égard, à cause d'un de ses nationaux qu'il avait été chargé d'arrêter et qui s'était réfugié dans une maison française. — Le sieur Marengo maltraité s'était réfugié chez un médecin français.	

Pages.

— Le consul du Roi promet de livrer l'homme dans 2 heures. — Le vice-consul sarde, prenant en mauvaise part un retardement qui n'avait d'autre objet que d'empêcher le sieur Marengo de se faire ture, invective et menace. — Conséquence déplorable de la conduite dudit vice-consul sarde. — Assassinat du colonel Rey par des Européens inconnus. — Le Colonel Rey s'était rendu auprès du sieur Marengo sur sa demande. — La blessure du colonel Rey n'est pas jugée mortelle. — Marengo est enlevé de vive force et maltraité de nouveau : ainsi une maison française a été violée et un assassinat a été commis par l'effet de la conduite du vice-consul sarde. — Rapport au Pacha de l'officier chargé de la police des excès commis par des Européens et de l'assassinat du colonel. — Le Pacha se montre indigné de l'assassinat du colonel Rey; ayant ouï dire que Marengo s'est fait ture, il se le fait amener, et celui-ci ayant confirmé sa profession de foi, le Pacha le prend sous sa protection et déclare qu'il ne reconnaît plus le caractère officiel du vice-consul sarde. — Le Pacha fait rechercher les agresseurs. — Les agens étrangers desquels dépendent les auteurs présumés du crime, se sont déclarés leurs protecteurs. — Ils ont repoussé le concours du consul de France. — Dénonciation du refus de rendre justice par les agens étrangers. — Le Pacha prenant en main la cause d'un de ses principaux officiers se portera à des mesures de rigueur. — Il faut une réparation. — L'Ambassade a été priée d'informer les légations desquelles dépendent les agens répréhensibles.

107. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, 20 mai 1826..... 165

SOMMAIRE *. — Méhémet Ali est venu à Alexandrie. — Son fils est en désaccord avec le Capitan Pacha. — Nedgib Effendi s'est séparé de son collègue. — Leur mésintelligence a empêché l'expédition contre Hydra. — Un engagement avec la flotte égyptienne a été funeste à celle des Grecs. — Les négociants d'Alexandrie demandent protection contre la piraterie.

108. — REQUÊTE DES NÉGOCIANTS FRANÇAIS D'ALEXANDRIE, Alexandrie, le 19 mai 1826..... 166

SOMMAIRE *. — Le commerce a besoin d'être protégé contre les déprédations des Grecs. — Elles augmentent en proportion de la décroissance des ressources des Grecs. — Il sort du port d'Alexandrie plus de sept navires par mois. — L'exportation pendant le mois s'élève à 1 million. — Les navires de guerre n'ont jamais été

annoncés au commerce comme pouvant servir d'escorte. — En attendant qu'ils réclament de la Chambre de commerce de Marseille quelques armemens, ils demandent que M. de Rigny détache chaque mois un navire de guerre pour convoyer les bâtimens de commerce.

109. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 28 mai 1826 168

SOMMAIRE *. — Rétablissement du colonel Rey qui a pris ses occupations. — Nouveaux dangers que court le colonel Rey qui le mettent dans la nécessité de solliciter du Pacha le renvoi de certains individus. La mesure sera adoptée. — L'ordre pourra se rétablir par l'expulsion des vagabonds. Il serait utile que la juridiction consulaire fut exercée avec fermeté. — Voyage du Pacha à Tanta. Conseil qu'il y tient de ses premiers officiers, pour l'amélioration de l'agriculture. — Visite du Pacha à Alexandrie. Son retour en cette ville où il fixe sa résidence. — La position du Caire le met à même de suivre mieux ses projets. — Arrivée de plusieurs officiers français et de musiciens engagés au service du Pacha.

110. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, Le Caire, le 31 mai 1826 171

SOMMAIRE. — Passage de l'escadre égyptienne de Moharrem bey allant et venant de Navarin à Alexandrie pour assurer le ravitaillement. — Nouvelles officielles de la prise de Missolonghi. — Détails à ce sujet : échec des assauts d'Ibrahim pacha; mort de Hussein bey. — La tentative de sortie des assiégés. — La plupart rejetés dans la ville : carnage effroyable. — L'étendard ottoman sur les ruines de Missolonghi. — 6.000 femmes et enfants emmenés en esclavage. — Ibrahim en Morée se prépare à attaquer Nauplie ou Hydra.

111. — BOGHOS YOUSSEUF À M. LE CHEVALIER DROVETTI CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À ALEXANDRIE, Alexandrie, 8 juin 1826 174

SOMMAIRE. — Communication des ordres du vice-roi. — Expulsion des étrangers qui auraient donné des preuves d'un caractère séditieux et incorrigibles, ou qui ne pourraient faire connaître leurs moyens d'existence. — Obligation aux artistes et ouvriers des fabriques de se soumettre aux réglemens de la police locale. Sinon, les autorités locales se chargeront sans nul autre égard de leur correction et de leur expulsion.

- Pages.
112. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 10 juin 1826..... 176
- SOMMAIRE *. — Dès l'arrivée de M. Fornetty à la Canée, M. Despréaux de Saint-Sauveur partira pour les Dardanelles. — Départ du convoi de la Sude escorté par une division égyptienne. — L'île est plus tranquille depuis la prise de Missolonghi — Peste. — Deux bâtimens du Roi escortent des navires chargés d'huile pour Marseille.
113. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 13 juillet 1826..... 177
- SOMMAIRE *. — M. de Rigny a envoyé la goélette la *Torche*, pour faire connaître la révolution de Constantinople. — L'*Acyone* a séjourné à la Sude. A son départ la tranquillité continuait. — Les janissaires n'ont ni la force ni l'intention de résister. — Les chefs exhortent à la plus entière soumission. — Le janissaire aga ne se regarde plus comme en fonctions. — La présence de Mustapha bey n'est plus nécessaire, depuis que tout est rentré dans l'ordre. — Il délivrera les chefs sphachiotes. — Il y a des bruits divers sur les opérations d'Ibrahim Pacha. — Il y a désaccord à Napolé. Il y est arrivé des bâtimens anglais chargés de munitions. — On dit qu'ils précèdent Lord Cochrane — Favier est à Damala, vis-à-vis l'île de Poro. — Le général Roche, désespérant de tirer parti des Grecs organisés comme ils le sont, veut organiser un corps d'étrangers qui se réuniraient en Morée. — Ces détails sont dus à un Sieur Violet, ex-garde du corps.
114. — SAINT-SAUVEUR À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, La Canée, le 2 août 1826..... 180
- SOMMAIRE *. — L'île de Candie jouit de la plus grande tranquillité. — 7 bâtimens français sont arrivés pour charger de l'huile. — Le Pacha de Candie permet ou défend l'exportation de ce liquide suivant ses caprices. — La peste a presque cessé. — M. Fornetti n'est point arrivé. — Ibrahim a concentré ses forces à Tripolizza. — Le Capitan Pacha se dispose à attaquer Samos. — 30 vaisseaux grecs sont partis pour Samos. — Lord Cochrane est attendu.
115. — MALIVOIRE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Au Caire, le 24 juin 1826..... 181
- SOMMAIRE *. — Nouvelles mesures ordonnées par le Pacha concernant les Européens et surtout contre ceux employés dans les fabriques. Ils devront justifier de leurs moyens d'existence et de la garantie

- consulaire. Ci-joint la notification de cette décision. — Les ouvriers ne veulent pas se soumettre aux réglemens de police locale : ils préfèrent user de la faculté qu'ils ont de quitter le pays. Cette opposition fera revenir sur ce qui a été réglé. — Demande d'instructions relativement à la protection qui peut être accordée aux ouvriers des fabriques.
116. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 8 juillet 1826..... 184
 SOMMAIRE *. — Mesure prise par le Pacha contre les Européens employés dans ses fabriques. — La blessure faite au colonel Rey en a été la cause, ainsi que l'indolence de certains consuls. — Les artisans sont décidés à quitter le service du Pacha pour se soustraire aux mesures de police qu'on veut leur appliquer. — Le consul du Roi a fait son devoir.
117. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 9 juillet 1826..... 185
 SOMMAIRE *. — Legs d'un Prince indien en faveur du Pacha d'Égypte et des lieux les plus vénérés des mahométans. Ce sont des objets de luxe, de fantaisie et une somme d'argent.
118. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 14 juillet 1826..... 186
 SOMMAIRE *. — Arrivée de trois bâtimens construits en France pour le Pacha — Nouvelles de l'Hedjaz et de Morée. — L'organisation des troupes continue. — Un régiment va partir pour l'Hedjaz.
119. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Le Caire, le 4 août 1826..... 187
 SOMMAIRE *. — Avis de la démission du général Boyer et de plusieurs officiers supérieurs donnée par eux au Pacha. C'est le résultat de l'intrigue, le général n'a pu obtenir que l'on fit respecter son autorité. — Le Pacha est fort sensible à l'éloignement de ces militaires. — Le colonel Rey suspend son départ.
120. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 7 août 1826..... 188
 SOMMAIRE *. — On rend compte de la conduite des officiers français en Égypte. Le chef de l'expédition a montré surtout de la cupidité. — Après avoir laissé le soin des affaires au colonel Gaudin, Boyer a eu des démêlés avec ce chef en crédit, lorsqu'il a voulu reprendre l'autorité. — Le commandant Pécoud, condamné aux arrêts par Boyer, refusa d'obéir, il fut soutenu par le Ministre de la guerre et le Major général de l'armée. — Le Pacha a renvoyé Pécoud de son service — Boyer aurait voulu obtenir une autorité illimitée sur les instructeurs. — Il a donné sa démission. — La révélation par

Pages.

Gaudin du secret de la mission de Boyer et la communication faite par celui-ci au Pacha d'un accord des Puissances en faveur des Grecs, ont mit le Pacha en défiance. — Cette imprudente communication pourrait rendre difficile la position de l'Ambassade et du Consul. — Le Pacha n'a plus de ressources pour continuer ses ruineuses expéditions. — Il ne veut pas renoncer à ses manufactures ni à ses travaux d'utilité.

121. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 14 août 1826..... 191

SOMMAIRE *. — Réception des renseignements concernant le Sieur Péroud, et observations sur la conduite de cet officier en Égypte. — Si l'on doit déplorer la conduite du Sieur Péroud, on doit aussi regretter que M. Boyer ait mis si peu de mesure dans la sienne. — Il a entraîné en masse les officiers français. — M. Malivoire n'a pas vu que le rôle de conciliateur était celui qui convenait dans la circonstance. — Ci-joint une lettre écrite à ce consul.

122. — FRANCHET D'ESPEREY AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Paris, le 21 août 1826..... 193

SOMMAIRE. — Au sujet de la frégate construite à Marseille pour le Pacha d'Égypte.

123. — LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Marseille, le 23 août 1826..... 194

SOMMAIRE *. — Une grande partie de la population de Marseille s'étoit portée sur les lieux d'où l'on pouvait voir lancer la frégate construite pour le Pacha d'Égypte. — Force armée pour maintenir l'ordre. — La frégate n'ayant pu être mise à l'eau chacun s'est retiré paisiblement. — Les constructeurs reçoivent le prix des bâtimens dès leur livraison qui s'effectue à Marseille. — Les entrepreneurs ne sont donc intéressés à la conservation des bâtimens que jusqu'au moment où l'agent du Pacha les a agréés. — C'est un Sieur Iscard Verif, qui doit commander la frégate. — Retour de la Grèce et départ pour Paris des Sieurs Gérard et Piscatoris. — Le Sieur Rocofort montre un grand zèle pour la cause des Grecs, mais sans entrer dans la question politique. — Le Vice-Président Borelly, Président du Comité grec de Marseille a fait une chute de cheval qui le retiendra au lit pendant longtems. Il écrit beaucoup. Ses projets de quête n'ont pas réussi. — Les mesures sont prises pour préserver la frégate. — Le moyen le plus sûr serait de la faire escorter.

- Pages.
124. — FRANCHET D'ESPEREY AU BARON DE DAMAS, Paris, le 25 août 1826..... 197
 SOMMAIRE *. — Transmet de nouveaux détails sur la frégate construite à Marseille pour le Pacha d'Égypte.
125. — LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Paris, le 19 août 1826..... 198
 SOMMAIRE *. — Lancée une première fois la frégate n'avait pu arriver à la mer, à cause d'un amas de copeaux qu'elle avait produits et carbonisés en parcourant son lit. — Elle est tombée sur le flanc en arrivant à l'eau; ce nouvel accident provient du peu de fond.
126. — LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, 24 août 1826..... 199
 SOMMAIRE *. — La frégate est toujours échouée. Moyennant dix mille francs un constructeur s'est chargé de la mettre à flot. — L'accident provient de la nature des localités.
127. — DROVETTI AU MINISTRE, Alexandrie, 26 août 1826..... 200
 SOMMAIRE *. — Le général Boyer attendra la corvette l'Écho pour passer en France. Il sera suivi des instructeurs français. — L'annonce de l'intervention des Puissances en faveur des Grecs a ralenti les opérations du Pacha. — L'escadre ne partira que dans le cas où Lord Cochrane ne paraîtra pas.
128. — MALIVOIRE AU MINISTRE, Le Caire, le 11 septembre 1826..... 201
 SOMMAIRE *. — Réception des deux circulaires du 19 juillet relatives aux mariages. — Départ du Pacha pour Alexandrie. Mauvais état de sa santé, ses inquiétudes sur les événements que la guerre avec les Grecs peut amener par suite de l'expédition de Lord Cochrane. — Il supporte avec peine l'éloignement de son fils Ibrahim Pacha. — Le Caire sera sa résidence au retour.
129. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Au Caire, le 16 septembre 1826..... 202
 SOMMAIRE *. — Rapport de la conduite du Sieur Pécoud, de ses insultes et de la justice rendue par le Pacha en le renvoyant. — Le Sieur Pécoud d'un naturel tracassier exposait plusieurs personnes en se livrant à la chasse dans un jardin. — Il méprisait l'autorité du Consul et celle du général Boyer. — N'étant plus au service du Pacha, le Sieur Pécoud va être renvoyé du Caire à Alexandrie d'où il sera dirigé vers la France.

130. — DROVETTI AU MINISTRE, Alexandrie, le 18 septembre 1826..... 205
 Pages.
 205
 SOMMAIRE *. — Départ du général Boyer. Le commandant du bâtiment du Roi l'*Écho* n'a pas voulu le recevoir avec les quatre officiers qui l'accompagnaient. — Il demeure reconnu que la retraite du général est un mouvement d'humeur. Le consul aurait essayé de tout concilier si on lui avait demandé son concours. — La plupart des officiers se sont repentis d'avoir quitté le service du Pacha. — Celui-ci se dispose à envoyer son escadre porter des vivres en Morée sans prendre part aux opérations. — La conduite du Pacha est la suite des prétentions élevées par le Capitan Pacha au commandement absolu, et du refus du Sultan d'accorder des faveurs qui devaient dédommager Méhémet Ali de ses dépenses en satisfaisant son ambition.
131. — FRANCHET D'ESPEREY AU BARON DE DAMAS, Paris, 26 septembre 1826... 207
 SOMMAIRE *. — Trois officiers d'Ibrahim Pacha ont obtenu des passe-ports pour Paris, on les croit chargés d'une mission diplomatique. — Ils iront à Londres.
132. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 29 septembre 1826.... 207
 SOMMAIRE *. — Démarches des Anglais auprès du Pacha. — Le départ du général Boyer avait inspiré au Pacha des doutes sur les dispositions du Gouvernement français. — Le commandant de la frégate anglaise la *Sibylle* est arrivé au Caire et après un entretien avec le Prince, a paru très content. — Arrivée d'un brick de guerre venant de Malte, conversation de deux personnes attachées au Marquis de Hastings avec le Pacha. — Le Pacha a fait connaître au capitaine du bâtiment du Roi l'*Écho*, qu'il ne traiterait pas avec Lord Cochrane. — On s'occupe de fortifier les redoutes du Port-Vieux bâties par les Français. — Mot échappé au consul anglais. — Son Altesse persiste à demander des instructeurs de marine française. — Le consul du Roi informe soigneusement Son Excellence. — Sa position est fautive.
133. — MALIVOIRE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Au Caire, le 12 octobre 1826..... 209
 SOMMAIRE *. — Réception de la dépêche du 1^{er} août. — Départ du Sieur Pécoud. — Observations sur sa conduite qui lui a attiré le mépris de tout le monde. — C'étoit un intrigant dangereux, dont la conduite a fait tort à notre considération.

	Pages.
134. — FRANCHET D'ESPEREY AU MINISTRE, Paris, 30 octobre 1826.....	211
SOMMAIRE *. — Arrivée à Marseille du général Boyer et des trois officiers venant d'Égypte.	
135. — LE MINISTRE À MALIVOIRE, Paris, 3 novembre 1826.....	212
SOMMAIRE. — Réception des dépêches du Caire. — Distribuer désormais la correspondance en différentes séries selon son objet. — Pour l'acquisition d'une maison consulaire, il faut l'avis du corps de nation et de la Chambre de commerce de Marseille. — Sur les dernières décisions du Pacha au sujet des étrangers venus en Égypte, conduite à observer à cet égard.	
136. — DROVETTI AU MINISTRE, Alexandrie, le 10 novembre 1826.....	213
SOMMAIRE *. — Le colonel Rey a abandonné le Pacha — Celui-ci va demander des officiers anglais d'artillerie et du génie. — Le Consul général d'Angleterre ne part pas pour Londres. — Son traitement a été augmenté. — Le Pacha compte sur le général Livron pour avoir des instructeurs de marine français. — Le Pacha commence à revenir des premières impressions que lui avaient faites les projets supposés du Gouvernement français. — Le Pacha est satisfait du colonel Gaudin. — Méhémet espère que le Divan se dégagera des préventions qu'il a contre lui, il regarde la désunion d'Ibrahim et de l'Amiral comme la cause de la prolongation de la guerre. — Il fera de nouveaux sacrifices pour en finir avec les Grecs si les Puissances n'interviennent point activement. — Il parle de se mettre à la tête de son armée navale. — Il désire voir l'aide de camp du général Guillemillot, Huder, avant le départ de l'escadre. — La sortie de la flotte a été suspendue par l'incendie d'un bâtiment de transport. — 6 mille habillemens pour l'armée de Morée ont été brûlés. — Une frégate anglaise est partie pour en porter la nouvelle. — Il y a un brick anglais à Alexandrie. — Le Pacha remarque qu'autrefois c'étaient les Français qui transportaient son tribut à la Porte.	
137. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 24 novembre 1826.....	216
SOMMAIRE *. — Départ de l'escadre du Pacha pour la Morée. — 30 bâtimens de guerre escortent les transports, aucune troupe n'est envoyée.	
138. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 25 novembre 1826.....	217
SOMMAIRE *. — Accueil fait par le Pacha à deux voyageurs français. — Départ de Son Altesse pour le Caire.	

- Pages.
139. — MALIVOIRE AU MINISTRE, Au Caire, le 1^{er} décembre 1826..... 217
- SOMMAIRE *. — Résultats heureux de la bonne inondation qui a eu lieu cette année. — La récolte sera des plus abondantes et cette abondance influera sur le commerce. — Réussite des mesures ordonnées par le Pacha dans les provinces pour la culture des terres. — Retour du Pacha au Caire et fixation des prix du coton. — Le vice-roi est malade. — Retour du Sieur Pécond après deux mois de séjour dans un village près de Damiette. — Il va partir pour France, résolu à poursuivre le cours de ses délations. — Nouvelles de la Morée. — Il paraît qu'Ibrahim se borne à se maintenir dans ses positions.
140. — MALIVOIRE AU MINISTRE, Au Caire, le 23 décembre 1826..... 220
- SOMMAIRE *. — Engagement de plusieurs officiers de diverses nations en remplacement de ceux qui sont partis. — Le colonel Gaudin supportera difficilement l'idée d'avoir un égal. Il croyait succéder au général Boyer. — Refus du Pacha de vendre les cotons de la nouvelle récolte. — Dommage qui résulte de ce refus pour notre commerce. — Le Pacha est imbu de l'idée que les négocians européens font de grands bénéfices sur les cotons et qu'il peut les faire lui-même. — Arrivée de M. le comte de Fernig : son départ pour la Haute-Égypte. Le Pacha a donné toutes les facilités pour la Haute-Égypte.
141. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 30 décembre 1826..... 222
- SOMMAIRE *. — Arrivée de l'escadre égyptienne en Morée. Mesure prise par Méhémed Aly contre la frégate américaine l'*Hellas*. — La flotte égyptienne retourne à Alexandrie pour hiverner. — Elle a trouvé Ibrahim à Modon, celui-ci n'avait éprouvé des difficultés que dans le Maïna. Le vice-roi d'Égypte fait armer pour courir sur la frégate amenée d'Amérique aux Grecs.
- 1827
142. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 16 janvier 1827..... 225
- SOMMAIRE *. — Le vice-roi d'Égypte, ayant une somme considérable à faire venir d'Europe, demande qu'un bâtiment du Roi la lui apporte de Marseille. — Si Sa Majesté daigne accueillir cette demande, M. de Livron indiquera l'époque à laquelle l'argent sera prêt et la maison de commerce qui le délivrera. — Le commandant de

- la frégate algérienne, qui est à Alexandrie, a expédié par terre un exprès au Dey pour lui faire connaître sa pénible situation, dont la paix avec la France peut seule le faire sortir. Ce commandant a promis au Consul général de lui communiquer la réponse qu'il recevra. Le Consul la fera connaître.
143. — CHAYOLLE À M. DEFFANDIS AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, PARIS, le 11 janvier 1827..... 226
- SOMMAIRE. — Lettre confidentielle sur l'action de M. Drovetti en Égypte : c'est à lui que la France doit toute sa position favorable dans l'esprit de Mohamed Aly. — Il a sauvé en 1807 des officiers anglais prisonniers du pacha, et leur a avancé l'argent nécessaire à leur retour en Angleterre. — Il n'a eu en récompense que de l'ingratitude. — Volonté arrêtée des Anglais d'établir leur domination sur l'Égypte. — Impuissance de la calomnie à diminuer le mérite et l'influence de Drovetti.
144. — DROVETTI À M. DE CHAYOLLE, Alexandrie, le 15 novembre 1826..... 229
- SOMMAIRE. — Les incartades du général Boyer. — Que la conduite de M. Malivoire a conduit aussi à compromettre l'influence française auprès du Pacha. — La prétention de M. Malivoire à remplacer Drovetti comme consul général. — Les maladroites du général Boyer conseillant au Pacha de retirer ses troupes de Morée pour les jeter sur la Syrie : graves conséquences que cela pouvait avoir. — Les agissements du consul-général anglais Salt.
145. — NOTE SUR LES AFFAIRES MARENGO ET PÉCOUD..... 232
- SOMMAIRE. — Les erreurs et fausses démarches de M. Malivoire dans ces deux affaires.
146. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Caire, le 20 janvier 1827..... 233
- SOMMAIRE *. — Réception de la dépêche n° 6. — Annonce de l'envoi de quatre dépêches qui ne sont pas parvenues. — Observations sur la mesure du Pacha concernant les ouvriers européens au service de ses fabriques. — Pour ne pas se priver entièrement de gens utiles, le Visir a accordé de nombreuses exceptions.
147. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 22 janvier 1827..... 234
- SOMMAIRE *. — Un officier de Negib Effendi annonce que le sultan est disposé à faire des concessions à Méhémet Ali, pour réparer les manques d'égard dont ce vizir et Ibrahim avaient à se plaindre. Le Capitan Bacha n'aurait plus de commandement hors de Cons-

tantinople; le Pacha de Candie serait révoqué, et son successeur irait se faire reconnaître en Égypte; enfin trois officiers de Méhémet Ali seraient faits Pachas. — Le vice-roi a passé 12 mille hommes en revue : il a témoigné sa satisfaction au colonel Gaudin; celui-ci est en grande faveur; les articles publiés contre lui dans des journaux français sont attribués au général Boyer.

148. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Caire, le 12 février 1827..... 235
 SOMMAIRE *. — Séjour du Révérendissime de Jérusalem au Caire; sa présentation au Pacha. — Différend au sujet d'une grotte située au vieux Caire, entre nos religieux et les prêtres schismatiques de l'Église cophte. — Réclamation faite au Patriarche de cette nation; son résultat, les orthodoxes auront la libre entrée de la grotte; cette promesse du patriarche cophte dispense de recourir à l'autorité turque. — Venue au Caire de l'agent à Moka pour raison de santé.
149. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Caire, le 26 février 1827..... 238
 SOMMAIRE *. — Arrivée au Caire de M. de Kerven, capitaine du brick du Roi le *Palinure*. — Sa visite au Pacha. — Communication faite par le Pacha des pleins pouvoirs que lui a donnés le Grand Seigneur pour terminer la guerre contre les Grecs. — Projet d'attaque du Pacha contre les Grecs. — Il se mettra à la tête d'une escadre, ira prendre son fils en Morée, et portera la guerre dans les îles de l'Archipel.
150. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 3 mars 1827..... 239
 SOMMAIRE *. — Confirmation des avis de la capitale. — Nouvelle levée et apprêts d'une expédition. — Dispositions de Son Altesse à notre égard. — Le Pacha s'est réjoui du remplacement du Capitan Pacha. — Il a commandé une levée de 15 mille hommes. — Le Pacha veut commander l'expédition. — Elle n'aura pas lieu avant le mois de mai. — Il paraît revenu des impressions que la conduite de quelques Français avait fait naître. — Cinq ou six Égyptiens vont être envoyés en France pour s'instruire à l'école de marins de Toulon. — M. Drovetti partira lorsque M. Regnault sera arrivé pour le remplacer.
151. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Caire, le 28 mars 1827..... 241
 SOMMAIRE *. — Arrivée de Soliman Pacha porteur du firman du Grand Seigneur qui nomme le vice-roi général en chef. — La réception; honneurs qui lui sont rendus. — On évalue les présents à 300

mille francs. — Départ de Soliman Pacha pour Alexandrie. Il emmène un millier d'Albanais qu'il a engagés à son service. — Accueil et présents faits par le vice-roi à M. Fleury, commandant de la frégate la *Galathée*. — On pense que le vice-roi remettra tous ses pouvoirs à son fils.

152. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Caire, le 28 mars 1827..... 243

Sommaire *. — Renseignemens sur l'Abyssinie donnés par un Arménien d'Alep qui y [est] resté plusieurs années et qui en arrive. — Le consul s'efforçait d'obtenir des informations sur ce pays. — Les Abyssiniens ne connaissent de l'agriculture que ce qu'il leur en faut pour subsister. Ils ne permettent pas aux étrangers de pénétrer dans les terres. — Ils suivent la religion cophte. — Commerce que font les Anglais avec l'Abyssinie. — Moyens que propose le Sieur Nasralla pour établir des relations avec l'Abyssinie. — Il faudrait que les personnes envoyées eussent des connoissances en minéralogie. — Proposition du Sieur Nasralla de procurer des giraffes. Elles reviendraient cher. — Départ du Pacha pour Alexandrie sur l'avis de l'arrivée d'une flotte ottomane et de Lord Cochrane dans l'Archipel. — Le Pacha met la côte en état de défense.

153. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 1^{er} avril 1827..... 246

Sommaire *. — Arrivée de deux corvettes construites à Marseille et à Livourne : des marins sont envoyés à Livourne pour former l'équipage de la frégate. — Arrivée de Soliman Pacha, gouverneur de l'île de Candie. Méhémet Ali lui a fait des présens : une flottille l'accompagne à la Canée. — La générosité du Pacha semble déplacée dans un moment où il est obligé d'emprunter aux officiers de sa Cour. — On apprend qu'un bâtiment anglais a coulé bas un sloop turc pris pour un pirate. — L'escadre ottomane arrivée de Modon se répare et se ravitaille à Alexandrie où le Pacha doit se rendre.

154. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Caire, le 25 avril 1827..... 248

Sommaire *. — Départ de M. Darmandy pour Moka. — Observations sur sa position. — Prière d'améliorer son sort qui est si triste. Tout est si cher en Arabie. — Renseignemens sur le commerce de l'Arabie heureuse. — Le Pavillon français ne se montre pas dans ces parages, il y seroit cependant très bien vu. — Un mémoire sera transmis. — Arrivée du drogman chancelier. — Départ prochain de M. Drovetti pour France. — Son remplacement par M. Re-

Pages.

- gnault. — Réflexions sur les conséquences qui en résultent, pour le soussigné qui paroissant avoir perdu la confiance de ses chefs n'aura plus de crédit auprès des autorités locales. — Envoi de chevaux arabes que le Pacha envoie au Roi par l'occasion de M. Drovetti. Cadeaux qu'il fait au Consul général.
155. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 1^{er} mai 1827..... 251
 SOMMAIRE *. — La frégate la *Guerrière* est arrivée. — M. Drovetti et le chevalier de Rigny ont fait quitter l'uniforme aux officiers français venus pour se faire employer dans l'escadre du vice-roi. — Le vice-roi pense que le moyen le plus efficace pour la réussite des démarches qui se font auprès du Divan serait la menace d'hostilités contre l'Égypte. Il prépare une expédition et envoie l'ordre à son fils de secourir Reschid Pacha.
156. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Gaire, 21 mai 1827..... 252
 SOMMAIRE *. — Avis du départ prochain de M. Drovetti. Ses dispositions pour le service. — Refus de M. Regnault de remplir l'intérim. — M. Malivoire annonce qu'il a pris provisoirement le service. — Projet de se rendre à Alexandrie pour y prendre la direction du Consulat général, le vice-roi étant dans l'intention de séjourner quelque tems à Alexandrie.
157. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 18 juin 1827..... 254
 SOMMAIRE *. — Visite au Pacha. Accueil favorable reçu de lui. — Arrivée de Chypre du brick le *Loiret*; il prend des bâtimens dans son escorte. — Arrivée de la gabarre du Roi la *Lamproie* qui a été expédiée pour porter au vice-roi la nouvelle de la capitulation d'Athènes et les circonstances de sa reddition.
158. — MALIVOIRE À DAMAS, Alexandrie, le 19 juin 1827..... 255
 SOMMAIRE *. — On a vu se réaliser la crainte d'une attaque des Grecs contre le port. — Arrivée d'une flottille grecque, tentative qu'ils font d'incendier l'escadre turque et égyptienne. Inréussite de leur attaque. — Un brick du Pacha a été incendié. — Activité extraordinaire du Pacha pour repousser les Grecs et les forcer à s'éloigner. — L'escadre égyptienne forte de 11 voiles met à la voile sous le commandement du Pacha, elle revient au port le soir. — La flottille grecque, qui avoit disparu dans la journée, est de nouveau en vue vers le soir. — Sortie du Pacha avec une escadre de 20 voiles. — Retour du Pacha, il se débarque et remet le commandement à son gendre.

159. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Du lazaret de Toulon, le 28 juin 1827.. 258 Pages.
- SOMMAIRE *. — L'élévation de l'ancien Capitan Pacha à la dignité de Séraskier a fait changer de système au vice-roi. — Méhémet Ali, ayant fait appeler M. Drovetti, l'a entretenu de ses griefs contre la Porte; il a déclaré être dans l'intention d'aviser à sa sûreté, de ne plus contrarier la politique de la France pour la pacification de la Grèce et même d'y coopérer. — Les préparatifs de l'expédition seront ralentis jusqu'à une réponse formelle. — M. Drovetti confie cette dépêche à M. de Livron. — Le vice-roi envoie des présens au Roi et à Leurs Altesses Royales.
160. — LE MINISTRE À DROVETTI, 11 juillet 1827..... 259
- SOMMAIRE. — La récente décision du vice-roi d'Égypte est «un événement important que nous avons appris avec plaisir». — Un traité vient d'être signé entre la France, l'Angleterre et la Russie pour faire cesser les hostilités. — Répondre au vice-roi pour lui exprimer la satisfaction du gouvernement français et l'espoir de lui voir cesser ses armemens contre les Grecs.
161. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 13 juillet 1827..... 260
- SOMMAIRE *. — L'escadre du Pacha est revenue après avoir poursuivi les Grecs jusqu'à Rhodes. — Le plus fin voilier des bâtimens construits en Europe est la frégate la *Guerrière* qui sort d'un chantier français : le Pacha revient de ses préventions contre les constructeurs de France. — Il veut avoir sur mer des forces proportionnées à celles de terre. — Deux frégates égyptiennes ont combattu pendant plusieurs heures contre un bâtiment à vapeur, la frégate grecque l'*Hellas* : la frégate a évité l'abordage et leur a laissé continuer leur route. — Le Pacha est enthousiasmé de la bravoure des deux capitaines. — Malgré toute l'activité que l'on met à équiper la flotte, elle ne sera pas prête avant la fin du mois (juillet).
162. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 17 juillet 1827..... 263
- SOMMAIRE *. — Réception des informations sur Alger. — Le commerce est averti de prendre ses précautions. — Le Consul a obtenu du Pacha l'assurance que les armemens algériens ne sortiraient pas du port pour poursuivre les navires français. — Les inquiétudes à cet égard sont calmées.
163. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 10 août 1827..... 264
- SOMMAIRE *. — Les pirates se multiplient. — L'escadre du Pacha est partie le 5. — Elle se compose de 89 bâtimens dont le détail est

indiqué dans la note ci-jointe. — Le Pacha se flatte de réduire les Grecs. — L'Égypte, épuisée d'hommes et d'argent, ne saurait continuer la guerre. — Le Pacha est retourné au Caire : il a perdu son ministre de la guerre, Méhémet Bey. — Arrivée de la frégate construite à Livourne. — Une frégate du Roi est présente. — Un brick a été expédié pour Smyrne. — Une corvette est partie pour la côte de Syrie. — Un envoyé du Cabinet anglais vient notifier au Pacha le traité conclu à Londres pour la pacification de la Grèce.

164. — MALIVOIRE À DAMAS, Alexandrie, le 26 août 1827 268

SOMMAIRE *. — Conférences entre les envoyés d'Angleterre et le Pacha. — Le vice-roi a paru surpris de ce qu'on voulait le séparer de la Porte. — Il a vainement demandé des explications sur les moyens que l'on emploierait pour exécuter le traité et a déclaré qu'il resterait uni et dévoué au Sultan. — Il désire que le Divan accueille les propositions des Puissances alliées. — Cette communication l'a rendu inquiet. — Arrivée d'un bâtiment du Roi.

165. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 10 septembre 1827 270

SOMMAIRE *. — Départ d'un convoi pour Candie sous l'escorte de la corvette du Roi l'*Écho*. — Destitution de Bilal Aga, sous-gouverneur de cette ville; sa mort qui suit de près sa disgrâce. — Sa mort violente donne lieu à beaucoup de conjectures. — Le scellé a été mis sur tout ce qu'il possédait. — Correspondance de M. Leblanc avec le Pacha relativement aux affaires du Levant. — Déclaration rassurante du Pacha sur les craintes exprimées par M. Leblanc. — Le Pacha paraît tenir à ne laisser subsister aucun sujet de défiance dans l'esprit des Français. — Arrivée d'une corvette anglaise, provenant de Smyrne avec des plis pour le consul de cette nation. — Nouveaux traits de pirateries des Grecs. — Mort de M. Regnault dont la nouvelle a beaucoup tardé à parvenir ici. — Demande de continuer à être chargé de la gestion du Consulat général. — Arrivée de la frégate du Roi la *Magicienne*.

166. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 30 septembre 1827 274

SOMMAIRE *. — Troubles survenus dans l'Arabie, les soins du Pacha pour y remédier l'obligent de prolonger son séjour au Caire. Les Wahabites ont rallumé la guerre, les troupes du Pacha se sont repliées sur la Mecque. — Préparatifs d'une nouvelle expédition de troupes contre les Wahabites. — Gêne extraordinaire dans les finances du Pacha, son embarras pour se procurer de l'argent. —

La flotte envoyée contre les Grecs a épuisé les caisses. — Les troupes destinées pour l'Hedjaz réclament leur solde. — Des établissements européens ont fait des avances au Pacha. — Si la Mecque n'était pas secourue, elle tomberait au pouvoir des sectaires. — Arrivée de la flotte égyptienne en Morée. — On attend avec impatience les déterminations des trois amiraux. — Le chef de la flotte égyptienne n'écouterait aucune proposition conciliante. — Médiation des Puissances alliées acceptée par les autorités grecques. — Retour de leurs armements dans le port. — Plusieurs cependant continuent d'exercer des pirateries contre les navires de commerce de toutes nations. — La piraterie continue : ci-joint, en preuve, les rapports de trois capitaines français. — Méintelligence présumée entre les amiraux français et anglais. — On dit que l'amiral de Rigny est allé, seul, se concerter avec Ibrahim. — Les Anglais profiteraient du désaccord.

167. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 20 octobre 1827..... 277

Sommaire *. — Arrivée du *Palinure*. — Son commandant est porteur de lettres et chargé d'une mission pour le Pacha, de la part du chevalier de Rigny. — La lettre pour le Pacha a été envoyée au Caire. Le commandant du *Palinure* est reparti. — L'objet de la mission de M. de Kerdrain était de rendre compte de l'intimation faite à Ibrahim de ne pas sortir de Navarin, etc. — Le Pacha recommande à son fils d'éviter de se compromettre avec les amiraux. — La réponse du Pacha à la lettre de M. l'amiral annonce que Ibrahim ne peut s'écarter des ordres de la Porte. — Observations sur les missions données aux officiers de marine. — Inconvénients qui en résultent pour la considération du consul. — On ne regarde plus le consul comme l'intermédiaire unique entre la France et le Pacha. — M. de Venancourt, commandant de la *Magicienne*, est allé voir le Pacha au Caire.

168. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 26 octobre 1827..... 280

Sommaire *. — Retour du Pacha à Alexandrie. — Le consul du Roi a fait une visite particulière au Pacha. — Le Pacha pense que la Porte verra une agression dans la conduite des amiraux et que les lois de l'Empire s'opposent à l'intervention. — Présentation de M. le commandant de la *Vestale* au Pacha. — Dans l'entrevue il n'a pas été question d'affaires politiques. — M. Hamelin, capitaine de la *Lamproie*, a pris un brick pirate dans le golfe d'Alexandrette. — Augmentation des fortifications de la ville. Nouveaux travaux ordon-

Pages.

nés par le Pacha pour la mettre en état de défense. — On dirait qu'Alexandrie est menacée d'un siège. — On ignore les motifs de ces précautions. — Voyage de M. de Bussièrès au mont Sinaï et à Jérusalem.

169. — LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À MALIVOIRE, Paris, le 27 octobre 1827..... 282
 SOMMAIRE *. — Suppression du consulat du Caire. — Malivoire est chargé provisoirement de la gestion du consulat général d'Alep.
170. — LE MINISTRE À DROVETTI, Paris, 27 octobre 1827..... 283
 SOMMAIRE. — Drovetti est informé de la suppression du consulat du Caire et de la nomination de M. Malivoire à Alep. — Réorganisation de l'administration consulaire en Égypte. — Nominations diverses.
171. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 30 octobre 1827..... 285
 SOMMAIRE. — Demande une autre destination, il prie Son Excellence de lui accorder un congé dont il ne profiterait qu'à l'arrivée de M. Drovetti.
172. — LE GÉNÉRAL DE LIVRON AU BARON DE DAMAS, Paris, 5 novembre 1827... 286
 SOMMAIRE *. — Le Pacha est dans les mêmes dispositions pour la France. — Il faut en profiter pour notre commerce.
173. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 6 novembre 1827..... 287
 SOMMAIRE *. — La nouvelle du combat naval de Navarin et de la destruction presque totale des flottes turque et égyptienne a été apportée par une corvette du Pacha. — Arrivée de la corvette du Roi l'*Echo* qui annonce aussi le combat de Navarin, et qui porte des ordres au commandant de la *Vestale* de protéger les Européens et de leur donner asyle à son bord en cas de besoin. — Le chevalier de Rigny a été prévoyant. — Sensation produite sur le Pacha par la nouvelle de la perte de l'escadre turque. — Sa belle conduite à notre égard à la suite de ces événemens. — Le Pacha s'attendait à une rupture. — A peine avait-il reçu la nouvelle qu'il fit appeler le comte d'Oysonville pour le rassurer sur ses dispositions à l'égard des Européens. — Cette démarche fait l'éloge du Pacha.
174. — CHABROL MINISTRE DE LA MARINE AU BARON DE DAMAS. — Paris, le 11 novembre 1827..... 290
 SOMMAIRE *. — Le départ de l'*Actéon* qui devait prendre M. Drovetti,

est ajourné, en raison des circonstances. — Cet ordre a été donné par le télégraphe. — Le commerce est invité à ajourner ses expéditions. — Il faudra des nouvelles instructions à M. Drovetti.

175. — A M. DROVETTI À MARSEILLE, 5 novembre 1827..... 291

SOMMAIRE. — Son départ pour Alexandrie est suspendu. — Il est autorisé à aller à Nice.

176. — MALIVOIRE AU BARON DE DAMAS, Alexandrie, le 20 novembre 1827.... 291

SOMMAIRE *. — Mesures prises par le Pacha pour assurer la tranquillité du pays et que les Européens ne soient pas inquiétés. — Continuation des bonnes dispositions du Pacha à notre égard. Sa manière d'envisager les événemens actuels; ses conseils au Divan pour qu'il change de système. — Inquiétudes que l'on éprouve généralement pour les chrétiens établis dans les Échelles, et surtout pour ceux qui se trouvent à Constantinople. — Pirateries des Grecs sur les navires de toutes les nations. — Situation déplorable du commerce dans tout le Levant par suite des pirateries exercées par les Grecs. — Permanence des deux armemens algériens dans ce Port. — Station de la frégate du Roi la *Vestale* pour observer les Algériens et secourir les Européens en cas de besoin. — Départ de la corvette anglaise le *Pilaurus* pour Malte, avec la mission d'y faire connoître la mort de M. Salt.

177. — LE MINISTRE À DROVETTI, 21 novembre 1827..... 295

SOMMAIRE. — Les dispositions du vice-roi d'Égypte n'ayant pas changé à l'égard de la France, l'intention du Roi est que Drovetti retourne le plus promptement possible à Alexandrie. — Il assurera le vice-roi que les événemens qui viennent de se produire ne changent rien aux dispositions amicales du gouvernement du Roi à son égard. — Il ne lui laissera pas ignorer que le Roi et ses alliés n'ont aucunes vues hostiles contre la Porte, qu'ils espèrent que la paix sera maintenue et que le vice-roi y aidera par les conseils qu'il continuera de faire passer à Constantinople. — Ils espèrent aussi qu'il ne tardera pas à rappeler ses troupes de la Morée, où elles pourraient se trouver exposées à de graves dangers. — M. Drovetti emportera les présents qui sont destinés au vice-roi. — Il se chargera de la défense des intérêts des sujets anglais, par suite de la mort de M. Salt. — Il s'informerá de ce que sont devenus les deux bâtimens algériens.

	Pages.
178. — LIVRON AU MINISTRE, Paris, 9 décembre 1827	300
SOMMAIRE *. — Le général de Livron prie de faire partir sur un aviso M. Besson, porteur de ses lettres pour l'Égypte.	
179. — LE BARON DE DAMAS À DROVETTI, 17 novembre 1827	301
SOMMAIRE. — Drovetti invité à se rendre de Nice à Marseille pour retourner en Égypte au plus tôt.	
180. — CHADROL AU BARON DE DAMAS, Paris, 18 décembre 1827	301
SOMMAIRE *. — Communication d'une dépêche télégraphique donnant des nouvelles d'Égypte. — Un bâtiment du Roi se rend à Marseille pour y prendre M. Drovetti.	
181. — A MM. LES DIRECTEURS DU TÉLÉGRAPHE	302
182. — DROVETTI AU BARON DE DAMAS, Marseille, le 25 décembre 1827	303
SOMMAIRE *. — M. Drovetti est prêt à s'embarquer pour Alexandrie. Il espère rétablir l'intimité qui existait entre la France et l'Égypte; mais interviendra-t-on pour le Pacha si l'évacuation de la Morée le met dans une position fautive à l'égard de la Porte.	
183. — FRANCHET D'ESPEREY AU BARON DE DAMAS, Paris, le 27 décembre 1827 ..	304
SOMMAIRE *. — La goélette la <i>Fleche</i> , arrivée de Navarin à Toulon, a fait connaître qu'Ibrahim n'a point de ressentiment contre les Français, et qu'il attribue aux Anglais la destruction de la flotte. — La Provence redoute la rupture avec la Turquie.	

1828

184. — FORNETTY À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE BARON DE DAMAS, MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, À PARIS, La Canée, le 15 avril 1828.	305
SOMMAIRE *. — Depuis la destruction des pirates et l'occupation des forts à Carabuse, les côtes de Candie sont tout à fait libres de la piraterie et toute l'île en ressent les heureux effets, par le rétablissement du commerce avec les fles Ioniennes et de l'Archipel. — Candie n'est plus en état de blocus. — Mais l'animosité entre les Grecs et les Turcs et de graves désordres règnent toujours dans l'intérieur. — L'autorité a été insuffisante à Candie pour punir les auteurs du massacre des habitans d'un village grec. — Le département de la Canée est plus tranquille et l'autorité y a plus de	

pouvoir. — Les esprits des Grecs y sont néanmoins fort agités. — Mustapha Pacha, commandant à la Canée, se propose de forcer ces Grecs à quitter l'île.

185. — FORNETTY À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE DE LA FERRONNAYS, MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, À PARIS, La Canée, le 22 juin 1828 307

Sommaire *. — Le 29, un engagement eut lieu avec les Grecs. — Le Pacha a fait sauter le fort que les Grecs occupaient.

186. — FORNETTY À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE DE LA FERRONNAYS, MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À PARIS, La Canée, le 20 août 1828 309

Sommaire. — Attaque des Sphachiotes sur le village de Malaxa, aux environs de la Canée : Mustapha Pacha sort de la ville pour dégager Malaxa. — Il appelle ses troupes d'Apocorona. — On s'attend à un soulèvement en masse de la population, du moins dans la montagne. — Apparition d'une division anglaise pour faire des provisions. — Les Grecs en sont encouragés. — Mustapha Pacha la prie de s'éloigner au plus vite.

187. — FORNETTY À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE DE LA FERRONNAYS, MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, À PARIS, La Canée, le 27 octobre 1828 311

Sommaire *. — Annonce son départ.

1829

188. — FORNETTY À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE PORTALIS, MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, À PARIS, La Canée, le 4 juillet 1829 313

Sommaire *. — Le Consul annonce son arrivée à la Canée; il rend compte de l'accueil gracieux fait par le Pacha, et de la joie des habitans.







